Université Claude Bernard Lyon 1

[redacted]

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

VOTE DU BUDGET INITIAL

Exposé des motifs

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.711-1 et suivants,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu les statuts de l'Université

Article 1 : Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **Autorisations d'emplois**

Plafond global de 4 606 ETPT dont :

-emplois sous plafond Etat : 4 129 ETPT

-emplois financés hors SCSP : 477 ETPT

- **Autorisations d'engagement**

Budget principal de l'établissement :

-Personnel : 295 962 860 €

-Fonctionnement : 59 709 153 €

-Investissement : 48 450 472 €

Budget du CISR :

-Personnel : 0 €

-Fonctionnement (hors prestations internes) : 129 564€

-Investissement : 555 000 €

Budget du SIUAPS :

-Personnel : 198 400 €

-Fonctionnement (hors prestations internes): -134 748 €

-Investissement : 370 000 €

- **Crédits de paiement**

Budget principal de l'établissement :

-Personnel : 295 962 860 €

-Fonctionnement : 59 889 606 €

-Investissement : 34 033 490 €

Budget du CISR :

-Personnel : 0 €

-Fonctionnement (hors prestations internes): 129 564 €

-Investissement : 555 000 €

Budget du SIUAPS :

-Personnel : 198 400 €

-Fonctionnement (hors prestations internes): -134 748 €

-Investissement : 370 000 €

- **Prévisions de recettes**

Budget principal de l'établissement : 388 563 148 €

Budget du CISR : 224 761 €

Budget du SIUAPS : 220 927 €

- **Solde budgétaire**

Budget principal de l'établissement : -1 322 808 €

Budget du CISR : -459 803 €

Budget du SIUAPS : -212 725 €

Article 2 : Le conseil d'administration vote les prévisions budgétaires suivantes :

- **Trésorerie :** 74 066 366 € (soit une variation de -5 495 336 € par rapport au BR 2018)

- **Résultat patrimonial :**

  Budget principal de l'établissement : 663 943 €

  Budget du CISR : -233 587 €

  Budget du SIUAPS : 0 €

- **Capacité d'autofinancement :**

  Budget principal de l'établissement : 12 800 943 €

  Budget du CISR : 95 197 €

  Budget du SIUAPS : 157 275 €

- **Variation du fonds de roulement**

  Budget principal de l'établissement : -9 192 136 €

  Budget du CISR : -459 803 €

  Budget du SIUAPS : -212 725 €

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, de la situation patrimoniale et des opérations pluriannuelles sont annexés à la présente délibération.

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le vote du budget initial 2019.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents : 15
Nombre de membres représentés : 05
Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

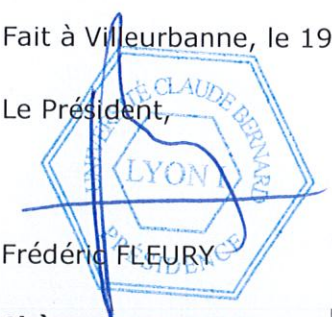

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : note de l'ordonnateur, tableaux de synthèse et annexes

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Tableau 1 - EPSCP
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget 2019

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A) Emplois sous plafond Etat * En ETPT	(B) Emplois financés hors SCSP En ETPT	(C) = (A) + (B) Global
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	1 753		1 753
		CDI	3		3
	Non permanents	CDD	671	250	921
S/total EC			2 427	250	2 677
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS					-
BIATOSS	Permanents	Titulaires	1 264		1 264
		CDI	46	38	84
	Non permanents	CDD	167	189	356
S/total Biatoss			1 478	227	1 704
Totaux			3 905 (1)	477	4 381
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			4 129 (3)		4 606
					Plafond global des emplois voté par le CA ** (2)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps
Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"
** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI

Exercice : 2019
Version : 0

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget des SIE : 456 (CISR)

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP		
Personnel	**0**	**0**	**224 761**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*0*	*0*	0	Subvention pour charges de service public
			0	Autres financements de l'Etat
			0	Fiscalité affectée
			204 161	Autres financements publics
Fonctionnement	**129 564**	**129 564**	20 600	Recettes propres
			0	**Recettes fléchées**
			0	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**555 000**	**555 000**	0	Autres financements publics fléchés
			0	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	**684 564**	**684 564**	**224 761**	**TOTAL DES RECETTES**

Solde budgétaire (excédent)	**0**	**459 803**	**Solde budgétaire (déficit)**

Date : 28/11/2018

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI

Exercice : 2019
Version : 0

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget des SIE : 457 (SIUAPS)

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP		
Personnel	**198 400**	**198 400**	**220 927**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*17 456*	*17 456*	0	Subvention pour charges de service public
			0	Autres financements de l'Etat
			0	Fiscalité affectée
			216 927	Autres financements publics
Fonctionnement	**-134 748**	**-134 748**	4 000	Recettes propres
			0	**Recettes fléchées**
			0	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**370 000**	**370 000**	0	Autres financements publics fléchés
			0	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	**433 652**	**433 652**	**220 927**	**TOTAL DES RECETTES**

Solde budgétaire (excédent)	**0**	**212 725**	**Solde budgétaire (déficit)**

Date : 28/11/2018

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI

Exercice : 2019
Version : 0

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget de l'Etablissement

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP		
Personnel	**296 161 260**	**296 161 260**	**377 939 722**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*86 525 401*	*86 525 401*	300 762 111	Subvention pour charges de service public
			12 542 755	Autres financements de l'Etat
			0	Fiscalité affectée
			29 461 598	Autres financements publics
Fonctionnement	**59 703 969**	**59 884 422**	35 173 258	Recettes propres
			11 069 114	**Recettes fléchées**
			849 225	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**49 375 472**	**34 958 490**	10 219 889	Autres financements publics fléchés
			0	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	**405 240 701**	**391 004 172**	**389 008 836**	**TOTAL DES RECETTES**
Solde budgétaire (excédent)		**0**	**1 995 336**	**Solde budgétaire (déficit)**

Date : 28/11/2018

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI

Exercice : 2019
Version : 0

Autorisations budgétaires (prévisionnel) du Budget Principal

Dépenses			Recettes	
	Montants		Montants	
Hors Enveloppe 'Contrats de Recherche'	AE	CP		
Personnel	**295 962 860**	**295 962 860**	**377 494 034**	**Recettes globalisées**
dont contributions employeur au CAS Pension	*86 507 945*	*86 507 945*	300 762 111	Subvention pour charges de service public
			12 542 755	Autres financements de l'Etat
			0	Fiscalité affectée
			29 040 510	Autres financements publics
Fonctionnement	**59 709 153**	**59 889 606**	35 148 658	Recettes propres
			11 069 114	**Recettes fléchées**
			849 225	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	**48 450 472**	**34 033 490**	10 219 889	Autres financements publics fléchés
			0	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DÉPENSES	**404 122 485**	**389 885 956**	**388 563 148**	**TOTAL DES RECETTES**
Solde budgétaire (excédent)		**0**	**1 322 808**	**Solde budgétaire (déficit)**

Date : 28/11/2018

Tableau 3

Budget 2019

DEPENSES PAR DESTINATION ET RECETTES PAR ORIGINE

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses 2019 par destination

		DEPENSES							
		PERSONNEL		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Formation initiale et continue	**137 925 193**	**137 925 193**	**16 497 761**	**16 505 825**	**5 259 436**	**5 259 436**	**159 682 390**	**159 690 454**
D101	Formation initiale et continue de niveau Licence	80 293 929	80 293 929	5 081 489	5 081 489	2 102 745	2 102 745	87 478 163	87 478 163
D102	Formation initiale et continue de niveau Master	57 012 779	57 012 779	9 764 855	9 772 919	3 141 691	3 141 691	69 919 325	69 927 389
D103	Formation initiale et continue de niveau Doctorat	618 485	618 485	1 651 417	1 651 417	15 000	15 000	2 284 902	2 284 902
D105	**Bibliothèques et documentation**	**5 046 074**	**5 046 074**	**4 810 941**	**4 810 941**	**34 500**	**34 500**	**9 891 515**	**9 891 515**
	Recherche	**109 406 638**	**109 406 638**	**13 523 830**	**13 523 830**	**5 778 140**	**5 778 140**	**128 708 608**	**128 708 608**
D106	Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	54 655 373	54 655 373	7 118 561	7 118 561	1 708 438	1 708 438	63 482 372	63 482 372
D107	Recherche universitaire en mathématiques, S.T.I.C, micro, et nanotechnologies	10 774 367	10 774 367	911 931	911 931	112 015	112 015	11 798 313	11 798 313
D108	Recherche universitaire en physique, chimie, sciences pour l'ingénieur	28 053 221	28 053 221	3 281 130	3 281 130	3 010 517	3 010 517	34 344 868	34 344 868
D109	Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	2 629 753	2 629 753	243 050	243 050	45 200	45 200	2 918 003	2 918 003
D110	Recherche universitaire en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement	5 664 504	5 664 504	1 290 927	1 290 927	836 934	836 934	7 792 365	7 792 365
D111	Recherche universitaire en Sciences de l'Homme et de la Société	4 377 465	4 377 465	595 231	595 231	65 036	65 036	5 037 732	5 037 732
D112	Recherche universitaire Interdisciplinaire et transversale	3 251 955	3 251 955	83 000	83 000			3 334 955	3 334 955
D113	**Diffusion des savoirs et musées**	**1 117 169**	**1 117 169**	**773 592**	**773 592**			**1 890 761**	**1 890 761**
D114	**Immobilier**	**18 885 435**	**18 885 435**	**19 324 231**	**19 428 220**	**37 911 608**	**23 494 626**	**76 121 274**	**61 808 281**
D115	**Pilotage et support**	**21 213 128**	**21 213 128**	**3 320 337**	**3 388 737**	**335 188**	**335 188**	**24 868 653**	**24 937 053**
	Étudiants	**2 567 622**	**2 567 622**	**1 453 278**	**1 453 278**	**56 600**	**56 600**	**4 077 500**	**4 077 500**
D201	Aides directes aux étudiants	158 872	158 872					158 872	158 872
D202	Aides indirectes	720 525	720 525	600 381	600 381	50 000	50 000	1 370 906	1 370 906
D203	Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 688 225	1 688 225	852 897	852 897	6 600	6 600	2 547 722	2 547 722
	D1 Dépenses Programmes 150 et 231	**296 161 259**	**296 161 259**	**59 703 970**	**59 884 423**	**49 375 472**	**34 958 490**	**405 240 701**	**391 004 172**

SOLDE BUDGETAIRE (EXCEDENT)	

Tableau des recettes 2019 par origine

		RECETTES							
		RECETTES GLOBALISEES				RECETTES FLECHEES			Total
		Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
		RG_SCSP	RG_ETAT	RG_PUBL	RG_RPRO	RF_ETAT	RF_PUBL	RF_AUTR	
FD010	Subvention pour charges de service public	300 762 111							**300 762 111**
FD020	Droits d'inscription				8 290 124				**8 290 124**
FD030	Formation continue, diplômes propres et VAE				13 992 142				**13 992 142**
FD040	Taxe d'apprentissage				1 709 442				**1 709 442**
FD050	Contrats et prestations de recherche hors ANR								
FD060	Valorisation								
FD070	ANR investissements d'avenir		2 898 212	69 000					**2 967 212**
FD080	ANR hors investissements d'avenir		9 367 943						**9 367 943**
FD090	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région		240 000	8 243 206			3 332 389		**11 815 595**
FD100	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne			6 630 290					**6 630 290**
FD110	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		7 600	8 725 838	1 588 743	849 225	6 887 500		**18 058 906**
FD120	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs			4 600	80 250				**84 850**
FD130	Autres recettes		29 000	5 788 664	9 512 557				**15 330 221**
Total		**300 762 111**	**12 542 755**	**29 461 598**	**35 173 258**	**849 225**	**10 219 889**		**389 008 836**

SOLDE BUDGETAIRE (DEFICIT)	**1 995 336**

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)	
	Budget 2019
Solde budgétaire (déficit)	1 995 336
dont solde budgétaire budget principal	*1 322 808*
dont solde budgétaire budget du SAIC	
dont solde budgétaire FU	
dont solde budgétaire BAI	
dont solde budgétaire SIE	*672 528*
Remboursements d'emprunts	
Opérations au nom et pour le compte de tiers* (décaissements de l'exercice)	4 325 000
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (TVA)	5 000 000
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme	11 320 336
Variation de trésorerie	
dont Abondement de la trésorerie fléchée	*2 151 165*
dont Abondement de la trésorerie disponible (non fléchée)	
TOTAL DES BESOINS	**11 320 336**

Financements (couverture des besoins)	
Budget 2019	
	Solde budgétaire (excédent)
	dont solde budgétaire budget principal
	dont solde budgétaire budget du SAIC
	dont solde budgétaire FU
	dont solde budgétaire BAI
	dont solde budgétaire SIE
	Nouveaux emprunts
4 325 000	Opérations au nom et pour le compte de tiers* (encaissements de l'exercice)
1 500 000	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (TVA)
5 825 000	**Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme**
5 495 336	**Variation de trésorerie**
	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée
7 646 501	*dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (non fléchée)*
11 320 336	**TOTAL DES FINANCEMENTS**

*Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

Périmètre financier : UCBL

Exercice : 2019

Opérations pour le compte de tiers (prévisionnel)

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	**Prévisions de décaissements**	**Prévisions d'encaissements**
TVA	44500000	TVA	5 000 000	1 500 000
Autres opérations pour comptes de tiers	4671/46711	Bourses AMI	325 000	325 000
Autres opérations pour comptes de tiers	47181/41111	Gestion de contrats pour des partenaires	4 000 000	4 000 000
TOTAL			**9 325 000**	**5 825 000**

Référentiel Plan de Trésorerie : PLAN_TRESO_PREV_1010_2019_20181204_1000.XML

Date : 04/12/2018

Tableau 6 **Budget 2019**

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Personnel		Subventions de l'Etat	
dont CAS pensions		Autres subventions	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	458 348	Autres produits	224 761
Total des charges (1)	**458 348**	**Total des produits (2)**	**224 761**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	**233 587**

Calcul de la capacité d'autofinancement

Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**-233 587**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	328 784
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs	
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	
= CAF ou IAF*	**95 197**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	95 197
Investissements	555 000	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
Total des emplois (5)	**555 000**	**Total des ressources (6)**	**95 197**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)		**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**459 803**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-459 803
Variation du besoin en fonds de roulement	
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	
Niveau du fonds de roulement	
Niveau du besoin en fonds de roulement	
Niveau de la trésorerie	

Tableau 6 **Budget 2019**

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	198 400	Subventions de l'Etat	
dont CAS pensions	*17 456*	Autres subventions	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	125 252	Autres produits	323 652
Total des charges (1)	**323 652**	**Total des produits (2)**	**323 652**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)		**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	

Calcul de la capacité d'autofinancement

Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	260 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs	
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-102 725
= CAF ou IAF*	**157 275**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	157 275
Investissements	370 000	Financement de l'actif par l'État	
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	
Total des emplois (5)	**370 000**	**Total des ressources (6)**	**157 275**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)		**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**212 725**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-212 725
Variation du besoin en fonds de roulement	
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	
Niveau du fonds de roulement	
Niveau du besoin en fonds de roulement	
Niveau de la trésorerie	

Tableau 6 **Budget 2019**

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	292 711 259	Subventions de l'Etat	310 510 275
dont CAS pensions	*86 525 401*	Autres subventions	19 040 522
Fonctionnement autre que les charges de personnel	91 923 207	Autres produits	55 514 025
Total des charges (1)	**384 634 466**	**Total des produits (2)**	**385 064 822**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**430 356**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	

Calcul de la capacité d'autofinancement

Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**430 356**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 588 784
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs	
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-15 965 725
= CAF ou IAF*	**13 053 415**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	13 053 415
Investissements	34 958 490	Financement de l'actif par l'État	6 858 632
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	5 181 779
Total des emplois (5)	**34 958 490**	**Total des ressources (6)**	**25 093 826**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)		**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**9 864 664**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-9 864 664
Variation du besoin en fonds de roulement	-4 369 328
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	-5 495 336
Niveau du fonds de roulement	50 500 767
Niveau du besoin en fonds de roulement	-23 565 599
Niveau de la trésorerie	74 066 366

Tableau 6 **Budget 2019**

SITUATION PATRIMONIALE

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES		PRODUITS	
Personnel	292 512 859	Subventions de l'Etat	310 510 275
dont CAS pensions	*86 507 945*	Autres subventions	19 040 522
Fonctionnement autre que les charges de personnel	91 339 607	Autres produits	54 965 612
Total des charges (1)	**383 852 466**	**Total des produits (2)**	**384 516 409**
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	**663 943**	**Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)**	

Calcul de la capacité d'autofinancement

Résultat prévisionnel : bénéfice (3) ou perte (-4)	**663 943**
+ c. 68 dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	28 000 000
- c. 78 reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
+ c. 675 valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	
- c. 775 produits de cession d'éléments d'actifs	
- c. 7813 quote-part des subventions d'investissement virée au résultat	-15 863 000
= CAF ou IAF*	**12 800 943**

*** capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement**

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS		RESSOURCES	
Insuffisance d'autofinancement		Capacité d'autofinancement	12 800 943
Investissements	34 033 490	Financement de l'actif par l'État	6 858 632
		Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	5 181 779
Total des emplois (5)	**34 033 490**	**Total des ressources (6)**	**24 841 354**
Apport au fonds de roulement (7) = (6) - (5)		**Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (6) - (5)**	**9 192 136**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation du fonds de roulement : apport (7) ou prélèvement (8)	-9 192 136
Variation du besoin en fonds de roulement	
Variation de la trésorerie : abondement (I) ou prélèvement (II)	
Niveau du fonds de roulement	
Niveau du besoin en fonds de roulement	
Niveau de la trésorerie	

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	79 561 702	129 230 776	103 709 322	78 187 868	127 856 942	102 335 488	76 814 034	156 559 319	131 037 865	105 516 412	125 109 274	99 587 820	
dont placements													
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées													
Subvention pour charges de service public	75 190 528			75 190 528			105 266 739			45 114 317			300 762 111
Autres financements de l'Etat	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	1 045 230	12 542 755
Fiscalité affectée													
Autres financements publics	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	2 455 133	29 461 598
Recettes propres	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	2 931 105	35 173 258
Recettes budgétaires fléchées													
Financements de l'Etat fléchés						449 225					400 000		849 225
Autres financements publics fléchés			200 000			5 649 889					4 370 000		10 219 889
Recettes propres fléchées													
Opérations non budgétaires													
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA encaissée	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	125 000	1 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	4 325 000
Autres encaissements d'opérations gérées													
TOTAL	83 029 838	7 839 310	7 839 310	83 029 838	7 839 310	7 839 310	113 106 049	7 839 310	7 839 310	52 953 627	7 839 310	7 839 310	394 833 836
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées													
Personnel	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	24 680 105	296 161 259
Fonctionnement	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	4 990 369	59 884 423
Investissement	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 046	2 170 041	26 040 541
Dépenses sur recettes fléchées													
Personnel													
Fonctionnement													
Investissement	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 162	743 167	8 917 949
Opérations non budgétaires													
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements													
Opérations gérées en compte de tiers													
TVA décaissée	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	416 667	5 000 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	360 417	4 325 000
Autres décaissements d'opérations gérées													
TOTAL	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	33 360 764	400 329 172
SOLDE DU MOIS	49 669 074	-25 521 454	-25 521 454	49 669 074	-25 521 454	-25 521 454	79 745 285	-25 521 454	-25 521 454	19 592 863	-25 521 454	-25 521 454	-5 495 336
SOLDE CUMULE	129 230 776	103 709 322	78 187 868	127 856 942	102 335 488	76 814 034	156 559 319	131 037 865	105 516 412	125 109 274	99 587 820	74 066 366	

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA

Exercice : 2019
Version : 0

Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Principal

	Antérieures à 2019 non dénouées	Prévisionnel 2019	2020	2021	2022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**705 118**	**2 856 283**	**1 481 479**	**950 000**
Recettes fléchées	**38 923 886**	**11 069 114**	**13 409 000**	**7 401 370**	**2 568 276**
Financements de l'Etat fléchés	6 510 775	849 225	2 360 000	3 000 000	600 000
Autres financements publics fléchés	29 413 111	10 219 889	10 549 000	3 601 000	370 000
Recettes propres fléchées	3 000 000	0	0	0	0
Autofinancement			500 000	800 370	1 598 276
Dépenses sur recettes fléchées	**38 218 768**	**8 917 949**	**14 783 804**	**7 932 849**	**2 568 276**
Personnel (AE=CP)					
AE	0	0	0	0	0
CP	0	0	0	0	0
Fonctionnement et intervention					
AE	250 115	0	0	0	0
CP	250 115	0	0	0	0
Investissement					
AE	38 222 596	21 329 462	10 097 607	2 521 866	0
CP	37 968 653	8 917 949	14 783 804	7 932 849	2 568 276
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**705 118**	**2 151 165**	**-1 374 804**	**-531 479**	**0**

Opérations fléchées : Rockefeller tranche 2
CENS ELI
Pôle paramédical
CIRI

Date : 28/11/2018

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA

Exercice : 2019
Version : 0

Opérations liées aux recettes fléchées (Prévisionnel) du Budget Principal

	Antérieures à 2019 non dénouées	Prévisionnel 2019	2020	2021	2022
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice		**705 118**	**2 856 283**	**1 481 479**	**950 000**
Recettes fléchées	**38 923 886**	**11 069 114**	**13 409 000**	**7 401 370**	**2 568 276**
Financements de l'Etat fléchés	6 510 775	849 225	2 360 000	3 000 000	600 000
Autres financements publics fléchés	29 413 111	10 219 889	10 549 000	3 601 000	370 000
Recettes propres fléchées	3 000 000	0	0	0	0
Autofinancement			500 000	800 370	1 598 276
Dépenses sur recettes fléchées	**38 218 768**	**8 917 949**	**14 783 804**	**7 932 849**	**2 568 276**
Personnel (AE=CP)					
AE	0	0	0	0	0
CP	0	0	0	0	0
Fonctionnement et intervention					
AE	250 115	0	0	0	0
CP	250 115	0	0	0	0
Investissement					
AE	38 222 596	21 329 462	10 097 607	2 521 866	0
CP	37 968 653	8 917 949	14 783 804	7 932 849	2 568 276
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées	**705 118**	**2 151 165**	**-1 374 804**	**-531 479**	**0**

Opérations fléchées : Rockefeller tranche 2
CENS ELI
Pôle paramédical
CIRI

Date : 28/11/2018

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA

Exercice : 2019
Version : 0

Tableau agrégé des opérations pluriannuelles (prévisionnel)

Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
			AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	Conso CP < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	Restes à engager > N (AE)	Restes à payer > N sur AE consommées <= N (CP)
CONTRATS10	Contrats commençant en 2010	4 504 073	3 560 918	3 560 918	0	763 839	763 839	3 655 291	3 655 291	0	763 839	763 839	179 316	-94 373
CONTRATS11	Contrats commençant en 2011	97 670	36 357	36 357	0	63 485	63 485	36 851	36 851	0	63 485	63 485	-2 172	-494
CONTRATS13	Contrats commençant en 2013	1 925 075	1 730 382	1 730 382	0	159 582	159 582	1 742 785	1 742 785	0	159 582	159 582	35 112	-12 403
CONTRATS14	Contrats commençant en 2014	2 883 853	1 984 258	1 984 258	0	894 221	894 221	2 014 196	2 014 196	0	894 221	894 221	5 375	-29 939
CONTRATS15	Contrats commençant en 2015	13 909 261	13 515 042	13 515 042	0	1 724 422	1 724 422	10 110 290	10 110 290	0	1 724 422	1 724 422	-1 330 203	3 404 753
CONTRATS16	Contrats commençant en 2016	21 562 500	12 828 491	12 828 491	0	4 884 955	4 884 955	12 434 217	12 434 217	0	4 884 955	4 884 955	3 849 054	394 274
CONTRATS17	Contrats commençant en 2017	34 109 655	15 166 763	15 166 763	0	8 215 579	8 215 579	14 807 470	14 807 470	0	8 215 579	8 215 579	10 727 313	359 293
CONTRATS18	Contrats commençant en 2018	7 741 434	2 156 497	2 156 497	0	2 647 478	2 647 478	2 124 561	2 124 561	0	2 647 478	2 647 478	2 937 459	31 936
	Total Contrats de recherche	**86 733 522**	**50 978 708**	**50 978 708**	**0**	**19 353 561**	**19 353 561**	**46 925 661**	**46 925 661**	**0**	**19 353 561**	**19 353 561**	**16 401 254**	**4 053 047**
CONTRAT_11	Contrats commençant en 2011	2 533 866	1 430 104	1 430 104	0	660 173	660 173	1 490 104	1 490 104	0	660 173	660 173	443 589	-60 000
CONTRAT_13	Contrats commençant en 2013	147 695	83 444	83 444	0	64 251	64 251	96 350	96 350	0	64 251	64 251	0	-12 906
CONTRAT_15	Contrats commençant en 2015	128 708	99 975	99 975	0	28 101	28 101	122 207	122 207	0	28 101	28 101	632	-22 232
CONTRAT_18	Contrats commençant en 2018	1 925 259	803 395	803 395	0	994 282	994 282	803 395	803 395	0	1 002 346	1 002 346	127 582	-8 064
CONTRAT_16	Contrats commençant en 2016	932 728	658 544	658 544	0	401 180	401 180	666 663	666 663	0	401 180	401 180	-126 997	-8 118
CONTRAT_17	Contrats commençant en 2017	3 004 889	2 135 126	2 135 126	0	683 026	683 026	2 303 512	2 303 512	0	683 026	683 026	186 737	-168 385
	Total Contrats d'enseignement	**8 673 144**	**5 210 588**	**5 210 588**	**0**	**2 831 013**	**2 831 013**	**5 482 230**	**5 482 230**	**0**	**2 839 077**	**2 839 077**	**631 544**	**-279 706**
	Total Formation continue	**3 602 172**	**1 125 451**	**1 125 451**	**0**	**490 602**	**490 602**	**1 125 451**	**1 125 451**	**0**	**490 602**	**490 602**	**1 986 119**	**0**
ROCK_T2	Opération fléchée Rockefeller Tranche 2	32 000 000	24 047 562	24 047 562	0	5 410 000	5 410 000	23 806 196	23 806 196	0	5 410 000	5 410 000	2 542 438	241 366
PPIA	PPI Opérations prioritaires	5 906 213	2 009 768	2 009 768	0	1 543 630	1 543 630	1 237 057	1 237 057	0	1 889 000	1 889 000	2 352 815	427 341
OP_RECURR	Opérations récurrentes	6 460 150	2 336 734	2 336 734	0	3 503 416	3 503 416	1 855 083	1 855 083	0	3 309 327	3 309 327	620 000	675 740
PPIB	PPI Opérations importantes	2 295 562	1 658 267	1 658 267	0	215 045	215 045	940 653	940 653	0	898 784	898 784	422 250	33 875
ESPA_INF	Espaces informels	531 628	0	0	0	270 000	270 000	0	0	0	270 000	270 000	261 628	0
ACCES	Mise en accessibilité	367 213	367 213	367 213	0	0	0	326 967	326 967	0	40 246	40 246	0	0
PLANCAMP13	Plan Campus 2013	3 627 088	1 564 754	1 564 754	0	30 000	30 000	1 394 754	1 394 754	0	130 000	130 000	2 032 334	70 000
CENS_ELI	Opération fléchée CENS ELI	15 790 000	13 940 538	13 940 538	0	1 849 462	1 849 462	13 927 051	13 927 051	0	1 862 949	1 862 949	0	0
BIOPROD	Plateforme Bioproduction	1 941 549	1 227 499	1 227 499	0	230 000	230 000	1 188 478	1 188 478	0	230 000	230 000	484 050	39 021
SECURITE_T	Mise en sécurité travaux	704 750	618 591	618 591	0	86 159	86 159	618 591	618 591	0	86 159	86 159	0	0
POLE_PARAM	Opération fléchée Pôle Paramédical	9 968 646	84 460	84 460	0	900 000	900 000	85 370	85 370	0	500 000	500 000	8 984 186	399 090
BRACONNIER	Parties communes Braconnier	677 680	592 594	592 594	0	85 086	85 086	282 330	282 330	0	395 350	395 350	0	0
PPIC	PPI Autres opérations PPI	2 535 700	389 035	389 035	0	340 260	340 260	354 328	354 328	0	261 668	261 668	1 806 405	113 299
MEIS_IPNL	MEIS IPNL	134 400	20 000	20 000	0	114 400	114 400	10 000	10 000	0	72 000	72 000	0	52 400
DEAMBULAT	Amphithéâtres Déambulatoire	4 132 000	413 200	413 200	0	3 628 800	3 628 800	12 000	12 000	0	100 000	100 000	90 000	3 930 000
CIRI	Opération fléchée CIRI	14 663 000	400 151	400 151	0	13 170 000	13 170 000	400 151	400 151	0	1 145 000	1 145 000	1 092 849	12 025 000
SALLE_SAV	Salle de diffusion des savoirs	200 000	26 000	26 000	0	174 000	174 000	6 000	6 000	0	139 000	139 000	0	55 000
IML	Réhabilitation IML Rockefeller	4 636 000	180 000	180 000	0	198 000	198 000	180 000	180 000	0	130 000	130 000	4 258 000	68 000
ESCALIER_R	Escalier Rockefeller	168 000	168 000	168 000	0	0	0	168 000	168 000	0	0	0	0	0
PPISCIENT	PPI Matériel scientifique	1 111 250	190 000	190 000	0	611 250	611 250	190 000	190 000	0	611 250	611 250	310 000	0
PPI2I	Investissement informatique	4 900 504	2 152 182	2 152 182	0	2 377 700	2 377 700	2 163 698	2 163 698	0	2 377 700	2 377 700	370 622	-11 515
ADAP	Mise en accessibilité ADAP	3 616 400	0	0	0	400 000	400 000	0	0	0	400 000	400 000	3 216 400	0
PPIIUT	PPI IUT	3 025 000	442 000	442 000	0	1 933 000	1 933 000	442 000	442 000	0	1 933 000	1 933 000	650 000	0
AMPHI_DARW	Rénovation amphithéâtres - Darwin	1 800 000	1 800 000	1 800 000	0	0	0	1 643 947	1 643 947	0	156 053	156 053	0	0
ECOAQUATRO	EcoAquatron	398 352	398 352	398 352	0	0	0	92 612	92 612	0	305 740	305 740	0	0
	Total Programmes pluriannuels d'investissement	**121 591 085**	**55 026 900**	**55 026 900**	**0**	**37 070 208**	**37 070 208**	**51 325 266**	**51 325 266**	**0**	**22 653 226**	**22 653 226**	**29 493 977**	**18 118 617**
	Total	**220 599 924**	**112 341 647**	**112 341 647**	**0**	**59 745 384**	**59 745 384**	**104 858 608**	**104 858 608**	**0**	**45 336 466**	**45 336 466**	**48 512 893**	**21 891 957**
	Ss total personnel	38 558 326	17 680 277	17 680 277		9 883 076	9 883 076	17 706 890	17 706 890		9 883 076	9 883 076	10 994 974	-26 614
	Ss total fonctionnement	39 889 591	21 851 972	21 851 972		9 659 604	9 659 604	22 498 688	22 498 688		9 667 668	9 667 668	8 378 015	-654 780
	Ss total investissement	142 152 007	72 809 398	72 809 398	0	40 202 704	40 202 704	64 653 029	64 653 029	0	25 785 722	25 785 722	29 139 905	22 573 351

Date : 28/11/2018

Périmètre financier : UCBL
Type de budget : BI, BOPA

Exercice : 2019
Version : 0

Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation

Prévisions d'AE et de CP		Prévisions	Prévisions N (BI + BR)										Prévisions N+1 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes < N	Conso AE < N	Reports ou Reprogrammations N	AE nouvelles ouvertes N	Total AE N	CP ouverts < N	CP consommés < N	Reports ou Reprogrammations N	CP nouveaux ouverts N	Total CP N	AE prévues en N+1	CP prévus en N+1	AE prévues en N+2	CP prévus en N+2	AE prévues > N+2	CP prévus > N+2
Contrats de recherche	Personne	36 138 884	16 419 041	16 419 041	0	9 045 314	9 045 314	16 445 654	16 445 654	0	9 045 314	9 045 314	5 399 541	5 399 541	2 719 259	2 719 259	2 555 729	2 529 116
	Fonctionnement	34 594 611	18 877 711	18 877 711	0	7 723 449	7 723 449	19 324 512	19 324 512	0	7 723 449	7 723 449	4 777 221	4 777 221	2 443 798	2 443 798	772 432	325 631
	Investissement	16 000 027	15 681 956	15 681 956	0	2 584 798	2 584 798	11 155 494	11 155 494	0	2 584 798	2 584 798	735 510	735 510	94 971	94 971	-3 097 208	1 429 254
Total Contrats de recherche		**86 733 522**	**50 978 708**	**50 978 708**	**0**	**19 353 561**	**19 353 561**	**46 925 661**	**46 925 661**	**0**	**19 353 561**	**19 353 561**	**10 912 272**	**10 912 272**	**5 258 028**	**5 258 028**	**230 954**	**4 284 001**
Contrats d'enseignement	Personne	2 371 056	1 212 850	1 212 850	0	837 762	837 762	1 212 850	1 212 850	0	837 762	837 762	332 552	332 552	30 772	30 772	-42 880	-42 880
	Fonctionnement	4 770 146	3 126 504	3 126 504	0	1 318 537	1 318 537	3 313 047	3 313 047	0	1 326 601	1 326 601	406 480	406 480	15 369	15 369	-96 743	-291 351
	Investissement	1 531 942	871 234	871 234	0	674 714	674 714	956 334	956 334	0	674 714	674 714	23 497	23 497	0	0	-37 503	-122 603
Total Contrats d'enseignement		**8 673 144**	**5 210 588**	**5 210 588**	**0**	**2 831 013**	**2 831 013**	**5 482 230**	**5 482 230**	**0**	**2 839 077**	**2 839 077**	**762 529**	**762 529**	**46 141**	**46 141**	**-177 126**	**-456 833**
Formation continue	Personne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Investissement	3 602 172	1 125 451	1 125 451	0	490 602	490 602	1 125 451	1 125 451	0	490 602	490 602	1 986 119	1 986 119	0	0	0	0
Total Formation continue		**3 602 172**	**1 125 451**	**1 125 451**	**0**	**490 602**	**490 602**	**1 125 451**	**1 125 451**	**0**	**490 602**	**490 602**	**1 986 119**	**1 986 119**	**0**	**0**	**0**	**0**
Programmes pluriannuels d'investissement	Personne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Fonctionnement	573 219	-152 243	-152 243	0	617 618	617 618	-138 871	-138 871	0	617 618	617 618	0	0	0	0	0	0
	Investissement	121 017 866	55 130 757	55 130 757	0	36 452 590	36 452 590	51 415 751	51 415 751	0	22 035 608	22 035 608	23 787 351	28 774 260	5 053 524	14 676 471	593 644	4 115 777
Total Programmes pluriannuels d'investissement		**121 591 085**	**54 978 514**	**54 978 514**	**0**	**37 070 208**	**37 070 208**	**51 276 880**	**51 276 880**	**0**	**22 653 226**	**22 653 226**	**23 787 351**	**28 774 260**	**5 053 524**	**14 676 471**	**593 644**	**4 115 777**
	Ss total Personnel	**38 509 940**	**17 631 891**	**17 631 891**	**0**	**9 883 076**	**9 883 076**	**17 658 504**	**17 658 504**	**0**	**9 883 076**	**9 883 076**	**5 732 093**	**5 732 093**	**2 750 031**	**2 750 031**	**2 512 850**	**2 486 236**
	Ss total Fonctionnement	**39 937 977**	**21 851 972**	**21 851 972**	**0**	**9 659 604**	**9 659 604**	**22 498 688**	**22 498 688**	**0**	**9 667 668**	**9 667 668**	**5 183 701**	**5 183 701**	**2 459 167**	**2 459 167**	**675 689**	**34 281**
	Ss total Investissement	**142 152 007**	**72 809 398**	**72 809 398**	**0**	**40 202 704**	**40 202 704**	**64 653 029**	**64 653 029**	**0**	**25 785 722**	**25 785 722**	**26 532 477**	**31 519 386**	**5 148 495**	**14 771 442**	**-2 541 067**	**5 422 428**
TOTAL		**220 599 924**	**112 293 261**	**112 293 261**	**0**	**59 745 384**	**59 745 384**	**104 810 222**	**104 810 222**	**0**	**45 336 466**	**45 336 466**	**37 448 271**	**42 435 180**	**10 357 693**	**19 980 640**	**647 471**	**7 942 944**

Prévisions de recettes		Prévisions	Prévisions N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements < N	Encaissements prévus N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
Contrats de recherche	Financement de l'Etat	35 851 593	1 529 393	9 425 749	4 976 906	2 621 339	17 298 206
	Autres financements publics	55 390 602	33 102 937	15 537 538	6 032 390	4 569 563	-3 851 826
	Autres financements	121 509	2 773 114	0	0	2 509	-2 654 114
Total Contrats de recherche		**91 363 704**	**37 405 444**	**24 963 287**	**11 009 296**	**7 193 411**	**10 792 266**
Contrats d'enseignement	Financement de l'Etat	1 604 754	232 781	291 149	437 687	0	643 137
	Autres financements publics	4 118 247	3 320 604	1 468 818	709 400	76 165	-1 456 740
	Autres financements	97 556	193 748	0	0	0	-96 192
Total Contrats d'enseignement		**5 820 557**	**3 747 134**	**1 759 967**	**1 147 087**	**76 165**	**-909 796**
Formation continue	Financement de l'Etat	0	0	0	0	0	0
	Autres financements publics	0	0	0	0	0	0
	Autres financements	0	0	0	0	0	0
Total Formation continue		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Programmes pluriannuels d'investissement	Financement de l'Etat	15 566 907	8 757 682	849 225	2 360 000	3 000 000	600 000
	Autres financements publics	57 740 308	31 076 402	10 696 361	11 996 545	3 601 000	370 000
	Autres financements	3 110 000	3 000 000	110 000	0	0	0
Total Programmes pluriannuels d'investissement		**76 417 215**	**42 834 084**	**11 655 586**	**14 356 545**	**6 601 000**	**970 000**
	Ss total Financement de l'Etat	**53 023 254**	**10 519 856**	**10 566 123**	**7 774 593**	**5 621 339**	**18 541 343**
	Ss total Autres financements publics	**117 249 157**	**67 499 943**	**27 702 717**	**18 738 335**	**8 246 728**	**-4 938 566**
	Ss total Autres financements	**3 329 065**	**5 966 863**	**110 000**	**0**	**2 509**	**-2 750 307**
TOTAL		**173 601 476**	**83 986 662**	**38 378 840**	**26 512 928**	**13 870 576**	**10 852 470**

Date : 29/11/2018

TABLEAU
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

				BI 2019
Stocks initiaux	1	**Niveau initial de restes à payer**		**15 935 921**
	2	**Niveau initial du fonds de roulement**		**60 365 431**
	3	**Niveau initial du besoin en fonds de roulement**		**-19 196 271**
	4	**Niveau initial de la trésorerie**		**79 561 702**
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		189 458
	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		79 372 244
Flux de l'année	5	**Autorisations d'engagement**		**405 240 701**
	6	**Résultat patrimonial**		**430 356**
	7	**Capacité d'autofinancement (CAF)**		**13 053 415**
	8	**Variation du fonds de roulement**		**-9 864 664**
	9	**Opérations comptables sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF**	**SENS**	**0**
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	10	**Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires**	**SENS**	**-7 869 328**
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	**-7 869 328**
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	11	**Solde budgétaire = 8 - 9 - 10**		**-1 995 336**
	11.a	Recettes budgétaires		389 008 836
	11.b	Crédits de paiement ouverts en n		391 004 172
	12	**Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations non budgétaires**		**3 500 000**
	13	**Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 12**		**-4 369 328**
	14	**Variation de la trésorerie = 11 - 12**		**-5 495 336**
	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		2 151 165
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-7 646 501
	15	**Restes à payer**		**14 236 529**
Stocks finaux	16	**Niveau final de restes à payer**		**30 172 450**
	17	**Niveau final du fonds de roulement**		**50 500 767**
	18	**Niveau final du besoin en fonds de roulement**		**-23 565 599**
	19	**Niveau final de la trésorerie**		**74 066 366**
	19.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée		2 340 623
	19.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée		71 725 743

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Université Claude Bernard Lyon 1

Présentation du projet de Budget initial 2019

Le projet de budget initial 2019 est élaboré conformément aux priorités définies par le conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire du 10 juillet 2018 et retracées dans les lettres de cadrage budgétaire et « politique RH » 2019.

Comme le précise la lettre de cadrage budgétaire *« la stratégie budgétaire 2019 s'inscrit dans le droit-fil de la politique d'établissement, mise en place dès 2016 et structurée autour des éléments suivants :*

- *La volonté d'assurer l'excellence et l'attractivité nationale et internationale de ses formations(..)*
- *L'inscription de la recherche dans les grands enjeux mondiaux, notamment à travers le développement de projets multidisciplinaires(..) »*

Conformément au cadre réglementaire défini dans le décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), ce projet de budget s'inscrit pleinement dans l'exigence de qualité et soutenabilité de la nouvelle comptabilité budgétaire, et retrace de manière fiabilisée et partagée les engagements annuels et pluriannuels pris par l'Université.

L'articulation entre le contrat pluriannuel de site, les engagements pluriannuels de l'établissement, les ressources et besoins annuels est constamment recherchée et affirmée dans un souci de décliner la performance au sein de l'université et notamment avec ses composantes afin de traduire au mieux, à travers le budget, les axes stratégiques et la politique de l'établissement.

La construction budgétaire repose ainsi sur un équilibre entre les besoins exprimés et justifiés par les structures, leur capacité à dégager des ressources propres et les ressources identifiées en central (subvention pour charge de service public, recettes propres centralisées). Un dispositif outillé de dialogue de gestion entre les responsables de composantes/services communs et la gouvernance de l'établissement aujourd'hui stabilisé est déployé à travers deux vagues de conférences budgétaires, en juillet et en octobre. Il permet d'articuler les priorités politiques de la gouvernance et les projets des structures, de fixer des objectifs à atteindre et de calibrer les moyens à mobiliser.

Le projet de budget initial 2019 est présenté à travers plusieurs tableaux réglementaires qui visent à éclairer sous différents angles les membres du conseil d'administration ainsi que le contrôleur budgétaire. La GBCP structure l'information autour de deux comptabilités complémentaires : la comptabilité budgétaire qui retrace les autorisations d'engagement (capacité de l'établissement à prendre des engagements vis-à-vis des tiers), les crédits de paiement, le solde budgétaire, le niveau de trésorerie, et la comptabilité générale qui permet d'analyser la situation patrimoniale.
L'analyse de la soutenabilité s'appuie également sur une série d'autres indicateurs et de ratios qui permettent d'évaluer et d'alerter par rapport à des seuils déterminés au niveau national.

Cette note de présentation en cinq parties fait le point sur les données prévisionnelles 2019 au regard du contexte national et local, des axes stratégiques et des missions de l'établissement. Elle a pour objectif d'expliciter les différentes annexes budgétaires, de retracer les évolutions les plus significatives sur les derniers exercices et d'analyser les

équilibres principaux à travers le solde budgétaire, les soldes comptables (résultat, capacité d'autofinancement, fonds de roulement), la variation et le niveau de la trésorerie :

I – LE CONTEXTE DE L'ELABORATION BUDGETAIRE (p. 4)

II – LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET INITIAL 2019 (p. 5)

III – LES DONNEES DE COMPTABILITE BUDGETAIRE (p. 6)

IV – LES DONNEES DE COMPTABILITE GENERALE (p.14)

V – EQUILIBRE FINANCIER ET SOUTENABILITE BUDGETAIRE (p.19)

I - LE CONTEXTE DE L'ELABORATION BUDGETAIRE 2019

Au niveau national, le vote de la loi du 8 mars 2018 relative à l'orientation et la réussite des étudiants (loi ORE) s'est traduit par le déploiement d'une enveloppe budgétaire de 500 M€. En 2018, 25 M€ ont été alloués pour démarrer la mise en place des principales mesures prévues (création de places supplémentaires dans les formations en tension, études des dossiers Parcoursup, accompagnement des étudiants, etc.). Pour l'UCBL, ces nouveaux moyens ont représenté 713 K€ en 2018. Au titre de 2019, 1,4 M€ déjà notifiés sont budgétisés dans le cadre du BI.

Parallèlement, la nouvelle contribution vie étudiante et de campus (CVEC, 41 € par étudiant) n'étant pas entièrement chiffrée et répartie, les sommes allouées au FSDIE, au SSU (services de santé des étudiants) et au SUAPS sont pour l'instant du même ordre de grandeur que les années précédentes.
Compte tenu de ces nouveaux éléments, l'estimation de la subvention pour charge de service public est proposée en légère hausse par rapport à 2018 et une prise en compte complète de la CVEC sera inscrite au premier budget rectificatif.

Au niveau local, il convient de souligner l'équilibre des indicateurs budgétaires constatés lors des derniers comptes financiers : résultats annuels excédentaires, une capacité d'autofinancement permettant de couvrir une partie importante des achats d'investissement ainsi qu'un fonds de roulement confortable dont la partie mobilisable estimée à 22 M€ en 2017 est utilisée, depuis 2018, au financement de projets immobiliers ou d'équipement.

Année	**2014**	**2015**	**2016**	**2017**
Résultat	15,7 M€	10,5 M€	2,0 M€	5,4 M€
CAF	28,3 M€	23,3 M€	13,9 M€	18,6 M€
Niveau du FDR	50,3 M€ (55 jours)	52,8 M€ (58 jours)	60,9 M€ (62 jours)	71,6 M€ (74 jours

Malgré les moyens nouveaux et ses bons résultats, l'établissement se fixe comme objectif structurant de conserver son équilibre budgétaire, garant de son indépendance, et de maintenir la maîtrise des dépenses comme une priorité. Il faut rappeler que le poids de la masse salariale dans le budget de l'établissement est d'environ 70 % et que ces charges ne cessent d'augmenter.
L'UCBL assume le choix fort de ne procéder à aucun gel de poste encore en 2019, tout en restant prudente sur l'évolution des dépenses de personnel.

Il est à noter également que l'UCBL a renforcé en 2018 son dispositif de maîtrise des risques à travers le déploiement du contrôle interne budgétaire, articulé avec le volet comptable mis en place depuis 2010. Le 27 février 2018 le Conseil d'administration a voté pour la première fois un dispositif global de contrôle et audit internes. Le plan d'action 2019 sera présenté au conseil d'administration début 2019.

Enfin, le budget 2019 sera le dernier à l'échelle de l'UCBL, la mise en place de l'université cible étant prévue au 1er janvier 2020.

II - LES PRINCIPAUX CHIFFRES DU BUDGET INITIAL 2019

Le budget global de l'UCBL s'établit à 405,2 M€ en autorisations d'engagement (AE) et à 391 M€ en crédits de paiement (CP). La répartition entre le budget principal et les deux services interuniversitaires est la suivante :

	AE (en €)	CP (en €)
UCBL principal	404 122 485 €	389 885 956 €
CISR	684 564 €	684 564 €
SIUAPS	433 652 €	433 652 €

Les recettes attendues exprimées en prévisions d'encaissements s'élèvent à 389 M€ dont 225 K€ pour le CISR et 221 K€ pour le SIUAPS.

Il en découle un solde budgétaire estimé au 31/12/2019 de -2 M€. Ce solde traduit l'impact sur la trésorerie au titre des flux budgétaires de l'année (encaissements – décaissements), quel que soit l'exercice du fait générateur.

La situation patrimoniale fait état à l'échelle de l'établissement d'un résultat excédentaire de 430 K€, d'une capacité d'autofinancement (CAF) de 13,1 M€ et d'une variation du fonds de roulement de -9,9 M€.

Le détail par budget est le suivant :

	UCBL principal	CISR	SIUAPS	ETAB
Résultat (en €)	663 943	-233 587	0	**430 356**
Capacité d'autofinancement (en €)	12 800 943	95 197	157 275	**13 053 415**
Variation du fonds de roulement (en €)	-9 192 136	-459 803	-212 725	**-9 864 664**
FDR prévisionnel au 31/12/2019 (en €)	50 153 501	215 138	132 128	**50 500 767**

La programmation des opérations pluriannuelles (opérations immobilières et d'équipement, contrats de recherche et de formation) conduit à une tranche au titre de 2019 de 60 M€ en AE et 45 M€ en CP. Les encaissements attendus dans le cadre de ces opérations s'élèvent à 38 M€. Le montant total des opérations inscrites de manière pluriannuelle est de 221 M€.

Ces chiffres issus des comptabilités budgétaire et générale seront analysés en détail dans la présente note.

III - LES DONNEES DE COMPTABILITE BUDGETAIRE

Les autorisations budgétaires sont présentées à l'aide des annexes 1 (Tableau des autorisations d'emploi), 2 (Tableau des autorisations budgétaires) et 3 (Tableau des dépenses par destination et recettes par origine). Les annexes 9 et 10 retracent la programmation des opérations pluriannuelles et apportent un éclairage sur les engagements connus de l'établissements à l'horizon 2023.

Ces autorisations budgétaires, exprimées en effectifs (ETPT), autorisations d'engagements (AE) et crédits de paiement (CP) sont soumises au vote du conseil d'administration. A travers son vote le CA définit les limites annuelles de mise en œuvre des actions de l'ordonnateur et de ses délégataires.

La présentation et l'analyse sont établies à l'échelle du budget global de l'établissement composé du budget principal ainsi que des budgets des deux services interuniversitaires rattachés à l'UCBL.

➢ Les autorisations d'emplois

Le plafond d'emploi (annexe 1) représente la limite maximale de personnels pouvant être employés par l'établissement au cours d'une année civile. Le respect du plafond d'emplois se mesure en moyenne annualisée.

Bilan des effectifs depuis 2014

(en ETP consommés)	2017	2016	2015	2014
Enseignants titulaires	1 750,01	1 748,80	1 735.8	1745.40
Enseignants contractuels	751,78	742,095	766.43	765.8
Doctorant contrat de recherche	157,21	144,42	159.7	158.9
BIATOSS titulaires	1 265,86	1 242,80	1 213.79	1199.6
BIATOSS contractuels	330,37	343,76	369.39	368.23
CDD Recherche	75,11	78,19	90.9	80.30
TOTAL	**4 330,35**	**4 300,07**	**4 336.01**	**4 318.23**

Le plafond global des emplois soumis au vote du conseil d'administration est de 4 606 équivalents temps plein travaillé (ETPT). Le plafond des emplois fixé par l'Etat est de 4 129 ETPT, 477 ETPT sont financés hors SCSP.

Pour rappel, la consommation globale du plafond en 2017 était de 4 330 ETP. Pour le BI 2019, la consommation globale prévisionnelle est de 4 381.

➢ Les recettes

L'enveloppe des recettes a un caractère évaluatif. Les prévisions de recettes sont basées sur les estimations des encaissements prévus dans l'année, quel que soit l'exercice du fait générateur.

Le niveau global des recettes encaissables est de 383,3 M€. Ce montant ne prend pas en compte les éventuels restes à encaisser des années précédentes, données qui seront fiabilisées au 31/12/2018 et inscrites au premier budget rectificatif 2019. Pour rappel, le montant des restes à encaisser relatif à des titres de recettes émis avant 2018 était établi à 10,9 M€ au budget rectificatif 2018.

Extrait annexe 2

Recettes	
377 939 722	**Recettes globalisées**
300 762 111	Subvention pour charges de service public
12 542 755	Autres financements de l'Etat
0	Fiscalité affectée
29 461 598	Autres financements publics
35 173 258	Recettes propres
11 069 114	**Recettes fléchées**
849 225	Financements de l'Etat fléchés
10 219 889	Autres financements publics fléchés
0	Recettes propres fléchées
389 008 836	**TOTAL DES RECETTES**

Comme indiqué en introduction, et en attendant la première notification 2019, la subvention pour charge de service public a été reconduite au niveau de 2018 (hors actions spécifiques), avec prise en compte des moyens nouveaux notifiés en 2018 dans le cadre de la loi ORE et étendus en année pleine. A ce stade toutes les actions spécifiques ne sont pas prises en compte, leur montant étant connu dans le courant de l'exercice. Au total, le montant de la SCSP est estimé à 300,8 M€ décomposé comme suit :

- 277 M€ au titre de la masse salariale
- 23,1 M€ au titre du fonctionnement
- 142,5 K€ au titre des IUF
- 340 K€ pour les subventions COLLEX et URFIST
- 217 K€ d'autres actions spécifiques

Le reste des recettes globalisées est constitué des ressources propres de l'établissement dont le détail figure en annexe 3 Tableau des recettes par origine. Il s'agit principalement de :

- 28,5 M€ de financements de contrats de recherche
- 14 M€ de recettes de formation continue
- 8,3 M€ de droits d'inscription
- 1,7 M€ de taxe d'apprentissage

La prévision des recettes fléchées est de 11,1 M€.

Les recettes fléchées sont les recettes ayant une utilisation prédéterminée par le financeur, destinées à des dépenses explicitement identifiées, potentiellement réalisées sur un exercice différent de leur encaissement. Elles visent les opérations pour lesquelles un suivi du financement et de l'utilisation de ce financement est nécessaire notamment vis-à-vis d'un bailleur de fonds (Etat, collectivités, Union Européenne, mécènes…).
Une recette fléchée peut expliquer un déséquilibre budgétaire, au titre d'un ou plusieurs exercices, lié à un décalage temporel entre le décaissement des dépenses et l'encaissement des recettes fléchées les finançant.

Par délibération, le conseil d'administration de l'UCBL approuve les critères selon lesquels une opération doit être suivie en recettes fléchées:
-importance stratégique pour l'établissement
-montant total supérieur à 3 000 000 € TTC
-financement extérieur majoritaire

Pour 2019, sont prévus des versements dans le cadre des opérations fléchées de requalification du site Rockefeller (tranche 2), de construction du bâtiment CENS ELI, du CPER « Pôle paramédical » et de regroupement des équipes du CIRI dont le détail par financeur est le suivant :

- Etat 0,9 M€
- Région Auvergne Rhône Alpes 3,3 M€
- Métropole de Lyon 6,4 M€
- INSERM 0,5 M€.

➢ Les dépenses

Pour rappel, les autorisations d'engagement (AE) sont la limite supérieure des engagements juridiques pouvant être contractés dans l'année. Les AE ont une portée pluriannuelle, elles sont engagées pour un montant ferme et pour la durée totale d'une opération.
Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être décaissées dans l'année. Les CP ont une portée annuelle.

Le budget global de l'UCBL (intégrant les budgets des deux services interuniversitaires), s'établit à 405,2 M€ d'autorisations d'engagement et à 391 M€ de crédits de paiement. L'enveloppe des CP n'intègre pas à ce stade les restes à payer 2018, dans l'attente de l'exécution définitive de l'exercice.

Pour les dépenses annuelles et récurrentes la budgétisation est effectuée en AE=CP, selon l'hypothèse que toute dépense engagée est payée au sein du même exercice.
Le décalage AE / CP provient de la budgétisation et la programmation des opérations dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissement, des contrats de recherche et de formation.

Extrait Annexe 2

Dépenses		
	Montants	
	AE	CP
Personnel	**296 161 260**	**296 161 260**
dont contributions employeur au CAS Pension	*86 525 401*	*86 525 401*
Fonctionnement	**59 703 969**	**59 884 422**
Investissement	**49 375 472**	**34 958 490**
TOTAL DES DÉPENSES	**405 240 701**	**391 004 172**

L'enveloppe Fonctionnement est prévue à hauteur de 59,7 M€ en AE. Elle est impactée par un léger décalage AE/CP par la budgétisation des contrats de fonctionnement (principalement de maintenance et location) signés pour une durée ferme et sans clause de reconduction annuelle. Depuis 2018 ces contrats sont recensés de manière exhaustive et budgétisés de manière pluriannuelle.

L'enveloppe Personnel proposée au vote du conseil d'administration pour le budget initial 2019 s'élève à 296,2 M€ dont 260,4 M€ de dépenses prévisionnelles sur masse salariale Etat.
A titre d'information, le BR 2018 était de 300,8 M€, soit une diminution entre 2018 et 2019 de 1,5%. Cette baisse s'explique principalement par une diminution des dépenses prévisionnelles sur les crédits de recherche de 5 M€ entre le BR 2018 et le BI 2019.

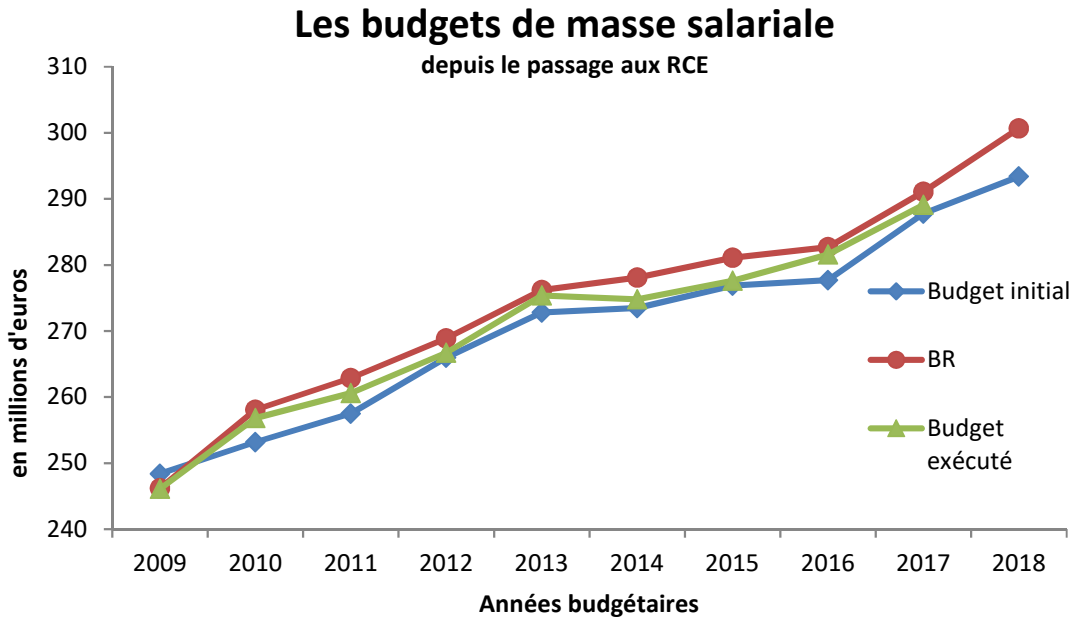

L'exercice 2019 est marqué par la mise en œuvre de nouvelles mesures salariales (prévisions sur la base des éléments d'information lors de la construction budgétaire), avec notamment :

- La mise en œuvre du Parcours professionnel, carrières et rémunération (PPCR). Ce dispositif a pour objectif de mieux reconnaitre l'engagement des fonctionnaires civils et des militaires en revalorisant leurs grilles indiciaires et en améliorant leurs perspectives de carrières. Le calendrier de mise en œuvre était aménagé entre 2016 et 2020 afin de garantir le financement de ces mesures. Après un gel du dispositif en 2018, toutes les mesures prévues à partir du 1er janvier 2018 ont été reportées en 2019. Les modalités concrètes de ce dispositif en 2019 sont les suivantes :
  - Revalorisations indiciaires des grilles ;
  - La mise en œuvre de la 2nd partie du transfert « prime/points » prévu pour les catégories A (abattement qui sera porté de 167 € à 389 € à compter du 1er janvier 2019).

  Pour 2019, le coût prévisionnel de cette mesure est de 600 000 €. Depuis la mise en œuvre du PPCR, le montant de la dotation de service public est de 2 085 525 €.

- La compensation de la hausse de la CSG sur la rémunération des agents publics. Cette mesure qui s'applique depuis 2018, se poursuit en 2019 avec une dépense annuelle d'1 M€.

- La réforme Parcoursup et de l'accompagnement des étudiants en licence, avec une extension des crédits de + 600 K€ entre 2018 et 201

D'autres facteurs impactent également la masse salariale 2019 :

- Le Glissement Vieillesse Technicité (GVT) représente la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Pour 2019, le GVT est estimé à 800 000 €.

Evolution du GVT entre 2012 et 2017

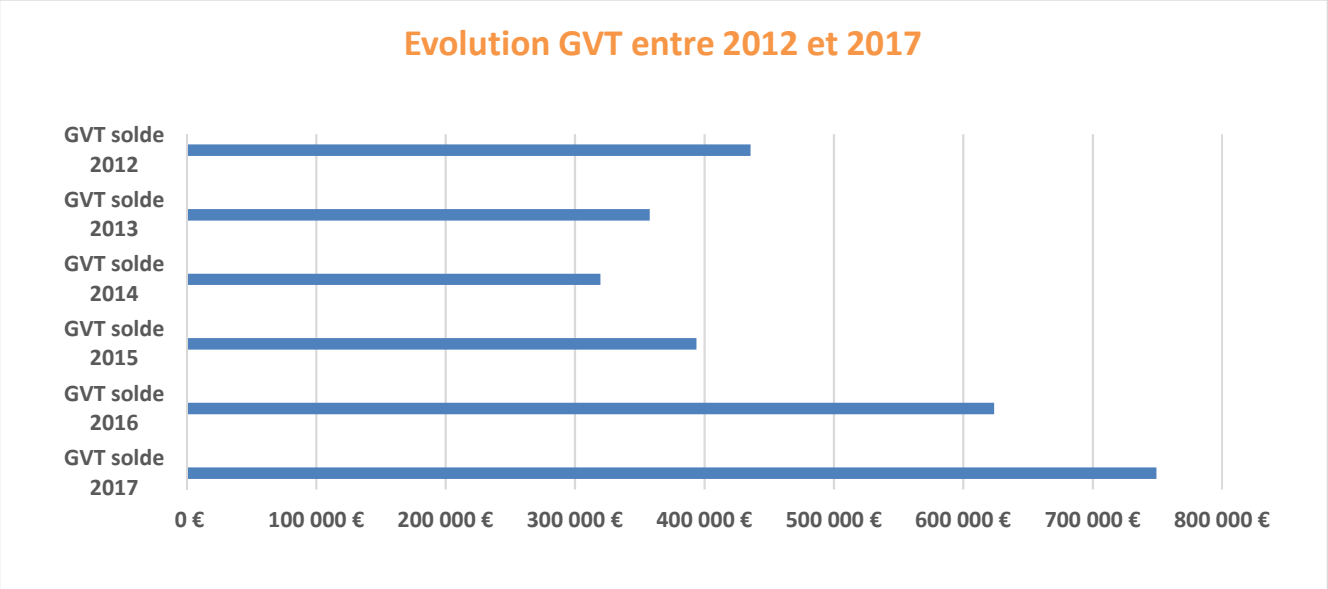

Pour rappel, en 2018, une dotation avait été allouée pour prendre en charge le GVT de l'année pour 1 045 041 €. A l'heure actuelle, nous ne savons pas encore si cette dotation va être reconduite. Elle n'est pas budgétisée à ce stade.

- La mise en œuvre du protocole RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement professionnel). Le régime indemnitaire des filières ITRF et AENES a été revalorisé. Le régime le moins élevé progresse de 30 € pour finir à 166 € dans le groupe supérieur.

Cette mesure qui s'applique depuis le 1er janvier 2018 n'avait pas été inscrite au budget 2018. Le coût est de 63 000 € en année pleine.
Par ailleurs, le futur BR 2019 devra également tenir compte de la revalorisation RIFSEEP pour les filières bibliothèques et médiaux sociaux.

A noter également un surcout des conventions de reversement pour les contrats doctoraux d'élèves normaliens. Le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche attribue aux ENS des crédits de masse salariale permettant de financer des contrats doctoraux réservés à des doctorants issus de son école. L'ENS rembourse donc l'UCBL pour les doctorants concernés. Le remboursement est de 27 272 € annuel pour un doctorant alors que le coût réel annuel est de 29 640€, soit pour l'année 2019 un différentiel de 137 344 €.

Au niveau Investissement, des notifications de marchés de travaux prévus en 2019 conduisent à une enveloppe d'AE prévisionnelle de 49 M€ dont 13 M€ dans le cadre de l'opération CIRI, 4 M€ pour la rénovation des amphithéâtres du bâtiment Déambulatoire.
En dehors du PPI immobilier qui pèse au total 34 M€, 2,6 M€ sont ouverts pour les projets informatiques du PP2I, 2,6 M€ sont prévus au titre des contrats de recherche, 1,5 M€ pour les achats immobilisables des composantes et services.

Les autorisations pluriannuelles

Les annexes 9 et 10 retracent de manière pluriannuelle les engagements fermes de l'établissement ainsi que les paiements par échéance annuelle. La programmation est faite opération par opération, les dépenses en AE et CP étant calibrées en fonction des financements certains et au plus près des règles de consommation budgétaire.

Le recours à une maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre de certaines opérations de travaux conduit à une budgétisation en AE=CP, puisque la consommation est constatée au moment de la reconstitution des dépenses déjà effectuées par le mandataire. C'est ce qui explique que la consommation des AE n'a pas lieu au moment de la notification des marchés de travaux.

L'affichage et le regroupement des opérations dans les annexes 9 et 10 ont été modifiés selon les instructions de la note de rentrée des services de la rectrice (SIASUP). Un regroupement par année de notification a été opéré pour les contrats de recherche (ce regroupement était effectué par financeur auparavant). Les opérations immobilières apparaissent de manière individuelle en fonction du montant (>3 M€) et du mode de financement (notamment financements de l'Etat).

Trois programmes pluriannuels d'investissement (PPI) sont en cours, avec environ 70 opérations suivies. En matière immobilière, il faut souligner l'importance des travaux en cours, avec une tranche 2019 estimée à 33,5 M€ en AE contre 29,2 M€ en 2018 et 25 M€ en 2017. Cinq opérations nouvelles démarrent en 2019 pour un coût de 6,5 M€, neuf opérations devraient s'achever pour, au total, 21 M€.

Opérations inscrites pour 2019	Opérations terminées en 2019
Ligne ADAP	Construction bâtiment CENS ELI
Amphithéâtre site Laennec	Réhabilitation amphithéâtres - bâtiment Darwin
Chauffage IUT Gratte-Ciel	Espace salle propre physique Hautes Energie - bâtiment VAN DE GRAAF
Accessibilité toilettes IUT	Rénovation des parties communes et des bureaux du CISR - bâtiment Braconnier
Sécurité site IUT Gratte-Ciel	Mise en sécurité de l'escalier monumental Rockefeller
	Extension bâtiment Atlas
	Plateforme expérimentale EcoAquatron - Bâtiment Forel
	Salle TP Odontologie
	Raccordement au chauffage urbain - sites IUT Doua et Gratte-ciel

Ces chiffres traduisent le dynamisme de la politique immobilière de l'établissement pour rénover un patrimoine dont une grande partie est en état de vétusté. Outre les opérations d'envergure financées avec la participation de nos partenaires institutionnels, l'UCBL s'efforce de dégager des crédits nouveaux pour autofinancer des travaux d'amélioration sur tous ses sites et faire face à des situations d'urgence.

La dotation travaux annuelle est ainsi maintenue au niveau des années précédentes (3,2 M€). La trésorerie disponible (on parle aussi de prélèvement sur fonds de roulement en termes de comptabilité générale) est mobilisée depuis 2018, avec une programmation à l'horizon 2022.

Programmation des opérations financées sur FDR

	2019	2020	2021	2022
Plan WIFI	250 000			
ROCAD	230 000			
Réseau LYRES	640 000			
Espaces informels	270 000	261 628		
Vidéoprotection	450 000			
Raccordement chauffage urbain (+PP2I pour 2018)	600 000			
Mise en sécurité du site Gratte-Ciel bâtiment A et D	300 000	250 000		

	2019	2020	2021	2022
Laverie Domus				
Compléments DSI (VSAN + salles modulables)				
ADAP	400 000	800 000	1 290 000	1 126 400
Equipement vidéo Rockefeller	185 000			
Sécurité / ZRR	100 000			
Remplacement menuiseries extérieures (Rockefeller)	200 000	400 000		
Démolition passerelle Rockefeller	100 000			
Remplacement menuiseries extérieures (Darwin ABC)	890 000	420 000		
Amphis Rockefeller		800 000		
Façades pôle paramédical		2 000 000		
Travaux mise en accessibilité	-	-		
Investissements divers (dont salle 88 Darwin)	100 000			
Equipements Neurocampus				
Equipements salles FOREL - SCEL				
Etude acoustique Géode – service facturier				
Travaux ERC Géode				
Etude Maison des personnels - Rockefeller	30 000			
Travaux accueil du bâtiment SUAPS	85 000			
Total revu au BI 2019	**4 830 000**	**4 931 628**	**1 290 000**	**1 126 400**
Pour rappel, total prévu lors du BR 2018	**3 290 000**	**4 620 000**		

Sur un total de 115 M€ d'opérations immobilières en cours, il reste à exécuter en 2019 et au-delà 66 M€ en AE et 41 M€ en CP.

D'autre part, la programmation en matière d'investissement informatique (PP2I) atteint 2,6 M€ (2,2 M€ en 2018), entièrement autofinancée. L'objectif est de maintenir à niveau les infrastructures réseau et WIFI, ainsi que d'assurer le remplacement régulier des matériels informatiques (serveurs et postes de travail).

Les contrats de recherche sont budgétisés à ce stade à hauteur de 19,4 M€, en fonction des notifications connues. Cette prévision sera complétée dans le courant de l'année 2019 pour les nouveaux contrats. Pour rappel, la programmation pluriannuelle est effectuée en lien avec la filiale LIP qui assure l'ingénierie et le suivi des projets.

Les restes à exécuter après 2019 représentent 28 M€ sur la totalité des contrats en cours depuis 2016 (année de mise en place de la GBCP et de modification de notre système d'information).

En termes de recettes, ces projets pluriannuels bénéficient de financements extérieurs à hauteur de 80% soit 176,7 M€. Les 20% restant sont supportés par l'établissement via la dotation annuelle ou un prélèvement sur le fonds de roulement.

L'impact sur la trésorerie est ainsi évalué et maîtrisé.

IV - LES DONNEES DE COMPTABILITE GENERALE

La comptabilité générale dite « en droits constatés » apporte une vision patrimoniale : il s'agit d'apprécier ce que l'établissement possède et ce qu'il doit.

Ainsi dans la comptabilité générale, les charges et les produits sont comptabilisés au moment du service fait et font l'objet d'un rattachement à l'exercice, alors que la comptabilité budgétaire enregistre uniquement les flux financiers (encaissements et décaissements).

Le budget en mode GBCP ne prend plus en compte les dépenses et recettes non décaissables (amortissements, charges à payer, provisions, produits à recevoir, etc.). La comparaison avec les données des années précédentes est de ce fait moins aisée pour la période antérieure à 2016.

Afin de traduire les évolutions et analyser les trajectoires, nous nous appuyons donc sur les données en droits constatés qui garantissent le rattachement à l'exercice et une meilleure visibilité annuelle.

➢ Evolution des recettes

Les recettes de comptabilité générale sont composées des produits de fonctionnement (encaissables et calculés) et des ressources d'investissement (encaissables et calculées). L'impact comptable a lieu au moment de la prise en charge comptable du titre de recette, ce qui correspond à la reconnaissance d'une créance vis-à-vis de l'établissement.
Les produits et ressources calculés (neutralisation des amortissements, produits à recevoir, produits constatés d'avance) sont inscrits en fin d'exercice.

Le montant des recettes attendues en droits constatés est estimé à 397,1 M€.

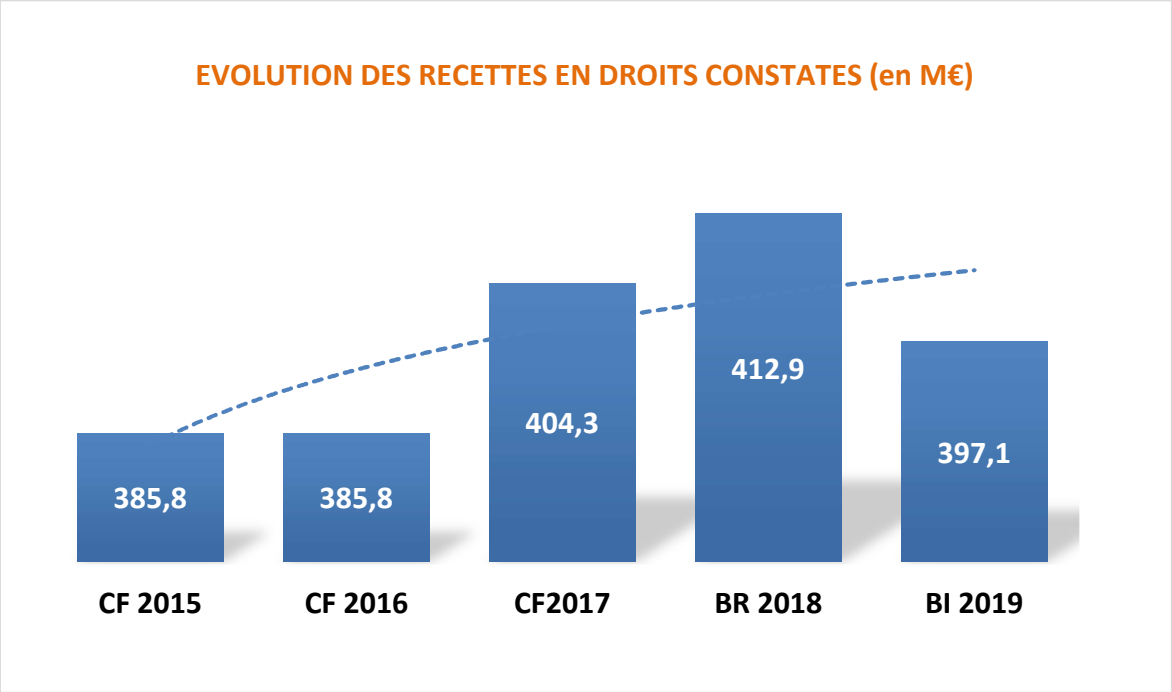

Il s'agit d'une trajectoire ascendante depuis plusieurs années avec quelques facteurs de variation à la hausse ou à la baisse liés notamment au volume de contrats de recherche et à l'avancement des projets immobiliers. Ainsi, en 2017 et 2018, le montant des ressources d'investissement constatées a presque doublé par rapport à 2016 compte tenu de l'ampleur des travaux immobiliers menés. Selon la prévision initiale 2019 ce montant devrait s'établir à 12 M€, soit au niveau de 2016.

L'évolution des recettes suit celle de la subvention pour charge de service public qui représente 80 % des ressources de fonctionnement de l'établissement et 75 % des ressources globales. Entre 2015 et 2018, la SCSP a augmenté de 4,2 %, soit 12,4 M€. Cette progression s'explique par la notification de moyens nouveaux destinés à financer la hausse de la démographie étudiante, les actions destinées à l'accompagnement et l'orientation des étudiants (loi ORE) ou encore l'impact des mesures nationales en matière de rémunération (hausse du pont d'indice, compensation de l'augmentation de la CSG, créations d'emploi).

Pour 2019, et dans l'attente de la pré notification, la SCSP a été estimée légèrement à la hausse par rapport au socle 2018 afin de prendre en compte les moyens déjà notifiés et étendus en année pleine.

Les ressources de fonctionnement s'établissent en prévision initiale à 369,1 M€. Ce montant comprend, en plus de la SCSP, les ressources propres de l'établissement : des subventions publiques destinées à financer la formation et la recherche, des recettes de formation continue et apprentissage, des droits d'inscriptions, de la taxe d'apprentissage et des prestations diverses.
La comparaison avec l'exercice 2018 est à faire avec précaution dans la mesure où il s'agit, pour les deux exercices, de données prévisionnelles.

	CF 2015	CF 2016	CF 2017	BR 2018	BI 2019
SCSP	*289,2*	*290,2*	*298,5*	*301,6*	*300,8*
Part de la SCSP dans les ressources de fonctionnement	*81 %*	*82 %*	*81 %*	*80 %*	*81 %*
AUTRES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET RESSOURCES PROPRES	*69,0*	*64,4*	*68,4*	*75,3*	*68,3*
RESSOURCES DE FONCTIONNEMENT	**358,2**	**354,5**	**366,9**	**376,9**	**369,1**
RESSOURCES D'INVESTISSEMENT	**8,8**	**11,9**	**21,5**	**20,0**	**12,0**
RECETTES NON ENCAISSABLES	**18,7**	**19,4**	**15,9**	**16,0**	**16,0**
TOTAL	**385,7**	**385,8**	**404,3**	**412,9**	**397,1**

Les ressources d'investissement vont atteindre en prévision 12 M€, en lien principalement avec le programme d'investissement immobilier (9 M€) et les subventions d'investissement constatées dans le cadre des contrats de recherche et de formation.

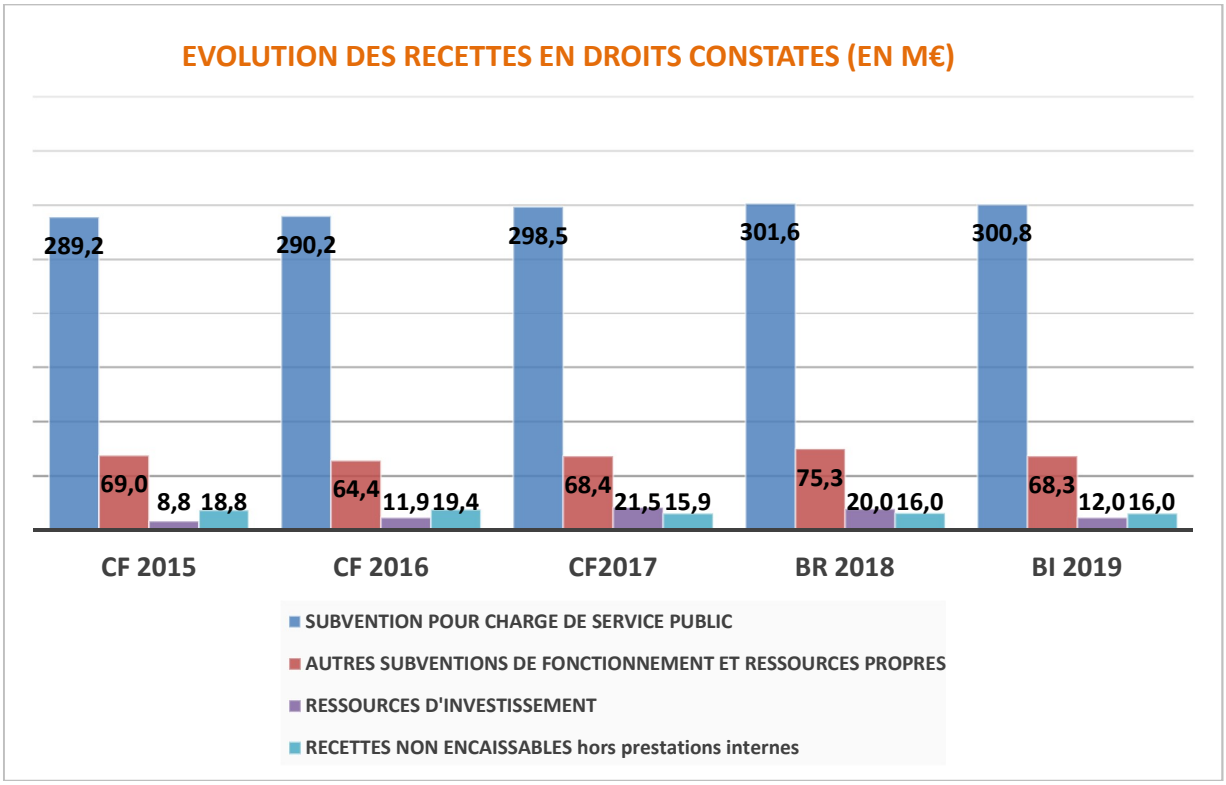

En matière d'amortissements, la neutralisation (produit non encaissable et calculé) est inscrite au même niveau qu'en 2018. Pour rappel, des travaux de fiabilisation des données patrimoniales ont été menés au 31/12/2017, ce qui a conduit au réajustement du montant des amortissements et de leur neutralisation en produit pour la part n'incombant pas à l'établissement.

➢ Evolution des dépenses

En comptabilité générale les dépenses sont constitués des charges de fonctionnement (décaissables ou calculées) et des emplois (ou dépenses d'investissement). L'impact se produit au moment du service fait, ce qui correspond à la constatation d'une dette de l'établissement vis-à-vis d'un tiers.
Les charges calculées (amortissements, charges à payer, charges constatées d'avance, provisions) sont inscrites en fin d'exercice comptable.

La prévision de dépenses, prenant en compte les décaissements mais aussi les charges non décaissables, s'établit à 419,6 M€, soit une évolution de 7 % depuis 2015. Cette prévision est en baisse par rapport à 2018, la comparaison restant à affiner dans le cadre de l'exécution définitive 2018.

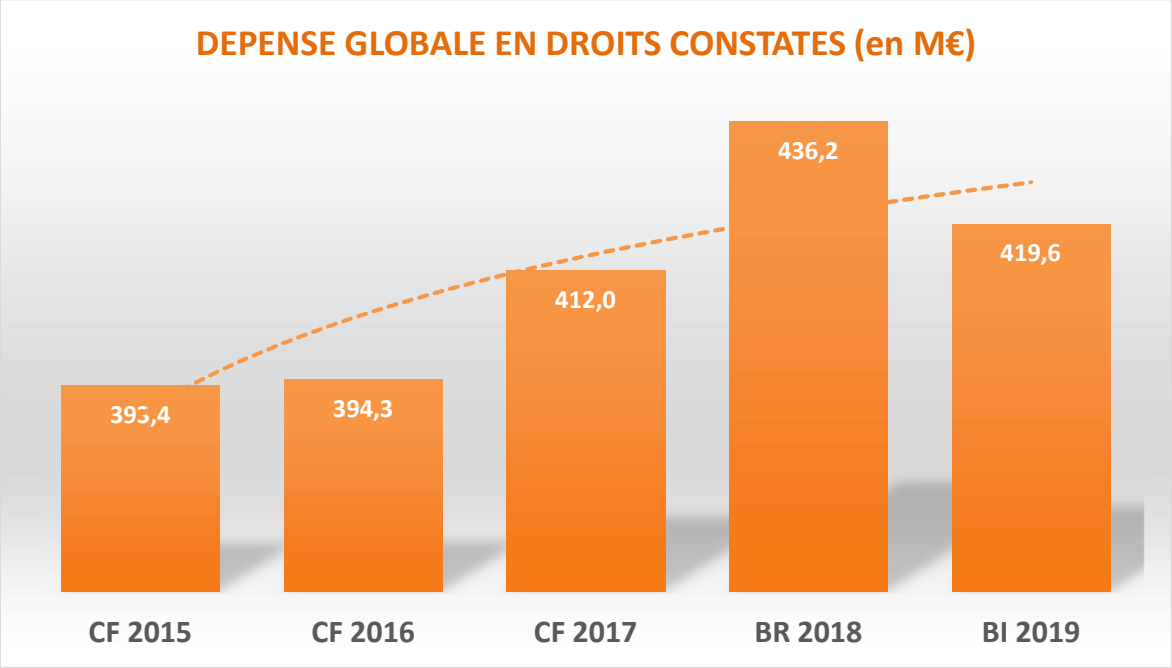

Les dépenses de masse salariale représentent environ 70 % des charges de l'établissement. Elles sont en constante évolution depuis 2010, pour prendre en compte de nouvelles charges liées à la création d'emplois au niveau national, au CAS Pensions ou encore à l'augmentation du GVT. En 2019, l'enveloppe Personnel est estimée à 296 M€, dont 239,6 M€ de masse salariale transférée, 29,5 M€ d'autres financements Etat (dont SYMPA) et 27 M€ sur ressources propres. Cette enveloppe fait l'objet d'un suivi continu tout au long de l'année.

Poids des dépenses par enveloppe 2015-2019

	2015	2016	2017	BR 2018	BI 2019
Salaires	70,7%	71,7%	70,3%	68,9%	70,6%
Fonctionnement (hors DAP & PI)	14,4%	14,3%	14,3%	14,3%	14,3%
Dotations aux amortissements et provisions	8,0%	8,6%	7,1%	6,4%	6,8%
Investissement	6,8%	5,4%	8,4%	10,3%	8,3%

Concernant les dotations de fonctionnement, les moyens alloués aux services et composantes sont maintenus au plus près des besoins exprimés lors des dialogues budgétaires, en tenant compte de l'enveloppe globale contrainte. Les charges de fonctionnement sont contenues à un niveau stable depuis 2015 et représentent en moyenne 14,3 % des charges totales.

Les axes Recherche et Formation sont réaffirmés et soutenus par des moyens alloués identiques à ceux de 2018. L'UCBL a fait le choix structurant de garantir à ses composantes et ses unités de recherche des moyens leur permettant de mettre en œuvre la politique de formation et de recherche de l'université.

Globalement, l'enveloppe fonctionnement est estimée à 60 M€ (hors comptes 63). En droits constatés, conformément à l'instruction comptable du 1er avril 2016, les comptes

631 et 633 sont écartés des charges de personnel et relèvent désormais des charges de fonctionnement. Pour 2019, le montant estimatif basculé en fonctionnement est de 3,5 M€. Pour les besoins d'analyse et de comparaison avec les exercices précédents, dans cette note, les comptes 631 et 633 sont intégrés à l'enveloppe Personnel.
En revanche, l'annexe 6 Situation patrimoniale répond à l'instruction en termes de présentation.

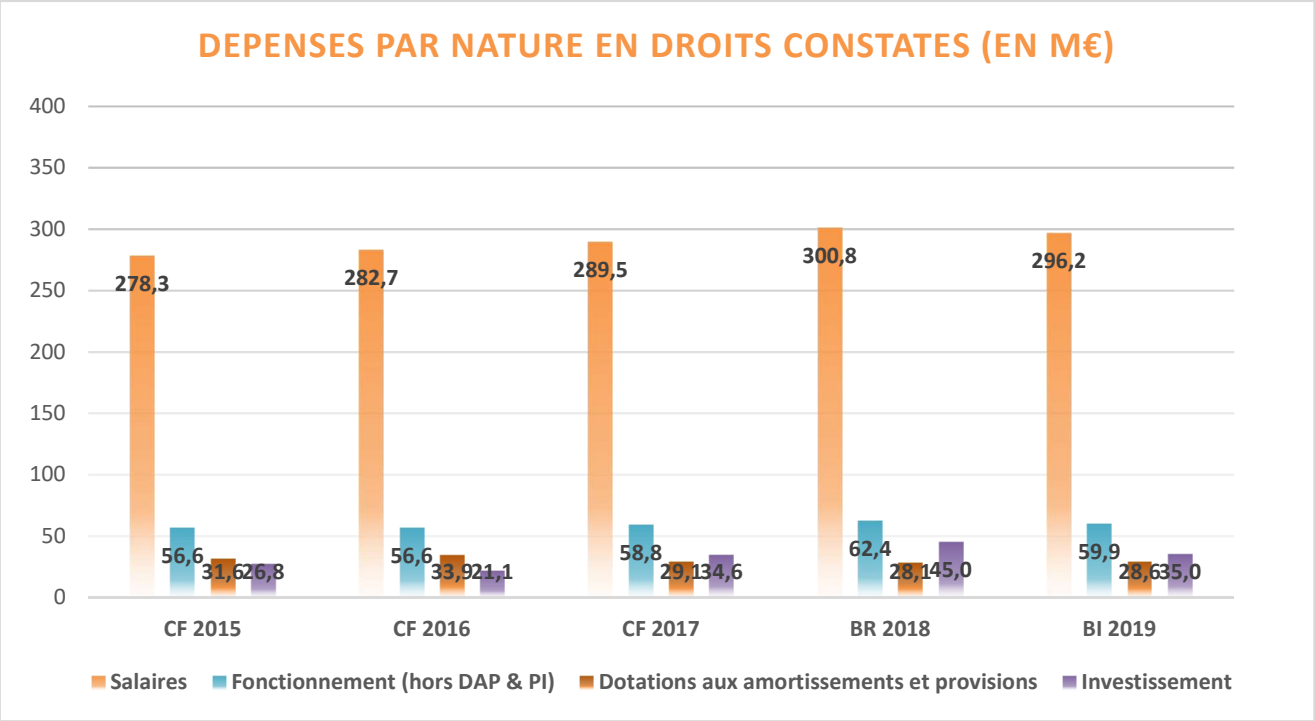

La dotation aux amortissements est évaluée à 28,6 M€, ce qui représente une charge considérable pour l'établissement avec un impact direct sur le résultat de l'exercice. Cette charge reflète l'importance de la politique d'investissement de l'UCBL.

Ainsi, les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de 35 M€ dont 22 M€ dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissement et 3,3 M€ au titre des contrats de recherche et de formation. Le reste de l'enveloppe est destiné aux achats de matériels des structures.
La trajectoire des dépenses d'investissement est variable en fonction de l'avancement des projets de travaux ou d'achat de gros matériels de recherche.

V - EQUILIBRE FINANCIER ET SOUTENABILITE BUDGETAIRE

Avant le passage à la GBCP, la soutenabilité budgétaire s'appréciait seulement au regard du compte de résultat qui devait être présenté à l'équilibre, et du niveau de fonds de roulement. L'analyse de ces deux éléments est toujours primordiale en termes de recherche de l'équilibre. Elle nous permet également d'établir une comparaison avec les exercices précédant la mise en œuvre de la GBCP.

Cependant, cette lecture ne tient pas compte de la dimension pluriannuelle des engagements, ni des variations liées à la trésorerie. L'équilibre du budget doit être apprécié à partir de données issues à la fois de la nouvelle comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale :
- Le solde budgétaire issu du tableau des autorisations budgétaires, complété par l'impact sur la trésorerie des opérations non budgétaires c.-à-d. la variation prévisionnelle de la trésorerie
- Le compte de résultat prévisionnel et le tableau de financement
- Le niveau de la trésorerie

Le solde budgétaire représente la différence entre les prévisions de recettes et les crédits de paiements de l'exercice. C'est donc un solde intermédiaire de trésorerie résultant des flux de l'année quelle que soit l'année de naissance de la créance ou de la dette. Selon les années il peut être positif ou négatif en fonction des décalages entre encaissements et décaissements, sans pour autant traduire un élément de mauvaise gestion ou d'inquiétude quand il est négatif. Il s'explique notamment par la programmation de dépenses sur des financements déjà constatés et encaissés les années précédentes ou des dépenses dont les financements interviendront après justification sur des exercices ultérieurs (cas des contrats de recherche).
Les dépenses d'investissement financées par prélèvement sur fonds de roulement viennent aussi impacter le solde budgétaire. Pour 2019, ces dépenses représentent 3,6 M€.

Après un solde positif de 31 M€ en 2016 dû aux retards de paiements qui ont engendré d'importants restes à payer, des soldes négatifs constatés ou prévus depuis 2017 ne sont pas inquiétants et devraient permettre d'absorber l'excédent constaté.

Au global, la variation de la trésorerie, après prise en compte des opérations non budgétaires (annexe 4), est de -5,5 M€. Elle doit être mise en regard avec le niveau de trésorerie prévisionnel au 01/01/2019 qui est de 79,6 M€. Les décalages entre décaissements et encaissements sont donc soutenables et absorbables par un niveau de trésorerie robuste.

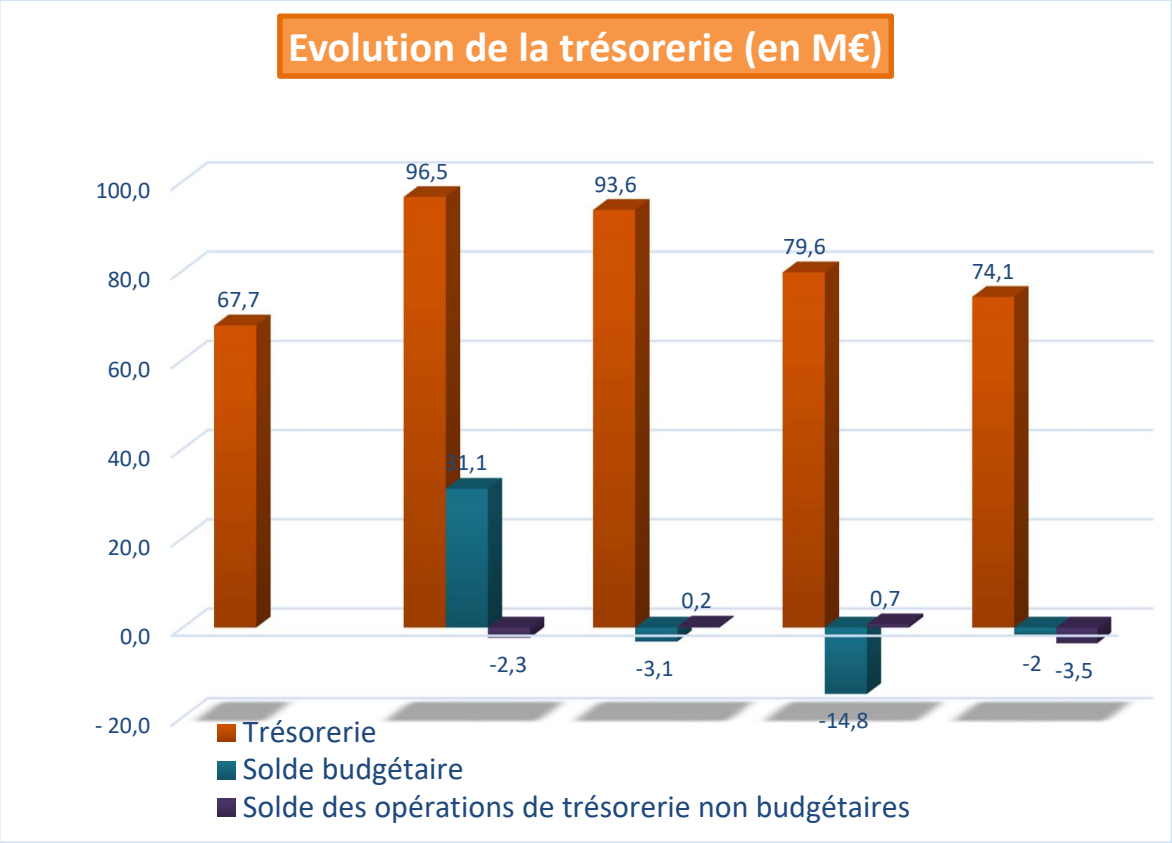

Le résultat comptable de l'exercice est à l'équilibre, excédentaire de 0,4 M€. Il est à décomposer par structure budgétaire :

	UCBL	CISR	SIUAPS	ETAB
Résultat	663 943	-233 587	0	**430 356**

Hors services interuniversitaire le montant s'établit à 0,6 M€.
Le compte de résultat du CISR présente un déficit prévisionnel de 233 K€. En effet, ce service interuniversitaire se charge de la maintenance et du développement des infrastructures réseaux sur le campus de la DOUA. Il supporte donc d'importantes dépenses d'investissement ainsi qu'une lourde charge d'amortissements (329 K€ en 2019), qui n'est pas entièrement couverte en produits de fonctionnement. Les investissements sont financés soit par les dotations des établissements partenaires, soit par le fonds de roulement qui reste à un niveau solide (1 M€ au 31/12/2017, 0,7 M€ en prévision au 31/12/2018).
Le budget du CISR s'inscrit dans le budget global de l'établissement qui est présenté à l'équilibre.

Le niveau du résultat est en baisse depuis 2015 compte tenu principalement du poids et de l'évolution des charges de personnel. Même si le pilotage de ces dépenses mis en place au sein de l'établissement garantit la maîtrise de la trajectoire, l'équilibre reste néanmoins complexe à respecter.

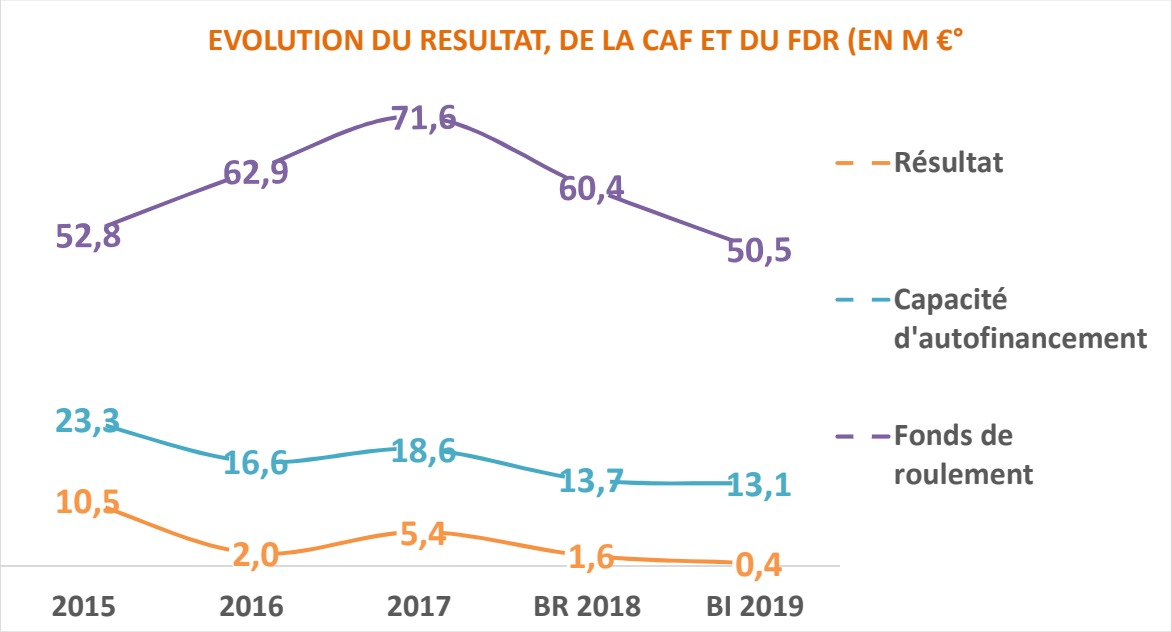

Le niveau de la capacité d'autofinancement s'établit en prévision à 13,1 M€, en baisse depuis 2015 mais à un niveau maîtrisé par rapport à 2018. Le taux de couverture des dépenses d'investissement par la CAF s'établit à 37 %, contre 30 % en 2018 et 54 % en 2017.

La variation du fonds de roulement, autre indicateur comptable est de -9,9 M€, ce qui correspond à un prélèvement sur fonds de roulement accordé dans le cadre d'opérations immobilières et d'équipement (mentionnées plus haut) dont l'exécution suit un rythme plus lent que les financements acquis, ou qui sont financés sur le fonds de roulement disponible.

Ces soldes annuels doivent être examinés en tenant compte des niveaux solides de fonds de roulement et de trésorerie constatés au 31/12/2017 et prévus pour 2018 et 2019:

	2015	2016	2017	BR 2018	BI 2019
Fonds de roulement (en M€)	52,8	62,9	71,6	60,4	50,5
Trésorerie (en M€)	67,7	96,5	93,6	79,6	74,1

En conclusion, au vu de tous les indicateurs issus de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale, l'UCBL présente un projet de budget 2019 équilibré et soutenable.
A l'échelle pluriannuelle, les engagements sont inscrits avec la garantie d'un plan de financement abouti et d'un échéancier de paiements supportable par la trésorerie.
L'établissement se trouve ainsi en bonne santé financière à l'aune de la mise en place de l'université-cible au 1er janvier 2020. Les engagements pluriannuels pris par l'UCBL sont largement soutenables et traduisent l'importance de ses politiques de formation, de recherche et ses projets immobiliers.

Il faut souligner que pour 2018 et 2019 il s'agit de chiffres prévisionnels. L'analyse financière qui sera menée à l'occasion du compte financier 2018 et lors du premier budget rectificatif permettra de fiabiliser les indicateurs et de d'affiner la lecture de la trajectoire budgétaire.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2017-274

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES 2019

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le Projet Annuel de Performances (PAP) 2019 (voir document ci-joint).

Fait à Villeurbanne, le 19 décembre 2018

Le Président,

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON I PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Pièce jointe : *Projet Annuel de Performances*

2019

Projet Annuel de Performances

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

SOMMAIRE

1. Présentation du Projet Annuel de Performances (PAP)..... P 3

2. L'UCBL en quelques chiffres..... P 4

3. Formation et vie étudiante..... P 6

   3.1 Objectifs
   3.2 Indicateurs

4. Recherche..... P 15

   4.1 Objectifs
   4.2 Indicateurs

5. Gouvernance..... P 19

   5.1 Objectifs
   5.2 Indicateurs

6. Relations internationales..... P 22

   6.1 Objectifs
   6.2 Indicateurs

7. Diffusion des savoirs..... P 25

   7.1 Objectifs
   7.2 Indicateurs

8. Vie de l'université..... P 28

   8.1 Objectifs
   8.2 Indicateurs

1 - Présentation du Projet Annuel de Performances (PAP)

1.1 Contexte

Le Code de l'éducation précise que le budget comporte en annexe un Projet Annuel de Performances :

« Le Projet Annuel de Performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs. Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement ».

L'atteinte des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performances est mesurée dans le Rapport Annuel de Performances (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement, qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'université de comparer la prévision et l'exécution budgétaire (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs à atteindre.

Le PAP 2019 repose sur l'analyse approfondie du contrat de site, et notamment du volet spécifique à l'UCBL, mais aussi du RAP 2017 de cette dernière.

1.2 Projet annuel de performances

Le présent document est la déclinaison du contrat de site signé le 30 septembre 2016 entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et la COMUE de Lyon, et, plus particulièrement, du volet spécifique consacré à l'UCBL.

Le contrat de site 2016-2020 s'oriente autour de 4 axes stratégiques suivants :

- Formation et vie étudiante
- Recherche et documentation
- International (en lien avec l'Université de Lyon)
- Gouvernance et pilotage

Ces objectifs prioritaires se déclinaient en 6 axes de développement qui structurent le Projet Annuel de Performances :

- Formation et vie étudiante
- Recherche
- Pilotage
- Relations internationales
- Diffusion des savoirs
- Vie de l'université

Pour l'année 2019, le Projet Annuel de Performances intègre, pour chacun de ces 6 axes, les objectifs de l'établissement, qui seront mesurés par des indicateurs, tantôt stratégiques, tantôt opérationnels, mais dont la complémentarité enrichira l'analyse.
Il permet en cela de traduire la politique de l'établissement en leviers d'actions concrets. Le dispositif des contrats d'objectifs et de moyens (COM) parachève la démarche à travers une déclinaison des objectifs par composante, dans le respect de leurs spécificités.

2 - L'UCBL EN QUELQUES CHIFFRES

Les étudiants :

47 047 Etudiants

54,7 % 45,3 %

9 716 Diplômés

46,5% ♀

8 786 Boursiers

49,6%

6 637 Bacheliers

14%

4 980 Etrangers **(11%)**

(Dont 903 UNION EUROPÉENNE)

2 368 — 48 %

2 612 — 52 %

139 NATIONALITÉS

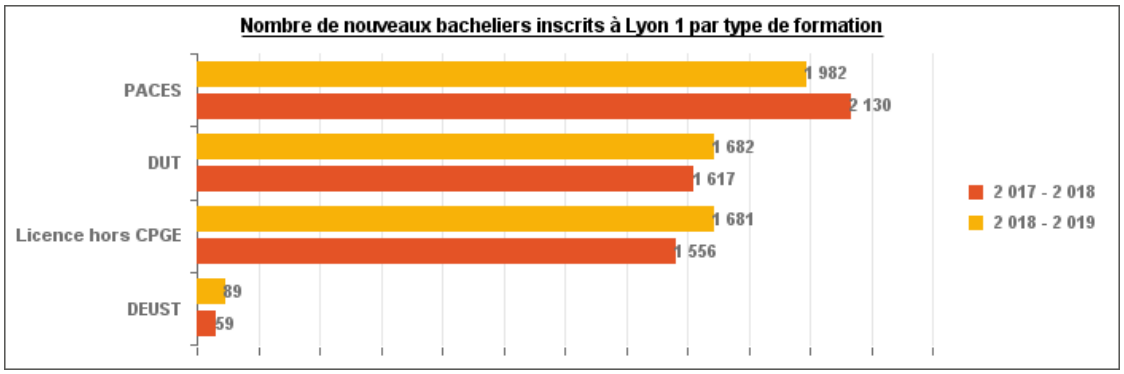

13 mentions de **LICENCE**

48 mentions de **MASTER**

11 DUT

60 PARCOURS DE LICENCES PROFESSIONNELLES

6 FILIÈRES D'INGÉNIEUR

10 Diplômes de santé

1 850 inscrits en alternance

La recherche :

70 STRUCTURES DE RECHERCHE

(Dont 5 UMS)

11 Fédérations de recherche

1 533 Doctorants

(33 % Etrangers)

1 422 Enseignants-Chercheurs

79 Post Doctorants

5542 PUBLICATIONS

DONT **2959** CO-PUBLICATIONS INTERNATIONALES 54%

18 **IUF**

13 Juniors

5 Seniors

10 **ERC** (EUROPEAN COUNCIL RESEARCH)

9 BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

1ÈRE BU FRANÇAISE CERTIFIÉE QUALITÉ

Des horaires d'ouverture étendus
(le soir et le week-end)

78
HEURES
D'OUVERTURE
PAR SEMAINE

Le patrimoine :

- **14** sites
- Surface totale foncière en m² : **824 616** m²
- Surface totale bâtie en m² : **175 000** m²
- Surface non bâtie : **652 491** m²

Les personnels :

- **2 786 enseignants-chercheurs et enseignants** (dont 711 qui exercent en milieu hospitalier)
- **1 763 personnels BIATSS** (personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens de Service et de Santé) (hors étudiants salariés)

161
Personnels Lyon 1 en
situation de handicap (BOE)

Le budget :

419,6 M€

Budget *initial* 2019 en droits constatés

*dont **292,7** Millions d'€ de masse salariale*

3 - FORMATION ET VIE ETUDIANTE

3.1 Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 souhaite conforter et développer une offre de formation initiale et continue attractive, innovante et facilitant l'insertion professionnelle. Cette stratégie s'est déclinée autour de 2 objectifs dans le cadre du contrat pluriannuel 2016-2020 :

Objectif n°1 : poursuivre le développement d'une offre de formation attractive dans un environnement de travail propice à la réussite.

Objectif n°2 : donner une dimension nouvelle à la vie étudiante des campus.

3.2 Indicateurs

Poursuivre le développement d'une offre de formation attractive dans un environnement de travail propice à la réussite

➢ Indicateur n°1 : Pourcentage de nouveaux entrants en master

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2016-2017)	Cible 2017	Valeur 2017 (2017-2018)	Cible 2018	Valeur 2018 (2018-2019)	Cible 2019
Pourcentage de nouveaux entrants en M1	Pourcentage	50 %	58 %	59 %	56%	60 %	ND	60 %
Pourcentage de nouveaux entrants en M2	Pourcentage	50 %	39 %	38 %	39%	38 %	ND	40 %

ND : non disponible

$$\text{Méthode de calcul : } \frac{\text{Nombre d'étudiants inscrits en M1 (redoublants exclus) absents de l'établissement l'année précédente}}{\text{Nombre total des étudiants incrits dans l'établissementen M1 (redoublants exclus)}} \times 100$$

Après une stabilisation de la part des nouveaux entrants en master première année entre 2014 et 2015 (55%), les années 2016 et 2017 ont été marquées par une augmentation du taux d'attractivité en M1. On décompte ainsi 1 605 nouveaux arrivants en M1 en 2017-2018 sur un effectif total de 2 860 étudiants en M1 (redoublants exclus) contre 1 719 nouveaux arrivants sur un total de 2 983 étudiants en 2016 / 2017. En dépit d'une légère baisse constatée en 2017 (-3%), l'UCBL a maintenu son ambition d'avoir 60% de nouveaux entrants en M1 en 2018, et 38% en M2.

Le suivi de cet indicateur fait l'objet d'une attention particulière dans un contexte en pleine évolution suite à la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du 2ème cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD.
Ainsi, le pourcentage de nouveaux entrants en master permettra de mieux appréhender l'attractivité de l'offre de formation de l'UCBL.

➢ **Indicateur n°2 : Pourcentage des étudiants issus d'un Bac Technologique en DUT**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2016-2017)	Cible 2017	Valeur 2017 (2017-2018)	Cible 2018	Valeur 2018 (2018-2019)	Cible 2019
Pourcentage de bacheliers Techno en DUT inscrits en 1A	Pourcentage	NF	30 %	35 %	31 %	35 %*	36 %**	38 %

NF : non fixé
** La cible 2018 confirmée par arrêté rectoral du 26 mars 2018*
*** au 24/09/218*

La part relative des bacheliers technologiques en Licence est décrite dans le tableau ci-dessous :

	Unité	Valeur 2015 (2015-2016)	Valeur 2016 (2016-2017)	Valeur 2017 (2017-2018)
Taux de bacheliers techno en L1	%	14,2 %	14,6 %	**14,7 %**
Taux de bacheliers techno en L2	%	7,7 %	6,4 %	**7,5 %**
Taux de bacheliers techno en L3	%	6,0 %	6,6 %	**4,9 %**
Taux de bacheliers pro en L1	%	2,9 %	3,6 %	**4,1 %**
Taux de bacheliers pro en L2	%	1,0 %	0,7 %	**0,8 %**
Taux de bacheliers pro en L3	%	0,6 %	0,7 %	**0,3 %**

Accroitre les collaborations avec les lycées pour conforter le continuum -3/+3

➢ **Indicateur n°3 : Nombre de lycéens accueillis**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2015-	Cible 2017	Valeur 2017 (2016-	Cible 2018	Valeur 2018 (2017-2018)	Cible 2019
Nombre de lycéens rencontrés	Nombre	4 400	4 472	4 500	4 609	4 600	ND	4 800

ND : non disponible

Dans le cadre des dispositifs prévus par la loi « Orientation et Réussite des Étudiants » (ORE), l'UCBL souhaite conforter le continuum -3/+3 en renforçant le lien avec les lycées, avec ou sans classes préparatoires ou STS. Il s'agit en particulier d'informer au mieux les lycéens sur l'offre de formation afin de faciliter leur choix et la définition de leur projet professionnel.

L'UCBL a accueilli plus de 4 600 lycéens dont 3 539 (77 %) dans le cadre des Journées de l'Enseignement Supérieur. L'université Claude Bernard Lyon 1 a mis en place en 2018 « Un jour à la Fac ».

➢ Indicateur n°4 : Taux de passage du L1 en L2

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Taux de passage de L1 en L2 **(Nouveaux bacheliers)**	Pourcentage	**40 %**	**41,8 %**	**40 %**	**37,4 %**	**40 %**	**ND**	**41 %**

Valeur 2016 concerne les nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2015-2016 qui ont accédé en L2 en 2016-2017
Valeur 2017 concerne les nouveaux bacheliers inscrits en L1 en 2016-2017 qui ont accédé en L2 en 2017-2018
ND : non disponible

Après une légère amélioration en 2016, L'année 2017 a été marquée par un fort recul du taux de passage de L1 en L2 (-11%). Cette régression s'est constatée sur l'ensemble des portails de Licence (- 14% en maths info ; -16% en PCSI ; -11% en SVT et -5% en STAPS). Cette dégradation des résultats s'explique en partie par la croissance des effectifs des nouveaux bacheliers (+16% à la rentrée 2017).

Selon les dernières données disponibles, le taux de passage de L1 en L2 des néo bacheliers entrés en 1ère année de licence en 2016-2017 était de 40,7% au niveau national.

Compte tenu de ces éléments de caractérisation, l'UCBL propose une cible 2019 de 41%.

Evolution du Taux de réussite des nouveaux bacheliers sur les 2 dernières années

	2015-2016		2016-2017		Evolution : taux de réussite	Evolution : Nb d'inscrits
	Nb d'inscrits L1	%	Nb d'inscrits L1	%		
Taux de réussite des nouveaux bacheliers	**1335**	**45,4%**	**1544**	**39,9%**	-12%	16%
L1 portail Maths-info	208	39,90%	272	33,8%	-15%	31%
L1 portail PCSI	272	36,80%	283	30,7%	-16%	4%
L1 portail SVT	394	44,40%	515	38,4%	-13%	31%
L1 STAPS	461	53,80%	474	50,4%	-6%	3%

➢ Indicateur n°5 : Nombre d'heures de tutorat

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2015-	Cible 2017	Valeur 2017 (2016-2017)	Cible 2018	Valeur 2018 (2017-2018)	Cible 2019
Nombre d'heures de tutorat en licence	Nombre	**16 000**	**10 147**	**14 000**	**12 027**	**14 000**	**ND**	**16 000**

ND : non disponible

L'évolution du nombre d'heures de tutorat traduit la stabilité du dispositif d'accompagnement proposé par l'UCBL. Ce dispositif, bien ancré dans les pratiques pédagogiques de composantes du secteur santé et de l'IUT, a vocation à se généraliser au niveau du secteur sciences. La gouvernance de l'UCBL souhaite mieux mesurer l'impact du tutorat sur la réussite des étudiants, notamment à travers des questionnaires anonymisés adressés à des étudiants de 2nde année pour savoir s'ils ont bénéficié de ce dispositif.

Pour information, la répartition des heures de tutorat entre structures est la suivante :

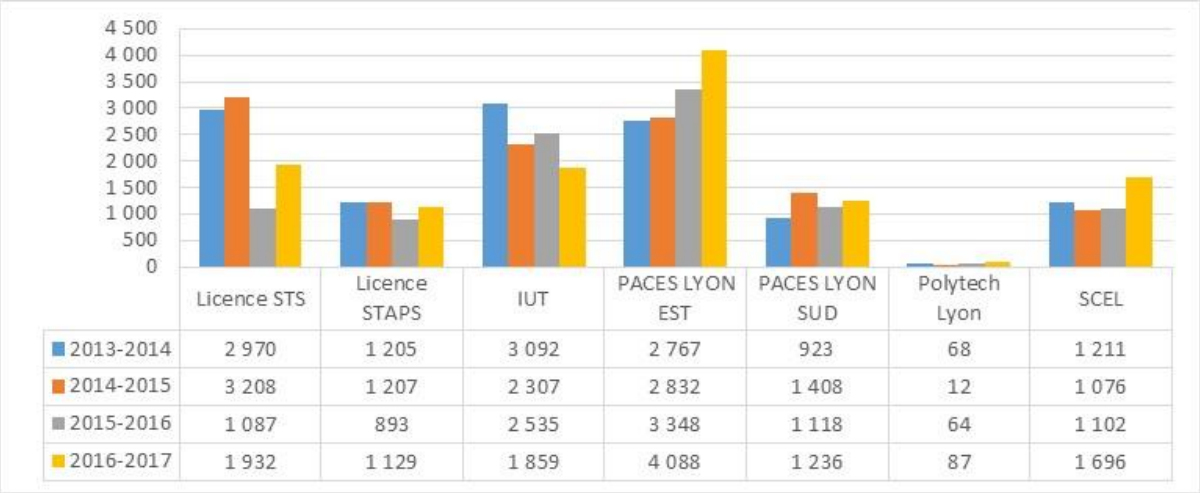

	Licence STS	Licence STAPS	IUT	PACES LYON EST	PACES LYON SUD	Polytech Lyon	SCEL
2013-2014	2 970	1 205	3 092	2 767	923	68	1 211
2014-2015	3 208	1 207	2 307	2 832	1 408	12	1 076
2015-2016	1 087	893	2 535	3 348	1 118	64	1 102
2016-2017	1 932	1 129	1 859	4 088	1 236	87	1 696

Si l'on rapproche le nombre d'heures de tutorat dévolues aux étudiants hors PACES avec le taux de réussite de ces derniers, il ressort que l'offre de tutorat de l'UCBL a progressé de 18% à destination de ce public dans un contexte où le nombre d'étudiants a augmenté au sein de l'UCBL. La mesure de l'impact du tutorat permettra à terme de faire évoluer le dispositif et de mieux l'orienter vers ceux qui ont besoin.

➢ Indicateur n°6 : Taux de réussite au DUT en 2 ans (indicateur spécifique 1 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Taux de réussite au DUT en 2 ans	*Pourcentage*	**NF**	**71 %**	**71 %**	**72 %**	**73 %**	**71,4 %**	**74 %**

Valeur 2017 : Primo-entrants en DUT 1A en 2015-2016 et diplômés en 2016-2017
NF : non fixé

Il s'agit de l'indicateur spécifique du contrat de site 2016-2020 (IS 1).
Le taux de réussite au DUT en 2 ans est à contextualiser en fonction des effectifs étudiants (plus de 5 000 étudiants inscrits à l'IUT) et de la proportion des bacheliers technologiques auxquels l'IUT accorde une attention spécifique en matière de dispositif d'accompagnement.

➢ Indicateur n°7 : Taux de réussite en master en 2 ans (indicateur commun 3 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2015	Valeur 2015	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Taux de réussite au master en 2 ans	Pourcentage	**59 %**	**58,5 %**	**60 %**	**52,6 %**	**60,5 %**	**ND**	**63 %**	**ND**	**63 %**

ND : non disponible (attente chiffres MENESR-DGESIP)
Valeur 2015 : Résultats à la session 2015 pour les étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2013-2014
Valeur 2016 : Résultats à la session 2016 pour les étudiants inscrits pour la première fois en M1 en 2014-2015

Cet indicateur s'inscrit dans le contexte de la mise en place du dispositif de sélection en master depuis la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du 2ème cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD.

Les établissements du site UdL ont mis en place une stratégie de contingentement-orientation au niveau du site afin d'assurer une place en master à tous les étudiants de l'UCBL diplômés de licence générale.

➢ Indicateur n°8 : Évaluation des formations et des enseignements (indicateur commun 6 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Pourcentage de diplômes (niveaux L, M, autres diplômes) dont les formations font l'objet d'une évaluation (totale ou partielle) de la part des étudiants (IC 6)	Pourcentage	20 %	19 %	40 %	66 %	60 %	ND	80 %
Pourcentage d'unités d'enseignements évaluées	Pourcentage	-	ND	-	7 %	30 %	ND	60 %

ND : non disponible

L'évaluation des enseignements est inscrite dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens (COM) avec chacune des composantes en lien avec le service ICAP. Deux unités de mesure sont retenues : le diplôme et l'unité d'enseignement (UE). En effet, l'indicateur national affiche un diplôme comme évalué dès lors qu'une UE du diplôme a été évaluée. L'UCBL souhaite mettre en place un dispositif plus ambitieux et plus exigeant qui prévoit que chaque UE sera évaluée au moins deux fois dans le cadre du contrat de site. A ce titre, il convient que les données relatives au suivi de l'évaluation des enseignements, même si celles-ci sont assurées par les composantes, ont vocation à être transmises à ICAP afin que le service commun puisse avoir une vision exhaustive du périmètre de l'évaluation.

➢ Indicateur n°9 : Nombre d'étudiants en médecine des 2 facultés classés dans les 500 premiers

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2015-	Cible 2017	Valeur 2017 (2016-2017)	Cible 2018	Valeur 2018 (2017-2018)	Cible 2019
Nombre d'étudiants en médecine des 2 facultés classés dans les 500 premiers	Nombre	NF	32	40	43	43	ND	45

NF : non fixé
ND : non disponible

Les deux facultés de médecine Lyon Est et Lyon Sud placent 7,5 % de leurs étudiants parmi les 500 premiers de l'examen classant national 2017. Si l'on élargit le champ de la mesure aux 3 000 premiers inscrits, les facultés de médecine Lyon Est et Lyon Sud de l'UCBL placent respectivement 44,9 % et 27,8 % de leurs étudiants. Afin de maximiser les chances de réussite de ses étudiants, et parmi les actions de soutien à la pédagogie, l'UCBL a progressivement déployé depuis plusieurs années un dispositif d'apprentissage des métiers de santé avec des technologies de simulation. Ce dispositif prend la forme de quatre plateaux techniques (Ecole de Chirurgie, Lyon Sud, CLESS (Centre Lyonnais d'Enseignement par la Simulation en Santé), Odontologie) et permet notamment aux étudiants de la filière santé d'apprendre régulièrement la pratique des gestes médicaux sur des mannequins haute et basse fidélités.

Les résultats sont résumés dans le tableau ci-dessous :

2016-2017	Nombre d'inscrits classés dans les 500 premiers	Part des inscrits classés dans les 3 000 premiers	Part des inscrits classés entre la 3 001ème place et la 6 000ème place	Part des inscrits classés au-delà de la 6000ème place
Lyon EST	30 étudiants (7,5 %)	52,4 %	29,5 %	18 %
Lyon SUD	13 étudiants (7,5 %)	27,8 %	39,3 %	33 %

Poursuivre le suivi des étudiants

- **Indicateur n°10 : Taux d'insertion professionnelle des diplômés de licence professionnelle 30 mois après l'obtention du diplôme (indicateur commun 5 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 *(Promo 2012-2013)*	Cible 2017	Valeur 2017 *(Promo 2013-2014)*	Cible 2018	Valeur 2018 *(Promo 2014-2015)*	Cible 2019
Insertion professionnelle : licence pro à 30 mois	Pourcentage	**95 %**	**92 %**	**96 %**	**93,7 %**	**96 %**	**96,8 %**	**97 %**

Les formations UCBL sont professionnalisantes et bien ancrées dans leur territoire, tant en formation initiale que continue. Au-delà des actions menées par l'université afin de favoriser l'accès des étudiants issus de licences générales aux licences professionnelles, l'UCBL poursuit le suivi fin des cohortes d'étudiants avec les taux d'insertion professionnelle en licence professionnelle et en masters.

- **Indicateur n°11 : Taux d'insertion professionnelle des diplômés de master 30 mois après l'obtention du diplôme (indicateur commun 5 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 *(Promo 2012-*	Cible 2017	Valeur 2017 *(Promo 2013-2014)*	Cible 2018	Valeur 2018 *(Promo 2014-*	Cible 2019
Insertion professionnelle : master à 30 mois	Pourcentage	**NF**	**92 %**	**92 %**	**92,3 %**	**93 %**	**93,6 %**	**95 %**

NF : non fixé

L'enquête a été réalisée auprès des diplômés de Master de la promotion 2013-2014. Elle porte sur la situation, en décembre 2016, de 2 161 diplômés Master, 30 mois après l'obtention de leur diplôme. Au total, 1 566 diplômés ont répondu, soit un taux de réponse de 73 %.

Le taux de chômage[1] régional (Auvergne Rhône-Alpes) à la fin du 2ème trimestre 2017 s'élevait à 8,1 % et à 8,4 % pour le seul département du Rhône.

[1] En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions : - être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ; - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; - avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Au niveau de l'UCBL, le taux de chômage* des étudiants ayant quitté l'université (promotion 2013-2014) s'élève en Licence pro à 5,2% et à 6,4 % en Master.

**Taux de chômage calculé par l'UCBL : Nombre de diplômés répondants à la recherche d'un emploi / (nombre de diplômés répondants en emploi + nombre de diplômés répondants à la recherche d'un emploi) (hors poursuite d'études)*

Développer la formation continue et l'alternance

➢ Indicateur n°12 : Nombre d'étudiants sous contrat en alternance (indicateur spécifique 2 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre d'étudiants en alternance	Nombre	1 400	1 643	1 500	1 659	1 700	ND	1 900

ND : non disponible

Le développement de l'alternance reste une priorité : la quasi-totalité des formations de licences professionnelles sont déjà ouvertes en alternance sous contrat, la priorité de l'établissement est fixée aux masters.

➢ Indicateur n°13 : Développement du chiffre d'affaires de la formation continue (indicateur commun 7 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Chiffre d'affaires de la formation continue	Nombre	NF	10,7 M€	NF	11,3 M€	NF	12,5 M€	12,5 M€
Chiffre d'affaires de la formation continue et d'apprentissage	Nombre	-	15,2 M€	15,7 M€	15,8 M€	16 M€	17,2 M€	17,8 M€

NF : non fixé
ND : non disponible

Le chiffre d'affaires de la formation continue reste un élément de comparaison partagé entre universités. Les derniers chiffres publiés par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère (année de référence : 2016) plaçaient l'UCBL au troisième rang national juste derrière l'Université Paris Tech Dauphine (15,03 M€) et l'Université d'Aix-Marseille (14,06 M€).
En 2017, l'Université Claude Bernard Lyon 1 est la **1ère université française** avec 20 % de l'offre DPC publiées par les universités (92 actions accueillant 1 500 stagiaires), devant Bordeaux (11 %) et l'UPMC (11 %). Sur le territoire national, 2 081 organismes de formation (dont 33 universités) sont habilités par l'Agence Nationale du DPC (ANDPC) à proposer 8 832 actions de DPC.

L'université Claude Bernard Lyon 1 a obtenu le 5 septembre 2018 la certification de services Formation Continue à l'Université (FCU) délivrée par Bureau Veritas Certification, pour ses activités d'accueil, de formation et de gestion.
2ème au niveau régional, après l'Université de Savoie Mont Blanc, et 16ème au niveau national à obtenir le sésame, cette certification, inscrite sur les listes du CNEFOP, atteste que l'Université Lyon 1, au

travers de son service de Formation Continue et Alternance, apporte la preuve de la qualité de ses prestations, confirme son engagement dans l'amélioration permanente des services qu'elle propose et respecte l'ensemble des critères qualité figurant dans le décret du 30 juin 2015.

Ces résultats traduisent la qualité des programmes de développement professionnel adaptés à un marché du travail en pleine évolution et s'inscrivant pleinement dans le développement économique du territoire.

	Situation 2016	Situation 2017
1- Nombre d'heures stagiaires	1 463 177	1 588 274
2- Nombre de diplômés en formation continue	2 630	2 790
Dont Validation des acquis de l'expérience (VAE)	103	102
3- Chiffre d'affaires de la formation continue	10 756 212 €	11 258 055 €
Chiffre d'affaires de la formation en apprentissage	4 449 663 €	4 535 507 €

Concernant le nombre de diplômes délivrés en formation continue en 2016, l'Université Claude Bernard arrive en 2ème position au niveau national. L'Alternance représente une large part de l'offre de formation de l'Université, avec à la rentrée 2017, 1 787 étudiants en alternance répartis sur 117 spécialités de diplômes.

➢ Indicateur n°15 : Évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Evolution de la taxe d'apprentissage	Nombre	NF	1 791 K€	NF	1 925 K€	1 900 K€	ND	2 000 K€

NF : non fixé
ND : non disponible

Dans un contexte de développement de ses ressources propres, l'UCBL accorde une place importante à la trajectoire de développement de la collecte de la taxe d'apprentissage. Celle-ci, fléchée sur des diplômes professionnalisants et au bénéfice exclusif de la formation, a vocation à progresser.

Donner une dimension nouvelle à la vie étudiante des campus

➢ Indicateur n°1 : Santé des étudiants

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2015-	Cible 2017	Valeur 2017 (2016-2017)	Cible 2018	Valeur 2018 (2017-2018)	Cible 2019
Nombre d'actes réalisés par le service de santé universitaire	Nombre	NF	9 500	NF	6 000	10 400	ND	11 000
Nombre d'étudiants reçus dans le service de santé universitaire	Nombre	NF	8 284	NF	5 438	5 000	ND	5 500

NF : non fixé
ND : non disponible

Parce que les étudiants renoncent aux soins par manque de temps, parfois par manque de moyens, et parce qu'ils rencontrent des difficultés d'accès aux soins, notamment en matière de gynécologie, et santé mentale, l'UCBL a sollicité en 2017 l'agrément de l'agence régionale de santé (ARS) pour transformer l'activité du service de médecine universitaire en centre de santé. Ce dernier proposera en 2018 des actes de soins de médecine générale, de gynécologie et de psychiatrie en complément de son activité de médecine préventive. Une offre de vaccination sera également proposée aux étudiants. Ce service a vocation à concerner tous les étudiants de l'UCBL ainsi que ceux des cinq établissements partenaires.
Le SSU s'est fixé comme objectif minimal au titre de l'année 2018 de réaliser 6 000 actes pour les médecins (généralistes, psychiatres, gynécologues) et 4 400 pour les autres (IDE, psychologues et diététiciens).

- **Indicateur n°2 : Nombre de fans sur Facebook et d'abonnés sur Twitter**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de fans sur Facebook	Nombre	20 000	23 297	24 278	26 590	26 000	ND	27 000
Nombre d'abonnés sur Twitter	Nombre	10 000	11 851	12 468	13 577	13 500	ND	14 000

NF : non fixé
ND : non disponible

L'UCBL adapte sa stratégie de communication au développement des réseaux sociaux. L'établissement a ainsi développé sa visibilité sur plusieurs réseaux qui lui permettent, en temps réel, de faire connaitre son actualité.
L'UCBL continuera à suivre sa communauté sur ces trois différents réseaux sociaux.

- **Indicateur n°3 : Nombre de dossiers FSDIE soumis au GTVE**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de dossiers FSDIE soumis au GTVE	Nombre	120	116	133	129	130	ND	130

ND : non disponible

L'UCBL développe plusieurs actions pour renforcer le sentiment d'appartenance à l'établissement et pour encourager le développement des initiatives étudiantes.
Avec une enveloppe de près de 450 K€ alloués au FSDIE, les associations étudiantes peuvent ainsi mener plusieurs actions, notamment pour le compte d'étudiants en situation précaire. Les travaux de l'OVE permettent d'avoir une vision très fine sur les moyens du FSDIE fléchés sur l'action sociale.

4 - RECHERCHE

4.1 Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 souhaite renforcer l'excellence en matière de recherche autour des thématiques de la santé, de l'environnement et des matériaux. Cette stratégie se décline autour de 3 objectifs dans le cadre du contrat pluriannuel 2016-2020 :

Objectif n°1 : inscrire la recherche dans les grands enjeux mondiaux.
Objectif n°2 : amplifier la valorisation de la recherche, développer les partenariats et promouvoir l'innovation.
Objectif n°3 : poursuivre la stratégie documentaire et de diffusion de l'information scientifique.

4.2 Indicateurs

Inscrire la recherche dans les grands enjeux mondiaux

➢ Indicateur n°1 : Part des publications en signature commune respectant la charte de co-signature de l'Université de Lyon

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur* 2016 (2014-2016)	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Part des publications en signature commune respectant la charte de co-signature de l'UdL	Pourcentage	NF	20,58 %	NF	ND	50 %	ND	50 %

NF : non fixé
ND : non disponible

L'UCBL accorde une attention toute particulière au respect de la charte de co-signature portée par l'Université de Lyon (UdL).

➢ Indicateur n°2 : Part des publications de référence internationale de l'établissement dans la production scientifique française

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2014-2016)	Cible 2017	Valeur 2017 (2015-2017)	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Part des publications internationales dans la production française	Pourcentage	6,2 %	6,15 %	6,2 %	6,36 %	6,2 %	ND	6,2 %

**Source : dernier rapport de l'OST paru en septembre 2018*
ND : non disponible

Dans un contexte où la France se situe au 6ème rang mondial avec 3,3 % des publications scientifiques du monde, les résultats de l'UCBL sont très satisfaisants.
La tendance européenne est à la baisse de la part des publications mais avec un indice d'impact en progression et supérieur à la moyenne mondiale (cf. indicateur suivant).

➢ Indicateur n°3 : Indice d'impact relatif à 2 ans des publications de l'établissement en référence mondiale

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2013-2015)	Cible 2017	Valeur 2017 (2014-2016)	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Indice d'impact relatif à 2 ans des publications de l'établissement en référence mondiale	indice	1,6	1,5	1,7	1,51	1,8	ND	1,8

**Source : dernier rapport de l'OST paru en septembre 2018*
ND : non disponible

L'indice d'impact relatif à 2 ans correspond à la part mondiale de citations à 2 ans des publications de référence internationale de l'établissement. Cet indice est normalisé : lorsqu'il est supérieur à 1, l'établissement a une meilleure visibilité que la moyenne. Lorsqu'il est inférieur à 1, cette visibilité est inférieure à la moyenne des autres établissements.

➢ Indicateur n°4 : Nombre de projets européens (ERC et Horizon 2020) (indicateur spécifique 5 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de projets européens (ERC et Horizon 2020) en cours	Nombre	NF	32	26	40	35	ND	35
Dont nombre de projet enregistrés chaque année	Nombre	NF	13	-	14	15	ND	15

NF : non fixé
ND : non disponible

L'UCBL est impliquée dans le 8ème programme cadre européen (Horizon 2020) avec 11 unités de recherche.
Parallèlement, l'UCBL est lauréate de 10 ERC remportés par des chercheurs issus de 6 unités de recherche. L'institut Neuromyogène et le laboratoire de Géologie en comptent respectivement deux et trois.

➢ Indicateur n°5 : Nombre d'IUF

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre d'IUF juniors	Nombre	NF	15	16	13	15	ND	16
Nombre d'IUF seniors	Nombre	NF	5	6	5	6	ND	6

NF : non fixé
ND : non disponible

L'Institut Universitaire de France (IUF) a pour mission de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité.

L'UCBL se fixe comme objectif d'augmenter la part de ses membres IUF de 30 % sur la durée du contrat de site pluriannuel 2016-2020.
L'UCBL compte 18 membres de l'IUF dont nouveaux 2 lauréats en 2017. L'UCBL compte d'ores et déjà 2 nouveaux lauréats en 2018 mais le nombre total d'IUF baissera pour cette année.

Amplifier la valorisation de la recherche, développer les partenariats et promouvoir l'innovation

➢ Indicateur n°6 : Nombre de brevets déposés (indicateur spécifique 3 de performance du contrat de site 2016-2020)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2012-2016)	Cible 2017	Valeur 2017 (2013-2017)	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019*
Nombre de brevets déposés	Nombre	NF	354	280	327	300	ND	300

NF : non fixé
ND : non disponible
**la cible 2019 s'entend sur une durée de cinq ans soit la période consolidée 2015 - 2019*

Ces données indiquent le nombre de nouvelles demandes de brevets déposées par l'Université Lyon 1 en son nom propre ou en copropriété avec d'autres établissements. Ce chiffrage ne tient pas compte des enveloppes Soleau, des dépôts de logiciel (APP), des modèles et certificats d'utilités. Seuls les « brevets » ont été comptabilisés.
L'UCBL souhaite favoriser la promotion de l'innovation, notamment à travers l'évolution du nombre de brevets, la création de start-ups, etc. Ces actions sont menées en synergie avec les filiales, et la SATT – Pulsalys.

➢ Indicateur n°7 : Nombre de brevets exploités

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2012-2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de brevets exploités	Nombre	NF	79	18	74	18	ND	20

NF : non fixé
ND : non disponible

Au-delà du nombre de brevets déposés, les éléments suivants permettent de mesurer le nombre de brevets exploités. Ainsi, un peu moins de 30 % des brevets déposés ont donné lieu à une licence d'exploitation.

➢ **Indicateur n°8 : Nombre de start-ups créées**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2012-2016	Cible 2017	Valeur 2013-2017	Cible 2014-2018	Valeur 2014-2018	Cible 2015-2019
Nombre de start-ups créées	Nombre	NF	34	NF	34	40	ND	40

NF : non fixé
ND : non disponible

L'UCBL encourage l'esprit d'entreprendre, notamment auprès des jeunes, à travers le soutien à la création d'entreprises innovantes et l'accompagnement du développement de start-ups. L'UCBL compte ainsi 17 start-up effectives au 01/01/2017 et créées depuis plus de 3 ans.

Poursuivre la stratégie documentaire et de diffusion de l'information scientifique

En appui aux missions fondamentales du service de documentation, l'élargissement des amplitudes horaires d'ouverture aux usagers continuera à faire l'objet d'efforts particuliers.

➢ **Indicateur n°9 : Variation des horaires d'ouverture du SCD (indicateur commun 8 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Moyenne d'ouverture hebdomadaire des BU	Nombre	NF	78	78,25	78	78,25	ND	78,25

NF : non fixé
ND : non disponible

5 - GOUVERNANCE

5.1 Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 souhaite poursuivre la modernisation de la gouvernance et de la gestion de l'établissement. Cette stratégie se décline autour de 4 objectifs dans le cadre du contrat pluriannuel 2011-2020 :

Objectif n°1 : assurer le développement harmonieux de l'université au sein du site Lyon - Saint-Etienne
Objectif n°2 : consolider les outils de pilotage et poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage
Objectif n°3 : développer le système d'information et sa cohérence globale
Objectif n°4 : promouvoir les responsabilités sociales, l'égalité et la diversité et lutter contre le harcèlement et les discriminations
Objectif n°5 : mettre l'immobilier au cœur de la stratégie de développement

5.2 Indicateurs

Consolider les outils de pilotage et poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage

- **Indicateur n°1 : Taux de rigidité de la masse salariale**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Taux de rigidité de la masse salariale	Pourcentage	NF	79,7 %	79 %	79 %	79 %	ND	79 %

NF : non fixé
ND : non disponible

Le taux de rigidité de la masse salariale correspond au rapport entre la masse salariale et les ressources courantes de l'établissement. Il traduit le poids de l'enveloppe personnel sur les ressources régulières de l'établissement.
Il est communément admis qu'au-delà de 83 %, la masse salariale est considérée comme trop rigide et obère les marges de manœuvre de l'établissement.

- **Indicateur n°2 : Taux de réalisation des travaux programmés dans le cadre du programme pluriannuel d'investissements (PPI)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Taux de réalisation budgétaires des opérations PPI	Pourcentage	95 %	87 %	92 %	98 %	97 %	ND	97 %

ND : non disponible

Le taux d'exécution du PPI reste à un niveau très satisfaisant avec un taux de 98 % sur les opérations dites prioritaires. Le comité de suivi de PPI se réunit mensuellement et pilote la bonne exécution des diverses opérations inscrites au PPI, contribuant à un taux d'exécution très honorable depuis plusieurs années en dépit d'un nombre grandissant d'opérations de travaux.

➢ **Indicateur n°3 : Endorecrutement des enseignants-chercheurs (indicateur commun 9 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Endorecrutement des maitres de conférences	Pourcentage	NF	25 %	25 %	8 %	25 %	ND	25 %
Endorecrutement des professeurs des universités	Pourcentage	NF	45 %	45 %	67 %	50 %	ND	50 %

NF : non fixé
ND : non disponible

Afin d'assurer une meilleure efficience du recrutement des enseignants-chercheurs, l'UCBL déploie sur la durée du contrat pluriannuel une politique de communication visant à une meilleure visibilité nationale et internationale des postes ouverts au concours.
D'après les résultats de la dernière campagne d'emplois, un seul poste de maitre de conférences sur 26 a été pourvu, soit au total un ratio de 3 % (un poste sur 35 au total).

➢ **Indicateur n°4 : Nombre moyen annuel de jours de formation pour les personnels**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre moyen de jours de formation	Nombre	2	2,2	2,5	2,3	2,5	ND	2,5

ND : non disponible

Cet indicateur traduit à la fois la montée en compétences des agents et les moyens déployés par l'UCBL dans le cadre de la politique de formation de ses personnels. Ainsi, le budget alloué à la formation des agents sera de 310 K€ en 2019, soit une augmentation de près de 25 % sur les trois dernières années. Afin d'avoir plus de visibilité, les moyens mobilisés par les services techniques seront repositionnés au niveau de la DRH.

Mettre l'immobilier au cœur de la stratégie de développement

➢ **Indicateur n°5 : Taux d'occupation des locaux (indicateur commun 13 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2015-2016)	Cible 2017	Valeur 2017 (2016-2017)	Cible 2018	Valeur 2018 (2017-2018)	Cible 2019
Taux d'occupation des locaux	Pourcentage	75 %	67 %	74 %	79 %	79 %	ND	79 %

ND : non disponible

$$Taux\ d'occupation = \frac{Nombre\ d'heures\ d'utilisation\ des\ locaux\ d'enseignement / Nombre\ de\ locaux\ d'enseignement}{Quota\ horaire\ de\ référence}$$

L'UCBL est engagée dans plusieurs projets immobiliers structurants, notamment ceux de l'opération Plan Campus et du CPER. Dans ce contexte, l'établissement s'est engagé dans une démarche d'efficience et d'optimisation des locaux. Une meilleure connaissance du coût des projets et une

meilleure occupation des locaux lui permettront de mieux adapter les moyens humains et financiers dédiés à la fonction immobilière et logistique.
De nouvelles mesures ont été mises en place par ailleurs pour améliorer le taux d'occupation des locaux, notamment sur le secteur santé.

➢ Indicateur n°6 : Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques (DUER)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Taux de réalisation des DUER :								
- Unités de recherche	Pourcentage	100 %	84 %	100 %	86 %	100 %	ND	100 %
- Unités de formation		100 %	58 %	80 %	74 %	100 %	ND	100 %
- Unités administratives		100 %	16 %	80 %	33 %	100 %	ND	100 %

ND : non disponible

Les taux de réalisation des DUER relatifs aux unités de recherche ont fait l'objet d'une mesure spécifique dans le cadre des contrats d'objectifs et de moyens avec les composantes. Le service Hygiène et sécurité a dressé une analyse complète et détaillée à travers des fiches bilans santé sécurité au travail qui dressent un état de lieux très fin par composante.
Le contrat d'objectif et de moyens (COM) restera un instrument soutenant la réalisation du DUER au sein des composantes et des services communs.

➢ Indicateur n°7 : Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap

La problématique majeure sur le handicap reste sa méconnaissance et le nombre conséquent de stéréotypes, de préjugés et de comportement discriminants (parfois inconscients) qui en découlent.
Selon la définition du handicap donnée par la loi du 11 février 2005, c'est l'environnement, matériel mais aussi humain, qui est facteur de situations de handicap.
Dans une société inclusive, l'environnement se doit d'être aménagé, d'évoluer, de s'adapter, pour être conforme et facilitateur pour toutes les personnes qui en font partie.
La connaissance du handicap constitue un socle indispensable au fondement d'une Université inclusive. Il s'agit de savoir et d'être outillé pour pouvoir agir au quotidien.

Dans le cadre d'une stratégie pluriannuelle en cours de finalisation s'inscrivant pleinement dans le schéma directeur du handicap, l'UCBL se fixe comme premier objectif qu'un maximum d'agents puisse être sensibilisés et formés à cette problématique.

Les formations proposées à l'Université sont les suivantes :
- Recruter, accueillir et manager un agent en situation de handicap
- Travailler avec un collègue en situation de handicap
- Les achats auprès du secteur du travail protégé et adapté
- Initiation à la Langue des Signe Française (LSF)

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre d'agents (UCBL) ayant suivi une action de formation handicap	Nombre	-	30	20	44	20	ND	30

ND : non disponible

6 - RELATIONS INTERNATIONALES

6.1 Objectifs

La politique d'internationalisation de l'UCBL, qui s'inscrit pleinement dans celle menée par l'université de Lyon, mettra davantage l'accent sur une amélioration qualitative de la mobilité étudiante, l'internationalisation des cursus de formation du niveau master et le développement de coopérations de recherche internationale de haut niveau.
Elle s'organisera autour des objectifs prioritaires suivants :

Objectif n°1 : ouvrir des formations à l'international et particulièrement des masters : développer des diplômes conjoints internationaux
Objectif n°2 : renforcer les ouvertures vers les USA et le Canada, les puissances émergentes (BRICS)
Objectif n°3 : renforcer les partenariats existants et développer des coopérations nouvelles
Objectif n°4 : utiliser le levier des attachés de coopération universitaire et scientifique

6.2 Indicateurs

Ouvrir des formations à l'international et particulièrement des masters : développer des diplômes conjoints internationaux

L'établissement souhaite accroitre la dimension internationale de ses formations afin de renforcer l'attractivité de l'Université Claude Bernard Lyon 1 auprès de pays partenaires ciblés. La politique de co-diplomation avec la Chine, le Vietnam et le Brésil sera amplifiée, tandis que la mise en place de nouveaux masters en co-diplomation sera formalisée avec plusieurs pays européens tels que l'Allemagne, la Suède, le Royaume-Uni, la Belgique, le Danemark, la Suisse et l'Italie. Au-delà des initiatives bienvenues des composantes, l'UCBL développera un dispositif incitatif en fonction des priorités retenues dans le cadre du contrat de site, notamment autour des USA et du Canada.

- **Indicateur n°1 : Nombre d'étudiants (UCBL et partenaires) double diplômés ou ayant obtenu un diplôme multiple (indicateur spécifique 4 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre d'étudiants ayant obtenu un double diplôme	Nombre	89	101	95	104	100	ND	100

ND : non disponible

La cible 2020 prévue dans le contrat pluriannuel de site est d'ores et déjà atteinte.
Le dynamisme des relations internationales se mesure à travers le nombre d'accords internationaux (316 accords Erasmus concernant 27 pays). Les trois principaux partenaires sont l'Espagne (60 accords en cours), l'Allemagne (51) et l'Italie (46).
Hors Erasmus, l'UCBL a signé 140 accords concernant 49 pays différents (30 accords en Asie et en Amérique du Sud, 28 en Amérique du Nord, 23 en Afrique, etc.)
L'UCBL propose à ce jour 29 formations internationales double diplômantes, réparties dans 10 pays différents. Ces formations s'appuient sur un diplôme de Lyon 1 et un diplôme étranger permettant aux étudiants d'obtenir les 2 diplômes à l'issue du parcours. Plus du tiers de ces formations se déroulent avec la Chine et le Vietnam.

Renforcer les partenariats existants et développer des coopérations nouvelles

Indicateur n°2 : Mobilité sortante et entrante des étudiants

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2016-2017)	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Mobilité sortante : nombre d'étudiants partis à l'étranger	Nombre	1 200	1 156	1 200	1 096	1 250	ND	1 300
Mobilité entrante : nombre d'étudiants venant de l'étranger	Nombre	NF	477	650	519	650	ND	700

NF : non fixé
ND : non disponible

L'UCBL s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la mobilité sortante des étudiants français hors UE au titre du programme Investissements d'Avenir. A ce titre, les zones géographiques de mobilité suivante ont été identifiées : l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et l'Amérique du Sud. La Nouvelle-Zélande fait l'objet d'un nouveau processus d'échanges qui s'ajoute à ceux existants.

➢ Indicateur n°3 : Part des étudiants étrangers de masters et doctorat sur l'ensemble des étudiants de ces mêmes formations

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016 (2016-2017)	Cible 2017	Valeur 2017 (2017-2018)	Cible 2017	Valeur 2018 (2018-2019)	Cible 2019
Part des étudiants étrangers inscrits en master (hors MEEF)	Pourcentage	NF	28,3 %	28 %	29,3 %	29 %	ND	30 %
Part des étudiants étrangers inscrits en doctorat	Pourcentage	NF	33,7 %	34 %	33,6 %	35 %	ND	35 %

NF : non fixé
ND : non disponible

Ces taux traduisent l'attractivité internationale des masters et doctorats de l'UCBL.
Le Maroc est le pays le plus représenté pour les inscrits en Master alors que les ressortissants libanais constituent le plus gros contingent des doctorants étrangers.

Utiliser le levier des attachés de coopération universitaire et scientifique

- **<u>Indicateur n°4</u> : Nombre de thèses préparées à l'UCBL après obtention d'un Master à l'étranger (et / ou un diplôme admis en équivalence) (indicateur spécifique 6 de performance du contrat de site 2016-2020)**

	Unité de mesure	**Cible 2016**	**Valeur 2016** (2016-2017)	**Cible 2017**	**Valeur 2017** (2017-2018)	**Cible 2017**	**Valeur 2018** (2018-2019)	**Cible 2019**
Nombre de thèses préparées après obtention d'un Master à l'étranger (et / ou un diplôme admis en équivalence)	Nombre	**NF**	**63**	**90**	**55**	**90**	**ND**	**90**

NF : non fixé
ND : non disponible

Cet indicateur s'inscrit dans le cadre des relations avec les attachés de coopération universitaires et scientifiques. Il traduit le rayonnement de l'UCBL.
En 2017-2018, 55 thèses préparées à l'UCBL (soit 15%) dont 33 après obtention d'un Master à l'étranger parmi les doctorants inscrits en première année de Doctorat.

7 - DIFFUSION DES SAVOIRS

7.1 Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 souhaite favoriser la diffusion des savoir en s'appuyant notamment sur le service commun de documentation (SCD) et sur l'Observatoire de Lyon. Cette stratégie se décline autour de deux objectifs :

Objectif n°1 : promouvoir le service commun de documentation
Objectif n°2 : accroitre la fréquentation de l'Observatoire de Lyon

7.2 Indicateurs

Promouvoir le service commun de documentation

- **Indicateur n°1 : Fréquentation des bibliothèques**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de visiteurs	Nombre	NF	2 116 279	1 450 000	2 179 789	1 500 000	ND	2 200 000

NF : non fixé
ND : non disponible

Après une légère augmentation du nombre de visiteurs en 2017, les bibliothèques continueront à assurer la promotion du fait scientifique dans le cadre de la diffusion des savoirs. Certaines manifestations déjà programmées pour l'année à venir contribueront à développer la fréquentation des bibliothèques.

➢ Indicateur n°2 : Accompagnement des chercheurs par le SCD

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de chercheurs accompagnés	Nombre	NF	986	1 000	2 154	1 000	ND	1 600

NF : non fixé
ND : non disponible

Le SCD a mis en place plusieurs modules d'accompagnement des chercheurs, destinés notamment à leur faciliter l'usage des ressources documentaires. Le SCD souhaite valoriser son rôle dans la réussite des chercheurs à travers l'inscription de cet indicateur dans la démarche de performance de l'UCBL. En outre, le SCD a ouvert une archive HAL au cours de l'année 2017, destinée à proposer aux chercheurs une base de données de publications utiles.

Accroitre la fréquentation de l'Observatoire de Lyon

➢ Indicateur n°3 : Fréquentation de l'Observatoire

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de visiteurs	Nombre	9 000	9 596	9 000	11 070	9 000	ND	11 000

ND : non disponible

Il s'agit ici de mesurer la fréquentation de l'observatoire, que ce soient les collégiens / lycéens ou le grand public. Celui-ci représente en général 2/3 des visiteurs des manifestations telles que les journées portes ouvertes, les journées européennes du patrimoine ou la fête de la science.

➢ Indicateur n°4 : Rayonnement numérique de l'UCBL

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de vues cumulées sur les chaines UCBL sur YouTube	Nombre (en millions)	NF	13,8 M	14 M	16,6 M	15 M	ND	16 M

NF : non fixé
ND : non disponible

A ce jour, la sphère UCBL sur YouTube est composée d'un bouquet de quatorze chaînes ayant généré 16,4 Millions de vues cumulées en décembre 2017, depuis leurs créations. Les six chaînes « Anatomie 3D », proposant des animations 3D pour faciliter l'apprentissage de l'anatomie, ont drainé à elles

seules 81 % des vues, dont 19 % pour l'ensemble des versions étrangères. Les vidéos mises en ligne sur ces chaînes sont des tutoriels 3D sur l'anatomie humaine, parfois muets, pour permettre à un enseignant étranger de faire cours avec une ressource dynamique. Ces chaînes en langue étrangère ont été créées fin 2013 et les versions espagnole et portugaise rencontrent un succès comparable à celui de la version anglaise.
Ces instruments participent au rayonnement numérique de l'UCBL et à la diffusion des savoirs à destination du plus grand nombre. La chaîne française "Anatomie 3D" a reçu, le 26 septembre 2017, le prix PEPS "Passion Enseignement et Pédagogie dans le Supérieur".

- **Indicateur n°5 : Nombre de visiteurs uniques sur le site Sciences pour Tous**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de visiteurs uniques sur le site	Nombre	NF	43 907	50 000	54 992	52 000	ND	55 000

NF : non fixé
ND : non disponible

L'UCBL a créé en mars 2015 le site « Sciences pour tous » destiné à la diffusion des savoirs via le partage des connaissances auprès du grand public.
A la date du 29 novembre 2017, Sciences pour tous a enregistré 54 992 visiteurs uniques pour 82 255 pages vues et 10 émissions de radio mises en ligne.

Un nouveau dispositif a été mis en place en 2017, à destination des personnels « Expresso », une rencontre mensuelle sur le temps de midi. Entre janvier et novembre 2017, 9 rencontres ont été organisées dont 3 sur le site de Rockefeller, ce dispositif, qui a mobilisé 11 chercheurs, est proposé par le Pôle diffusion de la culture des sciences et valorisation de la recherche de l'UCBL et sera reconduit en 2017-2018.

Les chemins de connexion sont majoritairement (54 %) organiques (via un mot-clé dans un moteur de recherche) et référentiels (21 %) (via des liens depuis d'autres sites), tandis que les réseaux sociaux ont drainé 11,6 % des visiteurs.

8 - VIE DE L'UNIVERSITE

8.1 Objectifs

L'Université Claude Bernard Lyon 1 souhaite promouvoir une vie de campus attractive et enrichissante. Cette stratégie se décline autour de 2 objectifs principaux :

Objectif n°1 : développer les pratiques sportives et culturelles
Objectif n°2 : renforcer le lien social et améliorer le cadre de vie

8.2 Indicateurs

Développer les pratiques sportives et culturelles

- **Indicateur n°1 : Nombre de participants aux activités sportives et culturelles**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de participants aux activités	Nombre	16 000	19 997	21 000	18 070	21 000	ND	21 000

ND : non disponible

Cet indicateur comprend les étudiants et personnels participant aux activités sportives ainsi qu'aux différentes animations organisées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (source SUAPS).

Renforcer le lien social et améliorer le cadre de vie

- **Indicateur n°2 : Nombre de spectateurs accueillis aux spectacles et expositions**

	Unité de mesure	Cible 2016	Valeur 2016	Cible 2017	Valeur 2017	Cible 2018	Valeur 2018	Cible 2019
Nombre de spectateurs accueillis	Nombre	16 000	13 010	12 900	15 660	13 000	ND	15 000

ND : non disponible

Les activités du Théâtre Astrée rencontrent depuis de nombreuses années leur public. Une programmation riche et différenciée rythme l'activité culturelle proposée à la communauté universitaire de Lyon 1.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-275

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2019

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) 2019 (voir document ci-joint).

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 20
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON I PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : *Contrat d'Objectifs et de Moyens*

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

BUDGET 2019

Contrat

Objectifs

Moyens

Université Claude Bernard Lyon 1

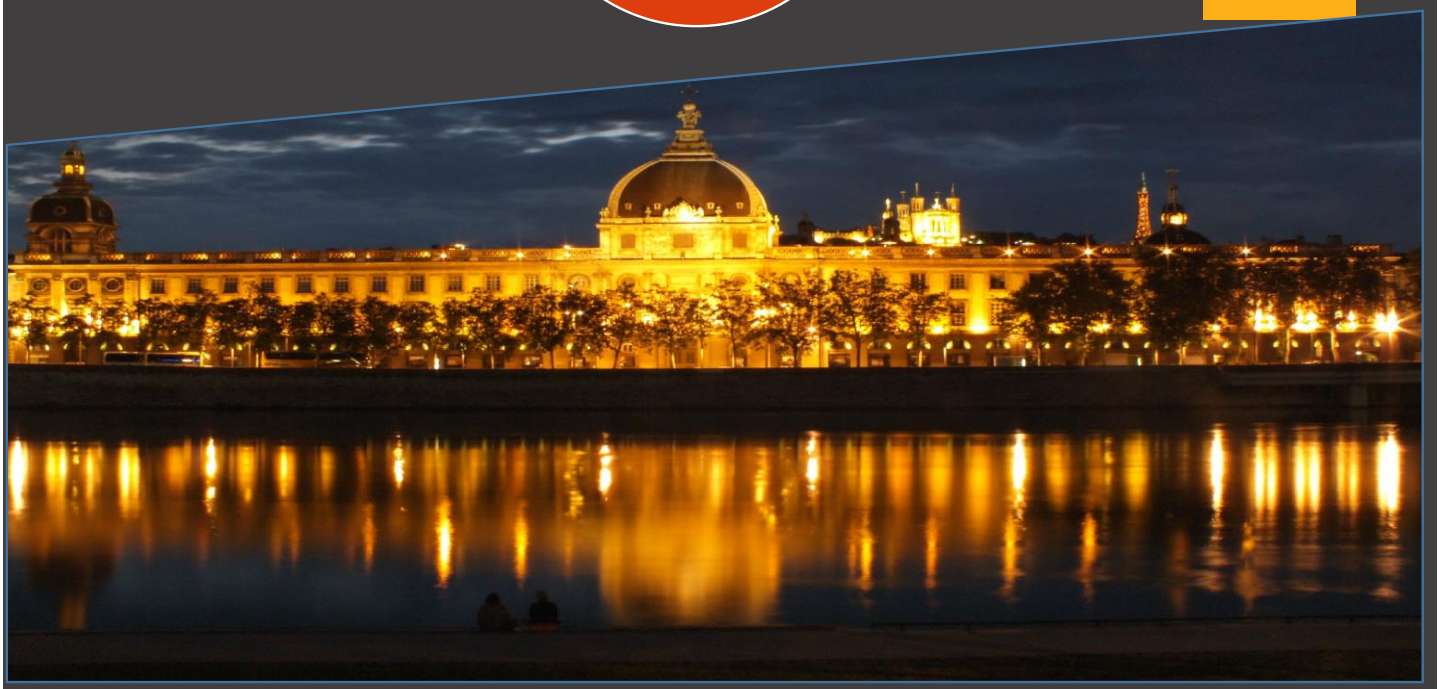

UNIVERSITÉ DE LYON

Université Claude Bernard Lyon 1

SOMMAIRE

	N° Page
1) Faculté de Médecine Lyon Est	3
2) Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud – Charles Mérieux	7
3) UFR STAPS	10
4) Polytech Lyon	13
5) ISTR	16
6) IUT Lyon 1	19
7) UFR Biosciences	22
8) UFR Faculté des Sciences	26
9) Faculté des Sciences et Technologies	30
10) ISFA	34
11) ISPBL	37
12) Observatoire de Lyon	40
13) UFR d'Odontologie	43
14) Département de biologie humaine	46
15) Enveloppe globalisée	49
16) Service commun de documentation - SCD	50
17) Service universitaire d'activités physiques et sportives - SUAPS	51
18) Service de santé universitaire - SSU	52
19) Service d'orientation et d'insertion des étudiants - SOIE	53
20) Service innovation conception et accompagnement pour la pédagogie - ICAP	54
21) Service commun d'enseignement des langues - SCEL	55

Faculté de Médecine Lyon Est

Dotation COM 2019 : 380 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Pourcentage d'enseignants concernés par cette pratique	100%	100%
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	2 474*	2 650**

** effectif étudiants 1er, 2nd et 3ème cycles 2017-2018 (hors PACES)*
*** effectif étudiants 1er, 2nd et 3ème cycles 2018-2019 (hors PACES)*

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante : financement, pour des enseignants, de formations pédagogiques dispensées par l'AMEE (An International Association for Medical Education) leur permettant d'obtenir des certifications, soutien de la faculté pour des travaux de pédagogie et de communication au congrès annuel de l'AMEE; soutien du développement de la simulation, soutien au développement des Iniatives Pédagogiques Etudiantes (IPE), au projet de création de la jeune équipe de recherche interdisciplinaire et à l'innovation pédagogique

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	5%	30%
	Pourcentage de diplômes évalués	100%	80%

Commentaires :
5% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 5 UE sur 99)

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignement du , y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :

En 2017-2018, la composante Lyon Est a commencé un travail sur l'évaluation des enseignements ; travail mené par le Pr Chevalier avec l'aide de Mme SPILLONE, IGR Lyon-Est, et le Service ICAP. Or, à ce jour le service ICAP n'est plus en mesure d'aider la composante pour ce travail. Parallèlement, la Faculté Lyon-Est a mis en place depuis quelques années une évaluation de toutes les UE d'enseignement du 1er et 2nd cycle par les référents étudiants. Chaque UE est évaluée et les évaluations et commentaires sont présentés en commission pédagogique et communiquées aux responsables pédagogiques des UE.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	138	140
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	943	1000
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	NC	NC
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue accueillis	NC	NC
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	-10%	10%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 1 203 236 € contre 1 333 818 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	100%	100%
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	4 088	1930
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	13	13
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	ND

Commentaires :
• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante : Le Tutorat PACES Lyon Est a reçu l'agrément Or pour la 4ème année consécutive. Effectuant déjà de nombreuses actions, le Tutorat PACES tend à se développer sur le sujet du Bien-être des étudiants en Santé (séances de sport avec les étudiants PACES, ateliers de Sophrologie ..). La composante s'engagera donc à soutenir toute nouvelle action s'inscrivant dans ce cadre-là.

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	29	30
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-3%	2%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 50 211 € en 2017 pour la composante Lyon Est, contre 51 607€ en 2016.

Proposition d'actions de la composante :

Examen Classant National

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Consolider la place de la faculté dans le classement ECN : figurer dans les trois premiers du classement	Rang de classement : Nombre d'étudiants classés dans les 500 premiers	7,5%	8%

Commentaires :
• La faculté a placé 45 % de ses étudiants dans les 3 000 premiers étudiants à l'ECN en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :
Afin de préparer au mieux les étudiants de 6ème année de médecine aux ECNi, la faculté de Médecine Lyon-Est a mis en place en 2017-2018 un dispositif de tutorat "Juniors Teachers" impliquant des internes en médecine qui préparent et accompagnent les étudiants de 6ème année de février à avril en complément de la préparation dispensée par les enseignants. La Faculté reconduit ce dispositif pour 2018-2019 qui contribue aussi à améliorer le bien-être étudiant durant cette année stressante.

Double cursus / Passerelles avec grandes écoles

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Poursuivre le développement des doubles cursus, notamment dans le cadre d'un diplôme de 3ème cycle sur la thématique management / hôpital, dans le cadre de la politique de l'établissement.	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	3	4
	Nombre de partenariats signés	3	4

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :
Un projet de double cursus avec l'Ecole Centrale de Lyon est en cours de finalisation

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	NC	NC
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	NC	NC
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	3	4
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	159	165
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	126*	149**
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	NC	NC
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	3	3

** effectif 2017-2018 des étudiants Lyon Est inscrits à des UELC langues étrangères*

*** effectif 2018-2019 des étudiants Lyon Est inscrits à des UELC langues étrangères*

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI). Pour les étudiants envisageant un stage à l'étranger en Allemagne et en Espagne, une UELC de formation en langue est proposée. Deux UELC de formation à l'anglais médical et de préparation à la LCA en anglais sont proposées aux étudiants.

• La faculté de médecine compte 159 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents Lyon Est ayant suivi une action de formation handicap	0*	3
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	70%**	80%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	NC	NC
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	NC	NC
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	1	2

** : En 2018, 2 agents BIATSS ont suivi la formation Sensibilisation à l'accueil et à l'accompagnement d'un public en situation de handicap dans les ERP.*

***: (données : juin 2018)*

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Inciter le personnel à suivre les formations sur le thème du handicap notamment dans le cadre de la labellisation AFNOR.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	100%	100%
	Unités de formation	100%	100%
	Unités administratives	100%	100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Il a été envisagé le recrutement d'un agent contractuel commun aux composantes du secteur santé pour procéder à l'actualisation des DUERs et à la compilation des DUERs en DUER unique. En attente de réponse de la gouvernance.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	52	55
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	ND	5
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	0	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	6	6

Commentaires :

La faculté bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Poursuivre le réaménagement des locaux de l'Institut Médico-légale (opération inscrite au PPI, engagement de la Faculté sur 2019, 2020 et 2021).	
Acquérir des équipements de simulation	Nombre d'appareils de simulation acquis
Poursuivre le développement de l'enseignement par la simulation	Nombre d'étudiants ayant suivi l'enseignement par la simulation
Reconduire le dispositif Junior Teacher	Nombre d' étudiants de 6ème année de la composante ayant suivi le tutorat Junior Teacher
	Nombre d'étudiants classés dans les 500 premiers

Commentaires :

Faculté de Médecine et de Maïeutique
Lyon Sud - Charles Mérieux

Dotation COM 2019 : 260 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	256	256
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	2800	2900

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :

Developper l'enseignement par simulation dans toutes les spécialités	Nb de spécialités concernées	9	16

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	75%	100%
	Pourcentage de diplômes évalués	100%	100%

Commentaires :
75 % des UE ont été évaluées au 31/12/2017, selon la Faculté Lyon Sud, soit 42 UE sur 57. Ce chiffre est en cours de fiabilisation auprès d'ICAP.

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	68	70
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	995	1070
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	NC	NC
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue accueillis dans les	NC	NC
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	20%	6%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 1 040 159 € contre 870 152 € en 2016.
• La Faculté a fixé le montant du CA de la FC pour 2019 à 1 100 000 €.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	100%	100%
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	128	140
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	7	7
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	ND

Commentaires :
• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :

Faculté de Médecine et de Maïeutique
Lyon Sud - Charles Mérieux

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	14	15
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-59%	200%

Commentaires :

- Le montant de la taxe d'apprentissage est de 2 009 € en 2017 pour la composante Lyon Sud, contre 4 913€ en 2016.
- En 2018, la taxe d'apprentissage est de 6 615 €.
- La Faculté a fixé le montant de la TA pour 2019 à 6 000 €.

Proposition d'actions de la composante :

Examen Classant National

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Consolider la place de la faculté dans le classement ECN : figurer dans les trois premiers du classement	Rang de classement : Nombre d'étudiants classés dans les 500 premiers	7,5%	8%

Commentaires :

- La faculté a placé 28% de ses étudiants dans les 3 000 premiers étudiants à l'ECN en 2016-2017.
- La faculté fait part de ses réserves quant à la pertinence de cet objectif et de cet indicateur.

Proposition d'actions de la composante :

Double cursus / Passerelles avec grandes écoles

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Poursuivre le développement des doubles cursus, notamment dans le cadre d'un diplôme de 3ème cycle sur la thématique management / hôpital, dans le cadre de la politique de l'établissement.	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	3	4
	Nombre de partenariats signés	3	4

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	NC	NC
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	NC	NC
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	3	NC
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	107	120
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	3	5
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	NC	NC
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	2	2

Commentaires :

- Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
- La composante compte 107 étudiants en mobilité sortante

Proposition d'actions de la composante :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents Lyon Sud ayant suivi une action de formation handicap	1	14
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	93%*	95%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	NC	NC
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	NC	NC
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	0	5

**: (données : juin 2018)*

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.
Les données relatives à la formation des personnels sont produites par la DRH

Proposition d'actions de la composante :

La composante déplore que les enseignants hospitalo-universitaires ne souhaitent pas, selon elle, entreprendre les démarches de reconnaissance de travailleur handicapé.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	100%	100%
	Unités de formation	100%	100%
	Unités administratives	100%	100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	10	15
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	8	10
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	1	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	2	2

Commentaires :
La faculté bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Poursuivre la réduction du sous-encadrement administratif de la composante, notamment dans le domaine de la scolarité.	Taux d'encadrement administratif
Amorcer la réhabilitation de l'amphi 2	Lancement des études

Commentaires :

STAPS Lyon 1

Dotation COM 2019 : 85 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur	Nombre d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si »	ND	180
	Taux de réussite de ces étudiants	ND	40
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	ND	10
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	ND	700

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
Accueil en OUI SI : remise à niveau, tutorat renforcé, passerelles Deust, ambassadeurs lycéens, Profs référents, suivi des étudiants à besoins pédagogiques particuliers

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	9%	20%
	Pourcentage de diplômes évalués	88%	90%

Commentaires :
9% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 34 UE sur 375)

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
Faire intervenir les profs référents pendant les cours pour augmenter le nombre de répondants

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	0	7
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	ND	20
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	69	105
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue accueillis dans les formations diplômantes et qualifiantes.	301	-10%
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	77%	30%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 678 216 € contre 384 050 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante : En 2019, avec l'accent mis sur l'apprentissage, le CA attendu devrait se situer à plus de 900 000 €.
• L'UFR STAPS va poursuivre son effort pour rendre plus lisible et plus accessible son offre de formation. D'une part en structurant les formations par blocs de compétences (échéance 2019 pour DEUST et Lic Pro), et d'autre part en poursuivant le développement de la FOAD.
• L'UFR STAPS souhaite également engager plusieurs formations sur la voie de l'apprentissage (projet : 3 à 4 demandes d'ouverture à l'apprentissage pour 2019/2020 en fonction des impacts de la réforme dans le cadre de la loi "Pour la liberté de choisir son avenir professionnel".
• Réalisation d'un catalogue présentant les formations Pro diffusé au sein du réseau des partenaires professionnels.
• E-mailing + envoi postal aux professionnels de l'orientation et professeurs d'EPS des lycées de l'Académie de Lyon (doc et invitation) + organisation d'une conférence/débat sur les métiers du sport

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	10%
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	1 129	1500
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	ND	2
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	40%

Commentaires :

• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :

Mettre en place un suivi des tutorés (profs référents et augmentation du nombre de tuteurs)

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	47	49
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-7%	1%

Commentaires :

• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 24 848 € en 2017 pour l'UFR STAPS, contre 26 652 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :

• Campagne de communication (création d'un flyer, rappel dans les signatures de tous les personnels adm STAPS + info sur site web STAPS
• Envoi en direction des partenaires Pro des formations + fournisseurs spécifiques STAPS et SIUAPS
• Remerciements des entreprises qui accueillent nos stagiaires et qui ont versé de la TA
• Suivre la réforme de la TA inscrite dans la Loi Pour la liberté de choisir son avenir professionnel pour connaitre les nouveaux flux financiers

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	2	2
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	6	ND
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	21	40
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	13	18
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	ND	ND
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	1	1
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	27	27

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
• L'UFR STAPS compte 13 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :

• Mise en place d'un groupe RI de pilotage regroupant les responsables de formation
• Mise en place de correspondants de secteurs géographiques
• Projet de collaboration avec le japon pour la coupe du monde de rugby et les jeux olympiques

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	0	2
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	84%*	87%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	ND	ND
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	ND	ND
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	1	2

*: (données : juin 2018)

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

En matière de handicap : Sensibilisation auprès des personnels avec remontées des informationsles RH
STAPS n'ont pas obtenu de poste PR
Mise en place de conférence - débat sur l'égalité dans le sport
Notre ODF contient un master EGAL'APS (en convention avec LYON2, convention à ce jour toujours pas signée)

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	ND	100%
	Unités de formation	ND	100%
	Unités administratives	ND	100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

La cible 2019 sera contextualisée en fonction du déménagement des équipes de recherche à Rockefeller, prévus en 2019.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	ND	ND
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	ND	ND
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	1	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	1	1

Commentaires :

l'UFR bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Projet entraînement	Achat de matériel de mesure de la performance 1er semestre 2019
Aménagement abords piste athlé	
PPI construction bâtiment recherche	
Forum entreprise et rencontres professionnels	Mise en place de la rencontre en septembre ou octobre 2019
Catalogue formations L3- Master	Sortie du catalogue pour octobre 2019

Commentaires :

La composante STAPS contribue au financement des travaux pour la piste d'athlétisme, effectués par le SIUAPS.

POLYTECH LYON

Dotation COM 2019 : 70 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur	Nombre d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si »	0%	12
	Taux de réussite de ces étudiants		
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	ND	ND
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	ND	ND

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
Dispositif de classe préparatoires STI2D sur le site de Roanne (parcours de 120ECTS sur 3 ans) est un dispositif identique à un OUI.SI d'une formation non sélective.

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	4%	ND
	Pourcentage de diplômes évalués	63%	80%

Commentaires :
4% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 8 UE sur 197)
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
L'évaluation des unités d'enseignement est organisée par semestre, ce qui englobe toutes les unités d'enseignement d'un semestre. Elle est assurée par les responsables de semestre et dans trois spécialités hors ICAP.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	0%	ND
	Nombre de stagiares de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	0%	ND
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	62	75%
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	ND	ND
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	41%	10%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 109 628 € contre 154 604 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
La mise en place d'une "trajectoire d'insertion professionnelle" permettra de rendre l'offre de formation en reprise d'études plus attractive.

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	1%	5%
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	87	100
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	1	2
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	100	100

Commentaires :
• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.

Proposition d'actions de la composante :
Le tutorat est principalement organisé pour les étudiants de cycle préparatoire Post PACES (24 étudiants) et devrait s'étendre au PEiP en 2019

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	+4 entreprises	10
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	13%	10%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 120 538 € en 2017 pour la composante Polytech, contre 106 968 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :
Polytech Lyon a mis en place un service partenariats qui assure la relation industrielle pour toute la composante et qui est responsable de la collecte de la TA.
Le service fera une campagne 2019 particulièrement ciblée vers les entreprises ayant acceuilli un alternant.

Double cursus / Passerelles avec grandes écoles

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Poursuivre le développement des doubles cursus	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	18	5
	Nombre de partenariats signés	1	1

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :
Projet de double diplôme avec l'IAE de Lyon

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	7	2
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	10	20
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	12	5
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	17	50
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	200	200
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	0	1
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	2	2

Commentaires :
• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
• La composante compte 17 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :
Obligation de mobilité internationale d'un semestre (stage, semestre académique) à mettre en place pour la promotion 2019 ou 2020.

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	1	25
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	100%*	100%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le	ND	ND
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion	ND	ND
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	5	25

*: (données : juin 2018)

Commentaires :
En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :
Formation à l'accopagnement d'élèves atteints d'un handicap des enseignants prévue en 2019 (responsables de semestre, scolarité)

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche		
	Unités de formation	ND	100%
	Unités administratives	ND	100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage	ND	ND
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	ND	ND
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	1	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	1	1

Commentaires :
La composante bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

II- Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Mise en place d'une mobilité obligatoire d'un semestre pour le cycle ingénieur	Passage effectif à la mobilité pour la promotion 2019 ou 2020
	Ouverture des mobilités académiques en S7 et S8
Améliorer la relation entreprise et de développement de l'alternance	Nombre de Contrats de PRO en 5A
Mise en place d'un projet de site Roannais dans le cadre du Pôle Ingénierie	Nombre de STI2D acceuillis
	Ouverture de l'apprentissage en Systèmes Industriels en 2021 en lien avec l'équipe Génie Industriel de l'UJM
Rapport et Audit CTI de Polytech Lyon pour l'accrédition 2020-2025	Nombre de Recommandations 2015 atteintes
	Nombre de Recommandations émises

Commentaires :

ISTR Institut des Sciences et Techniques de Réadaptation

Dotation COM 2019 : 310 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	12	18
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	0	350

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
Deux enseignants dans chaque département ont bénéficié d'une formation à la simulation en santé. De plus, l'ISTR a acquis du matériel pédagogique de simulation du vieillissement / du handicap. Les TP correspondants sont en cours d'élaboration / de réalisation pour l'année 2018/2019.

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	3%	40%
	Pourcentage de diplômes évalués	63%	80%

Commentaires :
3% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 9 UE sur 291)
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
Les taux d'UE évaluées sont très variables d'un département à l'autre (de 10 à 100%). L'ISTR souhaite uniformiser les procédures d'évaluation pour les filières ayant une organisation similaire des maquettes et fiabiliser la remontée des évaluations réalisées auprès du service ICAP. Dans cette optique, la participation des responsables pédagogiques des filières à la formation proposée par ICAP va être encouragée. Enfin, la composante souhaite systématiser l'évaluation des stages par les étudiants.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	0	5
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	0	15
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	1	2
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	250	300
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	5%	5%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 272 916 € contre 260 790 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
La composante souhaite entamer une démarche de modularisation des cursus de formation continue déjà organisés en sessions, avec des thématiques indépendantes (cas du DU d'Audiologie, audioprothétique et prothèses implantables et du DU de Kinésithérapie respiratoire et cardio-vasculaire).
Par ailleurs, l'ISTR souhaite valoriser des heures d'ingénierie pédagogique pour permettre le développement de formations courtes dans les filières réingéniées (notamment orthoptie), afin de proposer une formation complémentaire aux professionnels diplômés "anciens cursus" (non réingéniés).

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	75%
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	ND	500
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	ND	8
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	98%

Commentaires :
• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :
La composante a mis en place un dispositif de tutorat pour les 6 filières de formation professionnelle depuis la rentrée 2018/2019.
Elle souhaite renforcer ce dispositif, en valorisant l'engagement des étudiants coordinateurs et tuteurs (par le biais d'UE spécifiques et/ou de crédits ECTS), pour ceux ne demandant pas une rémunération. Par ailleurs, une évaluation du tutorat sera réalisée en fin d'année universitaire, auprès des étudiants en ayant bénéficié. Concernant le taux de réussite, il serait souhaitable d'affiner la variable par des comparaisons avant / après mise en place, pour des sous-groupes homogènes d'étudiants (par exemple, sur la modalité d'admission : PACES, concours, passerelles).

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	ND	ND
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-16%	+20%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 62 550 € en 2017 pour l'ISTR, contre 74 719€ en 2016.

Proposition d'actions de la composante :
La composante souhaite entreprendre une campagne d'information et de sensibilisation auprès des étudiants et des enseignants vacataires intervenants à l'ISTR.
La composante fait remarquer qu'elle bénéficie de dons en nature (matériels), notamment en audioprothèse et en orthoptie, qui ne sont pas valorisés financièrement.

Double cursus

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Poursuivre le développement des doubles cursus.	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	ND	ND
	Nombre de partenariats signés	ND	ND

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :
Le seul double cursus existant actuellement concerne le département d'audioprothèse, avec la formation d'ingénieur proposée par Polytech.

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	ND	ND
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	ND	ND
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	3	4
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	31	40
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	5	10
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	ND	ND
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	ND	ND

Commentaires :
• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
• L'ISTR compte 31 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :
La composante souhaite renforcer les échanges bilatéraux, en valorisant l'investissement de son CMI.
Par ailleurs, l'ISTR, par le biais de son tutorat, souhaite développer une collaboration avec le tutorat d'anglais, pour renforcer la formation en langue anglaise.
En effet, l'accès aux cours d'anglais proposés par l'UCBL est rendu difficile pour les étudiants de l'ISTR, compte tenu de leurs périodes de stages et des horaires de leurs cours.

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	0	8
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	68%*	80%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	ND	ND
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	ND	ND
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	0	4

*: (données : juin 2018)

Commentaires :
En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :
La composante va organiser des réunions d'information à l'attention des personnels administratifs et enseignants pour les sensibiliser à ces problématiques et les inciter à suivre une (des) action(s) de formation proposée par l'UCBL. En complément, l'ISTR souhaiterait organiser une journée de sensibilisation (ou participer aux journées déjà organisées par l'UCBL), en proposant des ateliers de simulation du vieillissement / handicap.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	ND	100%
	Unités de formation	ND	100%
	Unités administratives	ND	100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :
Le DUER de la composante va être actualisé avant la fin de l'année universitaire 2018 / 2019.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	ND	ND
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	ND	ND
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	ND	ND
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	ND	ND

Commentaires :
L'institut bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

En complément des collaborations développées avec la DAJI et la cellule archivage, la composante souhaiterait valoriser la présence d'un archiviste pendant 2 mois, pour gérer les dossiers d'archivage en attente. Par ailleurs, l'ISTR souhaite améliorer les conditions de stockage (assainissement des locaux d'archives de proximité).

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Campagne d'information auprès des lycéens : élaboration d'un livret sur les métiers paramédicaux de la réadaptation	Production du livrable et nombres de livrets distribués lors des salons étudiants et forum des métiers
Information des étudiants sur le dispositif de tutorat : Création d'un site internet du tutorat ISTR	Production du site et nombre de visites
Poursuite de l'évaluation des enseignements (cours mutualisés)	Nombres d'UE évaluées / réévaluées
Aménagement d'une salle d'enseignement pour la rendre polyvalente et faciliter l'organisation de TP et les travaux en sous-groupes :tables sur roulettes	Nombre d'heures d'enseignement pratiques réalisées en utilisant cette conformation
Investissement en matériels pédagogiques "non volumineux" (acquisition ou renouvellement)	Taux de réalisation des investissements programmés
Renforcement de la vsibilité nationale et internationale de l'ISTR (frais de missions pour des déplacement en France et à l'Etranger)	Nombre de participations à des congrès et réunions professionnelles
Gestion des archives en attente (recrutement d'un archiviste pendant 2 mois)	Volume d'archives traitées
Prise en charge des MAD	Nombre d'enseignants en MAD
Développement de la recherche clinique paramédicale en réadaptation par les étudiants de fin de cursus (nécessité d'application de la réglementation - loi Jardé)	Nombre de mémoires de fin de formation portant sur une thématique de recherche clinique interventionnelle et/ou prospective
Communication : achat d'objets promotionnels pour utilisation lors des salons et forum étudiants	Nombre de participants ISTR aux salons et forum

Commentaires :
L'élaboration d'un projet de composante à plus long terme est rendue difficile du fait des incertitudes actuelles, avec d'une part le projet de relocalisation sur le site de La Buire (dont le calendrier de réalisation reste incertain) et d'autre part le processus d'universitarisation des formations paramédicales encore en cours actuellement, avec une possible réingénierie des filières audioprothèse et psychomotricité.

Dotation COM 2019 : 340 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	20	40
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	720	1000

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
• L'IUT a mis en place 3 Parcours Technologiques Licence en IUT en 2018.
• L'IUT a déposé 5 dossiers dans le cadre de l'appel à projet de l'UdL "Innovation Pédagogique" (réalité augmentée, simulateur en santé, Escape Game, …) en 2018.

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	25%	25%
	Pourcentage de diplômes évalués	95%	100%

Commentaires :
25% des UE ont été évaluées au 31/12/2017
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
Bilan des évaluations des UE des Licences Pro 2017/2018 : 23 % (169 Modules sur 654),
Bilan des évaluations des Modules des DUT en 2017/2018 : 19 % (108/465). Poursuivre le travail réalisé en 2017/2018 et l'étendre au DU.
Des tableaux de bord en ligne permettent de suivre les variations entre chaque campagne d'évaluation.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en	39	39
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	152	155
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	951	970
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	315	321
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	-1%	+2%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 3 850 011 € contre 3 826 693 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
L'IUT travaille sur la définition des compétences pour ses diplômes, ce qui doit permettre à terme d'augmenter le nombre de stagiaires et le chiffre d'affaires. Les nouvelles formations diplômantes de l'IUT Lyon 1 seront ouvertes en alternance.

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	10%	15%
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	2 022	2123
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	2	14
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	ND

Commentaires :
• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.

Proposition d'actions de la composante :
Mutualiser les bonnes pratiques du tutorat à l'échelle des étudiants de DUT de la composante et assurer le suivi de la réussite au semestre des étudiants tutorés.

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	785	785
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	+16%	+14%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 1 114 760 € en 2017 pour la composante, contre 957 585 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :

La collecte de la TA par l'IUT Lyon 1 a été fixée au BI 2019 à 1 000 000 €. Les actions prospectives (soirées parents, courriers, plaquettes, …) seront maintenues en 2019. La création du Club Entreprises devrait permettre de préparer la transition de la collecte 2020. Cette action doit aussi être consolidée par les actions de transfert de technologie.

Double cursus

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Poursuivre le développement des doubles cursus	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	2	2
	Nombre de partenariats signés	1*	1

**Un double diplôme signé en 2018*

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

Un double diplôme signé en 2018 entre le Dpt info de l'IUT (LPro SID/SIAD) et l'Ecole Supérieur Esprit (ESB) en Tunisie.
Le partenariat a été voté par la CFVU le 17 juillet 2018, a ouvert en septembre avec 15 inscrits en Tunisie qui s'ajoutent aux inscrits Français.
Action envisagée : même type de double diplôme entre la LPro DEVOPS de l'IUT – Dpt info- et l'Ecole Hightech à Rabat au Maroc.

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	1*	1
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	15	30
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	35	35
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	357	393
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	226	226
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec	Nombre de doubles diplômes mis en place	ND	ND
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	ND	ND

**1 double diplôme signé en 2018*

Commentaires :
• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
• La composante compte 357 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :
Dans les départements secondaires, nos LV2 (Espagnol, Allemand) sont basées sur le volontariat des étudiants. Ce cours n'est nullement obligatoire. Des parcours à l'international sont mis en place dans les DUT (S4 en langue anglaise). Des modules de cours en langue anglaise sont proposés dans plusieurs formations (DUT, LPro et DU).

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	7	15
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	97%*	100%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	1	ND
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	ND	sans objet
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	16	30

*: (données : juin 2018)

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Sensibiliser tous les personnels de la composante susceptibles d'être en relation directe avec une personne en situation de handicap en les mettant eux-mêmes en situation de handicap (jeux de rôle) afin de leur faire prendre conscience de l'importance d'une bonne formation pour accueillir et aider une personne handicapée.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	50%	100%
	Unités de formation	40%	100%
	Unités administratives	20%	100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Les actions seront déclinées dès lors que le DUER synthétisé de l'IUT sera finalisé. Dès à présent plusieurs actions de formations dont la prise en charge financière a été demandée au service de formation de l'UCB Lyon 1 seront mises en place en 2019.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	72 (594 cartons)	85 (700 cartons)
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	0	0
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	1	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	ND	47

Commentaires :

La faculté bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

- Augmenter l'efficience du stockage pour l'IUT Lyon 1
- Travailler au stockage 2020 sur le site de Villeurbanne Gratte-ciel
- Fusionner les tableaux de gestion des trois sites de l'IUT
- Réunir les référents archives

II- Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Développement de l'évaluation des compétences	Nombre de comptes de portfolio électronique
Club entreprises	Evolution de la taxe d'apprentissage, du nombre d'alternants et du nombre d'inscrits en formations qualifiantes
Modernisation de la gouvernance	Démarche qualité, gestion électroniques des documents, tableaux de bord de pilotage, formations spécifiques des personnels
IUT Vert (consommation de fluides)	Diminution de la consommation des fluides de l'IUT Lyon 1
Accessibilité des locaux	Augmentation du pourcentage d'accessibilité des locaux à tous les publics.
Développement de nouvelles pratiques pédagogiques	Nombre de nouvelles pratiques expérimentales mises en œuvre : réalité augmentée, simulateur en santé, Escape Game, ...

Commentaires :

Ces projets s'inscrivent dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'IUT Lyon 1. Ils contribueront à la modernisation des formations technologiques de l'IUT en lien avec l'industrie 4.0

Dotation COM 2019 : 185 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur	Nombre d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si »		
	Taux de réussite de ces étudiants		
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique		
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique		

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées		30%
	Pourcentage de diplômes évalués		80%

Commentaires :

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue		
	Nombre de stagiares de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences		
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants		
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue accueillis dans les formations diplômantes et qualifiantes.		
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.		

Commentaires :

• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

UFR Biosciences

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat		
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat		
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat		
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat		

Commentaires :

• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA		
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA		

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019		
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes		
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019		
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019		
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019		
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place		
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais		

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).

Proposition d'actions de la composante :

UFR Biosciences

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap		
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO		
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR		
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)		
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines		

Commentaires :
En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche		100%
	Unités de formation		100%
	Unités administratives		100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)		
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)		
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives		
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés		

Commentaires :
l'UFR bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Animation et diffusion scientifique

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Promouvoir la culture scientifique auprès des élèves du secondaire	Nombre de lycéens reçus dans les formations et laboratoires de l'UFR		
	Nombre d'actions partagées avec les lycées		
Développer des interactions entre les unités de recherche de la l'UFR et avec le groupe « diffusion de la culture scientifique » du CS	Nombre de journées scientifiques transversales et fréquentation de celles-ci		
Organiser des cérémonies de remises de diplômes	Nombre d'étudiants concernés par la journée remise de doctorat / HDR sciences		
	Nombre de formations et d'étudiants concernés par des cérémonies de remise de diplômes		

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs

Commentaires :

En cours de finalisation

Dotation COM 2019 : 170 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur	Nombre d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si »		
	Taux de réussite de ces étudiants		
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique		
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique		

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées		30%
	Pourcentage de diplômes évalués		80%

Commentaires :

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue		
	Nombre de stagiares de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences		
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants		
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue accueillis dans les formations diplômantes et qualifiantes.		
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.		

Commentaires :

• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat		
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat		
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat		
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat		

Commentaires :

• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA		
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA		

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019		
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes		
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019		
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019		
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019		
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place		
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais		

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).

Proposition d'actions de la composante :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap		
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO		
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR		
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)		
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines		

Commentaires :
En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche		100%
	Unités de formation		100%
	Unités administratives		100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)		
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)		
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives		
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés		

Commentaires :
l'UFR bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Animation et diffusion scientifique

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Promouvoir la culture scientifique auprès des élèves du secondaire	Nombre de lycéens reçus dans les formations et laboratoires de l'UFR		
	Nombre d'actions partagées avec les lycées		
Développer des interactions entre les unités de recherche de la l'UFR et avec le groupe « diffusion de la culture scientifique » du CS	Nombre de journées scientifiques transversales et fréquentation de celles-ci		
Organiser des cérémonies de remises de diplômes	Nombre d'étudiants concernés par la journée remise de doctorat / HDR sciences		
	Nombre de formations et d'étudiants concernés par des cérémonies de remise de diplômes		

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs

Commentaires :

En cours de finalisation

FACULTÉ des Sciences et Technologies

Dotation COM 2019 : 128 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Mieux accompagner les étudiants dans la construction de leur parcours et pour un meilleur accès à l'enseignement supérieur	Nombre d'étudiants inscrits dans le dispositif « oui si »		
	Taux de réussite de ces étudiants		
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique		
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique		

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées		30%
	Pourcentage de diplômes évalués		80%

Commentaires :

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue		
	Nombre de stagiares de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences		
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants		
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue accueillis dans les formations diplômantes et qualifiantes.		
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.		

Commentaires :

• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat		
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat		
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat		
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat à	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat		

Commentaires :

• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.

• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA		
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA		

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019		
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes		
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019		
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019		
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019		
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place		
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais		

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap		
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO		
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR		
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)		
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines		

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche		100%
	Unités de formation		100%
	Unités administratives		100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)		
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)		
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives		
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés		

Commentaires :

La Faculté bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

En cours de finalisation

Animation et diffusion scientifique

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Promouvoir la culture scientifique auprès des élèves du secondaire	Nombre de lycéens reçus dans les formations et laboratoires de la Faculté		
	Nombre d'actions partagées avec les lycées		
Développer des interactions entre les unités de recherche de la Faculté et avec le groupe « diffusion de la culture scientifique » du CS	Nombre de journées scientifiques transversales et fréquentation de celles-ci		
Organiser des cérémonies de remises de diplômes	Nombre d'étudiants concernés par la journée remise de doctorat / HDR sciences		
	Nombre de formations et d'étudiants concernés par des cérémonies de remise de diplômes		

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs

Commentaires :

En cours de finalisation

Dotation COM 2019 : 65 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	10%	15%
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	15%	30%

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
Mise en place d'une salle en mode learning lab, développement d'XP sessions (stages intensifs d'apprentissage en mode projet), sessions d'économie expérimentale

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	9%	100%
	Pourcentage de diplômes évalués	100%	100%

Commentaires :
9% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 9 UE sur 97)
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
Mise en place d'un questionnaire pour toutes les UE des formations rattachées à l'Ecole ISFA, à partir de Claroline Connect

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	0	1
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	0	10
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	93	100
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	ND	5%
	Evolution du chiffre d'affaires de la formation continue.	20%	5%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 532 623 € contre 445 679 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
Mise en place d'une formation continue exceptionnelle à Rabat pour former les cadres de l'autorité de contrôle des assurances du Maroc.

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	ND	90
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-5%	2%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 189 007 € en 2017 pour l'ISFA, contre 199 692 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :
Campagne de communication auprès des entreprises

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	1	1
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	56	65
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	3	4
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	39	39
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	0	0
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	0	0
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	0	0

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).

• L'ISFA compte 39 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :

Création d'une formation commune bidiplômante à Yaoundé (Cameroun)

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	0	2
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	60%*	100%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	ND	sans objet
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	ND	sans objet
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	0	2

*: (données : juin 2018)

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO. Faire suivre une formation à au moins 2 EC dans le domaine égalité-diversité et soins de 1ère urgence.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs		2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)			
		Unités de recherche	50%	100%
		Unités de formation	ND	100%
		Unités administratives	ND	100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Former un personnel de l'ISFA à la réalisation d'un DUER

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	1	1
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	0	2
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	0	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	0	1

Commentaires :
La composante bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :
Suivi de consignes de l'archiviste financé avec le COM 2015.

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Aider à la résorption du sous-encadrement chronique en actuariat	Recrutement d'un MCF Associé
Continuer à développer Relations internationales	Nombre de conventions
Projet de la composante : innovation, XP sessions, modernisation et réaménagement d'espaces pédagogiques	Nombre de salles en mode learning lab ou équipées pour la pégogogie innovante
Evaluation des enseignements	Nombre d'UE évaluées

Commentaires :

Dotation COM 2019 : 75 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	30	35
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	3 000	4 500

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
Les études de pharmacie ne sont pas concernées par la loi ORE. En ce qui concerne la pédagogie innovante, nous avons comptablisé le nombre d'UE et donc le nombre d'étudiants concernés suivant ces UE, en % cela doit représenter environ 50% de nos effectifs

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	5%	50%
	Pourcentage de diplômes évalués	50%	80%

Commentaires :
5% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 15 UE sur 285)
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
La composante va faire en lien avec ICAP un questionnaire d'évaluation pour améliorer de façon significative l'évaluation des UE.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	0%	3*
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	0%	28%
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	64	ND
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	19%	19%
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	19%	19%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 369 846 € contre 311 585 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
*3 parcours du master IDS : Pharmacie industrielle, cosmétologie, qualitologie bénéficient de l'accompagnement de focal pour mettre en œuvre la modularisation de leurs UE

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	ND	ND
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-8%	14%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 218 834 € en 2017 pour l'ISPBL, contre 239 531 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :
Le montant de la taxe d'apprentissage 2018 est en hausse de 14% par rapport à 2017 soit 248 760 euros.
5000 envois de sollicitation, fichier mise à jour chaque année

Concours d'internat

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir la place de l'ISPBL dans le classement internat : figurer dans les cinq premières facultés de pharmacie françaises	Rang de l'ISPBL dans le classement de l'internat : Nombre d'étudiants classés dans les 500 premiers	54	55

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :
Se maintenir dans les 5 premières places du classement national : entrainement intensifs sur cas cliniques

Double cursus / Passerelles avec grandes écoles

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer des doubles cursus, notamment avec des grandes écoles, dans le cadre de la politique de l'établissement.	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	0	2
	Nombre de partenariats signés	8	8

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :
Un contact avec l'Ecole Centrale de Lyon et l'Ecole des Mines d'Albi à voir si cela débouche sur un partenariat

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	2	2
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	26	26
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	6	6
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	109	115
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	20	ND
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université	Nombre de doubles diplômes mis en place	NC	NC
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	4	4

Commentaires :
• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
• L'ISBPL compte 109 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :
Prospecter des lieux de stage pour les masters et stages hospito-universitaires pour développer la mobilité. Pour l'anglais, à disposition des étudiants une UELC d'anglais approfondi.

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	0	5
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	95%*	100%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	1**	ND
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	1	1
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	2	2

** : (données : juin 2018)*
*** : en 2018*

Commentaires :
En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :
Lors de l'AG de Janvier 2018, la référente handicap de la DRH est venue faire une information sur le handicap, encouragement à l'AG 2019 de formation des enseignants chercheurs et des personnels pour l'inscription à ces items.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	100%	100%
	Unités de formation	100%	100%
	Unités administratives	100%	100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Une personne ressource sera recrutée en 2019 pour la mise à jour du DUER global de la composante financé sur le COM (projet composante santé).

les 3 unités de recherches ISPB (I2B Matéis-UMR5510, EA4446-B2MC, CRCL-1052) font annuellement une mise à jour de leur DUER, la quatrième unité de recherche (EA7426 -P2I) est dans les locaux d'HEH sur une plateforme mixte HCL/BIOMERIEUX/LYON1, le SHS de Lyon 1 a répondu que le DUER n'était pas nécessaire.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	2	2
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	14	14
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	0	0
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	2	2

Commentaires :
La composante bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

Accompagnement DAJI sur 2018 pour finalisation classement des archives centrales ISPB, à voir sur 2019 si possibilité d'accompagnement pour rationnaliser archives de proximité dans les bureaux. Pas de changement de référents archives dans la composante.

II- Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
IML : rénovation de l'aile B avec création de salles ED et rénovation de l'amphithéatre	Projet en cours. Financement validé grâce aux engagements de Lyon Est et ISPB sur les COM de ces composantes. Pour l'ISPB, en plus, engagement de financement avec les heures complémentaires non consommées jusqu'en 2021.
Favoriser l'encadrement des étudiants pour les études de cas cliniques	Nombre d'étudiants ayant réussi le concours.
Favoriser les interventions d'intervenants professionnels	Nombre d'étudiants ayant réussi le concours des écoles d'ingénieurs

Commentaires :

OSU observatoire de Lyon

Dotation COM 2019 : 80 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	50%	80%
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	100%	100%

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
• Acquisition d'une Augmented Reality Sandbox (AR Sandbox,© UCDavis, Keck Center for Active Visualization in the Earth Science) qui est un outil de visualisation 3D permettant aux étudiants d'interagir en temps réel avec un relief et d'appréhender le passage de la 3D à la 2D en cartographie. Vidéo démonstrative : https://www.youtube.com/watch?v=Ki8UXSJmrJE.
• Entretien d'1/3 du parc microscopes
• Au niveau du LabEx LIO, projet de développement de visualisation en 3D afin de se mettre en adéquation avec les besoins du secteur académique et du secteur extraacadémique

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	93%	100%
	Pourcentage de diplômes évalués	100%	100%

Commentaires :
93 % des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (soit 92/99 UE)
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de

Proposition d'actions de la composante :
Pour 2019 et 2020 passage des questionnaires à la version numérique.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	0	2
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	0	4
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	0	0
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	0%	10%
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	0%	10%

Commentaires :
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
L'Observatoire de Lyon travaillera sur les blocs de compétences pour les intégrer aux prochaines maquettes de 2021.

Tutorat / Accueil

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Généraliser le dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Pourcentage des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	ND
Augmenter l'offre de tutorat en dispensant au moins **XXX** heures de tutorat	Nombre d'heures de tutorat	0	ND
Accroitre la visibilité du dispositif de tutorat auprès de l'ensemble des étudiants de la composante	Nombre d'actions déployées pour accroitre la visibilité du dispositif de tutorat	2	2
Evaluer la réussite des étudiants qui ont suivi le tutorat	Taux de réussite des étudiants de la composante ayant suivi le tutorat	ND	ND

Commentaires :
• La composante suit l'impact du tutorat sur la réussite de ses étudiants. A cet effet, la composante bénéficie du soutien et de l'aide de la DEVU et de l'OVE.
• La composante consultera les étudiants de 2ème année sur les usages et l'intérêt du tutorat.

Proposition d'actions de la composante :
Des actions de communication sont déployées auprès des 1ères et 2èmes années de licence. Un tutorat en physique existe avec l'ENS de Lyon

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	10	10
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	74%	75%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 5 055 € en 2017 pour la composante, contre 2 911 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :
Développer une stratégie de communication auprès des réseaux enseignants chercheurs de la composante et du réseau des anciens étudiants en sciences de la terre

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31 décembre 2019	NC	NC
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	NC	1
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31 décembre 2019	10	12
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31 décembre 2019	15	100%
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	ND	ND
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL :	Nombre de doubles diplômes mis en place	NC	NC
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	20%	50%

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).
• La faculté compte 15 étudiants en mobilité sortante en 2016-2017

Proposition d'actions de la composante :
En 2019, l'OSU Lyon développera une politique internationale en matière de formation aux niveaux L-M-D dans le cadre de l'alliance de l'UdL. Une commission formation se réunit en décembre 2018 afin de fixer les axes. Au niveau de la maitrise de l'anglais, les étudiants du L2 au M2 Sciences de la terre ont un bon niveau (sauf exceptions).

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	25	1
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	88%*	100%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	NC	50%
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	2	2
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	2	100% à échéance de 5 ans

*: (données : juin 2018)

Commentaires :
En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :
Publicité et diffusion des offres de recrutement d'EC sur les listes de diffusion des sections CNRS 18 35 36 et listes de diffusion des réseaux thématiques.
Intervention du chargé de mission handicap auprès de l'ensemble des personnels de l'UMS en 2017.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	67%	100%
	Unités de formation	100%	100%
	Unités administratives	100%	100%

Commentaires :
La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :
Actualisation annuelle du plan de formation et mise en œuvre du plan d'action pour la formation, l'UMS 3721 et les 2 UMR CRAL et LGL TPE

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	2,2	2,2
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	4,78	2,1
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	1	1
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	3	4

Commentaires :
La composante bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :
Désignation de 2 nouveaux référents archives pour les sites de la Doua et de Saint Genis Laval suite aux départs de 2 agents.

II- Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Recruter un CDD 6 mois cat B médiateur scientifique pour poursuivre la montée en puissance de la diffusion des connaissances à destination des publics scolaires (enseignants	Fréquentation de l'observatoire de Lyon (enseignants et élèves) sur la base de 3 500 personnes par an, sur site et hors site
Organiser l'inauguration de la Lunette Coudée en fonction de la date de fin des travaux communiquée par la DIRPAT	Date de l'inauguration
Mettre en œuvre les écoles de terrain	Nombre d'étudiants concernés par les écoles de terrain
Développer la visualisation 3D au sein de la composante, entretien d'1/3 du parc microscope	Acquisition d'une sandbox. Nombre de microscopes entretenus
Poursuivre la rénovation du Telescope 1 m	Restauration du cimier de la coupôle

Commentaires :

Faculté d'Odontologie

Dotation COM 2019 : 70 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation / Orientation et réussite des étudiants

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Pédagogie innovante	Nombre d'enseignants concernés par cette pratique	ND	16
	Nombre d'étudiants concernés par cette pratique	ND	315

Commentaires :
La gouvernance accordera une attention toute particulière à la mise en œuvre de la réforme « Orientation et réussite des étudiants »

Proposition d'actions de la composante :
Trois projets ICAP innovants :
1/Accompagnement de la Faculté d'Odontologie dans la mise en place d'enseignements hybrides (F VIRARD).
2/Espace Virtuel d'Apprentissage de la Conception Assistée par Ordinateur en odontologie (EVA-CAO) (M. DUCRET).
3/« Escape MaDE » : Escape game odontologique, dont les objectifs sont de consolider et développer les connaissances des étudiants en situation, grâce aux ressorts du jeu.(B THIVICHON).
Elargissement de l'optionnel de simulation relationnelle à l'ensemble des FASO1.

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	5%	80%
	Pourcentage de diplômes évalués	50%	80%

Commentaires :
5% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 2 UE sur 39)

Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
Evaluation des éléments constitutifs d'UE pour les matières théoriques.
Evaluation du parcours de formation pour les matières cliniques.
Livrets d'enseignement et document de synthèse par départements pédagogiques après retour des évaluations.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	ND	2
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	ND	ND
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	0	ND
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	ND	110%
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	32%	35%

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 298 681 € contre 225 951 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
Proposer la modularisation de formations diplomantes (DU, AEU) pour permettre des formations transversales.
Augmenter l'offre de formation (nouveaux DU).

Faculté d'Odontologie

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	ND	ND
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	-33%	+10%

Commentaires :

• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 7 762 € en 2017 pour la faculté d'Odontologie, contre 11 613€ en 2016.

Proposition d'actions de la composante :

Pour 2019 :

• Une nouvelle plaquette de communication a été élaborée et le mailing multiplié par 3.

• La diffusion sera faite auprès des étudiants, des enseignants, et affichée sur le site de la Faculté d'Odontologie.

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	ND	ND
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	ND	ND
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	ND	15
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	24	24
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	ND	ND
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	ND	ND
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	ND	ND

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).

• La composante compte 24 étudiants en mobilité sortante

Proposition d'actions de la composante :

• Mise en place d'une CMI au sein de la composante.

• Projet de création d'un learning-lab pour étendre l'enseignement aux étudiants en FASO, afin d'inciter à la mobilité internationale en 6ème Année.

• Deux partenariats sont en voie de finalisation : Rabat-Université internationale Abulcasis des sciences de la santé (en formations initiale et continue) et Dubaï-Elite Healthcare Training Institute (en formation continue).

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	1	ND
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	100%*	100%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	ND	ND
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	ND	ND
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	0	ND

**: (données : juin 2018)*

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

En 2019, tous les personnels qui n'ont pas encore suivi de formations sur le handicap devront en suivre au moins une.

A ce jour toutes les fiches de poste sont renseignées dans Geco

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	ND	100%
	Unités de formation	ND	100%
	Unités administratives	ND	100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Participation au financement d'un ASI contractuel pour rédaction DUER.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	ND	ND
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	ND	ND
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	ND	ND
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	ND	ND

Commentaires :
La faculté bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Réhabilitation des locaux de l'équipe BIO du LMI hébergée au sein de notre composante	
Modernisation d'un plateau technique d'enseignement (4ème étage)	
Développement de l'apprentissage par simulation (Learning-lab)	
Aménagement d'une salle dédiée à la simulation relationnelle	

Commentaires :

Dotation COM 2019
20 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Evaluation des enseignements	Pourcentage des unités d'enseignements (UE) évaluées	1%	51%
	Pourcentage de diplômes évalués	100%	80%

Commentaires :
1% des UE ont été évaluées au 31/12/2017 (Soit 1 UE sur 117)
Le service ICAP se tient à disposition de la composante pour l'accompagner et assure la coordination au niveau de l'établissement du respect des objectifs et le suivi de l'activité de l'évaluation des enseignements, y compris pour les composantes réalisant directement leur évaluation. La composante fournit à ICAP tous les éléments nécessaires au suivi de l'évaluation.

Proposition d'actions de la composante :
Evaluation de 60 UE sur 117 soit 51%
Nomination d'un enseignant pour la coordination des évaluations avec prp de 15h ETD demandée.

Formation continue tout au long de la vie

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer la modularisation de l'offre de formation continue en blocs de compétences.	Nombre de modules en blocs de compétences proposés en formation continue	ND	ND
	Nombre de stagiaires de la formation continue formés sur des modules en blocs de compétences	ND	ND
Développer la formation continue et l'alternance.	Nombre d'alternants	0	ND
	Evolution du nombre de stagiaires de formation continue	ND	ND
	Evolution du chiffre d'affaire de la formation continue.	-32%	ND

Commentaires :
• En 2017, le CA de la FC de la composante est de 136 319 € contre 199 009 € en 2016.
• La composante pourra bénéficier de l'accompagnement méthodologique du service FOCAL pour la traduction des diplômes en compétences et la construction des blocs de compétences.
• Pour l'année 2018 et dans le cadre du dispositif d'intéressement relatif aux activités de formation tout au long de la vie voté par le Conseil d'Administration de Lyon 1 le 24 octobre 2017, un objectif pour chaque composante en termes d'activités et de recettes relevant de la formation tout au long de la vie sera fixé par un avenant à ce COM qui sera voté courant 2019.

Proposition d'actions de la composante :
Réflexion amorcée sur la refonte des DU DIU gérés par bh avec l'aide du service focal en 2019

Taxe d'apprentissage (TA)

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les ressources issues de la taxe d'apprentissage	Evolution du nombre d'entreprises ayant versé la TA	ND	ND
	Evolution des sommes perçues par la composante au titre de la TA	121%	33%

Commentaires :
• Le montant de la taxe d'apprentissage est de 4 066 € en 2017 pour le département, contre 1 838 € en 2016.

Proposition d'actions de la composante :
Baisse des recettes en 2018 à 750 euros. Relance en 2019 avec objectif de 1 000 euros.

Double cursus

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Poursuivre le développement des doubles cursus.	Nombre de contacts établis avec d'éventuels partenaires	2	ND
	Nombre de partenariats signés	ND	ND

Commentaires :

Proposition d'actions de la composante :
Aide aux étudiants du double cursus sciences sante pour l'organisation d'une journée recherche en 2019 et prise en charge des inscriptions congres colloques avec financement demandé COM.

Relations internationales

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Développer les doubles diplômes avec les universités étrangères	Nombre de doubles diplômes mis en place au 31/12/2019	ND	ND
	Nombre d'étudiants inscrits dans les doubles diplômes	ND	ND
Développer des accords / conventions internationaux	Nombre d'accords / conventions évalués au 31/12/2019	ND	ND
Augmenter la mobilité étudiante sortante de 15%	Nombre d'étudiants en mobilité sortante au 31/12/2019	5*	6
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants en formation initiale.	Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif renforcé des heures de langues en 2018-2019	0	ND
Développer des doubles diplômes avec les universités en lien avec l'Alliance UdL : Ottawa, Chine, Japon, Arc Alpin et projet d'université européenne	Nombre de doubles diplômes mis en place	ND	ND
Améliorer le niveau de maîtrise en anglais	Nombre de modules dispensés en anglais	ND	ND

Commentaires :

• Le COM peut financer, dans le cadre du développement des accords / conventions, une augmentation de 18 h TD HRS au bénéfice du correspondant mobilité internationale (CMI).

• *Le département BH compte 5 étudiants en mobilité sortante en 2017/2018.

Proposition d'actions de la composante :

Augmenter la mobilité sortantes des étudiants du master santé publique et double cursus sciences - santé

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents ayant suivi une action de formation handicap	2	4
Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO	81%*	85%
Améliorer le recrutement des EC	Nombre de dossiers de candidatures externes déposés pour le recrutement PR	NC	NC
	Actions mises en œuvre (publication Euraxess, diffusion ambassades, etc.)	NC	NC
Accompagner la formation des EC dans le domaine égalité-diversité et des soins de 1ère urgence	Nombre d'EC ayant bénéficié d'une action de formation dans ces domaines	NC	NC

*: (données : juin 2018)

Commentaires :

En 2017, 44 agents ont suivi une action de formation handicap, à l'échelle de l'établissement.

Proposition d'actions de la composante :

Le département BH met en place des actions spécifiques autour des BIATSS

Augmentation du nombre de fiches GECO notamment pour les CDD dont l'ancienneté est supérieure à 1 an.

Santé Sécurité au Travail

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des structures rattachées à la composante (unités de recherche, de formation et services administratifs)	Taux de réalisation du document unique d'évaluation des risques des unités (Les DUER)		
	Unités de recherche	82%	100%
	Unités de formation	ND	ND
	Unités administratives	100%	100%

Commentaires :

La liste des structures non dotées d'un DUER est disponible dans le bilan SST du SPR

Proposition d'actions de la composante :

Finir l'actualisation des DU pour les unités de recherche et participer au financement avec les autres composantes santé.

Archivage

Objectifs	Indicateurs	2017	Cible 2019
Maintenir à jour l'inventaire des archives conservées	Volume annuel transféré en archivage de proximité (en métrage linéaire)	14	ND
Mettre en place un cycle d'élimination annuelle des documents éliminables ayant atteint leur durée légale de conservation	Volume annuel éliminé (en métrage annuel)	ND	ND
Sensibiliser les services producteurs	Nombre de sessions de formation des référents-archives	ND	ND
Identifier un réseau de référents-archives.	Nombre de référents-archives désignés	ND	ND

Commentaires :
L'institut bénéficie de l'accompagnement méthodologique de la cellule archives de la DAJI

Proposition d'actions de la composante :

L'archivage a été réalisé en 2018 avec 14 ml au battiment Netien, pas d'action envisagée en 2019

II - Projets de la composante

Objectifs	Indicateurs
Participation aux actions d'animation recherche (Journée de recherche, capsules video UE et recherche).	Nombre d'actions
Participation aux actions de diffusion de la culture scientifique	Nombre d'actions

Commentaires :

Enveloppe globalisée - Relations internationales

Dotation COM 2019 – Enveloppe globalisée : 90 000 €

Le COM 2019, en complément des financements par composante, propose une enveloppe globalisée qui a vocation à couvrir les thématiques suivantes :

Relations internationales – enveloppe complémentaire bourses mobilité :

Le COM finance un dispositif de soutien d'aide à la mobilité étudiante en proposant une enveloppe complémentaire de mois bourses (estimation d'un mois bourse : **300 € soit 300 mois bourses**) à disposition des composantes.

Les modalités de répartition de l'enveloppe sont fixées par la DRI.

Coût global de l'action : 90 000 €

Evaluation de l'efficacité du dispositif au 31 décembre 2019 :

i. Nombre d'étudiants ayant bénéficié du dispositif
ii. Evolution du nombre d'étudiants parti à l'étranger entre 2019 et 2018.

NB : la valeur du mois bourses est susceptible d'évoluer.

PDC - Service Commun de Documentation (SCD)

Dotation PDC 2019
80 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Diffusion des savoirs

Objectifs	Indicateurs
Permettre aux étudiants d'accéder aux installations documentaires à travers une extension des horaires	Pourcentage d'augmentation globale de l'ouverture hebdomadaire

Commentaires :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs
1) Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap
2) Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO

Commentaires :
Le SCD émet des réserves quant à sa capcité à renseigner la totalité des fiches de poste

Hygiène et sécurité

Objectifs	Indicateurs
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des services rattachés au SCD (services administratifs)	DUER actualisé au 31 décembre 2019

Commentaires :

II- Projets de service

Objectifs	Indicateurs
Participer au rayonnement de l'UCBL	Renouvellement de la certification ISO 9001
Favoriser la réussite étudiante en harmonisant l'offre documentaire de l'université-cible	Extension de l'offre de manuels électroniques pour les étudiants
Améliorer la vie étudiante	Extension des horaires d'ouvertures
	Fréquentation des bibliothèques du SCD

Commentaires :
Le SCD participe au co-financement des opérations sur ses fonds propres.

Dotation PDC 2019
30 000 €

PDC - Service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)

I - Objectifs de l'établissement

Vie étudiante

Objectifs	Indicateurs
Améliorer la qualité de l'accueil des publics, à travers l'élargissement des horaires du service	Evolution du nombre d'heures d'ouvertures du SUAPS
	Evolution du nombre d'étudiants accueillis

Commentaires :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs
1) Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap
2) Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO

Commentaires :

Hygiène et sécurité

Objectifs	Indicateurs
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques du SUAPS	Etat d'actualisation du document unique d'évaluation des risques actualisé au 31 décembre 2019

Commentaires :

II- Projets de service

Objectifs	Indicateurs
Accompagner les étudiants en situation de handicap	Handicap: nombre de parcours adaptés en 2018-2019
Accompagner les étudiants sportifs de haut niveau	Sportifs de haut niveau: nombre de sportifs de haut niveau universitaires (ne figurant pas sur liste ministérielle) en 2018-2019
Contribuer au rayonnement de l'université	Nombre de compétitions sportives

Commentaires :
La gouvernance de l'UCBL accordera une attention toute particulière au dispositif d'accompagnement des étudiants en situation de handicap et aux actions en faveur du rayonnement de l'université

PDC - Service de Santé Universitaire (SSU)

Dotation PDC 2019
30 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Vie étudiante

Objectifs	Indicateurs
Améliorer le suivi de la santé des étudiants	Nombre d'étudiants reçus par le SSU par type de consultation au 31/12/2019
	Nombre d'actes réalisés par le SSU au 31 décembre 2019

Commentaires :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs
1) Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap
2) Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO

Commentaires :

Hygiène et sécurité

Objectifs	Indicateurs
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques du SSU	Etat d'actualisation du document unique d'évaluation des risques actualisé au 31 décembre 2019

Commentaires :

SOIE Lyon 1

PDC - Service d'orientation et d'insertion professionnelle des étudiants

Dotation PDC 2019
5 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Orientation

Objectifs	Indicateurs
Accueil des étudiants à l'espace conseil du SOIE	Fréquentation de l'espace conseil
Ateliers de formations aux techniques de recherche d'emploi	Fréquentation du site web du SOIE
Organisation de manifestations (journées d'accueil, forums, etc.)	Fréquentation des manifestations organisées par le SOIE : Forum Avenirs, semaine Changer de cap, JES sciences, les ateliers

Commentaires :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs
1) Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap
2) Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO

Commentaires :

Hygiène et sécurité

Objectifs	Indicateurs
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques du SOIE	Etat d'actualisation du document unique d'évaluation des risques actualisé au 31 décembre 2019

Commentaires :

II- Projets de service

Objectifs	Indicateurs
Accompagner les lycéens et étudiants dans la construction de leur parcours de réussite, en lien étroit avec les composantes	Nombre de lycéens et d'étudiants concernés

Commentaires :
La gouvernance de l'UCBL accordera une attention toute particulière à la capacité du SOIE à mieux accompagner le maximum d'étudiants.

innovation, conception et accompagnement pour la pédagogie

Dotation PDC 2018 : 22 000 €

PDC – Innovation Conception et Accompagnement pour la Pédagogie

I - Objectifs de l'établissement

Evaluation des enseignements

Objectifs	Indicateurs
Evaluer 60 % des enseignements dans le cadre des formations rattachées aux composantes	Pourcentage de diplômes évalués au 31 décembre 2019
Evaluer ou faire le recensement des évaluations de 30 % des unités d'enseignements rattachées à toutes les composantes	Pourcentage des unités d'enseignements évaluées au 31 décembre 2019

Commentaires :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs
1) Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap
2) Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO

Commentaires :

Hygiène et sécurité

Objectifs	Indicateurs
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques des services rattachés à ICAP (services administratifs)	Nombre de services administratifs dotés d'un document unique d'évaluation des risques actualisé au 31 décembre 2019

Commentaires :

II- Projets de service

Objectifs	Indicateurs
Contribution d'ICAP à l'évaluation des enseignements : accompagnement des composantes	
Evaluation des enseignements au niveau UE et au niveau diplôme	Pourcentage de diplômes évalués au 31 décembre 2019
	Pourcentage des unités d'enseignements évaluées au 31 décembre 2019
Contribuer au développement des formations à distance	Nombre de ressources produites intégrées dans les phases d'enseignement à distance

Commentaires :
La gouvernance de l'UCBL accordera une attention toute particulière à la capacité du service ICAP à obtenir une visibilité complète sur le dispositif d'évaluation des enseignements (au niveau des diplômes et des UE)

PDC - Service commun d'enseignement des langues (SCEL)

Dotation PDC 2019
5 000 €

I - Objectifs de l'établissement

Formation

Objectifs	Indicateurs
Améliorer le niveau de maîtrise de langues étrangères des étudiants	Nombre d'étudiants accueillis par le SCEL en 2018-2019

Commentaires :

Ressources humaines

Objectifs	Indicateurs
1) Sensibiliser les personnels au handicap	Nombre d'agents UCBL ayant suivi une action de formation handicap
2) Renseigner la totalité des fiches de postes sur GECO	Pourcentage de fiches de poste renseignées dans GECO

Commentaires :

Hygiène et sécurité

Objectifs	Indicateurs
Procéder à l'actualisation du document unique d'évaluation des risques du SCEL	Etat d'actualisation du document unique d'évaluation des risques actualisé au 31 décembre 2019

Commentaires :

II- Projets de service

Objectifs	Indicateurs
Accompagner les étudiants qui partent à l'étranger avec un dispositif renforcé d'heures de langues	Nombre d'étudiants ayant suivi les heures de langues COM et partis à l'étranger

Commentaires :
La gouvernance de l'UCBL accordera une attention toute particulière au dispositif d'accompagnement des étudiants et au nombre d'heures de langues dispensées.

BUDGET 2019

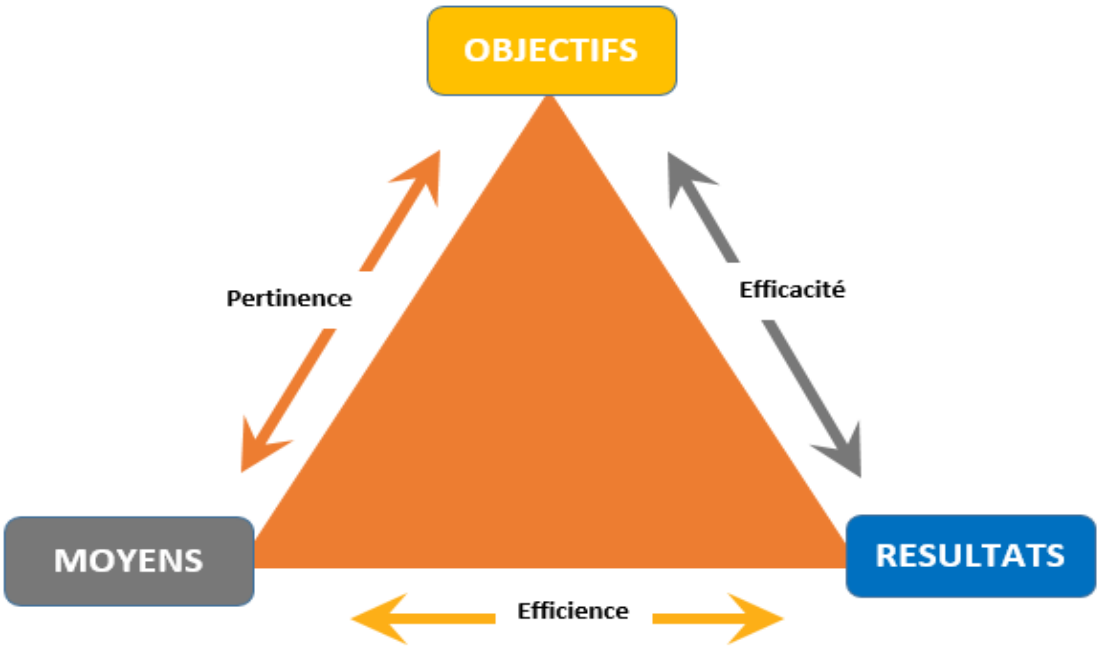

Université Claude Bernard Lyon 1
Direction des Services Financiers (DSF)
43, Boulevard du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE CEDEX
Bâtiment Julie Victoire Daubié

controle-de-gestion@univ-lyon1.fr

Université de Lyon | Université Claude Bernard Lyon 1

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-276

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU18 DECEMBRE 2018

COMPLEMENT DE PUBLICATION D'EMPLOIS A LA CAMPAGNE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET ENSEIGNANTS 2019

Exposé des motifs :

Il est demandé au conseil d'administration l'autorisation d'ouvrir trois postes de Professeur des universités à la création, en complément de la campagne d'emplois approuvée par le conseil d'administration du mois de novembre 2018.

Les profils précis de ces postes seront soumis à l'approbation du CA ultérieurement.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la création de trois postes de Professeur des universités.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 20
Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 1

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-277

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

Rémunération et prime des chercheurs recrutés dans le cadre de l'IDEX

Exposé des motifs :

Mettre à jour la grille de rémunération des chercheurs contractuels adoptée par le CA du 26 septembre 2017 en incluant les chercheurs contractuels recrutés dans le cadre de l'IDEX sous visa loi 84-16 du 11 janvier 1984, art. 4 2° ou sous visa article L954-3 du code de l'éducation (LRU).

Est ajouté au tableau 1 de la délibération du CA n°2017-193 :

	Salaire mensuel forfaitaire brut
Chercheurs contractuels dans le cadre de l'Idex	*4 378€*

Il est également créé une prime pour les chercheurs contractuels recrutés dans le cadre de l'IDEX dont le montant annuel plafond est fixé à 15 000 €. Les décisions individuelles d'attribution de la prime ainsi que les montants individuels seront arrêtés par le Président après avis du Conseil d'administration restreint.

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la mise à jour de la grille de rémunération des chercheurs contractuels.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-278

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2019
PARAMETRAGE DES ATTENDUS POUR LES FORMATIONS NON SELECTIVES

Exposé des motifs :

Sont concernées les formations non sélectives suivantes :

- L1 Portail Mathématiques-Informatique
- L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur
- L1 Portail Sciences de la Vie et de la Terre
- L1 STAPS
- PACES.

Le paramétrage des formations sur Parcoursup a porté sur les caractéristiques et attendus suivants :

- Le contenu et l'organisation des enseignements pour la formation ;
- Les possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels ;
- Les dispositifs de réussite mis en place dans le cadre de la Loi ORE ;
- Le complément d'information sur les attendus ;
- Les éléments pris en compte pour examiner les vœux.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2019 de recrutement d'admissions Parcoursup, le paramétrage des attendus pour les formations non sélectives.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON I PRESIDENCE

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : 5 fiches de paramétrage

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

L1 Maths-Info

❖ Module « Informations générales »

➢ Enseignement à distance

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? NON

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres public spécifiques : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés) : parcoursup.portail-maths-info@univ-lyon1
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

➢ Mathématiques

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.
La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi
Il est attendu des candidats en licence Mention MATHEMATIQUES :
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

➢ Informatique :

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.
Il est attendu des candidats en licence Mention INFORMATIQUE :
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert en effet d'avoir une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Attendus locaux :

En complément des attendus nationaux, nous souhaitons insister sur le fait qu'une bonne maîtrise des compétences en mathématiques est importante avec, entre autres, des bases solides en analyse, géométrie, probabilités, statistiques, et arithmétique. Ceci se traduira par de bonnes capacités à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement avec une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation.

Pour la mention informatique, il sera également apprécié d'avoir une première expérience en algorithmique et en programmation, même courte, mais qui a pu susciter un intérêt certain pour l'informatique.

Compléments d'information : https://www.faq2sciences.fr/

Critères généraux d'appréciation des dossiers

- le baccalauréat

-les relevés de notes qui auront été fournis par le candidat, avec principalement les notes de première et terminale en mathématiques ;

-la motivation générale ainsi que les aptitudes personnelles à travailler en autonomie seront également considérées ;

-les notes de français obtenues aux épreuves anticipées de la classe de première ;

-les notes de langues vivantes ;

-le projet de formation.

-En ce qui concerne l'accès en licence d'informatique, avoir suivi l'option Informatique et Sciences du Numérique (ISN) ou un équivalent sera un plus.

Langues

- LV1 : Anglais (ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)
- LV2 : pas de LV2

Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

- Contenu et organisation des enseignements pour la formation

-Le portail MI de la licence STS permet à l'issue du tronc commun de la 1ère année de s'orienter soit vers une licence de mathématiques, soit vers une licence d'informatique. Fiche portail MI
-La licence mention Mathématiques est destinée à donner des bases solides en sciences, avec une spécialisation progressive en maths : Fiche mention Mathématiques
-La licence mention Informatique a pour objectif de former des professionnels dans les différents domaines de l'Informatique : bases de données, algorithmique et programmation, réseaux, systèmes d'exploitation, WEB, architecture :Fiche mention Licence d'Informatique

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels

Après une Licence de mathématiques, les poursuites d'études sont principalement un Master de mathématiques.

Il est également possible de préparer les concours de recrutement de catégorie A de la fonction publique, ou bien de déposer sa candidature au recrutement dans des écoles d'ingénieurs ou des écoles de commerce.

http://mastermath.univ-lyon1.fr/

Il est en outre possible d'intégrer à l'issue des deux premières années de la licence de mathématiques les formations de l'Institut de Sciences Financière et d'Assurance https://isfa.univ-lyon1.fr/formation/

Il est également possible de préparer les concours de recrutement pour l'enseignement primaire et secondaire.

Après une Licence d'informatique, les poursuites d'études sont principalement un Master Informatique , ou parfois une école d'ingénieur, et dans une moindre mesure une insertion sur le marché du travail directement après la 3e année. Les métiers possibles après notre Licence sont développeur, administrateur réseaux, administrateur bases de données, architecte système d'information, concepteur web, etc.

http://master-info.univ-lyon1.fr/

http://www.vocasciences.fr/lyon1/

- Module « Conditions d'inscription »

Sont autorisés à s'inscrire :
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

- Module « Recrutement »

  - Sélectivité de la formation : non sélective

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Non

  - Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup
    Nombre de places offertes l'année précédente : 400
    Nombre de places offertes : 400

- Module « Bulletins scolaires »

Tous les bulletins scolaires sont demandés :
Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements.

Non, la saisie du 2nd trimestre n'est pas nécessaire pour confirmer le vœu. Ces notes ne sont pas utiles à l'évaluation des dossiers.

- Module « Pièces demandées »

  - Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

➢ Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

- Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

- Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

- Informations AHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

➢ Pièce complémentaire

Aucune pièce complémentaire paramétrée

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	2885	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	498	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2016-2017 : Bulletins des 3

			trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	41	Aucune pièce papier	-Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat -Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale -Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures -Projet de formation
Profil Terminale Etranger	98	Aucune pièce papier	-Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

L1 PCSI

- Module « Informations générales »
  - Enseignement à distance
    La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? NON
  - Aménagements proposés
    - La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Oui
    - Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
    - La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de Haut niveau? Oui
    - Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
    - La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
    - La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? oui
    - Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres public spécifiques : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
  - Frais de scolarité par année
    - Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
    - Frais pour les non boursiers : 170 euros
    - Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

    ☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

  - Contacts
    - Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
    - Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : parcoursup.pcsi@univ-lyon1.fr
    - Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
    - Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
    - Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

- Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

PHYSIQUE/CHIMIE :

* Disposer de compétences scientifiques

Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication

Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

<u>ELECTRONIQUE, ENERGIE ELECTRIQUE, AUTOMATIQUE :</u>
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.

* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de l'ingénieur à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

<u>GENIE CIVIL :</u>
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et

une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de l'ingénieur à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

MECANIQUE :
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.

* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.
Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Mathématiques à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise de compétences attendues dans une autre discipline, scientifique ou non, à la fin de la classe de terminale est préconisée.

Attendus locaux

La première année (L1) étant commune aux 6 mentions de licence, il est souhaitable pour réussir de maîtriser les connaissances théoriques et expérimentales à la fin de la classe de terminale, en physique, chimie et mathématiques (étude de fonctions ; calculs de dérivées, primitives et intégrales ; géométrie dans l'espace ; ondes et particules ; structure et transformations de la matière ; synthèse de molécules...).

Pour suivre cette formation avec de bonnes chances de réussite, il est important d'être acteur dans sa scolarité, c'est à dire d'avoir des capacités d'autonomie et d'organisation dans son travail, de savoir exposer clairement sa pensée, de maitriser la structuration d'un argumentaire et d'être assidu aux enseignements.

Une curiosité pour les matières scientifiques (par exemple lecture de revues scientifiques...) est aussi un plus.

Compléments d'information : https://www.faq2sciences.fr/

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Le classement des dossiers sera effectué en fonction des différents éléments :

- le type et la série du bac
- les résultats de première et terminale de mathématiques
- les résultats de première et terminale de physique chimie
- les résultats de première en français et ceux obtenus aux épreuves de français du baccalauréat
- les résultats de première et terminale en LV1
- l'avis du conseil de classe sur cette orientation
- le projet de formation

Langues

- LV1 : Anglais recommandé
- LV2 (facultatif) : Anglais recommandé si non suivi en LV1
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

➢ Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les licences du portail **PCSI** (**P**hysique, **C**himie, **S**ciences de l'**I**ngénieur), par leur approche pluridisciplinaire, ont pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences dans le domaine scientifique choisi, l'apprentissage de la démarche expérimentale, le développement des capacités d'analyse et de l'autonomie dans le travail.

La première année L1 comprend essentiellement des enseignements de physique, chimie et mathématiques. Elle est commune à toutes les mentions de licence du portail **PCSI**.

En L2, les étudiants choisissent l'une des 6 mentions proposées : Chimie, Physique, Electronique-énergie électrique-automatique, Mécanique, Génie civil, Physique-chimie.

Après avoir validé les L1 et L2, vous avez le choix de poursuivre la licence en 3ème année L3, ou d'opter pour une licence professionnelle, ou d'intégrer une école d'ingénieur.

La Licence est obtenue en 6 semestres (S1 à S6) de 30 crédits ECTS chacun.

Après avoir validé une L1 PCSI, il est également possible d'intégrer une L2 en sciences de la terre.

Attention : cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour avoir de bonnes chances de succès.

➢ Dispositifs de réussite:

Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons aussi une L1 aménagée sur 2 ans, pour optimiser les chances de réussite des étudiants.

Un accompagnement renforcé (soutien, études accompagnées …) est également proposé pour tous les étudiants inscrits en L1.

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Pour une poursuite d'études à l'issue des licences de Physique ; Chimie ; Physique-chimie ; Electronique-énergie électrique-automatique ; Mécanique ou Génie civil, l'Université Claude Bernard Lyon1 offre un large éventail de Masters dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Il est aussi proposé le master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) qui permet de passer les concours de recrutement de l'enseignement. Les débouchés professionnels sont ceux des industries de transformation de la matière, des industries chimiques, mécaniques et énergétiques, des matériaux, du génie civil, du génie des procédés, des industries électroniques et électrotechniques, des métiers de l'ingénierie médicale, de la recherche fondamentale et appliquée. Vous pouvez aussi accéder aux métiers technico-commerciaux, aux métiers du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques. Il est également possible d'intégrer un master dans une autre université ou une école d'ingénieur.

Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1/

- Module « Conditions d'inscription »

Sont autorisés à s'inscrire :

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).
N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Sélectivité de la formation : formation non sélective

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

  Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :
  - elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
  - elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
  - elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
  - son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

- Module « Recrutement »

- Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup
  Nombre de places offertes l'année précédente : 550
  Nombre de places offertes : 550

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ? Non

❖ Module « Bulletins scolaires »

-Tous les bulletins scolaires sont demandés.

Les bulletins scolaires de la dernière année en classe de 1ère, de toutes les années en classe de Terminale et dans l'enseignement supérieur, seront disponibles dans le dossier électronique des candidats. Les bulletins de 1ère et de Terminale seront habituellement remontés par les établissements.

-Non, la saisie du 2nd trimestre n'est pas nécessaire pour confirmer le vœu. Ces notes ne sont pas utiles à l'évaluation des dossiers.

❖ Module « Pièces demandées »

- Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)
  - Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français :
  - Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
  - Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
  - Projet de formation : obligatoire
  - Fiche Avenir : obligatoire
  -
- Pièce complémentaire

Aucune pièce complémentaire paramétrée.

- Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

- Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

- Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

- Informations AHN Informations relatives aux artistes de haut niveau

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3499	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous

			en avez passé) -Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION - Projet de formation **- Fiche Avenir**
Profil Supérieur Français	830	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. -Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat -Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	-Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

L1 STAPS

❖ Module « Informations générales »

➢ Mentions utilisées dans le module de recherche de formations par les candidats

Mention de référence: - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : https:/ufr-staps.univ-lyon1.fr/scolarite/sportif-de-haut-niveau/
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de Haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié,...) ? oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement pour d'autres publics spécifiques : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : fabienne.fabre@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés (obligatoire) : fabrice.bigot@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.
La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et

compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.
Il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (STAPS) :
* Disposer de compétences scientifiques
Les études en STAPS comportent en effet des enseignements scientifiques pluridisciplinaires (sciences de la vie, sciences humaines et sociales). Les étudiants doivent être en mesure d'assimiler ces contenus et de construire un raisonnement à partir de concepts scientifiques.
* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite afin de pouvoir développer un raisonnement argumenté
Les études en STAPS demandent en effet fréquemment aux étudiants de rédiger des documents de synthèse ou des mémoires et d'en assurer la présentation orale. Par ailleurs, de nombreux étudiants s'orientent vers la présentation de concours, dans lesquelles les compétences rédactionnelles sont essentielles. Il s'agit donc de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser des informations.
* Disposer de compétences sportives
Les études en STAPS comportent une part importante de pratique sportive. Il semble donc nécessaire au préalable, en tant que pratiquant, de posséder une expérience régulière et diversifiée dans les activités physiques et sportives.
* Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilité collective, associative ou citoyenne
Le domaine professionnel auquel préparent les études en STAPS renvoie en effet majoritairement aux métiers de l'enseignement, de l'éducation, de l'entraînement, de l'accompagnement des personnes ou de la réhabilitation, dans lesquels l'intervenant est responsable de la sécurité du public qui lui est confié, et garant de l'éthique et des valeurs qu'il transmet. De ce fait, l'exercice préalable de fonctions d'animation, d'encadrement, de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes constitue un atout.
Ces attendus décrivent les compétences favorables à la réussite en Licence STAPS. Ils ne sont pas hiérarchisés, les compétences étant toutes considérées d'égale importance. Comme il y a plusieurs manières de réussir en STAPS, un attendu faiblement développé peut être compensé par d'autres.

Attendus locaux (facultatif)

Les attendus sont identiques aux attendus nationaux qui sont les suivants :
*Domaine des compétences scientifiques
- Notes dans les matières scientifiques de la série du baccalauréat (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, ...) en première et terminale

*Domaine des compétences littéraires et argumentaires
- Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
- Notes dans les matières littéraires de la série du baccalauréat (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, ...) en première et terminale

*Domaine des compétences sportives
- pratiques sportives et culturelles scolaires : pratique dans le cadre des associations sportives scolaires ; pratiques sportives et/ou artistiques dans le cadre du foyer socio-éducatif ou dans le cadre de l'établissement hors compétition sportive ; enseignement complémentaire EPS ; inscription dans une section sportive scolaire ; note à l'épreuve facultative EPS au baccalauréat ; notes en EPS en première et terminale
- pratiques sportives et culturelles extra-scolaires : pratiques de loisir ; pratiques fédérales (licences sportives) ; résultats sportifs (niveau de pratique, inscription dans un centre de formation,...) ; pratiques artistiques en troupes, écoles, etc. ; pratiques de bon niveau en activités non compétitives (sports de glisse, APPN, tennis, ...)

*Domaine de l'investissement associatif et des responsabilités collectives
- Compétences méthodologiques et collaboratives dans le cadre scolaire, selon la série de baccalauréat : option pratiques sociales et culturelles ; TPE (travaux personnels encadrés) ; activités interdisciplinaires ; projet technologique ; étude de gestion ; projet en enseignement spécifique de la spécialité ; projet en design et arts appliqués ; réalisation d'un projet technique
- Investissement associatif et citoyen : qualifications d'animation et d'encadrement (BAFA, BAFD, BPJEPS, livret de formation, diplômes fédéraux, CQP, ...) ; qualifications en arbitrage, jeune juge, ... (scolaires et fédérales) ; qualifications en secourisme et sauvetage (BNSSA, PSC1, PSE1, PSE2) ; expériences et compétences civiques, citoyennes, défense, protection civile, engagement associatif (bénévolat associatif, mandat électif, pompier volontaire, assistant d'éducation, AESH),.... ; mandats dans les conseils des établissements scolaires

*Avis du Conseil de Classe de Terminale (Fiche Avenir)

Critères généraux d'appréciation des dossiers

Certains indicateurs relèvent des résultats scolaires. D'autres renvoient à des expériences et pratiques extra-scolaires, devant être attestées par des documents scannés et joints à la candidature. Les déclarations faites sur la plateforme sont nécessairement sincères, et les documents doivent être présentés lors de l'inscription administrative.
Le niveau dans chaque domaine de compétence (compétences scientifiques, compétences littéraires et argumentaires, compétences sportives, investissement associatif et responsabilités collectives) est évalué sur 30 points, en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. L'avis du conseil de classe (fiche Avenir) est également pris en compte à hauteur de 30 points.

Langues

- LV1 : anglais
- LV2 (facultatif) : **Non**
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

- Contenu et organisation des enseignements

La formation a pour objectif d'apporter aux étudiants des compétences d'analyse de l'activité mis en jeu dans diverses pratiques physiques à travers différents éclairages scientifiques (physiologie, anatomie, psychologie, histoire). Elle leur permet d'approfondir leur pratique physique et de s'initier à de nouvelles pratiques.

La formation s'articule autour de cours théoriques et/ou pratiques. Les enseignements se présentent sous forme de cours magistraux (CM), de travaux dirigés (TD). En 1ère année, les étudiants choisissent une spécialité sportive. Le document suivant récapitule la liste des spécialités proposées et le niveau attendu : spécialités sportives. Tous les étudiants suivent également les enseignements de trois sports d'approfondissement imposés.

L'évaluation des connaissances et compétences se fait en contrôles en cours de formation pendant et en

fin de semestre ; un contrôle terminal, dit de « rattrapage », est organisé en juin. La licence est constituée de 6 semestres répartis sur trois années et composés de différentes UE. Un semestre est validé sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses U.E., pondérées par des coefficients.

Vous pouvez consulter les plaquettes de formation à l'adresse suivante : plaquettes des formations, et effectuer une auto-évaluation de vos dispositions à suivre des études en STAPS : orientation active STAPS

- Dispositif réussite :

Selon le profil du candidat, il peut lui être proposé un aménagement de son parcours de formation :
- soit un parcours proposant des remises à niveau et des tutorats obligatoires
- soit un allongement de la durée de formation (deux premières années de licence effectuées en 3 ans).

- Possibilité de poursuite d'études :

La formation comprend un tronc commun en L1 et un début de spécialisation en L2. En 3ème année, 4 parcours sont proposés i visant à former des professionnels de l'activité physique et sportive auprès de différents publics et secteurs d'activité :

- Activité Physique Adaptée et Santé (publics à besoins spécifiques) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes de prévention, de réadaptation ou/et d'intégration par l'activité physique.
- Entraînement Sportif (sport de compétition, amateur ou professionnel) ; l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes d'entrainement dans une activité physique spécifique.
- Education et Motricité (enseignement) : l'obtention de la licence permet de participer à la conception, la conduite et l'évaluation de programmes éducatifs par l'activité physique et sportive.
- Management du Sport (industrie et distribution d'articles de sports ; clubs amateurs et professionnels ; tourisme et loisirs sportifs) : l'obtention de la licence permet d'accéder à des métiers liés à la direction de petites structures ou à la participation à la direction d'organisations plus importantes dans les secteurs privé non marchand, privé marchand et public.

Après l'obtention de la licence, la poursuite d'étude est possible dans les masters correspondants.

- Module « Conditions d'inscription »

Non modifiable/les données dépendent de la nature de la formation

Sont autorisés à s'inscrire :

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

- ❖ Module « Recrutement »

  - ➢ La licence n'ouvrira-t-elle que sous réserve d'un minimum de candidats admis ? Non

  - ➢ Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup
    - Nombre de places offertes l'année précédente : 640
    - Nombre de places offertes : 640

  - ➢ Epreuves de sélection :

Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.

Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.

Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

-elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)

-elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)

-elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)

-son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

- ❖ Module « Question spécifique »

  - ➢ Veuillez indiquer votre choix de spécialité sportive envisagée parmi la liste des spécialités sportives proposées à l'UFR STAPS de Lyon

ATHLETISME : courses plates du 100m au marathon, relais, sauts (en L2 : haies, lancers).

BADMINTON : en simple, double et double mixte.

BASKET : approche individuelle et collective.

CANOE-KAYAK : pratique du kayak et du canoë. Découverte des disciplines associées.

DANSE ET APEX : danse contemporaine : improvisation, composition collective, interprétation.

ESCALADE : escalade falaise voie de 1 à 4 longueurs équipées, structure artificielle, blocs.

FOOTBALL : performance collective et individuelle.

GYMNASTIQUE : agrès, trampoline et acrosport.

HANDBALL : approche individuelle et collective du jeu de Handball. Fondamentaux techniques et tactiques de l'activité. Stage en animation sportive dans l'activité durant l'année.

NATATION : natation sportive et sauvetage.

RUGBY : rugby à 15. Approche stratégique et tactique. Performance individuelle et collective.

SPORTS DE COMBAT PERCUSSION : l'ensemble des sports de combat PERCUSSION est pratiqué par tous (karaté, boxe, taekwondo, full contact …).

SPORTS DE COMBAT PREHENSION : l'ensemble des sports de combat PREHENSION est pratiqué par tous (judo, sambo, lutte, ...).

TENNIS : pratique de compétition type FFT.

VOLLEY : la notion de rapport de force tant sur le plan individuel que collectif servira d'angle d'attaque de la connaissance et de l'analyse de l'activité VB.

VTT-CYCLISME : performance en lien avec les pratiques de compétition FFC. Polyvalence cyclisme

SPORTIF DE HAUT NIVEAU (SHN) : spécialité réservée aux SHN sur liste du ministère des sports et dont l'activité n'est pas présente sur cette liste.

Avez-vous une pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Education Physique et Sportive ?
Cochez le niveau le plus élevé (a, b, c, d, e, f ou g) correspondant à votre parcours. Le niveau indiqué doit être attesté par des pièces justificatives, qui devront être scannées et jointes à votre dossier de candidature.

- Niveau a. Vous n'avez aucune pratique sportive ou culturelle en dehors de l'Education Physique et Sportive.
- Niveau b. Vous avez une pratique de loisir régulière dans au moins une activité physique et/ou artistique.
- Niveau c. Vous avez une pratique régulière, dans le cadre de l'association sportive scolaire, d'une structure socio-éducative, ou au sein d'une salle de sport, depuis au moins deux ans.
- Niveau d. Vous avez eu une pratique sportive ou artistique de niveau départemental ou équivalent
- Niveau e. Vous avez une pratique sportive ou artistique de niveau régional ou équivalent.
- Niveau f. Vous avez une pratique sportive ou artistique de niveau national.
- Niveau g. Vous êtes Sportif de Haut Niveau.

Possédez-vous des qualifications d'encadrement, d'animation ou de sécurité ?
Cochez le niveau le plus élevé (a, b, c, d ou e) correspondant à votre parcours. Le niveau doit être attesté par une copie de diplôme ou par une attestation de participation.

- Niveau a. Aucune qualification d'encadrement, d'animation ou de sécurité.
- Niveau b. Niveau élémentaire.
- Niveau c. Niveau intermédiaire.
- Niveau d. Niveau confirmé.
- Niveau e. Niveau supérieur.

Pouvez-vous attester d'expériences et de compétences civiques, citoyennes, de défense, de protection civile, d'engagement associatif ?

Cochez le niveau le plus élevé (a, b, c, d ou e) correspondant à votre parcours. Le niveau doit être attesté par les documents ou attestations correspondants.

- Niveau a. Aucune expérience et compétence civique, citoyenne, de défense, de protection civile, d'engagement associatif
- Niveau b. Expérience et engagement élémentaires
- Niveau c. Expérience et engagement importants
- Niveau d. Expérience et engagement conséquents.
- Niveau e. Expérience et engagement majeurs

❖ Module « Bulletins scolaires »

Tous les bulletins scolaires sont demandés (si c'est cette option qui est choisie il faut alors déterminer si la saisie du bulletin 2nd trimestre de l'année en cours est nécessaire avant de confirmer le vœu). La saisie du bulletin du 2nd trimestre de l'année en cours est nécessaire avant de confirmer le vœu.

❖ Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

➢ Pièce complémentaire

Aucune pièce complémentaire paramétrée.

➢ Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.
-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il fournit les bulletins des deux premiers trimestres. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.
-Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau
-Informations AHN Informations relatives aux artistes de haut niveau

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	3582	Aucune pièce papier	- Réponses aux questions spécifiques - Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	423	Aucune pièce papier	- Réponses aux questions spécifiques - Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	15	Aucune pièce papier	- Réponses aux questions spécifiques - Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation

Profil Terminale Etranger	7	Aucune pièce papier	-Réponses aux questions spécifiques - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

L1 SVT

❖ Module « Informations générales »

➢ Enseignement à distance
La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? NON

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour d'autres public spécifiques : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
-

➢

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : scolarite.licence.STS@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : parcoursup.portail-SVT@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.
La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et

compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Une très bonne maîtrise des compétences attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences expérimentales attendues en Sciences de la vie et de la Terre à la fin de la classe de terminale est préconisée.
Une bonne maîtrise des compétences attendues en Physique-Chimie à la fin de la classe de terminale est préconisée en fonction du portail auquel appartient la mention.

Mention SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE :
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.
En outre :
* Chaque mention de licence scientifique se caractérise par une discipline majeure (le nom de la mention), pour laquelle il est préconisé une très bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée, et une bonne maîtrise des compétences expérimentales éventuellement associées.
* Chaque mention inclut souvent une seconde discipline pour laquelle il est préconisé une bonne maîtrise des matières correspondantes au lycée.

Mention SCIENCES DE LA TERRE :
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima d'une maîtrise correcte des principales compétences cibles de la fin de la classe de terminale scientifique.

Mention SCIENCES DE LA VIE :
* Disposer de compétences scientifiques
Cette mention implique, en effet, d'avoir une capacité à analyser, poser une problématique et mener un raisonnement, une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation et la maîtrise d'un socle de connaissances disciplinaires et des méthodes expérimentales associées.
* Disposer de compétences en communication
Cette mention nécessite en effet une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et

adaptée, une aptitude à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise et une capacité à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de compétences méthodologiques et comportementales
Cette mention requiert une curiosité intellectuelle, une capacité à s'organiser et à conduire ses apprentissages et, enfin, une aptitude à programmer son travail personnel et à s'y tenir dans la durée.
Dans ces grands domaines et pour toutes les mentions de licence scientifique, le lycéen doit attester a minima une maîtrise correcte des principales compétences scientifiques cibles de la classe de terminale.

Attendus locaux

Nous attirons votre attention sur le fait que les Sciences de la Vie et les Sciences de la Terre sont des sciences quantitatives et par essence **pluridisciplinaires** qui nécessitent, en complément des connaissances et compétences en SVT ou Biotechnologies et/ou Biologie du lycée, des notions avancées de physique/chimie et mathématiques **(*Fractions, Equations du 1er degré, Etude d'une fonction, Dérivées, Probabilités, Trigonométrie)***. La pratique de l'anglais est recommandée.

Les éléments participant à la réussite de l'étudiant sont :

-Un goût pour les manipulations et les activités pratiques, de bonnes capacités d'observation
-Une motivation et une capacité à s'engager dans le travail nécessaire
-Une capacité à intégrer régulièrement un grand nombre de connaissances
-Une capacité d'autonomie dans ses recherches et une bonne organisation dans son travail
-Une curiosité pour les matières scientifiques (lectures de revues scientifiques, expositions...)

Pour se tester sur les notions scientifiques : https://www.faq2sciences.fr/

Critères généraux d'appréciation des dossiers

Type de baccalauréat
- Avis du conseil de classe (Fiche Avenir)
- Notes dans les matières scientifiques (mathématiques, physique/chimie, SVT, ou équivalents) de première et de terminale, si disponibles.
- Notes obtenues aux épreuves anticipées de français du baccalauréat
- Si disponible : certifications d'anglais général de niveau B1 et plus, alignées sur le CECRL

-Projet de formation

Langues

- LV1 : Anglais (ou allemand sous condition de bon niveau d'anglais)
- LV2 (facultatif) : non

- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2
-

Caractéristiques de la formation

➢ Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le portail Sciences de la vie et de la Terre permet d'accéder à chacune des trois mentions de Licence : Sciences de la Vie ; Sciences de la Terre ; Sciences de la Vie et de la Terre.

La 1ère année est commune aux trois mentions. L'orientation dans l'une des 3 mentions se fait en 2ème année et chaque mention propose plusieurs **parcours présentant une spécialisation progressive (portail lycéen)**.

- ***mention Sciences de la Vie*, 7 parcours** couvrent tous les aspects des Sciences de la Vie, de l'aspect moléculaire à l'organisme entier dans son environnement :
  - Biochimie
  - Bio-Informatique Statistiques et Modélisation
  - Biosciences, en partenariat avec l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
  - Génétique et Biologie Cellulaire
  - Microbiologie
  - Physiologie
  - Sciences de la Biodiversité
- ***mention Sciences de la Terre*, 2 parcours** :
  - Géosciences : parcours fondamental préparant à l'entrée en Master
  - Méthodes appliquées en Géosciences, parcours professionnalisant
- ***mention Sciences de la Vie et de la Terre*, un parcours unique** :
  - SVTU, préparant aux métiers de l'enseignement (principalement CAPES et Agrégation en SVT)

Après 4 semestres validés, il est possible de candidater en licence professionnelle ou en écoles d'ingénieurs.
Une préparation à l'épreuve d'admissibilité au concours des écoles vétérinaires est proposée en L3. Des passerelles sélectives sont possibles en formation de masseur-kinésithérapeute (5 places) à partir du L2.

- Dispositifs de réussite (1500 caractères autorisés) :

Outre le parcours classique (L1 en 1 an), nous proposons aussi une première année L1, aménagée sur 2 ans pour optimiser les chances de réussite des étudiants. Des dispositifs d'accompagnement vers la réussite (TD de soutien, apprentissages interactifs...) sont également proposés à tous les étudiants.

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (**1500** caractères autorisés) :

Poursuites d'études

A l'issue de la licence, l'Université Claude Bernard Lyon 1 offre un large éventail de Masters couvrant de nombreux domaines des Sciences de la vie et/ou de la Terre et offrant de nombreuses perspectives professionnelles. Certains préparent aux concours de recrutement (masters MEEF Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation) pour l'enseignement primaire et secondaire.

Débouchés professionnels

- ***Dans le domaine des Sciences de la Vie***, les débouchés professionnels sont les métiers de la recherche fondamentale, de la recherche appliquée et du développement dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire et des biotechnologies, de la protection et de la gestion de l'environnement, mais aussi les métiers de l'enseignement, ou bien encore de la vente, du conseil et du journalisme dans les domaines scientifiques.

- ***Dans le domaine des Sciences de la Terre***, les débouchés professionnels possibles incluent : Technicien de laboratoire en caractérisation des géo-matériaux, Technicien géologue, Chargé d'études techniques du sous-sol, Assistant hydrogéologue (Bac +3) et Géologue, Géophysicien, Enseignant, Ingénieur de recherche (Bac +5)

- Pour en savoir plus sur les débouchés et les métiers : http://www.vocasciences.fr/lyon1/

❖ Module « Conditions d'inscription »

Non modifiable/les données dépendent de la nature de la formation

Sont autorisés à s'inscrire :
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).
N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

❖ Module « Recrutement »
Sélectivité de la formation : formation non sélective

- Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.
- Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.
- Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

  Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :
  - elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
  - elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
  - elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)
  - son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

➢ Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup
Nombre de places offertes l'année précédente : 720
Nombre de places offertes : 720

Existe-t-il un risque que la formation n'ouvre finalement pas en raison d'effectifs insuffisants ?
Non

❖ Module « Bulletins scolaires »
Tous les bulletins scolaires sont demandés

Non, la saisie du 2nd trimestre n'est pas nécessaire pour confirmer le vœu. Ces notes ne sont pas utiles à l'évaluation des dossiers.

Module « Pièces demandées »

- Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)
  - Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
  - Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
  - Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
  - Projet de formation : obligatoire
  - Fiche Avenir : obligatoire
- Pièce complémentaire

Aucune pièce complémentaire paramétrée

- Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

-Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

-Informations AHN Informations relatives aux artistes de haut niveau

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	4055	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) -Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	1296	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. -Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première

			- Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	43	Aucune pièce papier	-Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat -Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale -Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures -Projet de formation
Profil Terminale Etranger	64	Aucune pièce papier	-Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

PACES

❖ Module « Informations générales »

➢ Aménagements proposés
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? Non

➢ Frais de scolarité par année
- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

➢ Contacts
- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : PACES@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : PACES@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif)

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

PACES - Médecine, Pharmacie, Odontologie (dentiste), Maïeutique (sages-femmes)

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.
La réussite en première année de licence scientifique nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.
Les candidats à l'inscription en PACES :
* Disposer de très bonnes connaissances et compétences scientifiques :
Ces connaissances et compétences visent notamment à attester :

* une capacité à analyser, poser une problématique et à mener un raisonnement,
*une capacité d'abstraction, de logique et de modélisation,
* une très bonne maîtrise des compétences classiques et expérimentales attendues en Physique, Chimie, Sciences de la vie et de la terre, Mathématiques à la fin de la classe de terminale
* Disposer de très bonnes compétences en communication :
Ces compétences visent notamment à attester :
* une capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée,
* une capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et capacité souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B.
* Disposer de très bonnes connaissances et compétences méthodologiques et comportementales :
Ces connaissances et compétences visent notamment à attester :
* une capacité d'apprentissage : curiosité, capacité organiser et à conduire ses apprentissages,
* une capacité à fournir une très importante quantité de travail personnel : être capable de le programmer et de s'y tenir dans la durée.
* Disposer de qualités d'engagement importantes compte tenu de la difficulté de la PACES et des filières qui en sont issues.
* Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute est essentiel dans toutes les filières ouvrant aux métiers de Santé.

Attendus locaux

Le niveau dans chaque domaine de compétence est évalué, en fonction des résultats scolaires, des niveaux de pratique ou d'engagement. L'avis du conseil de classe (fiche Avenir) est également pris en compte.

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Type de baccalauréat.

Domaine scientifique : notes dans les matières scientifiques de la série du baccalauréat (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la terre, ...) en première et terminale (1er semestre)

Domaine des compétences littéraires et argumentaires :

- Notes aux épreuves anticipées de français du baccalauréat

- Notes dans les matières littéraires de la série du baccalauréat (français, philosophie, histoire, sciences économiques et sociales, ...) en première et terminale (1er trimestre)

- L'avis du Conseil de Classe de Terminale.

Langues

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) :NON
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

- Contenu et organisation des enseignements pour la formation

  L'enseignement s'effectue sur 2 semestres, principalement sous forme de cours magistraux, mais aussi de Travaux dirigés. Le Semestre 1 est sanctionné par un concours à la mi-décembre, le semestre 2 par un concours à la mi-mai.
  L'enseignement est structuré en Unités d'enseignement (UE). Il comporte un tronc commun (7 UE) et 4 modules spécifiques choisi(s) par l'étudiant à l'issue des résultats du concours du S1 (médecine-kinésithérapie-ergothérapie ; odontologie ; pharmacie ; maieutique). Les UE du tronc commun sont les suivantes ; UE1 : chimie-biochimie. UE2 : biologie cellulaire, histologie, embryologie. UE3 : physique-biophysique. UE4 : biostatistiques ; UE5 : Anatomie. UE6 : connaissances du médicament. UE7 : santé, société, humanités

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

A l'issue de la première année, si le rang de classement est insuffisant pour poursuivre des études de santé, les étudiants ayant la moyenne peuvent solliciter une équivalence pour accéder à certaines filières, comme la deuxième année de licence scientifique (L2) , mais aussi une L2 en droit, l'entrée en 2ème année de l'institut de formation des techniciens de laboratoire médical (IFTLM), etc

❖ Module « Conditions d'inscription »

Sont autorisés à s'inscrire :
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
. Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).
N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.
Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

❖ Module « Recrutement »

- La licence n'ouvrira-t-elle que sous réserve d'un minimum de candidats admis ? Non

- Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup
  Nombre de places offertes l'année précédente : 2520
  Nombre de places offertes : 2550

- Epreuves de sélection
-

Les formations sélectives en année N-1 le demeurent par défaut. Elles sont donc automatiquement considérées comme sélectives, sans qu'aucune autorisation n'ait à être formulée auprès du MESRI.

Les formations non sélectives en année N-1 le demeurent par défaut.

Les formations non sélectives en N-1 qui souhaitent devenir sélectives ou les formations nouvelles qui souhaitent être sélectives doivent faire l'objet d'une autorisation du MESRI qui sera accordée dans les hypothèses suivantes :

Une formation universitaire de premier cycle (hors DUT) peut être sélective si :

-elle conduit à un double diplôme (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)

-elle constitue un cycle préparatoire intégré (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)

-elle constitue un DEUST (L. 612-3, VI, du Code de l'éducation)

-son parcours présente des exigences spécifiques (en termes de contenu ou de méthode pédagogique notamment) qui justifient qu'un public particulier doive y être accueilli (arrêtés Licence et Cadre national des formations).

❖ Module « Bulletins scolaires »

Personnaliser : choix entre les bulletins de première/terminale/année préparatoire aux études supérieurs/enseignement supérieur pour les candidats à scolarité française et les candidats à scolarité étrangère

Les bulletins scolaires ne sont pas demandés : Non

❖ Module « Pièces demandées »

- Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)
  - Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
  - Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
  - Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
  - Projet de formation : obligatoire
  - Fiche Avenir : obligatoire

- Pièce complémentaire

Aucune pièce complémentaire paramétrée

➢ Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

- Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	7494	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletins du premier trimestre de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	320	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation

Profil Supérieur Etranger	15	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Terminale Etranger	7	Aucune pièce papier	- Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation

SPECIALITES SPORTIVES	Description de l'activité enseignée	Niveau attendu en pratique	Types d'évaluations pratiques
ATHLETISME	Courses plates du 100m au marathon, relais, sauts (en L2 : haies, lancers).	Pratique en club nécessaire, niveau départemental minimum , courses sur route possible.	Performances : barème à la moyenne 100m : F14'3 G12'7 1500m : F5'40 G4'52 longueur : F4m21 G5m23 - bonus avec une perf FFSU ou FFA, activité au choix.
BADMINTON	Badminton en simple, double et double mixte.	Tous niveaux à condition de se licencier en club la première année de pratique.	Match de classement contre des joueurs classés servant de référence.
BASKET	Approche individuelle et collective.	Licenciés en club ou l'ayant été récemment.	Séquences de jeu thématiques à effectif réduit 3c3 et 4c4.
CANOE-KAYAK*	Pratique du kayak et du canoë. Découverte des disciplines associées.	Tous niveaux à condition de s'investir et de se licencier dans un club ou une structure CK.	Test de navigation libre et parcours de slalom sur St Pierre de Bœuf.
DANSE ET APEX	Danse contemporaine : improvisation, composition collective, interprétation.	Pratiquer régulièrement une activité physique d'expression à un bon niveau technique et chorégraphique. Etre capable d'improviser, de créer et d'interpréter une chorégraphie.	Danse contemporaine : activité de création au service d'un propos chorégraphique.
ESCALADE*	Escalade falaise voie de 1 à 4 longueurs équipées, structure artificielle, blocs.	5b (F), 5c (G) à vue en SAE et falaise en début de pratique, prévoir pratique régulière en plus du cours (AS escalade); au moins 6a (F), 6b (G) en fin de 1er semestre.	Performance + sécurité : en falaise voies de 1 à 3 longueurs, difficulté en SAE et blocs. Stage club demandé + participation à des compétitions.
FOOTBALL	Performance collective et individuelle.	Licenciés en club (recommandé) ou ayant pratiqué en club pendant plusieurs années. Ex : CFA = 16 à 20. District excellence: 10 à 12.	Matches 11 contre 11 et effectifs réduits (7 contre 7 à 4 contre 4).
GYMNASTIQUE	Agrès, trampoline et acrosport.	La pratique en club est préférable ou alors avoir pratiqué à un niveau régional durant quelques années.	Ex : Une sortie sur agrès, 1 série acrobatique au sol (la vrille étant la difficulté la plus élevée).
HANDBALL	Approche individuelle et collective du jeu de Handball. Fondamentaux techniques et tactiques de l'activité. Stage en animation sportive dans l'activité durant l'année.	Pratique de l'activité en compétition fédérale ou au moins scolaire de manière soutenue (AS).	Evaluation individuelle dans du jeu collectif à effectif global ou réduit. Arbitrage et animation dans l'activité.
NATATION	Natation sportive et sauvetage.	Licenciés en club ou l'ayant été récemment. Maîtrise des 4 nages.	100m 4 nages et 100m de spécialité + sauvetage.
RUGBY	Rugby à 15. Approche stratégique et tactique. Performance individuelle et collective.	Il est recommandé d'être licencié en club. Sinon une pratique antérieure en club de plusieurs années est indispensable.	Jeu à 7c7 et à 15c15. Jeu au poste . Technique individuelle. Participation obligatoire à l'association sportive (support de l'évaluation terminale).
SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU (SHN)	Spécialité réservée aux SHN sur listes du ministère des sports et dont l'activité n'est pas présente sur cette liste		
SPORTS DE COMBAT PERCUSSION	L'ensemble des sports de combat PERCUSSION est pratiqué par tous (karaté, boxe, taekwondo, full contact …).	Pratique régulière d'un sport de combat PERCUSSION sous la forme compétition en combat ou en expression technique.	Combats, prestation technique, animation d'une séance dans sa pratique.
SPORTS DE COMBAT PREHENSION	L'ensemble des sports de combat PREHENSION est pratiqué par tous (judo, sambo, lutte, ...).	Pratique régulière d'un sport de combat PREHENSION sous la forme compétition en combat ou en expression technique.	Combats, prestation technique, animation d'une séance dans sa pratique.
TENNIS	Pratique de compétition type FFT.	Niveau minimum exigé : être ou avoir été récemment 4ème série. Etre licencié FFT	Match en simple et double + note / classement FFT. Démonstration technique avec sparring.
VOLLEY BALL	La notion de rapport de force tant sur le plan individuel que collectif servira d'angle d'attaque de la connaissance et de l'analyse de l'activité VB.	Il est recommandé d'être licencié en club. Sinon une pratique antérieure en club de plusieurs années est indispensable.	Séquences de jeux thématiques à effectifs réduits.
VTT - CYCLISME*	Performance en lien avec les pratiques de compétition FFC . Polyvalence Cyclisme	Pratique régulière d'une des activités du cyclisme en compétition. Polyvalence dans les activités du cyclisme recommandée. Etre licencié en club ou avoir eu un pratique antérieure en club et/ou en UNSS. Avoir un VTT personnel.	Performance physique en VTT XC uniquement , avec prestation technique . Animation et encadrement d'une sortie VTT.

NB : si aucune activité proposée ne correspond au sport de spécialité de l'étudiant il devra malgré tout choisir parmi la liste ci-dessus.

Toutes les spécialités proposées sont mixtes.

* Ces spécialités pourraient ne pas être proposées si le nombre d'étudiants est insuffisant. Dans ce cas il conviendra de choisir une autre spécialité parmi la liste ci-dessus.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2019
NOMBRE DE PLACES A POURVOIR VIA PARCOURSUP POUR LES FORMATIONS SELECTIVES

Exposé des motifs :

1. **Sont concernées les formations sélectives suivantes :**

- Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE)
- Préparation aux Concours Paramédicaux (PCPM)
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités aquatiques
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Activités de pleine nature
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Agent de développement de club sportif
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles parcours Animation
- DEUST Métiers de la forme

2. **Capacités d'accueil :**

Les capacités d'accueil pour la campagne 2019 sont arrêtées comme suit :

- Cursus Préparatoire aux Concours des Grandes Ecoles (CUPGE) : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **30**
- Préparation aux Concours Paramédicaux (PCPM) : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **65**
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles *parcours Activités aquatiques* : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **30**
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles *parcours Activités de pleine nature* : nombre de places à pourvoir via Parcoursup **60**
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles *parcours Agent de développement de club sportif* : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **30**
- DEUST Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles *parcours Animation* : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **35**
- DEUST Métiers de la forme : nombre de places à pourvoir via Parcoursup **40**

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2019 de recrutement d'admissions Parcoursup, le nombre de places à pourvoir pour les formations sélectives.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19 décembre 2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes :

8 fiches de paramétrage et annexes

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

CUPGE

❖ Module « Informations générales »

Enseignement à distance :

La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? NON

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? Non

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
-
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : cupge@math.univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés (obligatoire) : cupge@math.univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif)

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

Une bonne maîtrise des notions mathématiques et physiques du programme du baccalauréat scientifique.

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

Les notes des classes de première et terminale, surtout en mathématiques et en sciences, le classement de l'élève au sein de son établissement, le projet de formation et ses motivations.

Langues

- LV1 : anglais
- LV2 (facultatif) : anglais (si ce n'est pas déjà la LV1)
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

Contenu et organisation des enseignements pour la formation :
Attention : cette formation est dispensée en français exclusivement. Une compréhension fluide et approfondie du français est indispensable pour suivre le cursus avec de bonnes chances de succès. L'enseignement est semestriel, chaque semestre est constitué de cinq unités d'enseignement, quatre disciplinaires (mathématiques, physique et mécanique) et une transversale (sciences humaines, anglais, français, projet professionnel, E.P.S.), valant chacune six crédits européens ECTS et représentant une soixantaine d'heures d'enseignement. La formation comporte sur les deux années de préparation 480 heures d'enseignement de mathématiques et de 420 heures de physique et mécanique. Elle intègre une préparation spécifique aux épreuves des concours : des enseignements de français et d'anglais, et un dispositif pédagogique particulier : devoirs sur table, khôlles, accompagnement personnalisé de l'étudiant. Le redoublement dans ce cursus se limite aux cas exceptionnels.
Dispositifs de Réussite (facultatif) : NON
Possibilité de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :
Ce cursus constitue une préparation à certains concours universitaires réservés aux étudiants en licence scientifique (option mathématiques), tels que le concours commun INP (http://ccp.scei-concours.fr), le second concours de l'ENS Lyon et le concours des écoles d'actuariat et de statistiques accessibles en L2, ou les concours universitaires niveau L3 des écoles Centrales, des Mines, de Polytechnique (GEI), ou encore de nombreux concours sur titres (écoles sur dossiers : groupe INPG (ENSIMAG), SupElec, INSA, réseau Polytech, etc.). Les étudiants peuvent aussi tout simplement envisager une poursuite d'études en mathématiques, physique ou mécanique (L3, Master, Doctorat).

❖ Module « Conditions d'inscription »

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.
Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.
Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un

diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

❖ Module « Recrutement »

➢ Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup
- Nombre de places offertes l'année précédente : 30
- Nombre de places offertes : 30

➢ Epreuves de sélection
- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

❖ Module « Bulletins scolaires »

-Tous les bulletins scolaires sont demandés

-Oui la saisie du bulletin 2nd trimestre de l'année en cours est nécessaire avant de confirmer le vœu

Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)
- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

➢ Pièce complémentaire

Aucune pièce complémentaire paramétrée

➢ Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres ;

- Bulletin de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièce papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	995	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	203	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	18	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures

			- Projet de formation
Profil Terminale Etranger	60	Aucune pièce papier	- Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

PCPM

❖ Module « Informations générales »

➢ Mots clés de référence

- Audioprothésiste
- Ergothérapeute
- Orthoptiste
- Podologue
- Psychomotricien
- Technicien en analyse biomédicale

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? non

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? Non
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : secretariat.PRL1-PCPM@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : secretariat.PRL1-PCPM@univ-lyon1.fr
- Mail d'un référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

➢ Attendus locaux

Niveau requis :
Pour les primo entrants : Bac S, sinon remise à niveau Bac S exigée.
Pour les candidats ayant déjà leur Bac : le Bac S n'est pas exigé et l'acceptation en PCPM sera examinée en fonction du cursus d'études suivi et du niveau scientifique atteint.
PCPM est accessible aux candidats en formation continue à condition de contacter le responsable par email.

- Critères généraux d'appréciation des dossiers

- Dossier académique de 1ère et Terminale S et toutes les années d'études post-Bac (notes et appréciations)

-Lettre de motivation ciblée sur le ou les concours paramédicaux envisagés et le projet de formation--Curriculum Vitae

- Langues
  - LV1 : pas de LV1
  - LV2 (facultatif) : pas de LV2
  - Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

- Caractéristique des formations :

- **Contenu et organisation des enseignements pour la forma**tion

La formation se déroule sur 6 mois de septembre à Mars suivant un rythme quotidien adapté au type de concours paramédical préparé. Les enseignements incluent la biologie, physique, mathématiques, français, tests psychotechniques entraînements aux entretiens oraux

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels) : Ecoles et instituts d'études des carrières paramédicales

En cas de réussite au concours, poursuites en formation aux métiers paramédicaux (3 ans, diplôme national)

❖ Module « Conditions d'inscription »

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à

l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

❖ Module « Recrutement »

➢ Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

Nombre de places offertes l'année précédente : 65
Nombre de places offertes : 65

➢ Epreuves de sélection

- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? Non

Frais demandés pour les candidatures à cette formation

Il n'y a actuellement pas de frai demandé pour se porter candidat à cette formation

❖ Module « Bulletins scolaires »

- les bulletins de première/terminale/année préparatoire aux études supérieurs/enseignement supérieur pour les candidats à scolarité française et les candidats à scolarité étrangère sont demandés

❖ Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Certificat de niveau en langue française : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

➢ Pièce complémentaire

➢ Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il fournit les bulletins de la dernière année de première suivie.

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

- Module dossier

  Ce module servait à saisir l'adresse postale de retour des dossiers. Avec la dématérialisation il n'apparait plus nécessaire de remplir ces champs.
  De manière exceptionnelle il peut être saisi une adresse mail ; ceci est réservé aux formation qui demandent des pièces qui ne font pas partie des pièces du dossier Parcoursup.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	678	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	204	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation
Profil Supérieur Etranger	3	Aucune pièce papier	-Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat -Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres

			de votre année de Terminale -Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures -Projet de formation
Profil Terminale Etranger	3	Aucune pièce papier	-Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation -Fiche de renseignements complémentaires

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

DEUST Agent de Développement de Club Sportif

❖ Module « Informations générales »

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/deust/
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les artistes de haut niveau : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié…) ? oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour ces publics spécifiques : https://www.univ-lyon1.fr/formation/inscription-et-scolarite/

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : deust.adecs@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : deust.adecs@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours agent de développement de club sportif

Attendus locaux

- Baccalauréat
- Projet professionnel défini
- Engagement dans le secteur sportif (membre du bureau, investissement bénévole, diplômes d'arbitrages, etc....)
- Investissement dans l'animation / encadrement de groupes (BAFA, aide entraîneur bénévole ou salarié, diplômes sportifs fédéraux, etc. – justificatifs à l'appui)
- Structure de stage identifiée pour les 2 ans de formation (tous les dossiers à réaliser s'appuient sur le cas concret de la structure d'appartenance de l'apprenant -- le stage annuel de 400h minimum implique une gratification obligatoire)
- Un accès Internet régulier
- Autonomie, capacité d'organisation, rigueur

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

* Le candidat doit répondre aux attendus de la formation de manière significative
* La commission prend en compte en plus des attendus :
    - l'adéquation du projet professionnel avec la formation
    - la pertinence de la structure sportive identifiée
    - la capacité de la structure à encadrer des missions d'animation ET de management
* Les éléments facultatifs de nature à appuyer une candidature~~, sans être discriminants~~ sont :
    - la présentation d'un accord de principe de la structure de stage
    - l'acquisition préalable de diplômes d'animation et d'encadrement

L'admission dans la formation dépend à la fois de la capacité à satisfaire aux critères de sélection, du classement et du nombre de places offertes.

Langues

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) : Pas de LV2
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

- Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le cœur de la formation s'articule autour deux grands axes : l'encadrement et l'animation sportive et la gestion et le développement des organisations sportives. Ces deux grands axes sont déclinés en 6 blocs de compétences :

* Animer et encadrer
* Connaître le pratiquant

* Connaitre et analyser son environnement professionnel
* Mettre en œuvre des projets de développement
* Communiquer en situation professionnelle
* Intervenir en milieu pro et stratégie de professionnalisation

Le DEUST AGAPSC parcours ADECS se déroule sur 2 ans de septembre à juin pour un total de 950h de formation et 800h de stage minimum. C'est une formation dite « hybride » avec des modalités de formations à distance (cours en e-learning) prépondérantes, et des temps ponctuels de regroupements (cours et/ou évaluations) strictement obligatoires.

Certains regroupements peuvent être organisés simultanément à Lyon et à Paris* (*sous réserve d'effectif).

D'autres regroupements sont organisés exclusivement à Lyon.

En plus de la mise en situation professionnelle (stage), cette formation de niveau III (bac + 2) propose des enseignements théoriques toujours reliés à des applications pratiques (évaluations basées sur des dossiers d'études de cas et de mises en situation appliquées à l'organisation de référence de l'apprenant). Il y a également un important suivi personnalisé (tutorat).

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (3500 caractères autorisés) :

Les DEUST sont des formations courtes, visant une insertion professionnelle immédiate à l'issue du cursus. La poursuite d'étude, si elle n'est pas incitée (ou encouragée), est néanmoins envisageable au regard d'une part, du projet professionnel de l'étudiant et, d'autre part, de son profil et de ses expériences.

La validation du DEUST permet en effet l'obtention de 120 ECTS et offre donc la possibilité de rejoindre, au terme de quelques années d'expériences ou, plus exceptionnellement, à l'issue du diplôme, une 3ème année de Licence.

Cette poursuite est, dans tous les cas, conditionnée par :

- un avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- l'existence d'un projet professionnel cohérent avec le besoin de formation

Les débouchés de la formation sont inscrits au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles -- Cliquez ici pour accéder à la fiche RNCP du DEUST AGAPSC parcours ADECS .

La formation permet d'accéder à des postes d'agents de développement de club sportif (c'est à dire les métiers regroupant des fonctions d'encadrement et d'animation sportive ainsi que des fonctions de gestion et de développement au sein d'une structure sportive : club, ligue, comité...).

❖ Module « Conditions d'inscription »

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

❖ Module « Recrutement »

- Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

Nombre de places offertes l'année précédente : 30
- Nombre de places offertes : 30

➢ Epreuves de sélection
- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? oui
- La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :
  - Des entretiens et/ou des épreuves orales
- Description des épreuves ou des entretiens :
  L'acceptation de la candidature est prononcée par la commission d'examen des vœux au vu du dossier Parcoursup et de toutes les pièces qui sont demandées. Un entretien téléphonique individuel avec le candidat pourra avoir lieu concernant son projet professionnel notamment (à l'exception des candidats admis directement sur dossier).
- Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : oui

- La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : oui - Entretiens/épreuves orales :

  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales: outil de rendez-vous sur Parcoursup
  - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales: entre le 3 et le 14 avril 2019
  - Date ou période des entretiens / épreuves orales: entre le 17 avril et le 9 mai 2019

❖ Module « Bulletins scolaires »

- bulletins de terminale, et enseignement supérieur demandés pour les candidats à scolarité française et pour les candidats à scolarité étrangère , année préparatoire aux études supérieures que pour les candidats à scolarité française
  Souhaitez-vous empêcher les candidats de confirmer leur vœu tant que le bulletin du 2e trimestre de l'année en cours n'est pas saisi ? Non

❖ Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)
- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

- Pièce complémentaire

FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif (voir document annexe sans changement par rapport à n-1)

- Pièce induite :

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

-Bulletins

-Bulletins du supérieur

-Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

-Informations AHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

-Document de la CDAPH ou notification d'aménagements accordés pour les épreuves du BAC Document officiel de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées), précisant les dispositions particulières d'aménagement pour des examens ou concours (même document que pour les épreuves du baccalauréat)

-Bordereau d'envoi Dès lors qu'un dossier papier doit être envoyé, le candidat doit imprimer un bordereau d'envoi afin de constituer son dossier. Ce bordereau rappelle la liste des pièces à fournir, ainsi que l'adresse d'envoi

- Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	61	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif

			- Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	9	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Année 2018-2019 : Bulletins du 1er trimestre de votre année de Terminale- Projet de formation - FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif

Rubrique : Formulaires dématérialisés

Cette page vous permet de consulter et modifier le contenu du formulaire.

Un formulaire dématérialisé est constitué de **blocs** non visibles mais permettant de structurer le document en plusieurs parties.
Chaque bloc est constitué de plusieurs éléments visibles définissant son contenu.
Ce peut être des **éléments de présentation** (titres, textes...) ou bien des **questions** de différents types (choix dans une liste de réponses, saisie d'un texte libre...)

L'outil permet à travers différentes fonctionnalités de constituer un document complet à partir de blocs, d'éléments de présentation et de questions.
Vous pouvez ajouter un bloc, un élément ou une question via les boutons à cet effet. Vous pouvez déplacer un élement dans le document en utilisant le glisser-déposer .
Pour modifier ou supprimer un élément ou une question, vous devez effectuer un **double clic** sur cet élément pour ouvrir une fenêtre de modification.

Une fois votre formulaire constitué et valide, vous pouvez l'ajouter comme pièce spécifique dans le paramétrage d'une formation, module "Dossier".

Retour à l'accueil

Edition du formulaire :

FICHE D'INFORMATION - DEUST AGAPSC - PARCOURS : Agent de développement de club sportif

Modifier

Formulaire valide

Créé le 23/11/2016
Modifié le 14/12/2018

Copier ce formulaire

Supprimer ce formulaire

Fiche d'information sur le projet de formation à distance, le projet professionnel et la structure d'accueil. Document étudié par la commission.
ATTENTION : CETTE FORMATION EST ORGANISÉE PRINCIPALEMENT A DISTANCE ! (plus de détails sur http://sportmanagement.univ-lyon1.fr) Modifier

Voir comme un candidat

Ajouter Element

Ajouter Question

DEUST Agent de Développement de Club Sportif - Projet à distance et structure d'accueil

1. Emploi du temps / disponibilités pour une formation à distance

Il s'agit **d'évaluer le temps** que vous allez pouvoir consacrer à la formation pour : la réalisation des travaux demandés et le stage (800 heures sur 2 ans).

- Avez-vous une activité professionnelle salariée ? ○ Oui
  Laquelle ?
  ○ Non

- Quel est le nombre d'heures que vous consacrez à cette activité par semaine ?

Caractères: 0

- Avez-vous des activités annexes (activités culturelles, sportives, bénévolat...) ?
  - ◯ oui
  - ◯ non

- Quel est le nombre d'heures consacré à ces activités par semaine ?

Caractères: 0

La formation étant **principalement organisée à distance** via l'utilisation d'une plateforme pédagogique numérique, il est nécessaire d'avoir un accès régulier à Internet.

- Disposez-vous d'un accès régulier à Internet :
  - ◯ oui
  - ◯ non

BILAN :

Le temps nécessaire à consacrer à la formation est d'environ **8 à 10 heures de stage par semaine** *(sur 2 ans) auxquelles sont à ajouter les heures de travail personnel (sur chaque enseignement)* **de 10 à 15 heures par semaine**.

Vous estimez que :
- ◯ Vos disponibilités sont suffisantes pour gérer convenablement la formation.
- ◯ Une réorganisation du temps est nécessaire.
- ◯ Vous êtes dans l'impossibilité de gérer toutes vos activités en parallèle.

Précisez ci-dessous l'organisation que vous pensez mettre en place pour mener correctement votre projet de formation à distance en cas d'admission : (3000 caractères max.)

---

2. Définition du projet professionnel / adéquation avec vos attentes / votre profil

Il s'agit ici d'identifier vos attentes en lien avec votre projet professionnel dans lequel s'inscrit la formation DEUST ADECS. Plusieurs cas de figure existent et peuvent coexister :

Cas n° 1 : Vous êtes étudiant et vous souhaitez :
- ☐ Vous professionnaliser dans le secteur sportif
- ☐ Autre

préciser

Cas n° 2 : Vous êtes bénévole dans une organisation sportive et vous souhaitez :
- ☐ Approfondir vos connaissances pour mieux remplir votre fonction
- ☐ Devenir professionnel au sein de la structure
- ☐ Autre

préciser

Cas n° 3 : Non intégré au milieu sportif, vous souhaitez/vous allez :
- ☐ Devenir un professionnel du milieu sportif (réorientation)
- ☐ Autre

Préciser :

Autres cas à préciser :

Caractères: 0

BILAN :

En adéquation avec les réponses fournies ci-dessus, formaliser ci-dessous en quelques lignes votre projet professionnel en lien avec la formation DEUST ADECS. (1000 caractères max.)

Les questions ci-dessous vous permettront d'expliciter votre profil et son adéquation avec le projet de formation.

Rédigez en quelques lignes ci-dessous ce qui constitue votre engagement dans le secteur sportif (membre du bureau, investissement bénévole, diplômes d'arbitrages, etc…) (3000 caractères max.)

Rédigez en quelques lignes ci-dessous ce qui constitue votre investissement dans l'animation / encadrement de groupes (BAFA, aide entraîneur, diplômes sportifs fédéraux, etc…) (3000 caractères max.)

Pour les deux questions suivantes, pensez à consulter la liste des enseignements du DEUST ADECS disponible à l'adresse ci-après : http://sportmanagement.univ-lyon1.fr/deust/

En lien avec les enseignements de la formation, précisez ci-dessous les compétences que vous possédez déjà selon vous. (1000 caractères max.)

En lien avec les enseignements de la formation, identifiez ci-dessous les compétences que vous avez besoin de développer : (1000 caractères max.)

BILAN :

Dans quelle mesure la formation DEUST ADECS est-elle adaptée à vos besoins ? (3000 caractères max.)

4. Votre structure d'accueil

La structure d'accueil est le club, le comité, l'association dans laquelle vous allez effectuer **votre stage** et sur laquelle vous allez travailler pour **réaliser les différents devoirs** (les dossiers professionnels).

Il s'agit ici pour nous d'évaluer la **pertinence de votre choix de structure d'accueil**. En effet, maintenant que vous avez identifié vos besoins l'objectif est de réaliser un stage dans une **structure capable de répondre à ces besoins**.

L'identification de la structure d'accueil et de son projet est donc une **étape essentielle** à ne pas négliger.
Les questions que vous devez vous poser sont les suivantes : la structure choisie correspond-elle à mes attentes, est-elle à même de proposer un stage intéressant ? A-t-elle un potentiel pour me proposer un emploi suite à ma formation ? …

Les éléments ci-dessous seront **à renseigner une fois que vous aurez identifié votre structure d'accueil**. Nous vous conseillons de remplir les points suivants avec l'aide de votre structure de stage.

Identification de votre structure d'accueil

NOM DE LA STRUCTURE :

Caractères: 0

ADRESSE :

Caractères: 0

COORDONNÉES du responsable : NOM :

Caractères: 0

TEL. :

Caractères: 0

EMAIL :

Caractères: 0

FONCTION du responsable :

Caractères: 0

Quel est le statut juridique de la structure?

- ◯ Association loi 1901
- ◯ Organisme public :
  - Préciser :
- ◯ Société commerciale
- ◯ Autre :
  - Préciser :

Quel est l'effectif salarié de la structure ?

Caractères: 0

Si la structure est une association, quel est le nombre d'adhérents ?

Caractères: 0

Quel est le budget annuel de la structure :

Caractères: 0

Quelle est l'ancienneté de la structure ? ☐

Caractères: 0

Le stage au sein de votre stucture

Capacité d'accueil

Cette structure possède-t-elle un local et du matériel permettant de vous accueillir et de travailler dans de bonnes conditions ?

- ○ Oui
- ○ Non

Capacité d'offre de stage

Cette structure est-elle à même de proposer un stage intéressant, en relation avec vos attentes d'une part et en relation avec la formation DEUST ADECS d'autre part (adéquation entre les missions au sein de la structure et la formation DEUST ADECS) ?

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, précisez ci-dessous les missions envisagées avec la structure en lien avec les deux axes suivants : animation/encadrement et gestion/développement. (3000 caractères max.)

Cette structure a-t-elle un projet de développement ?

- ○ Oui
- ○ Non

Si oui, quel est-il ? (si le projet est formalisé par écrit au sein de la structure, merci de le joindre si possible à votre candidature) : (500 caractères max.)

Si la structure a un projet de développement défini, votre stage en DEUST ADECS entre-t-il dans ce projet ?

- ○ Oui
- ○ Non

Capacité d'encadrement

Quelle est la personne interne à la structure qui sera désignée comme **votre maître de stage** chargé de vous suivre et de vous guider dans votre formation et votre stage ?

Son nom :

Caractères: 0

Sa fonction dans la structure :

Caractères: 0

Ses coordonnées téléphoniques :

Caractères: 0

Son Email :

Caractères: 0

Selon vous, le maître de stage identifié pourra surtout vous encadrer pour les missions :

- ○ en lien avec le management (gestion, développement)

- ◯ en lien avec l'encadrement/ l'animation sportive
- ◯ en lien avec les deux

Des entretiens réguliers avec cette personne sont-ils prévus dans le cadre de la formation ?
- ◯ Oui
- ◯ Non

Perspectives de professionnalisation

Cette structure propose-t-elle dès aujourd'hui des possibilités de professionnalisation (proposition d'embauche ou de promotion à la suite du stage)?
- ◯ Oui
- ◯ Non

BILAN :

En quelques ligne, faites le bilan : la structure d'accueil choisie est-elle matériellement capable de gérer et d'encadrer un stagiaire ? Est-elle à même de proposer un stage intéressant pour vous ? et répond-il à un projet de développement de la structure ? Votre professionnalisation au sein de la structure a-t-elle déjà fait l'objet d'une réflexion de la part des dirigeants ? (3000 caractères max.)

Joindre un accord de principe de la structure de stage sera un plus pour votre candidature.

Attention : En cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir tous les documents certifiants les informations renseignées dans ce formulaire, notamment lors de votre inscription administrative.

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

DEUST AGAPSC – **Parcours Animation**

❖ Module « Informations générales »

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? oui partiellement
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? Non

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? NON

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : fiona.duc@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : deust.anim@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours animation

Attendus locaux

Le DEUST se déroule sur 2 ans, avec un important volume horaire entre cours à l'université et présence en entreprise. Il exige une validation de chaque Domaine de Compétences, sans compensation possible. Chaque diplômé doit être polyvalent et immédiatement opérationnel.
Pour réussir ce DEUST et son insertion professionnelle voici les recommandations essentielles :
- Aller à la rencontre des structures socio-éducatives et sportives pour alimenter et valider son projet

professionnel (nécessaire pour l'admission en 1ère année, et pour trouver une structure de stage ou un employeur).
- Etre très motivé et organisé pour répondre aux exigences des études et du milieu professionnel.
- Acquérir des connaissances aussi bien dans les sciences humaines (anatomie, physiologie, ...) que les sciences sociales (sociologie, pédagogie, ...). L'étudiant sera confronté à de nouvelles matières (marketing, comptabilité, gestion des RH). La série du Bac n'est pas un critère discriminant.
- Mobiliser toutes ses connaissances au service d'un projet, d'une programmation.
- S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail et un savoir-être « professionnel » du fait de l'encadrement de groupes d'enfants ou d'adultes.
- Bien s'exprimer à l'écrit et à l' oral : rédaction de rapports, participation à des réunions et projets de communication.
La validation d'un DEUST (Bac+2) n'est pas plus facile que la validation d'une Licence. Les tests de sélection permettent de cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif et d'animateur, de leurs expériences personnelles et professionnelles, et de leurs motivations.

Fiche RNCP : http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4709

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

La commission prend en compte :
- l'adéquation du projet professionnel avec la formation
- la pertinence de la structure de stage identifiée et sa capacité à encadrer des missions d'animation et de projets.

Les éléments de nature à appuyer une candidature sont :
- la présentation d'un accord de principe de la structure de stage
- l'acquisition préalable de diplômes d'animation et d'encadrement
L'admission dans la formation dépend à la fois de la capacité à satisfaire aux critères de sélection, du classement des candidat-e-s et du nombre de places offertes.

Un vécu dans une structure d'animation est attendu ; une pratique dans le champ des pratiques sportives et artistiques est déterminante pour l'acceptation en formation, ainsi qu'un engagement dans la vie associative. La définition d'un projet professionnel est exigée lors des épreuves de sélection.

Langues

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) : Pas de LV2
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation :

- Contenu et organisation des enseignements pour la formation :

Le DEUST Gestion des Activités Physiques, Sportives ou Culturelles Parcours Animation est une formation professionnelle sélective qui vise l'accès à des fonctions de direction et d'animation dans le champ des activités physiques, sportives ou culturelles ainsi que la gestion de projets ou de structures. Plus précisément, le DEUST Animation forme des professionnels capables de gérer, développer un dispositif d'accueil proposant des activités socio-éducatives (accueils de loisirs, activités péri- et extrascolaires), culturelles (théâtre, arts plastiques) et sportives (jeux et sports collectifs).

C'est une formation en alternance sur 2 ans (hors vacances scolaires). Les cours ont lieu 3 jours par semaine (du lundi au mercredi). Un créneau supplémentaire de 2 à 3h est réservé pour des séquences de formation à distance.
La formation représente 1079 heures à l'Université et 400 heures minimum de stage sur deux ans. Elle est structurée en 6 domaines de compétence, qui sont indépendants et répondent aux exigences attendues par les employeurs du secteur professionnel.
Connaître et analyser son environnement professionnel
Animer et encadrer
Mettre en œuvre des projets de développement
Communiquer en situation professionnelle
Intervenir en milieu professionnel et Stratégie de professionnalisation

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels (1500 caractères autorisés) : dans les statistiques d'un fichier word) :

Poursuite d'études :
Le DEUST vise une insertion professionnelle directe à l'issue de la formation.
Poursuivre en Licence après l'obtention du DEUST AGAPSC est cependant envisageable car la validation du DEUST permet l'obtention de 120 ECTS.
A titre exceptionnel, la poursuite d'études est possible si elle se justifie par un besoin immédiat formalisé dans un projet professionnel, ou pour répondre à une demande spécifique d'un employeur. Toutefois la demande est soumise à l'accord des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
Débouchés professionnels :
Inscrit au RNCP, ce diplôme permet d'exercer des fonctions d'animation dans le champ des activités sportives et culturelles ainsi que des fonctions de gestion au sein de structures organisant ces pratiques.
Animateur professionnel : conduire des animations auprès de tous publics par la découverte et l'initiation des activités physiques, sportives ou culturelles, à l'exclusion des groupes constitués de personnes ayant un handicap physique ou sensoriel, et la préparation des pratiques compétitives.
Directeur d'accueil de loisirs : ce diplôme est inscrit dans la liste des titres et diplômes permettant d'exercer les fonctions d'animation et de direction en accueils de loisirs, séjours de vacances, accueils sans hébergement, accueils de scoutisme.
Le DEUST Animation permet la délivrance de la carte professionnelle

- Module « Conditions d'inscription »

Non modifiable/les données dépendent de la nature de la formation

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous.

Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

- Module « Recrutement »

- Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

- Nombre de places offertes l'année précédente : 35
  - Nombre de places offertes : 35

➢ Epreuves de sélection

- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? oui (si oui, se connecter à Parcoursup pour voir les options disponibles)
- La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :
  - Des épreuves écrites
  - Des entretiens et/ou des épreuves orales
- Description des épreuves ou des entretiens (4000 caractères autorisés) :

Une épreuve écrite portant sur les domaines du sport et de l'animation avec un sujet tiré au sort (maxi 30mn)

Une épreuve orale face à un jury : maxi 30mn

- Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : non
- La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : oui
- Epreuves écrites :
  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : courrier électronique
  - Date ou période d'envoi des convocations : entre le 04 avril et le 18 avril 2019
    Date ou période des épreuves écrites: entre le 20 avril et le 10 mai 2019
- Entretiens/épreuves orales :
  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : courrier électronique
  - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales entre le 04 avril et le 18 avril 2019
    Date ou période des entretiens / épreuves orales: entre le 20 avril et le 10 mai

❖ Module « Bulletins scolaires »

- choix entre les bulletins de première/terminale/année préparatoire aux études supérieurs/enseignement supérieur pour les candidats à scolarité française et les candidats à scolarité étrangère : bulletins de terminale, année préparatoire aux études supérieures et enseignement supérieur demandés pour les candidats à scolarité française.
- Souhaitez-vous empêcher les candidats de confirmer leur vœu tant que le bulletin du 2e trimestre de l'année en cours n'est pas saisi ? Non

❖ Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

- Pièce complémentaire

PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Cette pièce est obligatoire et déterminante dans la phase de sélection des candidat-e-s.

- Pièce induite :

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

- Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	164	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION - Projet de formation - Fiche Avenir
Profil Supérieur Français	27	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures

			- Projet de formation - Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION
Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Année 2018-2019 : Bulletins du 1er trimestre de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Rubrique : Formulaires dématérialisés

Cette page vous permet de consulter et modifier le contenu du formulaire.

Un formulaire dématérialisé est constitué de **blocs** non visibles mais permettant de structurer le document en plusieurs parties.
Chaque bloc est constitué de plusieurs éléments visibles définissant son contenu.
Ce peut être des **éléments de présentation** (titres, textes...) ou bien des **questions** de différents types (choix dans une liste de réponses, saisie d'un texte libre...)

L'outil permet à travers différentes fonctionnalités de constituer un document complet à partir de blocs, d'éléments de présentation et de questions.
Vous pouvez ajouter un bloc, un élément ou une question via les boutons à cet effet. Vous pouvez déplacer un élément dans le document en utilisant le glisser-déposer .
Pour modifier ou supprimer un élément ou une question, vous devez effectuer un **double clic** sur cet élément pour ouvrir une fenêtre de modification.

Une fois votre formulaire constitué et valide, vous pouvez l'ajouter comme pièce spécifique dans le paramétrage d'une formation, module "Dossier".

Retour à l'accueil

Edition du formulaire :

Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Modifier

Formulaire valide

Créé le 11/01/2018
Modifié le 14/12/2018

Copier ce formulaire

Supprimer ce formulaire

Fiche de renseignements complémentaires pour le DEUST Animation (projet professionnel notamment). Modifier

Voir comme un candidat

Ajouter Elem

Ajouter Ques

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : PROJET PROFESSIONNEL DEUST ANIMATION

Important : vous devez fournir des informations relatives à toutes les rubriques suivantes.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Situation actuelle :

Votre situation actuelle : êtes-vous :
- ○ Lycéen
- ○ Etudiant
- ○ Salarié
- ○ Demandeur d'emploi
- ○ Autre

Préciser

Sous quel statut envisagez-vous de suivre le DEUST Animation ?

Formation initiale (étudiant en poursuite d'études) :
- ○ Oui
- ○ Non
- ○ Contrat d'apprentissage

Formation continue (reprise d'études avec interruption d'un an) :
- ○ Contrat de professionnalisation
- ○ Service civique
- ○ reprise d'études financée (pôle emploi ou autre organisme)
- ○ Salarié en formation (financement employeur ou autre organisme)
- ○ Non déterminé actuellement

Formations professionnelles / diplômes :

Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus (secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel) (plusieurs réponses possibles) :
- ☐ PSC1
- ☐ BAFA
- ☐ BAFD
- ☐ BPJEPS

Option :
- ☐ Diplômes fédéraux

Préciser :
- ☐ Autre diplôme professionnel ou non

Préciser

Projet professionnel : présentez votre projet professionnel

Première partie : analyse de votre parcours professionnel :
Présentation de votre parcours dans le champ de l'animation, du sport et des activités culturelles, ainsi que de votre engagement dans le domaine associatif.
(Exemple : établir un bilan de vos connaissances et expériences professionnelles et/ou bénévoles, en précisant le public, missions,

compétences...)
(Exemple : établir une comparaison entre les Unités d'Enseignement de la formation et vos compétences actuelles).

Rédigez ci-dessous : (3000 caractères max.)

Deuxième partie : vos motivations :
Les démarches entreprises pour entrer en DEUST AGASPC Animation, la préparation à cette formation, vos atouts...
Pourquoi ce champ professionnel ? Avez-vous participé à des échanges et/ou des observations avec des professionnels du secteur ?
Le point sur votre recherche d'un stage professionnel en lien avec votre projet de formation.

Rédigez ci-dessous : (3000 caractères max.)

Troisième partie : vision argumentée de votre projet professionnel :
Vision argumentée de votre situation professionelle à échéance de 5 ans ? (Poste de coordination, de direction...)

Rédigez ci-dessous : (3000 caractères max.)

Quatrième partie : identification de votre structure de stage :
Attention : le choix précoce de votre structure de stage constitue un élément clé de votre candidature et un élément favorable à la qualité de votre formation.

Si votre chois de structure de stage a été effectué, nous préciser : adresse, email, téléphone, nom du contact. (500 caractères max.)

Êtes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance (professionnalisation/apprentissage/service civique) :
- ○ Oui
  Si oui, nom et adresse des structures prospectées :
- ○ Non

Démarches engagées pour la recherche d'un stage professionnel :
- ○ Oui
  Si oui, nom et adresse des structures prospectées :
- ○ Non

Cinquième partie : "Bonus" de votre candidature :
Mentionnez tout autre élément original vous semblant pertient pour votre candidature (éxpérience personnelle, argumentaire, exemple de projet, citation...)

Rédigez ci-dessous (1000 caractères max.)

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature

❖ Module « Informations générales »

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Oui
- Lien vers une page informative sur l'aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau : http://suaps.univ-lyon1.fr/haut-niveau/
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? Non

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
-
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? NON

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : deustapn@univ-lyon1.fr

- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : alain.dautriche@univ-lyon1.fr

- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr

- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) :

- Mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Animation et gestion des activités sportives, physiques ou culturelles, parcours activités de pleine nature

Attendus locaux

Formation professionnelle alternant théorie/pratique, et présence en entreprise (stage ou contrat en alternance), exigeant polyvalence : encadrement d'activités et développement de projets.

Réussir les 3 axes requis (scolaire, sportif et professionnel) :

-Rencontrer le secteur professionnel pour alimenter son projet professionnel et de formation (nécessaire pour l'admission et trouver une structure de stage ou un employeur).

-Etre motivé, organisé pour répondre aux exigences.

-Acquérir des connaissances scientifiques (anatomie, physiologie, ...) et des sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, pédagogie, ...) pour construire un raisonnement, un argumentaire, un projet, une programmation.

-Travail personnel régulier, assiduité, utilisation des ressources pédagogiques, adaptabilité au monde universitaire et professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être professionnel.

-Compétences sportives: progresser, développer une expertise dans les activités physiques et sportives.

-Compétences en expression : épreuves écrites et orales, rédaction de rapports ou mémoires de stage, participation à des réunions, des projets de communication : argumenter, synthétiser.

-S'intéresser aux responsabilités collectives, associatives ou citoyennes : les métiers de l'éducation, de l'entrainement, de l'accompagnement des personnes engagent une responsabilité : sécurité des publics et transmission de l'éthique et de valeurs.

Critères généraux d'appréciation des dossiers :

L'admission dépend de la capacité à satisfaire aux critères de sélection, du classement et des places offertes. Les expériences de pratique et d'animation dans le plein air, le projet professionnel et les motivations pour rejoindre la formation DEUST seront évaluées.

Les + d'une candidature :

Un très bon niveau dans les activités de pleine nature

Une expérience d'animation, d'encadrement, de participation à la vie associative ou à des évènements

Avoir identifié sa structure de stage ou son futur employeur pour un contrat en alternance

Langues

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) : Pas de LV2
- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation :

- **Contenu et organisation des enseignements pour la formation (1500 caractères autorisés)**

La formation organisée en alternance se déroule sur 2 ans : 1320 heures de formation (automne & printemps) plus des temps en entreprise (hiver & été). Stage obligatoire de minimum 200 h/an ou alternance complète (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation).

2 organisations possibles pour les spécialités sportives :

CHOIX1 : 2 options

Une option hivernale : moniteur de ski, skiman, préparation à la formation de pisteur ou au test technique du D.E. ski alpin + une option estivale (eaux vives, métiers de cordes, voile). Les moniteurs de ski stagiaires (titulaire du Cycle Préparatoire du D.E. ski) et les étudiants salariés comme SKIMAN doivent être en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

CHOIX2 : une option unique en activité estivale (voile, métiers de cordes, eaux vives)

Seul statut possible : contrat de professionnalisation ou d'apprentissage Détails des enseignements: http://deust.apn.univlyon1.fr/webapp/website/website.html?id=3097556&pageId=214895

Connaître et analyser son environnement professionnel

Animer et encadrer
Connaître le pratiquant
Mettre en œuvre des projets de développement
Communiquer en situation professionnelle
S'insérer en milieu professionnel et stratégie de professionnalisation

- **Possibilités de poursuites d'études et/ou de débouchés professionnels :**

DEBOUCHES PROFESSIONNELS :
- Technicien d'activités physiques de pleine nature (éducateur, animateur, formateur).
- Gestionnaire et manager d'une structure de plein air.

Se reporter à la fiche RNCP : www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4709
Obtention d'une carte professionnelle d'éducateur sportif
POURSUITE D'ETUDES :
L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :
- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Attention, le calendrier de formation du DEUST AGAPSC APN peut gêner une inscription en septembre.

❖ Module « Conditions d'inscription »

Non modifiable/les données dépendent de la nature de la formation

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous .Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.
Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

❖ Module « Recrutement »

- Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

Nombre de places offertes l'année précédente : 60
Nombre de places offertes : 60

- Epreuves de sélection

- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? oui (si oui, se connecter à Parcoursup pour voir les options disponibles)
- La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :
  - Des épreuves écrites
  - Des entretiens
- Description des épreuves ou des entretiens :

Ecrit de culture générale : 45mn
Entretien avec professionnels et universitaires : 20mn (dont 2mn en anglais) reprenant le projet professionnel du candidat et ses diverses expériences
Tests de condition physique et de pratique de l'activité estivale principale choisie.
Epreuve de descente libre en ski et parcours Slalom avec petits piquets pour les candidats souhaitant préparer le test technique du DE ski ou du diplôme de pisteur-secouriste.

- Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : non
- La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : oui
- Epreuves écrites :
  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : courrier électronique
  - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales: entre le 08 avril et le 18 avril 2019
  - Date ou période des entretiens / épreuves orales : entre le 15 avril et le 10 mai 2019
- Entretiens/épreuves physiques :
  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : courrier électronique
  - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales: entre le 08 avril et le 18 avril 2019
  - Date ou période des entretiens / épreuves orales: entre le 15 avril et le 10 mai 2019

❖ Module « Bulletins scolaires »

Tous les bulletins scolaires sont demandés (si c'est cette option qui est choisie il faut alors déterminer si la saisie du bulletin 2nd trimestre de l'année en cours est nécessaire avant de confirmer le vœu)

Souhaitez-vous empêcher les candidats de confirmer leur vœu tant que le bulletin du 2e trimestre de l'année en cours n'est pas saisi ? Non

❖ Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Certificat de niveau en langue française : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

➢ Pièce complémentaire

Fiche de renseignements complémentaires (voir document annexe)

Cette pièce est obligatoire et déterminante dans l'évaluation de la candidature

- Pièce induite :

- Bulletins des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de première. Si le candidat a redoublé sa première, il ne fournit que les bulletins de la dernière année de première suivie.

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

-Bulletins de MAN

-Bulletins du supérieur

-Informations SHN Informations relatives aux sportifs de haut niveau

-Informations AHN Informations relatives aux artistes de haut niveau

❖ Module dossier

Ce module servait à saisir l'adresse postale de retour des dossiers. Avec la dématérialisation il n'apparait plus nécessaire de remplir ces champs.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	126	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir - Fiche de renseignements complémentaire
Profil Supérieur Français	16	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2016-2017 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - Fiche de renseignements complémentaires

Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	-Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Première -Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale -Projet de formation -Fiche de renseignements complémentaires

Rubrique : Formulaires dématérialisés

Cette page vous permet de consulter et modifier le contenu du formulaire.

Un formulaire dématérialisé est constitué de **blocs** non visibles mais permettant de structurer le document en plusieurs parties.
Chaque bloc est constitué de plusieurs éléments visibles définissant son contenu.
Ce peut être des **éléments de présentation** (titres, textes...) ou bien des **questions** de différents types (choix dans une liste de réponses, saisie d'un texte libre...)

L'outil permet à travers différentes fonctionnalités de constituer un document complet à partir de blocs, d'éléments de présentation et de questions.
Vous pouvez ajouter un bloc, un élément ou une question via les boutons à cet effet. Vous pouvez déplacer un élément dans le document en utilisant le glisser-déposer .
Pour modifier ou supprimer un élément ou une question, vous devez effectuer un **double clic** sur cet élément pour ouvrir une fenêtre de modification.

Une fois votre formulaire constitué et valide, vous pouvez l'ajouter comme pièce spécifique dans le paramétrage d'une formation, module "Dossier".

Retour à l'accueil

Edition du formulaire :

Fiche de renseignements complémentaires

Modifier

Formulaire valide

Modifié le 13/12/2018

Copier ce formulaire

Supprimer ce formulaire

Fiche de renseignements pour le DEUST AGAPSC Parcours Activités de Pleine Nature Modifier

Voir comme un candidat

Ajouter Elem

Ajouter Ques

DEUST ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS PHYSIQUES, SPORTIVES ET CULTURELLES (AGAPSC) PARCOURS ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.

Cadre réservé à la Commission de Jury :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES
(Notice explicative sur : http://deust.apn.univ-lyon1.fr/)

Activité sportive estivale choisie :

Une seule activité au choix
- ○ Escalade:
- ○ Voile
- ○ Eaux vives

Précisez votre niveau dans l'activité choisie (1) :

(1) Vous devez dans tous les cas atteindre les pré requis suivants dans l'activité choisie pour le mois de novembre de l'année en cours .
Voile : autonomie par force 3 avec support dériveur ou planche
Eaux vives : aisance aquatique, expérience minimale souhaitée de 5 jours dans 2 des 3 activités suivantes : Eaux vives, rafting ou kayak
Escalade : 5 C en tête

Activité sportive hivernale choisie :

Cas n° 1 Etes-vous engagé(e) dans la formation ?

- ○ Pisteur secouriste
- ○ D.E. ski alpin
- ○ D.E. ski nordique
- ○ Aucune formation

Si oui, précisez à quel niveau ?
- ○ Test Technique
- ○ Cycle préparatoire
- ○ Eurotest
- ○ 1er cycle
- ○ 2ème cycle
- ○ Autre

Précisez :

Cas n° 2 Etes-vous intéressé(e) par un contrat de SKIMAN ?
(La formation de skiman est organisée dans le DEUST)

- ○ Oui
- ○ Non

Cas n° 3 Si non, êtes-vous intéressé(e) par une préparation au test technique ?

- du D.E. de ski alpin en complément du DEUST
  - ○ Oui, je suis intéressé(e)
  - ○ Non, je ne suis pas intéressé(e)

- du BREVET NATIONAL DE PISTEUR SECOURISTE :
  - ○ Oui, je suis intéressé(e)
  - ○ Non, je ne suis pas intéressé(e)

Collaboration avec plusieurs centres de formation et les stations de Val-Thorens, les Arcs, Meribel, Avoriaz et les 2 Alpes

Si oui, quel est votre niveau ?

Points FFS ou FIS

Flèche de

Chamois de

Année d'obtention :

Cas n° 4 Pas d'activité hivernale, poursuite de votre activité estivale toute l'année

- ○ Oui
- ○ Non

VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous ?
- ○ Lycéen
- ○ Etudiant
- ○ Salarié
- ○ Demandeur d'emploi
- ○ Autre

Précisez :

SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Etes-vous sportif de haut niveau ? ○ Oui ○ Non

Si oui, dans quelle spécialité ?

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUE NIVEAU 1 (PSC1)

Attention : en cas d'admission sur cette formation, vous devrez être en mesure de fournir l'attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) obligatoire pour l'entrée dans la formation.

Êtes-vous titulaire du certificat de compétences Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC1) ○ Oui ○ Non

PROJET PROFESSIONNEL

Vous nous présenterez vos connaissances et expériences en lien avec le secteur des activités de pleine nature (APPN) et vos projets professionnels de la façon suivante :

Rédactionnel : PARTIE 1 : Exposez en 20 à 30 lignes vos expériences diverses acquises dans le secteur APPN et vos atouts pour réussir le DEUST AGASPC parcours APN. Rédigez ici : (3000 caractères max.)

Rédactionnel : PARTIE 2 : Exposez en 20 à 30 lignes les connaissances que vous avez acquises du secteur des APPN, ce que vous avez observé et retenu de vos échanges avec les professionnels du plein air. Rédigez ici : (3000 caractères max.)

Rédactionnel : PARTIE 3 : Exposez en 20 à 30 lignes vos projets professionnels en lien avec les APPN à court, moyen ou long terme, et vos atouts pour réussir votre insertion professionnelle. Rédigez ici : (3000 caractères max.)

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

DEUST Activités Aquatiques

❖ Module « Informations générales »

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? Non

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers :170 euros (zone grisée sur parcoursup ne pouvant être changée, est encore mentionné 184 euros)
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié...) ? NON

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : deust.aquatique@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : sebastien.joubert@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : ambassadeur.parcoursup@univ-lyon1.fr
- Adresse mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif)

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus : Non renseigné

Attendus locaux

La formation DEUST est une formation professionnelle sur 2 ans, avec un important volume horaire entre cours à l'université et présence en entreprise. Le diplôme exige une validation de chaque Domaine de Compétences, sans compensation possible entre les domaines. Enfin, chaque diplômé doit être polyvalent (encadrement d'activités et participation au développement de projets dans la structure) et immédiatement opérationnel.
Afin que les étudiants puissent réussir leurs études et leur insertion professionnelles voici les recommandations essentielles :

- Aller à la rencontre du secteur professionnel pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation (nécessaire pour l'admission en 1ère année, et nécessaire pour trouver une structure de stage ou un employeur).
- Etre très motivé et organisé pour répondre aux exigences des études et du milieu professionnel, tout en révisant très régulièrement et tout au long de l'année.
- La série du Bac n'est pas un critère discriminant, mais il sera nécessaire d'acquérir des connaissances approfondies aussi bien dans les sciences humaines (anatomie, physiologie, neurosciences, ...) que les sciences sociales (sociologie, psychologie, pédagogie, ...) ; l'étudiant sera également confronté à de nouvelles matières (marketing, comptabilité, gestion des RH).
- Etre capable d'utiliser toutes ses connaissances au service d'un projet, d'une programmation, c'est à-dire développer des compétences.
- S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail et un savoir-être « professionnel » du fait du contact direct avec une clientèle parfois très exigeante.
- Etre très à l'aise dans l'eau, pratiquer intensivement aussi bien la natation que les cours collectifs d'aqua- Fitness pour développer une expertise, clef d'entrée dans l'emploi.
- Avoir un bon niveau d'expression écrite et orale : l'étudiant sera confronté aussi bien à des épreuves écrites et orales, qu'à la rédaction de rapports, et à la participation de réunions ou de projets de communication.
- La validation d'un DEUST (Bac+2) n'est pas plus facile que la validation d'une Licence (Bac+3) ; les tests de sélection permettent néanmoins de mieux cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif, de leurs expériences personnelles et professionnelles, et de leurs motivations.

Les candidats devront être titulaires du PSE1 avant le début du stage.

Fiche RNCP : www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=4709

Critères généraux d'appréciation des dossiers

Le DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles parcours Activités Aquatiques est une nouvelle formation proposée par l'UFR STAPS.
L'examen des pièces déposées sur la plateforme Parcoursup fera l'objet d'une évaluation (note) qui déterminera l'admissibilité, c'est-à-dire l'accès aux épreuves d'admission. Il est important :
- de respecter le calendrier de Parcoursup (toute demande hors délai ne sera pas examinée)
- d'apporter un soin particulier à la rédaction de la fiche Synthèse Candidature et la fiche Projet de formation
- de détailler le mieux possible le C.V.
- de pouvoir décrire au travers d'une expérience personnelle (pratique, visite, enquête de terrain) les établissements aquatiques aussi bien publiques que privés, les activités et responsabilités confiées aux maîtres-nageurs et chefs de bassin
- savoir illustrer ses motivations pour la formation DEUST Activités Aquatiques
- erreurs à ne pas commettre : faire des copiés/collés d'articles trouvés sur Internet, détailler pendant 30 lignes son programme d'entrainement en natation, ou sa pratique sportive sans lien avec les activités aquatiques.
- Les + de la candidature : être nageur de club, être titulaire du PSE1 (secourisme), être titulaire du Surveillant de Baignade ou du BNSSA.

Langues

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) : Pas de LV2

- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

- Contenu et organisation des enseignements

Objectifs de la formation
Former des professionnels immédiatement opérationnels et autonomes, capables :
- D'assurer et organiser la sécurité des personnes et des espaces (centres aquatiques et lieux de baignade)
- De concevoir, enseigner et animer des séances dans les activités aquatiques auprès de différents publics
- De proposer, mettre en œuvre et évaluer des projets d'animation
- De participer au fonctionnement et au développement d'une structure publique ou privée

En 1ère année, compétences attendues : assurer la sécurité des lieux de pratiques et des personnes, faire acquérir le savoir nager et animer des séances d'aqua-fitness
En 2ème année, compétences attendues : faire progresser les différents publics, mettre en œuvre et préparer des projets d'animation et de bassin s'intégrant dans le projet d'établissement, tout en participant au fonctionnement et au développement de la structure.

Organisation de la formation
La formation est organisée sur 2 ans et comprend 1100 heures. Elle est conçue sur le mode de l'alternance avec un stage obligatoire en entreprise de 200 heures minimum par année. Entreprise et candidat peuvent également conclurent un contrat de professionnalisation (alternance complète). Les étudiants hors contrat en alternance auront l'obligation d'une activité salariée en centre aquatique d'au moins 3 semaines durant l'été.

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuite d'études

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :

- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Débouchés professionnels

Le diplômé a le titre de maître-nageur et les prérogatives du DEUST Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles (AGAPSC) lui permettant de travailler en milieu aquatique. Les outils et compétences acquises au sein de la formation lui permettent d'évoluer rapidement vers des fonctions d'assistant d'exploitation ou de chef de bassin, voire de développer sa propre activité dans les secteurs du sport et de l'animation. Les débouchés se situent dans le secteur public, le secteur privé commercial (centre de remise en forme ou de thalasso, camping ou centre de vacance) et le secteur associatif. Ce technicien est titulaire d'un diplôme d'état de niveau Bac+2.

Se reporter à la fiche RNCP

❖ Module « Conditions d'inscription »

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures
Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.
Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

❖ Module « Recrutement »

➢ Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

- Nombre de places offertes l'année précédente : 25
- Nombre de places offertes : 30

➢ Epreuves de sélection

- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? oui (si oui, se connecter à Parcoursup pour voir les options disponibles)
- La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :
  - Les dossiers des candidats
  - Des épreuves physiques
  - Des entretiens et/ou des épreuves orales

- Description des épreuves ou des entretiens (4000 caractères autorisés) :
  La campagne de recrutement comprend 2 phases :

Admissibilité - Etude des éléments transmis dans Parcoursup (bulletins, relevés de notes, fiche Avenir, projet de formation, CV). La fiche Synthèse Candidature est une pièce essentielle pour être admissible. Le candidat retenu pour la phase d'admission recevra une convocation par courrier électronique à partir de mi- avril.

Admission -Les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqués pour 2 épreuves : Entretien oral et Epreuves de natation(800m nage libre (<16') et 100m 4 nages non chronométré)

Les candidats ayant une pratique de natation en compétition pourront fournir les résultats officiels obtenus pour une éventuelle dispense des épreuves physiques.

Lors de la phase d'admission, les candidats devront apportés toutes les pièces justificatives (CV, scolarité et diplômes obtenus, justificatifs de pratique sportive et résultats obtenus en compétition de natation, expériences professionnelles ou de stage, fiche synthèse candidature, certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation). Ces pièces seront étudiées par les jurys en charge de l'entretien oral. Les candidats admis seront classés durant le mois de Mai dans Parcoursup d'après une note finale comprenant l'étude du dossier et les pièces justificatives, les épreuves de natation et l'entretien oral. Les admissibles devront être titulaires du PSE1 (secourisme) avant le début du stage.

- Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : non

- La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : oui
- Entretiens/épreuves physiques :
    - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : courrier électronique
    - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales entre le 8 avril et le 18 avril 2019
      Date ou période des entretiens / épreuves orales entre le 18 avril et le 11 mai 2019

❖ Module « Bulletins scolaires »

- choix entre les bulletins de première/terminale/année préparatoire aux études supérieurs/enseignement supérieur pour les candidats à scolarité française et les candidats à scolarité étrangère : bulletins de terminale , année préparatoire aux études supérieurs et enseignement supérieur demandés pour les candidats à scolarité française et pour les candidats à scolarité étrangère Souhaitez-vous empêcher les candidats de confirmer leur vœu tant que le bulletin du 2e trimestre de l'année en cours n'est pas saisi ? Non
-

❖ Module « Pièces demandées »

➢ Pièces normalisées

- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
- Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
- Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
- Projet de formation : obligatoire
- Fiche Avenir : obligatoire

➢ Pièce complémentaire

Dématérialisé pour tous les candidats :
FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2019 DEUST Activités Aquatiques
Cette pièce complémentaire est obligatoire et représente un élément essentiel pour la commission d'admission.

➢ Pièce induite :

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Fiche de renseignements complémentaires : PROJET PROFESSIONNEL DEUST Activités Aquatiques - Projet de formation - Fiche Avenir - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques
Profil Supérieur Français	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2017-2018 : Bulletin du premier trimestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Niveau de langue - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier semestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques

Profil Terminale Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Année 2018-2019 : Bulletins du 1er trimestre de votre année de Terminale - Niveau de langue - Projet de formation - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE DEUST Activités Aquatiques

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2019 DEUST Activités Aquatiques

Université Claude Bernard Lyon 1

- **SITUATION ACTUELLE** :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus** (*secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel)* :

PSC1 ☐ **PSE1** ☐ **BAFA** ☐ **Surveillant Baignade** ☐ **BNSSA** ☐

BPJEPS/diplômes fédéraux ☐

AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL ☐ Précisez : _

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Pompier volontaire : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Hygiène et sécurité : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DES ETABLISSEMENTS ET ACTIVITES AQUATIQUES**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur pour un contrat en alternance ?** *(Professionnalisation ou contrat aidé, PEC)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des établissements prospectés :

_ _

_ _

➢ VOS PRATIQUES PHYSIQUES

- Vous pratiquez la **natation ou nage en eau libre en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness ou aqua-fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

➢ Rédactionnel : PARTIE 1

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) votre parcours, connaissances et expériences acquises et vos atouts pour réussir le DEUST AGAPSC Parcours Activités Aquatiques :

- **Rédactionnel : PARTIE 2**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) la connaissance que vous avez des établissements aquatiques, ce que vous avez observé et vos échanges avec les professionnels du secteur :

- **Rédactionnel : PARTIE 3**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) vos projets professionnels à court et moyen terme une fois diplômé(e), et vos atouts pour réussir cette insertion professionnelle :

Attention : ce document FICHE SYNTHESE CANDIDATURE, accompagné des pièces demandées dans Parcoursup constituent la phase d'admissibilité. Les candidats retenus après examen des pièces seront convoqués pour les épreuves d'admission (natation, entretien oral) entre mi-avril et mi-mai.

Paramétrage Parcoursup rentrée 2019

DEUST Métiers de la Forme

❖ Module « Informations générales »

➢ Aménagements proposés

- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les sportifs de haut niveau ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement de la scolarité pour les artistes confirmés? Non
- La formation propose-t-elle un enseignement à distance ? Non
- La formation propose-t-elle un aménagement pour d'autres publics spécifiques (Etudiant entrepreneur, salarié) ? Non

➢ Frais de scolarité par année

- Cette formation ouvre-t-elle l'accès aux bourses de l'enseignement supérieur ? oui
- Frais pour les non boursiers : 170 euros
- Frais pour les boursiers : pas de frais pour les boursiers

☑ Si vous ne connaissez pas dès à présent le montant des frais de scolarité qui seront appliqués à la rentrée 2019, indiquez le montant pour cette année et cochez la case ci-contre.

➢ Contacts

- Adresse mail fournie aux candidats pour toute question d'ordre administratif (facultatif) : liza.bouet@univ-lyon1.fr
- Adresse mail d'un correspondant pédagogique fournie aux candidats pour toute question relevant des enseignements dispensés : deust.forme@univ-lyon1.fr
- Mail d'un ambassadeur étudiant (facultatif) : Non
- Période de disponibilité du/des ambassadeur(s) étudiant(s) (facultatif) : A remplir par la DEVU
- Mail du référent handicap : mission.handicap@univ-lyon1.fr
-

❖ Module « Caractéristiques et Attendus »

Cadrage national des attendus :

Métiers de la forme. Ce DEUST n'étant proposé que dans quelques universités, il n'y a pas d'éléments de cadrage national définis pour cette formation.

Attendus locaux

La formation DEUST est une formation professionnelle sur 2 ans, avec un important volume horaire entre cours à l'université et présence en entreprise. Le diplôme exige une validation de chaque Domaine de Compétences, sans compensation possible entre les domaines. Chaque diplômé doit être polyvalent

(encadrement d'activités et participation au développement de projets dans la structure) et immédiatement opérationnel (pas de nécessité de formation complémentaire pour exercer le métier de technicien). Afin que les étudiants puissent réussir leurs études et leur insertion professionnelle, voici les recommandations essentielles :
- Aller à la rencontre du secteur professionnel de la remise en forme pour alimenter et valider son projet professionnel et son projet de formation (nécessaire pour l'admission en 1ère année, et nécessaire pour trouver une structure de stage ou un employeur).
- Etre très motivé et organisé pour répondre aux exigences des études et du milieu professionnel, tout en révisant très régulièrement et tout au long de l'année.
- La série du Bac n'est pas un critère discriminant, mais il sera nécessaire d'acquérir des connaissances approfondies aussi bien dans les matières scientifiques (anatomie, physiologie, biomécanique, neurosciences, ...) que les sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, pédagogie, ...) ; bien souvent l'étudiant sera confronté à de nouvelles matières (marketing, comptabilité, gestion des ressources humaines, préparation mentale).
- Etre capable d'utiliser toutes ces connaissances au service d'un projet, d'une programmation, c'est-à-dire développer des compétences.
- S'adapter rapidement à la vie universitaire et au monde professionnel, acquérir des méthodes de travail universitaire et un savoir-être « professionnel » du fait du contact direct avec une clientèle parfois très exigeante.
- Pratiquer intensivement aussi bien les cours collectifs de Fitness et la musculation pour développer une expertise, clef d'entrée dans l'emploi.
- Bon niveau d'expression écrite et orale : l'étudiant sera confronté aussi bien à des devoirs écrits et des épreuves orales, qu'à la rédaction de rapports ou mémoires de stage, et à la participation de réunions ou de projets de communication.
- La validation d'un DEUST (Bac+2) n'est pas plus facile que la validation d'une Licence (Bac+3) ; les tests de sélection permettent néanmoins de mieux cerner le potentiel de réussite des candidats au travers de leur profil sportif et d'animateur, de leurs expériences personnelles et professionnelles, et de leurs motivations.

Critères généraux d'appréciation des dossiers

Principaux éléments examinés pour la pré-sélection des candidat(e)s :

-Fiche synthèse candidature

– Lettre de motivation/Projet professionnel

- C.V. – Fiche Avenir

-Epreuves d'admission : connaissance du secteur de la remise en forme, bon niveau de pratique en musculation ET en cours collectifs de Fitness (STEP, LIA, Stretching),

-motivations pour suivre le cursus DEUST Métiers de la Forme.

Langues

- LV1 : Anglais
- LV2 (facultatif) : **Non**

- Niveau de français requis (Cette information ne concerne que les candidats étrangers d'un pays où le français n'est pas langue officielle et ne suivant pas leur scolarité dans un établissement français (EFE en particulier)) : B2

Caractéristiques de la formation

- **Contenu et organisation des enseignements pour la formation**

La formation DEUST MF se déroule sur 2 ans. Chaque année représente environ 550 heures de cours, plus un stage à effectuer dans un club de remise en forme (ou contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Un complément de formation est assuré par le centre d'application du DEUST M.F et le tutorat. Les cours débutent en septembre, et se terminent fin juin. Durant cette période, le stage se met en place principalement durant les jours où il n'y a pas de cours. Il est vivement conseillé de débuter les démarches de recherche de stage ou d'employeur dès le mois d'avril.

La semaine d'examens de rattrapage est organisée fin août.

La formation est organisée autour de 6 domaines de compétences :

- Assister le directeur d'exploitation (marketing, gestion comptable, droit du travail et commercial, gestion des ressources humaines)
- Évaluer et orienter le pratiquant/client (évaluation des pratiquants, règlementation et usage des équipements, sociologie des pratiques corporelles)
- Analyser le fonctionnement biologique du pratiquant (anatomie, physiologie, neurosciences et apprentissages moteurs)
- Enseigner les méthodes et techniques de mise en forme (cours collectifs de fitness, musculation)
- Communiquer en situation professionnelle (anglais, informatique, développement du comportement professionnel)
- S'insérer dans le secteur professionnel (stage pratique, rapport de stage et projet professionnel)

- Possibilités de poursuite d'études et/ou débouchés professionnels :

Poursuite d'études :

L'objectif prioritaire du DEUST est de s'insérer immédiatement dans la vie active. Cependant, la validation du diplôme permet l'obtention de 120 ECTS, et donc la possibilité de rejoindre à titre exceptionnel une 3ème année de Licence ou une licence professionnelle sous certaines conditions :

- Avis favorable des responsables pédagogiques ou des commissions d'admission.
- L'existence d'un projet professionnel faisant clairement apparaître un besoin de formation.

Débouchés professionnels :

- dans le secteur privé : clubs de remise en forme ou de vacances, centres de thalassothérapie, coaching de particuliers à domicile ou dans les hôtels de haut standing
- le secteur associatif : associations sportives ou d'entreprises, MJC, centre de loisirs
- le secteur public : service des sports et de l'animation des collectivités locales

Le diplômé a les compétences d'un technicien supérieur des activités de mise en forme et peut exercer son activité sous statut de salarié et/ou d'auto-entrepreneur.

Métiers possibles : coach sportif, éducateur sportif, manager d'une équipe de conseillers sportifs, assistant d'exploitation d'une petite structure.

- Module « Conditions d'inscription »

Non modifiable/les données dépendent de la nature de la formation

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous .Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

❖ Module « Recrutement »

- Capacité offerte aux candidats sur Parcoursup

Nombre de places offertes l'année précédente : 38
- Nombre de places offertes : 40

➢ Epreuves de sélection
- La formation organise-t-elle des épreuves ou un entretien dans son processus de recrutement ? oui La sélection des candidats est basée sur (plusieurs réponses possibles) :
  - Des entretiens et/ou des épreuves orales

- Description des épreuves ou des entretiens (4000 caractères autorisés) :

La campagne de recrutement comprend 2 phases :
- Admissibilité : étude des éléments transmis dans Parcoursup.
La commission d'admission retiendra environ 120 candidat(e)s pour la suite des épreuves de sélection. Les candidat(e)s retenu(e)s recevront une convocation par courrier électronique à partir du 23 avril .
- Admission (date à confirmer le samedi 11 mai à Lyon -- Présence obligatoire) :
Les candidats retenus seront convoqués pour 3 épreuves :
Entretien oral,
Epreuve de musculation,
Suivi d'un cours collectif mixte (Step, Lia, renforcement musculaire, stretching).
Le détail des épreuves est accessible sur le site web du DEUST Métiers de la forme : deust-forme.univ-lyon1.fr.
Lors de la phase d'admission, les candidats devront apporter toutes les pièces justificatives (CV, scolarité et diplômes obtenus, justificatifs de pratique sportive, expériences professionnelles ou de stage, certificat médical de non contre-indication à la pratique du fitness et de la musculation). Ces pièces seront étudiées par les jurys en charge de l'entretien oral.
Les candidats admis seront classés durant le mois de Mai dans Parcoursup d'après une note finale comprenant l'étude du dossier Parcoursup et les pièces justificatives, les épreuves de fitness, musculation et oral.

- Les candidats peuvent-ils demander à bénéficier d'aménagements liés à un handicap pour les épreuves de sélection : non

- La formation a-t-elle besoin d'accéder aux coordonnées postales et email des candidats : oui

- Entretiens/épreuves orales :

  - Mode de convocation des candidats pour les entretiens / épreuves orales : courrier électronique
  - Date ou période d'envoi des convocations pour les entretiens / épreuves orales **entre le 23 et le 26 avril** 2019
- Date ou période des entretiens / épreuves orales : **samedi 11 mai 2019**

❖ Module « Bulletins scolaires »

bulletins de terminale (au moins le 1er trimestre), année préparatoire aux études supérieurs et enseignement supérieur demandés pour les candidats à scolarité française et pour les candidats à scolarité étrangère Oui

- ❖ Module « Pièces demandées »

  - ➢ Pièces normalisées (renseigner « demandé » ou « non demandé »)
    - Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français : demandé
    - Résultats du baccalauréat/DAEU/brevet français : demandé
    - Résultats du diplôme étranger (équivalent au bac) : demandé
    - Certificat de niveau en langue française : demandé
    - Projet de formation : obligatoire
    - Fiche Avenir : obligatoire
  - ➢ Pièce complémentaire

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme – UFRSTAPS

Cette pièce complémentaire est obligatoire et essentielle pour la commission d'admission.

- ➢ Pièce induite :

-Bulletins de terminale des 3 trimestres ou 2 semestres de la classe de terminale. Si le candidat est actuellement en terminale, il ne fournit que le bulletin du premier trimestre ou du premier semestre. Si le candidat a redoublé sa terminale, il fournit également les bulletins des années redoublées.

- ❖ Module dossier

Par défaut, l'adresse de retour des dossiers indiquée sur la fiche de candidature est celle de l'établissement. Une adresse de retour est indiquée même si toutes les pièces sont dématérialisées, pour le cas où des compléments pourraient nécessiter l'envoi d'un document papier.

Profil	Nbre candidats 2018	Liste pièces papier	Liste pièces dématérialisées
Profil Terminale Française	422	Aucune pièce papier	- Copie du relevé des notes obtenues aux épreuves anticipées du baccalauréat (si vous en avez passé) - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Projet de formation - Fiche Avenir

			- FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS
Profil Supérieur Français	69	Aucune pièce papier	- Copie des résultats du Baccalauréat. - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme - UFRSTAPS
Profil Supérieur Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Copie des résultats aux examens du diplôme équivalent au Baccalauréat - Année 2017-2018 : Bulletins des 3 trimestres de votre année de Terminale - Année 2018-2019 : Bulletins des 2 premiers trimestres de votre 1ère année d'études supérieures - Projet de formation - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme – UFRSTAPS
Profil Terminal Etranger	Non défini	Aucune pièce papier	- Année 2018-2019 : Bulletin du premier trimestre de votre année de Terminale - Projet de formation - FICHE SYNTHESE CANDIDATURE - DEUST Métiers de la Forme – UFRSTAPS

STAPS sciences et techniques des activités physiques et sportives

Service POLE UNIVERSITAIRE DE LA FORME

FICHE SYNTHESE CANDIDATURE 2019 DEUST Métiers de la Forme

Université Claude Bernard Lyon 1

NOM : _ **PRENOM :** _

Date de naissance : / /

ORIGINE GEOGRAPHIQUE *(préciser ville et département) :*_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

- **SITUATION ACTUELLE** *(surlignez en rouge votre choix)* :

Elève de terminale ☐ **BAC obtenu** ☐ *Précisez Série du bac* : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

ETUDIANT ☐ Filière : _ Année d'étude : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

SALARIE ☐ **DEMANDEUR EMPLOI** ☐ **SANS ACTIVITE** ☐

- **Formations professionnelles suivies et diplômes obtenus** (*secourisme, animation ou encadrement sportif, autre diplôme professionnel)* :

PSC1 ☐ **BAFA** ☐ **BPJEPS/diplômes fédéraux** ☐ **PILATES/ZUMBA** ☐

AUTRE DIPLOME PROFESSIONNEL ☐ Précisez : _

- **Expériences professionnelles et/ou de stages :**

Encadrement sportif : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

Commerce/Vente : NON ☐ OUI ☐ Durée en mois : _ _ _ _ _ _

- **CONNAISSANCE DU SECTEUR DE LA REMISE EN FORME**

- **Etes-vous en négociation avec un employeur dans la remise en forme pour un contrat en alternance ?** *(Apprentissage ou professionnalisation)***:** NON ☐ OUI ☐
- **Démarches effectuées pour la recherche d'un stage** : NON ☐ OUI ☐

Si vous avez répondu OUI, précisez Nom et Ville des Clubs prospectés :

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

➢ VOS PRATIQUES PHYSIQUES

- Vous pratiquez la **musculation en club** *(surlignez en rouge votre choix)* :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

Vous pratiquez la musculation **à domicile** ☐

- Vous suivez **des cours collectifs de fitness en club** :

Depuis plus de 2 ans ☐ Depuis 1 an ☐ Depuis quelques mois ☐ Pas de pratique en club ☐

- **Spécialité sportive pratiquée en club** depuis plus de **3 ans** : NON ☐ OUI ☐
  (si oui, précisez : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _)

➢ Rédactionnel : PARTIE 1

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) votre parcours, connaissances et expériences acquises et vos atouts pour réussir le DEUST Métiers de la FORME DE LYON :

- **Rédactionnel : PARTIE 2**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) la connaissance que vous avez du secteur de la remise en forme, ce que vous avez observé et vos échanges avec les professionnels du secteur :

- **Rédactionnel : PARTIE 3**

Exposez en 30 lignes (Police : Times New Roman taille caractères 11) vos projets professionnels en lien avec la remise en forme à court et moyen terme, et vos atouts pour réussir cette insertion professionnelle :

Attention : ce document accompagné des pièces justificatives constitue la phase d'admissibilité.

Les candidats retenus après examen des pièces seront convoqués pour les épreuves d'admission (fitness, musculation, entretien oral) le samedi 4 mai 2019.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-280

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT ADMISSION PARCOURSUP 2019
NOMBRE DE PLACES A POURVOIR VIA PARCOURSUP POUR LES FORMATIONS NON SELECTIVES

Exposé des motifs :

1. **Sont concernées les formations non sélectives suivantes :**

- L1 Portail Mathématiques-Informatique
- L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur
- L1 Portail Sciences de la Vie et de la Terre
- L1 STAPS
- PACES

2. **Capacités d'accueil :**

Les capacités d'accueil pour la campagne 2019 sont arrêtées comme suit :

- L1 Portail Mathématiques-Informatique : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **400**
- L1 Portail Physique-Chimie-Sciences de l'Ingénieur : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **550**
- L1 Portail Sciences de la Vie et de la Terre : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **720**
- L1 STAPS : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **640**
- PACES : nombre de places à pourvoir via Parcoursup : **2550**

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé**, dans le cadre de la campagne 2019 de recrutement d'admissions Parcoursup, le nombre de places à pourvoir pour les formations non sélectives.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-281

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

FORMATION DES TECHNICIENS GENIE BIOLOGIQUE OPTION DIETETIQUE AU NIVEAU 1 D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)
Deuxième année de DUT diététique de l'IUT Lyon 1

Exposé des motifs :

L'augmentation des maladies chroniques (20 % de la population française) conduit au développement de pratiques d'éducation thérapeutique du patient (ETP) allant de l'apprentissage du simple geste technique à des programmes menés par des équipes pluridisciplinaires. De manière générale les formations en ETP visent l'ensemble des personnels médicaux, paramédicaux et non médicaux ayant à intervenir dans un projet d'ETP pluridisciplinaire.

La formation proposée ici vise en particulier les étudiants de deuxième année de DUT diététique de l'IUT Lyon 1 du département Génie Biologique. Cette formation qualifiante sera déterminante dans leur intégration professionnelle en leur apportant une qualification réglementairement indispensable pour leur participation à l'élaboration et à la mise en place de programme d'éducation thérapeutique de patient. Cela leur permettra aussi d'accéder à des stages professionnels en ETP, impossibles jusqu'à présent de par leur non qualification.

Les pratiques sont maintenant encadrées par la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » et ses décrets d'application d'aout 2010 afin de garantir leur qualité. L'arrêté du 14 janvier 2015 oblige maintenant tous les intervenants dans un programme d'ETP à avoir au minimum une formation de niveau I en ETP.

Afin de réduire le coût de cette formation la plupart des heures nécessaires à cet enseignement (40 heures) ont été intégrées dans le programme du DUT Génie Biologique de l'option diététique. Cependant une participation de 30 euros est demandée aux personnes souhaitant effectuer le complément d'heures nécessaire à la validation du niveau 1.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la CFVU du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif IUT Lyon 1 de la formation des techniciens Génie Biologique option diététique au niveau 1 d'éducation thérapeutique du patient (ETP) pour les étudiants de deuxième année de DUT diététique de l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12 2018
Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-282

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

FORMATION DES TECHNICIENS GENIE BIOLOGIQUE OPTION DIETETIQUE AU NIVEAU 1 D'EDUCATION THERAPEUTIQUE DU PATIENT (ETP)
Licence Professionnelle ALIMENTATION-SANTE de l'IUT Lyon 1

Exposé des motifs :

L'augmentation des maladies chroniques (20 % de la population française) conduit au développement de pratiques d'éducation thérapeutique du patient (ETP) allant de l'apprentissage du simple geste technique à des programmes menés par des équipes pluridisciplinaires. De manière générale les formations en ETP visent l'ensemble des personnels médicaux, paramédicaux et non médicaux ayant à intervenir dans un projet d'ETP pluridisciplinaire.

La formation proposée ici vise en particulier les étudiants de Licence Professionnelle ALIMENTATION-SANTE de l'IUT Lyon 1 du département Génie Biologique. Cette formation qualifiante sera déterminante dans leur intégration professionnelle en leur apportant une qualification réglementairement indispensable pour leur participation à l'élaboration et à la mise en place de programme d'éducation thérapeutique de patient. Cela leur permettra aussi d'accéder à des stages professionnels en ETP, impossibles jusqu'à présent de par leur non qualification.

Les pratiques sont maintenant encadrées par la loi « Hôpital, patients, santé et territoires » et ses décrets d'application d'aout 2010 afin de garantir leur qualité. L'arrêté du 14 janvier 2015 oblige maintenant tous les intervenants dans un programme d'ETP à avoir au minimum une formation de niveau I en ETP.

Une participation de 90 euros est demandée aux personnes souhaitant effectuer les 40 heures de cours nécessaires à la validation du niveau 1 d'éducation thérapeutique du patient.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;

Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif IUT Lyon 1 de la formation des techniciens Génie Biologique option diététique au niveau 1 d'éducation thérapeutique du patient (ETP) pour les étudiants en Licence Professionnelle ALIMENTATION-SANTE de l'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

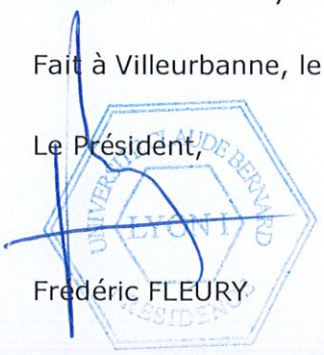

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-283

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

FORMATION DES TECHNICIENS EN GENIE BIOLOGIQUE (IUT Lyon 1) APPLIQUANT DES PROCEDURES EXPERIMENTALES AUX ANIMAUX 2019

Exposé des motifs :

L'expérimentation animale est au cœur de la recherche biologique et médicale. Celle-ci s'effectue dans un cadre réglementaire national stricte (décret et arrêtés d'application du 1er février 2013). Conformément au décret du 1er février 2013, seuls les étudiants ayant suivi l'ensemble de cette formation professionnelle, approuvée par le ministère chargé de l'agriculture, de l'agronomie et des forêts sous le n° R-69IUTLyon1-1F2-02, pourront appliquer des procédures expérimentales aux animaux, assurer les soins ou la mise à mort des animaux dans des structures publiques ou privées.

Afin de réduire le coût de cette formation offerte en sus du DUT, la plupart des enseignements ont été intégrés dans le programme des options ABB et Agronomie des étudiants du DUT de Génie Biologique. Néanmoins une participation de 50 euros est demandée aux personnes qui souhaitent obtenir cette qualification pour l'organisation des épreuves finales.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif IUT Lyon 1 de la formation des techniciens en Génie Biologique appliquant des procédures expérimentales aux animaux 2019.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

SIEGE : Université Claude Bernard Lyon 1
43, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69 622 Villeurbanne Cedex, France.
N° éducation nationale : 069 1774 D • n° SIRET : 196 917744 000 19 • code NAF 85.42 Z
TP LYON 10071 69000 00001004330 72
http://www.univ-lyon1.fr • téléphone : 04 72 44 80 00 • télécopie : 04 72 43 10 20

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-284

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

FORMATION DES TECHNICIENS GENIE BIOLOGIQUE OPTION ABB ET DIETETIQUE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2) 2019

Exposé des motifs :

En application du décret du 24 avril 2012 relatif aux formations aux gestes et soins d'urgence et dans le cadre de la politique de santé publique qu'il met en œuvre, l'Etat a institué une formation aux gestes et soins d'urgence pour l'ensemble des personnels des établissements de santé et des structures médico-sociales. Pour les professionnels de santé, cette formation concerne aussi bien les étudiants préparant un diplôme en vue de l'exercice d'une profession de santé que les professionnels en exercice. Or, les étudiants des options ABB et Diététique du département de Génie Biologique seront amenés à effectuer leurs stages de fin d'études et à travailler dans des établissements de santé et des structures médico-sociales. Le département propose donc aux étudiants de ces options qui le souhaitent de suivre une formation spécifique qui conduit à la délivrance d'une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2 (AFGSU 2) sous réserve de validation par le formateur AFGSU.

La formation est dispensée par les HOSPICES CIVILS DE LYON. Pour ce faire une convention est établie entre les HCL DE LYON et l'IUT LYON1. Une participation de 50 euros est demandée aux personnes souhaitant suivre cette formation.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif 2019 de la formation des techniciens Génie Biologique option ABB et Diététique aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2).

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

[redacted]

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

TARIFS D'INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE 2019 – 2020
DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

INTITULÉ DU DIPLÔME	PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION RESTANT A LA CHARGE DU FINANCEUR Public financé (par année de formation)*	PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION RESTANT A LA CHARGE DU STAGIAIRE Reprise d'études non financées (par année de formation)*
DUT / DUT AS	11 €/h (DU inclus)	600 € pour frais d'ingénierie si nécessaire (DU exclus)
DUT Modulaire	11 €/h (DU inclus)	700 € (DU inclus)
Licences professionnelles Robotique Automatisme et Vision Industriels; Conception et chaîne numérique; Chargé d'affaire en Chaudronnerie Tuyauterie et Soudage; Lean manufacturing.	18 €/h (DU inclus)	
Licences professionnelles Maintenance des systèmes industriels; Technico-commercial en produits et services industriels.	16 €/h (DU inclus) sans CQP 18 €/h (DU inclus) avec CQP	
Licences professionnelles Management intégré qualité sécurité environnement, Chargé d'affaires en ingénierie électrique; Réseaux industriels et informatiques; Expertise énergétique	15 €/h (DU inclus) sans CQP 18 €/h (DU inclus) avec CQP	
Licences professionnelles Bureau d'Etudes et Conception mécanique; Génie de la production; Gestion de l'énergie électrique; Technologie des équipements médicaux, Maintenance et Intégration d'Installations Agroalimentaire et Contraintes ; Lumières Intelligentes et Éclairages Durables.	14 €/h (DU inclus) sans CQP 18 €/h (DU inclus) avec CQP	

Licence professionnelle Génie et maintenance des systèmes de pompage	12 €/h (DU inclus) sans CQP 18 €/h (DU inclus) avec CQP	
Autres Licences professionnelles	11,20 €/h (DU inclus) sans CQP 18 €/h (DU inclus) avec CQP	
DU Directeur des établissements sanitaires et sociaux		
Temps plein	10 €/h (DU inclus)	
Temps partiel	11 €/h (DU inclus)	
DU Gestion et Management des Services de Santé		
Temps plein	10,3 €/h (DU inclus)	
Temps partiel	11 €/h (DU inclus)	
DU Audit Expert	11,2 €/h (DU inclus)	
DU Préparation au Diplôme de Comptabilité et Gestion	11,2 €/h (DU inclus)	
DU d'Etudes technologiques Internationales	165 € (DU exclus)	
Frais d'accompagnement administratif/redevance minimale suite à exonération du Président	250 € (DU exclus)	

* Montant exonéré de TVA conformément à l'article 261 du Code Général des Impôts

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs de la formation continue 2019-2020 de L'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018
Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

[redacted]

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

TARIFS DES FORMATIONS QUALIFIANTES 2019 DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

INTITULE DU STAGE	DUREE	TARIF
Éducation thérapeutique du patient	10 jours	1400 €
Contamination microbienne de l'environnement – niveau 1 découverte	2 jours	1200 €
Contamination microbienne de l'environnement professionnel – niveau 2 perfectionnement	2,5 jours	1500 €
Immunologie : utiliser les connaissances fondamentales pour La pratique au laboratoire	1,5 jours	800 €
Bioréacteurs et croissance microbienne	3 jours	1600 €
Formation spécifique destinée aux personnes appliquant des procédures expérimentales chez les rongeurs (Niveau A – Agréée par le ministère de l'Agriculture)	15 jours	1750 €
Initiation à la microbiologie		1225 € pour les personnels EPST
Chromatographie sur couche mince haute performance	3 jours	1500 €
Utilisations industrielles des résines échangeuses d'ions	3 jours	1560 €
Chromatographie ionique	3,5 jours	1560 €
Assurance qualité au laboratoire	4 jours	1664 €
Chromatographie en phase gazeuse	3 jours	1289 €
Chromatographie en phase liquide haute performance	4 jours	1664 €
Méthodes électrochimiques de laboratoire	4 jours	1664 €
Analyse spectrale : absorption et émission atomique	3 jours	1560 €
Électrophorèse capillaire	4 jours	1668 €
Validation des méthodes d'analyse	4 jours	1664 €
Spectroscopie avec torche à plasma (ICP-AES et ICP-MS)	4 jours	1560 €
Couplage Chromatographie en phase gazeuse et Spectrométrie de Masse	3 jours	1668 €
Méthodes de calcul statistique appliquées aux mesures d'activité nucléaire	3 jours	1560 €
Mesure de l'activité nucléaire	4 jours	1560 €
Chimie des solutions : B.A.-BA analytique	4 jours	1732 €
	2 jours	865 €
Formations Intra-entreprise (Stages sur mesure)	par jour	1790 € de 1 à 5 pers. 1881 € de 6 à 9 pers. 1971 € de 10 à 12 pers.

[redacted]

ACCOMPAGNER
CRÉER
PARTAGER

Université Claude Bernard Lyon 1

[redacted]

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

TARIFS DE LA PARTICIPATION ETUDIANTE AUX CERTIFICATIONS TOEIC, WIDAF ET TOEFL 2019 DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

TARIF TOEIC 2019

Le coût de la certification TOEIC (version test papier Listening and Reading) pour un individu en session publique est de 90€ (tarif nov 2018). Pour un étudiant de l'université Lyon 1 et dans le cadre d'une session privée du SCEL, le coût est de 45€. Ce test est facturé par ETS 42.99€ ttc au SCEL ou là l'IUT. Pour faciliter le passage de cette certification aux étudiants de l'IUT, la plupart de nos enseignant(e)s d'anglais de l'IUT ont été habilitées et dispensent des sessions privées sur les 3 campus de l'IUT. Ils/elles proposent également des entraînements au TOEIC, en supplément des heures de cours d'anglais. Les étudiants y participent sur la base du volontariat, et après avoir été sélectionnés par TOEIC blanc, peuvent passer ce TOEIC. Cette certification est un atout pour des poursuites d'études en France comme à l'étranger et très utile sur un CV d'embauche, car elle fait ressortir une compétence en anglais peu visible dans nos formations majoritairement scientifiques et technologiques. Nous proposons de financer une part de l'inscription pour ne laisser à la charge de l'étudiant que 20€. Le reste est pris en charge par l'IUT sur ressources propres.

TARIF WIDAF 2019

L'IUT Lyon 1 est officiellement habilité à faire passer le TEST WIDAF (version complète) depuis le jeudi 27 février 2014. Les étudiants de l'IUT Lyon 1 ont la possibilité de passer ce test d'allemand conçu par la Chambre de Commerce et de l'Industrie Franco-Allemande. Le passage de ce test repose sur la base du volontariat et a les mêmes objectifs que le TOEIC. Ce test est payant (115€ euros prix public, 95€ prix étudiant, négocié à 70€ pour l'IUT) et peut être passé en session privée à l'IUT. Il est demandé qu'un soutien soit accordé à chaque étudiant de l'IUT Lyon 1 qui passe ce test, soit une participation de 50€ de l'IUT Lyon 1 pour ne laisser que 20€ à la charge des étudiants de l'IUT Lyon 1 comme pour le TOEIC.

TARIF TOEFL 2019

L'IUT est habilité depuis juin 2014 pour faire passer le Test du TOEFL ibt sur le site de Villeurbanne Gratte-ciel. Ceci permet aux étudiants d'avoir accès à l'examen en priorité car les places sont très convoitées et les centres peu nombreux. Ils ont aussi une formation de 12h pour le préparer. Le TOEFL est obligatoire pour les poursuites d'études en Amérique du nord et parfois au Royaume-Uni. Il coûte US$245 à chaque étudiant. En revanche, pour le TOEFL, il n'y a pas de participation financière possible de l'IUT pour aider les étudiants à le financer car les inscriptions se font en ligne individuellement et sont payées par CB. Contrairement au TOEIC et WIDAF, avec le TOEFL, c'est l'IUT qui est dédommagé pour l'organisation des sessions à hauteur de US$1320/session moins les frais de virement, soit environ 1050€/session pour une session de 25 candidats.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les tarifs 2019 de la participation étudiante aux certifications TOEIC, WIDAF et TOEFL de L'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12 2018

Le Président,

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1 PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-288

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

TARIF DE LA PARTICIPATION ETUDIANTE A LA PREMIERE CERTIFICATION VOLTAIRE 2019 DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

Le certificat Voltaire atteste que le candidat a effectué l'examen de niveau d'orthographe Certificat Voltaire.

L'IUT Lyon 1 propose à ses étudiants, d'effectuer une première session du Certificat Voltaire pour un montant de 5 euros.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le tarif 2019 de la participation étudiante à la première certification Voltaire de L'IUT Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018
Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 décembre 2018

CREATION LICENCE « SCIENCES POUR LA SANTE »
PARCOURS : Santé connectée
Accompagnement des usagers dans leur parcours de santé

Exposé des motifs :

Le champ des métiers impliqués dans l'accompagnement du patient s'est considérablement développé et diversifié au cours des dernières années, avec en particulier l'émergence de nouvelles technologies d'aide à la personne, et d'une médecine dite « connectée ». Cette évolution ouvre la perspective de nouveaux métiers, qui nécessitent eux-mêmes une formation nouvelle.

Cette licence vise à proposer à l'étudiant des débouchés professionnels dès la sortie de la licence, mais également des passerelles vers d'autres formations (formations délivrées à l'ISTR, Polytech, ...), et la poursuite en master (plusieurs masters au sein de l'UCBL reconnaissent la licence en santé comme formation initiale permettant d'accéder à leur master).

L'objectif est d'apporter une formation solide dans le domaine de la physiologie et de la physio-pathologie humaines, de l'électrophysiologie, de l'informatique et de la connectique (« objets connectés »), ainsi que des connaissances du système de santé et une formation en sciences humaines et sociales, en plaçant toujours la personne malade au sein d'un parcours de soin personnalisé.

L'enseignement est multidisciplinaire, l'objectif étant de renforcer les interfaces entre les secteurs « Science, Santé et Technologie » de l'UCB Lyon1 grâce à une équipe pédagogique pluridisciplinaire travaillant en collaboration étroite.

Cette formation n'a pas d'équivalent parmi les autres licences « sciences pour la santé » sur le territoire national

Maquette pédagogique

La maquette est déclinée avec 2 options :

- Médecine connectée : Il s'agira pour les étudiants sortant de cette formation d'être en capacité de s'approprier les outils connectés, dans le cadre d'un suivi des patients en dehors d'un établissement de santé (savoir installer ces dispositifs, mais aussi traiter les informations).
- Accompagnement d'une personne dans le cadre d'un parcours de soin (*e-santé* au service de la personne).
- La 1ère année (L1) est exclusivement composée de modules communs aux 2 parcours, afin de permettre à l'étudiant de faire un choix éclairé à la fin de la L1.
- L1 : (500 heures d'enseignement : 30 ECTS) : connaissances de base en : sciences de la vie ; physiologie générale ; mathématiques et statistiques ; informatique - réseaux ; objets connectés ; dispositifs médicaux ; sciences humaines et sociales (SHS) ; santé et handicap ; prévention de la santé.
- L2 : (500 heures d'enseignement : 30 ECTS) : approfondissement des connaissances et introduction à la pathologie :
    - tronc commun : physiologie et pathologie des grandes fonctions ; mathématiques et statistiques ; informatique - réseaux ; socio-anthropologie de la santé et du handicap ; neurosciences et cognition ; pathologies infectieuses ; aspects juridiques ;

- Parcours « santé connectée » : électricité ; électronique ; matériaux médicaux ; électro-physiologie ; métrologie
- Parcours « Accompagnement d'une personne dans le cadre d'un parcours de soin » : modèles et théories en SHS ; connaissances des dispositifs de soin ; parcours de vie et déterminants de la santé ; nouveaux besoins de santé : métiers émergents.

- L3 : (500 heures d'enseignement : 30 ECTS) : approfondissement des connaissances et des situations pathologiques ; projet professionnel

  Tronc commun : pathologie des grandes fonctions ; vieillissement, déficiences mentales ; mathématiques et statistiques ; parcours de soin ; handicap, maladies chroniques, qualité de vie ; déontologie et éthique . Gestion et conduite de de projet ; réseaux sociaux
  Parcours « santé connectée » : informatique - réseaux ; dispositifs médicaux connectés
  Parcours « Accompagnement d'une personne dans le cadre d'un parcours de soin « : droit des usagers ; parcours de santé et soin ; le corps ; développement de l'autonomie

Formation rattachée au secteur « santé » mais assurée par des enseignants-chercheurs rattachés aux composantes du secteur Science (UFR biosciences, faculté des sciences et biotechnologies, IUT, Polytech, STAPS,...) et du secteur Santé (Médecine, ISTR, ISPB), ainsi que des personnes originaires du monde du travail et d'associations de patients

Etudiants à qui s'adresse la licence : étudiants post-bac ; étudiants en Santé en réorientation

Effectif envisagé : environ 100 (40 la 1ère année)

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la création de la licence professionnelle Management des organisations, parcours : chargé de projet d'innovation

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2018-290

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 Décembre 2018

DEMANDE DE RENOUVELLEMENT D'AGREMENT AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE

Exposé des motifs :

En cohérence avec l'application du protocole d'accord du 9 octobre 2017 pour le développement du service civique dans l'enseignement supérieur, l'Université Claude Bernard souhaite obtenir le renouvellement de l'agrément initial datant du 22 février 2016 (RA-000-16-00001-00).

Les missions d'animation proposées pourront s'articuler autour de :

- L'accueil et l'accompagnement des étudiants étrangers
- L'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- L'animation culturelle et sportive sur les campus
- Le lien lycées-université
- La prévention des risques en matière de santé

Le service en charge de la coordination et du suivi de l'accueil des volontaires en service civique est la DEVU.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 14/11/18 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** le principe d'accueil de volontaires en service civique au sein de l'UCBL et donc demande le renouvellement de l'agrément au titre de l'engagement de service civique.

Nombre de membres : 28

Nombre de membres présents ou représentés : 18

Nombre de voix favorables : 18

Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON I PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N°2018-291

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

Modification du DU Francophone d'Allergologie

Exposé des motifs :

Ce diplôme universitaire a été créé en 2013 à Lyon 1. L'objectif est de permettre aux participants d'acquérir les compétences théoriques et pratiques permettant la prise en charge diagnostique et thérapeutique des principales maladies allergiques (asthme, rhinite allergique, allergie alimentaire, eczéma atopique, urticaire, allergies médicamenteuses).
A sa création le diplôme était ouvert à la zone géographie de l'Océan Indien (Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores) avec une vingtaine de médecins inscrits. En 2017 le Maghreb a été ajoutée (35 médecins inscrits à la rentrée 2017).

Parallèlement, et depuis 2010, l'Université Paul SABATIER de Toulouse offrait la même formation à des pays d'Afrique. Leur diplôme concernait les médecins de 17 pays d'Afrique sub-saharienne et centrale de langue française : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, RDC, Rwanda, Sénégal, Togo, Tchad.
Le départ du responsable du diplôme toulousain a mis fin à cette offre de formation à l'Université Paul SABATIER.
Au vu de son intérêt il est proposé d'ouvrir le DUFRAL de Lyon 1 pour intégrer les candidats émanant des pays d'Afrique sub-saharienne et centrale de langue française avec les mêmes modalités que les autres étudiants de l'Océan indien et du Maghreb.

Le tarif reste inchangé : 600€ en formation continue.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 07 novembre 2018;
Vu l'avis favorable du CFVU en date du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la modification du DU Francophone d'Allergologie.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 décembre 2018

CREATION DU DIPLOME D'INGENIEUR DE SPECIALISATION 'INTRAPRENEURIAT ET INNOVATION' DE POLYTECH LYON

Exposé des motifs :

Un diplôme d'ingénieur de spécialisation est une année de spécialisation pour des ingénieurs diplômés à la suite de leur formation ou en reprise d'études accrédité par la Commission des titres d'ingénieur (Cti).

Ce diplôme a trois objectifs

- Former des cadres aptes à la création de valeur sous forme de produits ou de services ou d'une combinaison de produits et de services au sein d'entreprises innovantes
- Conduire un projet d'innovation apporté par PME innovante en dehors de son champ habituel d'innovation ou selon une méthode d'innovation,
- Établir un lien durable entre un laboratoire de l'établissement et cette entreprise.

Le principe de ce diplôme est celui d'une formation d'une année par alternance, sous la forme d'un contrat de professionnalisation, dont :

- la mission en entreprise est la conduite d'un projet d'innovation menant à prototypage puis à une décision de Go/No GO pour l'entreprise,
- la formation au sein des modules en présentiel apporte les compétences dans une technique d'innovation permettant d'intégrer à la fois les contraintes technologiques, les besoins du marché et les attentes des utilisateurs nommée « Design Thinking ».

Le projet est conduit par l'alternant qui est encadré par un Maître d'Alternance, senior de l'entreprise en charge du développement du produit et par un Tuteur Universitaire, Enseignant-Chercheur d'un Laboratoire de l'Établissement.

Un dispositif d'accompagnement de la conduite de l'innovation est proposé en plus du diplôme par l'intermédiaire d'un contrat d'innovation conclu entre l'université Lyon 1 et l'entreprise. Ce contrat, établit selon les règles en vigueur du transfert de technologie au sein de l'établissement, règlera les aspects financiers de la formation spécifique en Design Thinking du Maitre d'Alternance (à laquelle participera aussi le Tuteur Universitaire) et de l'accompagnement à l'innovation. Le contrat gèrera également tous les aspects de la propriété intellectuelle du projet. Un avenant au contrat, ou un contrat spécifique, pourra être établit en fonction de l'implication du laboratoire et de ses ressources dans la réalisation du projet ou dans sa poursuite. Ce contrat est éligible au Crédit Impôt Recherche.

Le contrat de professionnalisation sera établi selon modalités et les couts définis annuellement et présentés au Conseil d'Administration de Lyon 1. Les MCC et le règlement des études du diplôme seront définis annuellement et présentés au Conseil Académique de l'établissement.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 juillet 2018 ;
Vu l'avis favorable de la CFVU en date du 17 juillet 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** la création du Diplôme d'Ingénieur de Spécialisation « Entrepreneuriat et Innovation » de l'École Polytechnique Universitaire de l'Université Lyon 1.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.208

Le Président,

Frédéric FLEURY

Demande d'accréditation d'un diplôme d'ingénieur de spécialisation

Intrapreneuriat et Innovation

Demandé par l'École Polytechnique Universitaire de l'université Lyon 1 « Polytech Lyon »

Avis n°2015/05-01 accréditant l'école à délivrer le titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique universitaire de l'université Lyon-I dans les spécialités « Génie Biomédical », « Mathématiques Appliquées », « Matériaux », « Informatique », « Mécanique » en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue, dans la spécialité « Génie Industriel » en formation initiale sous statut d'étudiante et en formation continue sur le site de Roanne, ainsi que dans la spécialité « Informatique » en formation initiale sous statut d'apprenti.

Avis du 12.09.2017 complémentaire à l'avis n°2015/05-01 prenant acte favorablement du rapport intermédiaire et validant l'organisation et l'approche spécifique au contrat de professionnalisation.

Type de demande d'accréditation : Nouvelle accréditation

Diplôme concerné : Ingénieur de Spécialisation

Spécialisation : « Intrapreneuriat et Innovation »

Voies d'accès : formation initiale (contrat de professionnalisation)

1. Partie 1 : Note de Politique Générale de Polytech Lyon[1]

Polytech Lyon est l'école interne de l'université Lyon 1 au sens de l'article L713-9 du code de l'éducation, membre du réseau Polytech. L'école a été créée par décret du MESR et habilitée par la CTI à diplômer des ingénieurs dans six spécialités : Génie Biomédical, Informatique, Mathématiques Appliquées, Matériaux, Mécanique, sur le site de Villeurbanne et Systèmes Industriels sur le Site de Roanne. Dans le cadre du réseau Polytech, l'école met en œuvre un cycle préparatoire PeiP. Polytech Lyon partage les valeurs de ses deux cultures « ingénieur et universitaire ».

Comme toute école d'ingénieur, Polytech Lyon a pour mission première la formation d'ingénieurs. En tant que composante d'une université, sa seconde mission est la formation de diplômés de Master. Sa troisième mission, en lien avec ses laboratoires support, est de participer à l'activité scientifique de son établissement tout en exposant ses étudiants à la recherche. Enfin, comme toute composante d'une université publique, elle participe activement aux ambitions de réussite, d'internationalisation, d'ascenseur social, de mixité et d'accueil de tout public, personnels et usagers, ainsi que l'orientation et l'accueil des étudiants dans le supérieur.

Le projet de Polytech Lyon est donc de proposer des formations de niveau BAC+5 à BAC+6 qui conduisent à une insertion professionnelle rapide d'une part et d'autre part en préparant l'aptitude des diplômés à évoluer sur le long terme. Sa politique est de proposer et améliorer ses formations en lien étroit avec à la fois le milieu académique et le milieu professionnel, par l'intermédiaire d'une démarche d'observation des compétences attendues, pour les besoins immédiats et futurs, par les milieux socio-économiques. Ses diplômés seront, au-delà de ces besoins, des cadres engagés citoyennement, sensibles aux enjeux sociétaux, environnementaux et socio-économiques, aptes à évoluer à l'international. Les formations de Polytech Lyon sont accessibles à un public diversifié, du niveau BAC à BAC+5 ou en reprise d'études, dont les critères d'admission sont la motivation, le projet professionnel et le niveau académique des candidats.

Pour mener à bien ce projet, Polytech Lyon

1. utilise les synergies offertes par son triple statut d'école d'ingénieur, de composante de l'université Lyon 1 et d'école membre du réseau Polytech, pour :
    a. tenir sa place de composante d'université dans les objectifs partagés avec son établissement dans le cadre des valeurs universitaires,
    b. tenir sa place d'école d'ingénieur membre d'un réseau national au même titre que les écoles du site,
    c. utiliser les lignes de force de Polytech Lyon identifiées avec ses partenaires (entreprises, université, laboratoires, réseau Polytech, Alumni, CTI, CDEFI) pour ses étudiants,
    d. renforcer l'internationalisation de ses étudiants.
2. développe selon les besoins et améliore continument ses formations au bénéfice des milieux socio-économiques et de ses diplômés, avec un objectif d'un diplômé Ingénieur et Master sur trois par la voie de l'alternance,
3. accompagne ses étudiants à l'orientation, à la réussite, à l'insertion professionnelle et à la réalisation de soi,
4. participe à une politique de développement économique dans ses domaines de compétences et sur ses sites d'implantation, en particulier sous la forme de création de valeur pour l'entreprise (entrepreneuriat, intrapreneuriat, …),
5. met en adéquation ses projets et ses ressources internes par une organisation de l'école, de ses départements, et de ses services, en concertation avec ses personnels et ses parties prenantes, tout en développant l'esprit « école ».

[1] Note de Politique Générale validée en Comité de Direction, en Conseil de Gouvernance et déclinée dans la Certification ISO9001 :2015

2. Diplômes d'Ingénieur accrédités

L'école est accréditée pour les formations suivantes en formation initiale sous statut d'étudiant (FISE) et par la voie de la formation continue :

- Génie Biomédical

- Informatique

- Matériaux,

- Mathématiques appliquées

- Mécanique,

- Systèmes Industriels, nom d'usage « Systèmes Industriels et Robotique, site de Roanne.

La spécialité **« Informatique »** est accréditée par la voie de la Formation Initiale sous Statut d'Étudiant, la voie de la Formation Continue et la voie de la Formation Initiale sous Statut d'Apprenti (FISA) en trois années[2]. A la rentrée 2018, Polytech Lyon **expérimente**, dans le cadre de la délibération de la CTI de janvier 2018, une voie d'apprentissage en 1 année de FISE suivie de 2 années d'apprentissage pour un public spécifique de PeiP du Réseau Polytech et de L2. Le cursus est nommé Formation Initiale sous Statut d'Étudiant puis d'Apprenti (FISEA).

Dans le rapport à mi-parcours de l'accréditation 2015-2021 de l'école, l'école a proposé, en lien avec le déploiement du projet « compétences » **la généralisation des contrats de professionnalisation** en cinquième année suivant la délibération de 2015 de la CTI et selon les trois principes suivants : 1) tout élève ingénieur de Polytech Lyon pourra effectuer sa cinquième année en contrat de professionnalisation dans une fiche métier définie pour sa spécialité, 2) chaque département propose annuellement au moins une fiche métier décrivant les compétences attendues sur la mission entreprise permettant l'évaluation des acquis d'apprentissage dans le référentiel compétences de l'école et de la spécialité à travers ou en plus de la mission entreprise, 3) l'évolution, annuelle des fiches types de mission est basée sur l'écoute des besoins industriels et la capacité de l'école à mettre en œuvre l'alternance. Les effectifs de contrats de professionnalisation sont de 2 diplômés en 2017 dans 2 spécialités, 10 diplômés en 2018 dans 4 spécialités.

[2] Conformément au cadrage de 2015 de la CTI

3. Suivi des recommandation du dernier avis

Dans cette partie, sont présentés les suivis des recommandations au niveau de l'école, la demande étant pour la création d'un diplôme d'ingénieur de spécialité :

- **mettre en place un référentiel des métiers par spécialité :**
  - effectué et présenté dans le rapport à mi-parcours.
- **approfondir l'approche compétences :** les compétences visées doivent réellement être des compétences (seule la spécialité Biomédical échappe à cette critique) :
  - effectué et présenté dans le rapport à mi-parcours.
- **suivre le recrutement et l'employabilité au niveau de chaque spécialité**
  - L'analyse des données quantitatives d'insertion est en place depuis la promotion diplômée en 2015 par trois enquêtes 1) une enquête à deux mois après l'obtention du diplôme et 2) deux enquêtes d'insertion à 6 mois et à 12 mois effectués par l'Observatoire de la Vie Étudiante de l'université Lyon 1 en suivant le cadrage des données certifiées CTI et de la Méthodologie CGE. Les données d'insertion qualitatives sont analysées depuis 2015 par une Commission issue du Conseil d'Ecole qui émet des recommandations. Ces données sont utilisées par les Conseils de Département (tenant lieu de conseil de perfectionnement de spécialité) et le Club des Partenaires (tenant lieu de conseil de perfectionnement de l'Ecole). La direction adjointe des partenariats (nomination en octobre 2015) et le service des partenariats (création en septembre 2017) sont chargés de la relation entreprise, des stages, de la mise œuvre de l'alternance et de l'Observation des Métiers.
- **développer la transversalité :**
  - un département transversal gérant les enseignements de langues, de sport et d'ouverture aux entreprises communs aux six spécialités,
  - chaque élève de troisième année doit effectuer un projet de création d'entreprise dans une équipe regroupant les élèves d'au moins trois spécialités ; ces projets entrepreneuriaux servent de plus de support aux enseignements pratiques (TD/TP) de certains modules de tronc commun organisés par le département transversal
- **veiller à ce que chaque élève effectue au moins 14 semaines de stage en entreprise** pendant le cycle ingénieur (faire attention à la "concurrence" du séjour académique international)
  - les élèves ingénieurs ont obligation d'effectuer 42 semaines de stage en entreprise au cours de deux semestres, l'un en quatrième année d'assistant ingénieur de 20 semaines minimum, et l'autre en cinquième année de 22 semaines minimum. Des dérogations nominatives pour un stage de laboratoire en lieu et place du stage de cinquième année sont possibles en fonction du projet professionnel de l'étudiant.
  - Le séjour académique international a été mis en place soit sous la forme d'une mobilité académique de S9, soit sous la forme d'un stage de quatrième ou de cinquième année à l'international en entreprise, soit sous la forme d'un double diplôme.
- **Augmenter significativement la part des heures enseignées par des vacataires d'entreprises :**
  - Le nombre d'heures de vacataires professionnels est passé de 1666 heures en 2015-2016 à 1712h en 2016-2017, puis à 2115h en 2017-2018 soit une augmentation de 27%. De plus, cinq postes d'enseignants contractuels sont affectés à l'école pour plus de 1000h d'enseignement.

- **Mener des actions pour renforcer l'attractivité auprès des CPGE**
    - Effectué par l'intermédiaire du concours Polytech et par la Cellule admission de l'école (étudiant amabassadeurs)
- **Doter la direction des relations internationales de moyens humains et financiers suffisants pour parvenir à atteindre l'objectif de 100% de mobilités internationales sortantes.**
    - Poste de catégorie B permament à temps plein depuis octobre 2015
    - Ligne budgétaire affectée et actions du COM
- **Renforcer son personnel de soutien, notamment en communication et en assurance qualité**
    - Politique d'emplois de 7 contractuels depuis janvier 2016
    - Réorganisation des services de l'école
    - 0,33 ETP affectés à la certification ISO et collation des indicateurs CTI, CDEFI.

4. Positionnement du diplôme demandé dans la politique de l'école.

Depuis septembre 2015, la direction de l'école a proposé le développement de l'esprit d'entreprendre des ingénieurs diplômés de Polytech Lyon en lien avec les valeurs de l'école, du réseau Polytech et du projet structurant de l'université de Lyon basé sur le Pépite BEELYS. Pour mener à bien cet objectif, trois actions ont été menées :

1) Renforcement des projets de création d'entreprise au cours de la troisième année, en lien avec l'objectif d'exposition à l'entrepreneuriat des élèves ingénieurs. Les projets ont évolué depuis 2015 d'une participation obligatoire au Concours Campus Creation à un modèle mixte mélangeant une participation sur la base du volontariat au Concours Campus Creation, une internalisation du coaching et de l'évaluation des projets entrepreneuriaux, une exposition interne à l'école de l'ensemble des projets sur la base des prototypes et modèles économiques développés. Des cours de tronc commun d'ouverture aux entreprises utilisent ce dispositif comme matière pratique applicative,
2) L'adaptation du cursus des élèves ingénieur en quatrième en cinquième année est possible en particulier la substitution d'un des stages obligatoires en expérience entrepreneuriale sous le statut d'étudiant entrepreneur de BEELYS ou de la FEE Techno (commune avec l'IINSA de Lyon) à la place du stage de fin d'études,
3) Le recrutement d'un professeur des universités avec un profil mixte technologie/entrepreneuriat prévu dès septembre 2015 et réalisé en septembre 2016 pour animer la dimension entrepreneuriale de l'école et développer de nouveaux parcours entrepreneuriaux

L'école a fait le constat que si l'offre de formation actuelle vis à vis de l'entrepreneuriat ainsi que les structures d'accompagnement sont plutôt fournies, il n'existe pas à ce jour d'offre de formation et d'accompagnement du monde économico-industriel à la création de valeur en interne sous forme d'intrapreneuriat. En effet, avec une frontière entre service et produit qui s'amenuise, développer une activité émergente voire innovante au sein d'une entreprise nécessite, au-delà de l'utilisation d'une technologie récente (voire innovante) ou de la mise sur le marché d'un produit nouveau, la réflexion, la conception et la promotion de l'expérience qui accompagne l'innovation proposée : cela nécessite une approche qui dépasse les frontières de

l'ingénierie, du marketing ou du management pour intégrer les dimensions sociales, culturelles, et une réflexion sur les usages individuels et sociétaux. Ainsi de nombreuses entreprises (PMEs mais aussi grands groupes) se trouvent souvent dans l'incapacité d'explorer certaines voies lors d'opportunité de technologie émergente, diversification de marché ou nouveau concept proposé par un collaborateur de l'entreprise.

Au-delà de ce besoin du marché du travail, les structures fluides qu'adoptent les entreprises en mutation ou les contraintes internes qui remontent de la base dans des velléités d'intrapreneuriat aussi qualifié de « corporate hacking », font de l'intrapreneuriat un outil clé des entreprises et auquel il faut former les ingénieurs. Par ailleurs, une analyse des générations actuelles et à venir de jeunes diplômés qualifiés de génération Y, Z, Millenium (…) montrent qu' un emploi ne se raisonne plus en terme de métier mais de mission, avec un besoin d'accomplissement élevé et pour lesquels l'intrapreneuriat présente une convergence d'un certain nombre de leur critère (capacité décisionnelle individuelle de création dans un cadre stable d'entreprise).

Polytech Lyon a donc décidé de former ces profils d'ingénieurs spécialisés répondant à ce double besoin (nécessité d'une formation d'intrapreneur exprimée par les entreprises et les étudiants) tout en y combinant l'accompagnement de ces entreprises dans leur démarche d'innovation au travers de la formation par alternance de chef de projet d'innovation à finalité de création de valeur dans une démarche intrapreneuriale. Pour cela, Polytech Lyon s'est basé sur ces expertises de spécialités et s'inscrit dans la dynamique de diffusion et d'essaimage de l'ANR IDEFI IDEA qui a permis de formaliser des méthodologies combinant entrepreneuriat et innovation. Sur la base de ces retours d'expérience et en interaction avec le monde socio-économique, Polytech Lyon a construit un cursus spécifique à la dimension intrapreneuriat.

Il est enfin à noter que cette formation offre aux entreprises une solution d'accompagnement intermédiaire dans le développement de solution d'innovation. En effet, aujourd'hui une entreprise a le choix entre :

- l'accompagnement au travers d'un stage de fin d'année de cycle ingénieur (Bac+5)
- l'accompagnement par alternance d'une élève ingnéieur (niveau Bac +5 maximum)
- la thèse CIFRE : 3 ans de financement pour parvenir à Bac+8
- l'emploi d'un post-doctorant à Bac +8

La formation proposée offre une alternative sur espace inoccupé actuellement : l'emploi d'un ingénieur sur un an avec l'accompagnement intrapreneurial et scientifique d'une école et ses laboratoires associés.

5. Formation d'ingénieur de spécialisation « Intrapreneuriat et Innovation »

1) Objectif de la formation. Organisation

Au sein de Polytech Lyon, une équipe dédiée pluridisciplinaire forme des ingénieurs de spécialisation en intrapreneuriat de l'innovation autour d'une double approche : formation en alternance où la partie académique apporte les concepts, théories et méthodologies indispensables à l'intrapreneuriat et l'innovation qu'elle applique directement à chaque cas concret d'alternance et une période en entreprise où l'étudiant développera le projet d'innovation dans une finalité de Preuve de Concept : délivrance d'un prototype finalisé testé sur le terrain et accompagné de son modèle économique et de son business plan permettant à l'entreprise de statuer sur la pertinence de créer une business unit spécifique. L'équipe d'encadrement intrapreneurial Polytech Lyon , du fait de la diversité des métiers représentés (spécialiste de l'innovation, designer, entrepreneur, sociologue et expert scientifique) apporte à l'étudiant aussi bien le suivi du processus entrepreneurial que les compétences exogènes à l'entreprise nécessaires au développement de cette « économie de l'expérience ».

2) Compétences spécifiques et acquis d'apprentissage

La formation est organisée autour de l'acquisition de 6 blocs de compétences :

- un premier bloc autour de la créativité et de la contextualisation mutidisciplinaire d'une problématique d'innovation
- un second bloc lié à la gestion et la création des ressources matérielles et humaines dans un projet d'innovation à visée intrapreneuriale
- un troisième bloc autour de la conduite d'un projet d'innovation dans un contexte d'entreprise
- un quatrième bloc centré sur la production et la réalisation d'une preuve de concept validée sur un terrain d'expérimentation
- un cinquième bloc lié à la dimension économique et stratégique de la création de valeur dans un contexte d'entreprise
- un dernier bloc dédié à la dimension communication inhérente au projet d'innovation

Ces 6 blocs de compétences sont eux-mêmes constitués d'acquis d'apprentissage qui seront évalués au cours de la formation. Le détail des acquis d'apprentissage se trouve dans le tableau croisés compétences-éléments constitutifs en ANNEXE.

3) Description du cursus

L'acquisition des compétences ci-dessus développée se fait au travers de 3 éléments distincts mais interpénétrants : une période en entreprise par le biais de l'alternance, un ensemble de cours académiques et un suivi sous forme de mentorat par une équipe dédiée à l'intrapreneuriat.

Le cursus académique est découpé en 5 unités d'enseignement (75 crédits ECTS) : le Design Thinking, l'Innovation, l'Intrapreneuriat, la Communication et les Sciences et techniques. Chacune de ces UEs est en moyenne constituée de 6 à10 ECTS à l'exception de l'UE Intrapreneuriat (46 ECTS) qui intègre les 33 crédits ECTS de la période en entreprise. Le détail des éléments constitutifs de chaque UE se trouve en ANNEXE.

Les pratiques pédagogiques sur l'ensemble des éléments constitutifs doivent mettre l'accent sur l'application des connaissances et compétences sur le cas de l'étudiant en entreprise. Ainsi, la structure pédagogique préconisée est sur une brique élémentaire temporelle de 16 heures de consacrer 8 heures aux bases théoriques et 8 heures à des études de cas tirées des missions des étudiants en entreprise (l'étude cas peut être individuelle ou par groupe).

Deux Unités d'Enseignement sont spécifiques : l'UE Sciences et Techniques et l'UE Intrapreneuriat.

L'ingénieur de spécialité étant un ingénieur diplômé, le diplôme de spécialisation ne vise pas à construire son bagage scientifique et technique mais plutôt à le renforcer ou le diversifier selon les besoins de sa mission en entreprise. A cette fin, l'étudiant sélectionnera 4 cours de spécialité parmi les cours de cinquième année de Polytech Lyon et sera réalisé au travers d'une semi-autonome . Les modalités de dispense de ces cours permettront ainsi de mobiliser les compétences d'apprentissage tout au long de la vie telle que l'autoformation et la capacité à exploiter les ressources mises à disposition. Cette UE Sciences et Techniques est complété par des cours de prototypage rapide et de visualisation des données

Le suivi intrapreneurial se fera au travers de séances de 4 heures durant lesquelles chaque étudiant présentera l'état d'avancement de son projet (état des lieux du projet et difficultés rencontrées) à l'équipe de suivi intrapreneurial qui en conséquence délivrera un certain nombre de préconisations : conseils méthodologiques, renvoi vers les enseignants des cours pour des mesures plus ciblées. Le rendu sera collectif ou individuel avec une moyenne de deux séances de suivi entre chaque étape du projet intrapreneurial (cf. maquette temporelle en ANNEXE).

4) Cohérence du cursus avec les compétences recherchées

Le premier élément de cohérence est le choix de l'alternance qui permet une application directe de l'ensemble des notions vus en cours sur le sujet de l'entreprise, apport renforcé par le tutorat intrapreneurial qui assure à la fois une application optimale de l'ensemble des notions apprises mais également peut apporter un complément voire un apport théorique ou méthodologique ponctuel selon le besoin de l'étudiant.

Le second élément de cohérence se trouve résumé dans la matrice des compétences croisées avec les éléments constitutifs (cf. ANNEXE) qui fait apparaître la corrélation entre les acquis d'apprentissage et les éléments constitutifs : cette matrice montre la très bonne adéquation entre cursus et compétences visées, les quelques manques spécifiques qui seront inhérents à chaque mission individuelle d'étudiant étant couvert au cas par cas par le tutorat intrapreneurial.

5) Sens du concret (Équilibre théorie/pratique/innovation/projet)

La formation étant en alternance école/entreprise, le sens du concret est traité à deux niveaux :

- au niveau de chaque élément constitutif (cours) où la modalité pédagogique choisie impose que la moitié du temps soit consacré à un apport méthodologique et théorique complété par une seconde moitié du temps dédié à un apport pratique au travers d'une étude de cas ou alor de l'application directe des méthodes et outils sur le cas d'entreprise de chaque étudiant sous la tutelle de l'enseignant responsable du cours.
- par le temps passé en entreprise et la connexion créée entre le sujet de l'entreprise et les cours comme décrit précédemment

L'enseignement se répartit équitablement entre un temps passé en entreprise et un temps passé dans l'école. Les enseignements à l'école représentent donc 30 crédits ECTS et le temps entreprise associé à l'encadrement de l'étudiant est comptabilisé sur 30 crédits ECTS également.

Cette répartition temps école / temps entreprise est à répartition variée afin de s'adapter au mieux aux spécificités du projet intrapreneurial d'innovation. D'une répartition 3 semaines/1 semaine sur le premier trimestre, elle évolue vers une configuration deux semaines/deux semaines sur le second trimestre fournir par une répartition 5 semaines / 1 semaine sur le second semestre. .

6) Équilibre temps présentiel/travail personnel/travail collectif)

La maquette actuelle propose un volume global de 500 heures de présentiel

Du fait de l'alternance, il n'y a pas de module de projet : la mission en entreprise accompagnée au travers de l'alternance couvrant la dimension « projet ». On s'attachera néanmoins à conserver une

dynamique collective au travers de deux actions : les études de cas de certains éléments constitutifs seront réalisés par groupe et une partie du suivi du projet intrapreneurial se fera sous forme de rendu et réflexion collective afin d'échanger les expériences.

6. Recrutement

Le recrutement s'effectuera parmi les :

Ingénieurs diplômés de l'école polytechnique universitaire de l'université Lyon1 toute spécialité

Ingénieurs diplômés de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon (1992-2008)

Ingénieurs Diplômés de Télécom St Etienne

Ingénieurs Diplômés d'une école membre du Réseau Polytech

Le recrutement concernera soit de jeunes diplômés dans la continuité de l'obtention du diplôme soit en reprise d'études.

Les ingénieurs diplômés d'autres écoles/spécialités devront déposer un dossier spécifique décrivant les compétences du diplôme. Une commission spécifique étudiera les compétences décrites et donnera un avis sur la poursuite d'études possible dans le diplôme.

Le processus de recrutement sera en trois étapes :

- admissibilité sur dossier,

- admission sur entretien de motivation (l'enseignant-chercheur tuteur et le tuteur entreprise seront obligatoirement membre du jury)

Annexe :

Détails des éléments constitutifs de la formation

Détails des compétences, acquis d'apprentissage intermédiaires et modalités d'évaluation

Tableau croisé des compétences et éléments constitutifs.

ANNEXE

Tableau des éléments constitutifs

	ECTS
UE Design Thinking	9
Design Thinking I	2
Design Thinking II	2
Valeurs / Culture d'entreprise	2
Art dans l'entreprise, l'art de l'entreprise	1
Philosophie et éthique de l'entreprise	1
A quoi sert un designer : au-delà de la forme, le fond	1
UE Innovation	10
Propriété Intellectuelle et Recherche de brevet	1
Innovations : méthodes et pratiques conventionnelles (Triz, CK, Techno push)	1
Le réseau d'acteur, un outil fondamental de l'intrapreneur	2
Hacktivateur ou Conduite du changement I	2
Hacktivateur ou Conduite du changement II	2
(Transformation) Innovation par le Business Model / Business Plan	1
RSE, levier d'innovation	1
UE Communiquer	6
Data visualisation : comment présenter des données (lien avec éthique du numérique)	1
L'art de la médiation	1
Langue Anglais S1	2
Langue Anglais S2	2
UE Intrapreneuriat	43
Suivi du projet Intrapreneurial	3
Suivi du projet Intrapreneurial	3
Mission Entreprise S1	11
Mission en Entreprise S2	22
Effectuation	1
Enquête terrain, l'outil du sociologue/ethnologue/Anthropologue	2
Stratégies de financement et ressources en internes	1
UE Sciences et Techniques	7
Électif 1	1
Électif 2	1
Électif 3	1
Électif 4	1
Prototypage rapide	2
Digital Innovation et Big Data	1

Tableau des compétences, acquis d'apprentissage et modalités d'évaluation

Intitulé	**Descriptif et modalités d'évaluation**
Construire une problématique d'innovation en réponse à un besoin contextualisé sur toutes ses composantes (technologique, économique, culturelle, sociologique, historique,…)	**Acquis d'apprentissage :** Faire émerger une idée d'un brief technique, technologique, économique ou sociétal Élargir le champ des possibles par une veille multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire. Développer le contexte (sur toutes ses composantes) de l'idée visée. Mener des enquêtes terrain **Modalités d'évaluation :** Évaluation d'une problématique d'innovation intégrée aux valeurs et la culture de l'entreprise et ancrée dans un contexte sociétal, culturel économique et industriel : soutenances orales intermédiaires et soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Mener un projet de l'idée viable à la preuve de concept (prototype final) validée sur terrain d'expérimentation.	**Acquis d'apprentissage :** Définir un cahier des charges fonctionnel Établir un cahier de charges technique Construire un avant-projet intégrant esquisses, maquettes et scenario d'usages Utiliser les outils informatiques nécessaires à la production d'une maquette virtuelle Mener des enquêtes terrain. Utiliser des moyens industriels et/ou de prototypage rapide pour produire un prototype. **Modalités d'évaluation :** Démonstration d'une preuve de concept déployée sur un terrain expérimental et analyse de la performance de la solution : soutenance orale finale de la mission en entreprise, rapport. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Mobiliser les ressources nécessaires au projet	**Acquis d'apprentissage :** Identifier, formaliser et utiliser le réseau d'acteurs Identifier les ressources nécessaires au projet et les moyens de les mobiliser Fédérer les acteurs autour d'un projet Collecter et rassembler les ressources matérielles nécessaires au projet **Modalités d'évaluation :** Analyse et synthèse de la dimension ressources (état des lieux initial, mobilisation des ressources internes et externes dans la dynamique du projet) du projet mené en entreprise lors de la soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Soutenances orales intermédiaires du projet intrapreneurial, Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Mener un projet d'innovation dans le contexte organisationnel d'une entreprise	**Acquis d'apprentissage :** Conduire le changement,

	Identifier, intégrer et utiliser les valeurs et la culture d'un collectif au service d'un projet, Intégrer une approche responsable au développement d'un projet, Déployer une méthodologie d'innovation par les usages, S'intégrer dans une méthodologie d'innovation existante, **Modalités d'évaluation :** Évaluation de la capacité à mener le projet d'innovation et à l'intégrer dans l'entreprise tout en fédérant autour de celui-ci : soutenances orales intermédiaires, soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Développement d'affaires (création de valeur).	**Acquis d'apprentissage :** Concevoir un modèle économique (Business Model), Utiliser le modèle économique comme levier d'innovation, Établir un Business Plan, Gérer la propriété intellectuelle, Exploiter un brevet, Communiquer sur son modèle d'affaire, Établir la stratégie de sourcing, Surveiller la législation en vigueur **Modalités d'évaluation :** Élaboration du modèle économique de la solution proposée situé dans le contexte de l'entreprise et ses ressources : soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Communiquer	**Acquis d'apprentissage :** Communiquer sur son modèle d'affaire selon la fonction des interlocuteurs, Communiquer dans une langue reconnue à l'international dans un contexte professionnel, Promouvoir le projet en interne, Établir une stratégie de communication pour une bonne intelligibilité du projet, Présenter de manière synthétique et concise son projet intrapreneurial (« Pitch ») **Modalités d'évaluation :** Soutenances orales intermédiaires et finale de la mission en entreprise, rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques

Tableau croisé compétences – éléments constitutifs

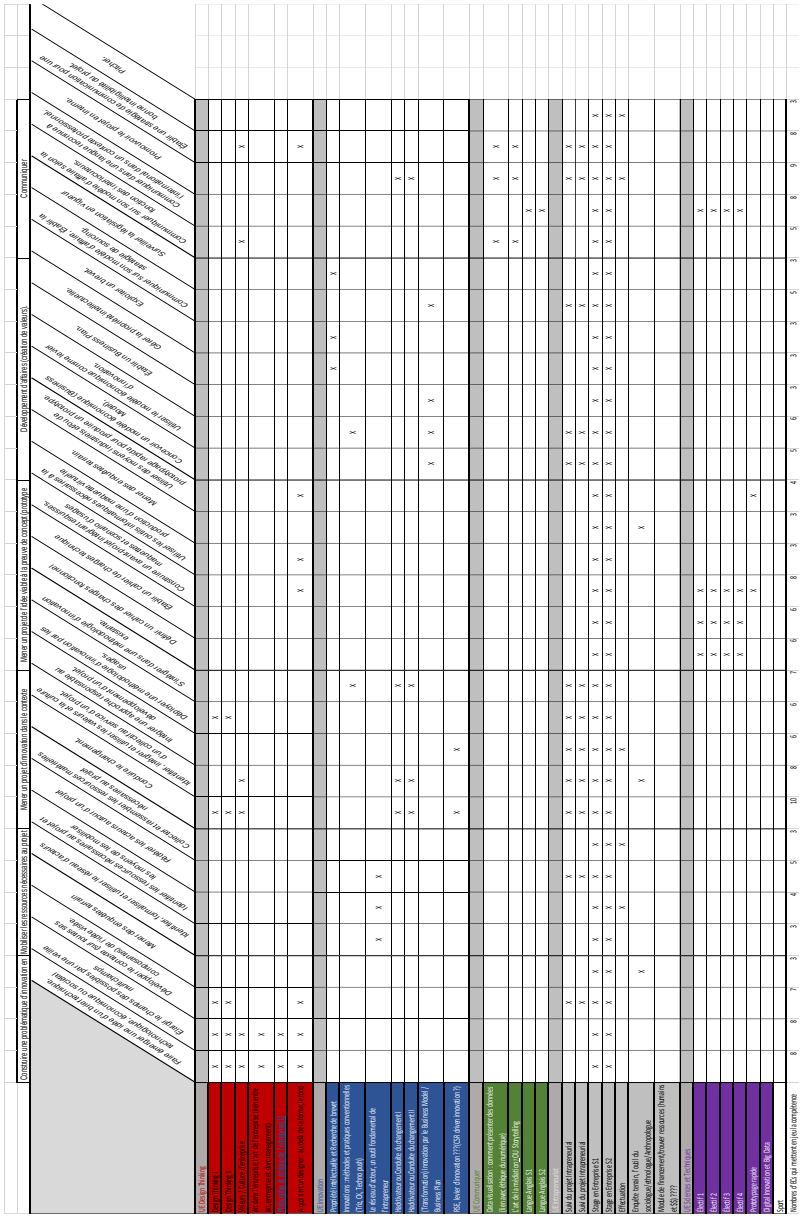

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

Titre ingénieur de spécialité : Titre d'ingénieur de spécialité diplômé de l'École Polytechnique Universitaire de l'Université Lyon 1, spécialité Intrapreneuriat et Innovation

(cadre 2) Autorité responsable de la certification	Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)
Université Claude Bernard - Lyon 1 Modalités d'élaboration de références : CTI	Rectrice de l'Académie de Lyon, Directeur de l'école, Président de l'Université Claude Bernard Lyon I

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau : 1

Code NSF : 200n Conception de produits (sans autre indication); design industriel

Résumé du référentiel d'emploi et éléments de compétences acquis (cadre 5)

Dimension spécifique au Réseau Polytech

Les ingénieurs formés et certifiés des **Ecoles d'ingénieurs du Réseau Polytech** ont des compétences « métier » largement reconnues dans leur champ technologique spécifique. Ils sont :
- dotés d'une grande ouverture d'esprit, d'une adaptabilité et d'une réactivité très importante du fait d'un fort brassage des cultures (largeur du champ de recrutement tant au niveau du profil qu'au niveau social) ;
- aptes à diffuser dans le tissu industriel une « culture recherche » acquise par la proximité de laboratoires aux activités de recherche technologique et scientifique reconnues par les instances nationales ;
- outillés ayant de bonnes connaissances en sciences humaines, économiques et sociales, fruit d'un partenariat privilégié avec les Instituts d'Administration des Entreprises (IAE), composantes des universités et également avec les écoles de management de la région lyonnaise.

Le diplôme d'ingénieur de spécialisation apporte soit un réel approfondissement dans un domaine peu développé par ailleurs, répondant à un besoin parfaitement identifié auprès des entreprises, soit une mise en application des sciences et techniques de l'ingénieur à un secteur d'activité professionnelle original et précisément ciblé.

Celui de Polytech Lyon s'inscrit dans un contexte économico-industriel où la frontière entre services et produit s'efface et dans lequel développer une activité émergente voire innovante au sein d'une entreprise nécessite, au-delà de l'utilisation d'une technologie récente (voire innovante) ou de la mise sur le marché d'un produit nouveau, la réflexion, la conception et la promotion de l'expérience qui accompagne l'innovation proposée. Dans ce contexte, le Design Thinking intégré à l'approche pragmatique de l'entrepreneuriat qu'est l'Effectuation permet de répondre à ces défis par l'intégration simultanée des dimensions d'usage, sociétales, culturelles, économiques, techniques et technologiques.

L'ingénieur de spécialisation Intrapreneuriat et Innovation est positionné sur le développement en interne de solutions innovantes généralement disruptives. Il développe la solution d'innovation de l'identification

initiale de l'opportunité d'innovation jusqu'au déploiement final industriel et économique de la solution qu'il aura développée et validée au travers d'une démarche d'expérimentation terrain. Son rôle est également de construire le modèle économique et le business plan associé, en s'appuyant sur le réseau d'acteurs qu'il aura su identifier et construire à partir d'une analyse des ressources (matérielles et humaines).
Il a enfin pour mission d'accompagner l'entreprise dans le changement induit par cette innovation tout en maintenant la cohésion globale du projet avec les valeurs et la culture de l'entreprise et en fédérant les collaborateurs en interne.

Pour cela, la formation travaille sur l'intégration des sciences et techniques aux domaines disciplinaires des sciences économiques, du management et des sciences humaines et sociales et leur intégration au travers du Design Thinking.

Les compétences visées par le diplôme et évaluées au travers de la validation des acquis d'apprentissage sont structurées autour de six blocs comme le montre le tableau suivant.

Compétences ou capacités évaluées

Intitulé	**Descriptif et modalités d'évaluation**
Construire une problématique d'innovation en réponse à un besoin contextualisé sur toutes ses composantes (technologique, économique, culturelle, sociologique, historique,…)	**Acquis d'apprentissage :** Faire émerger une idée d'un brief technique, technologique, économique ou sociétal Élargir le champ des possibles par une veille multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire. Développer le contexte (sur toutes ses composantes) de l'idée visée. Mener des enquêtes terrain **Modalités d'évaluation :** Évaluation d'une problématique d'innovation intégrée aux valeurs et la culture de l'entreprise et ancrée dans un contexte sociétal, culturel économique et industriel : soutenances orales intermédiaires et soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Mener un projet de l'idée viable à la preuve de concept (prototype final) validée sur terrain d'expérimentation.	**Acquis d'apprentissage :** Définir un cahier des charges fonctionnel Établir un cahier de charges technique Construire un avant-projet intégrant esquisses, maquettes et scenario d'usages Utiliser les outils informatiques nécessaires à la production d'une maquette virtuelle Mener des enquêtes terrain. Utiliser des moyens industriels et/ou de prototypage rapide pour produire un prototype. **Modalités d'évaluation :** Démonstration d'une preuve de concept

	déployée sur un terrain expérimental et analyse de la performance de la solution : soutenance orale finale de la mission en entreprise, rapport. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Mobiliser les ressources nécessaires au projet	**Acquis d'apprentissage :** Identifier, formaliser et utiliser le réseau d'acteurs Identifier les ressources nécessaires au projet et les moyens de les mobiliser Fédérer les acteurs autour d'un projet Collecter et rassembler les ressources matérielles nécessaires au projet **Modalités d'évaluation :** Analyse et synthèse de la dimension ressources (état des lieux initial, mobilisation des ressources internes et externes dans la dynamique du projet) du projet mené en entreprise lors de la soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Soutenances orales intermédiaires du projet intrapreneurial, Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Mener un projet d'innovation dans le contexte organisationnel d'une entreprise	**Acquis d'apprentissage :** Conduire le changement, Identifier, intégrer et utiliser les valeurs et la culture d'un collectif au service d'un projet, Intégrer une approche responsable au développement d'un projet, Déployer une méthodologie d'innovation par les usages, S'intégrer dans une méthodologie d'innovation existante, Faire médiation autour de son projet **Modalités d'évaluation :** Évaluation de la capacité à mener le projet d'innovation et à l'intégrer dans l'entreprise tout en fédérant autour de celui-ci : soutenances orales intermédiaires, soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques

Développement d'affaires (création de valeur).	**Acquis d'apprentissage :** Concevoir un modèle économique (Business Model), Utiliser le modèle économique comme levier d'innovation, Établir un Business Plan, Gérer la propriété intellectuelle, Exploiter un brevet, Communiquer sur son modèle d'affaire, Établir la stratégie de sourcing, Surveiller la législation en vigueur **Modalités d'évaluation :** Élaboration du modèle économique de la solution proposée situé dans le contexte de l'entreprise et ses ressources : soutenance orale finale de diplôme et rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques
Communiquer	**Acquis d'apprentissage :** Communiquer sur son modèle d'affaire selon la fonction des interlocuteurs, Communiquer dans une langue reconnue à l'international dans un contexte professionnel, Promouvoir le projet en interne, Établir une stratégie de communication pour une bonne intelligibilité du projet, Présenter de manière synthétique et concise son projet intrapreneurial (« Pitch ») **Modalités d'évaluation :** Soutenances orales intermédiaires et finale de la mission en entreprise, rapport de mission en entreprise. Contrôle continu intégral Notation étude de cas intermédiaires Contrôle sur les connaissances théoriques

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités
L'ingénieur de spécialisation en Intrapreneuriat et Innovation peut exercer dans toute entreprise privée ou publique, nationale ou internationale de toute taille (TPME à grands groupes) à vocation industrielle. Il peut également exercer son activité au sein d'organismes facilitateurs de l'innovation

tels que les sociétés d'accélération du transfert des technologies(SATT), les instituts de recherche technologique (IRT), les pôles de compétitivité, …

Types d'emplois accessibles
Chef de projet
Chef de projet innovation
Consultant/Consultante Conduite du changement
Responsable innovation
Responsable incubateur
Accompagnement et conseil en innovation

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :
H1206 - Management et ingénierie études, recherche et développement industriel
H1102 : Management et ingénierie d'affaires
M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

La durée du diplôme est de deux semestres (60 crédits ECTS).
Les modules d'enseignement du diplôme sont organisés autour de 5 Unités d'Enseignement :
UE Design Thinking (9 crédits ECTS)
UE Innovation (10 crédits ECTS)
UE Communiquer (6 crédits ECTS)
UE Sciences et Techniques (7 crédits ECTS)
UE Intrapreneuriat (43 crédits ECTS) dont 33 crédits ECTS sont liés à la mission en entreprise (22 semaines).

Les modalités d'évaluation des acquis des élèves :

Les compétences sont évaluées en contrôle continu sur la base de contrôles écrits individuels, de notations d'études de cas, d'exposés et de soutenances orales, de réalisation de dossiers et de la mission en entreprise.
Un semestre de formation est validé si la note attribuée à chaque Unité d'Enseignement est supérieure ou égale à 10/20.
Les critères d'attribution du diplôme reposent sur la validation des 2 semestres de l'ingénieur de spécialisation.

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé à vie.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Directeur de l'école, directeur des études, directeur des formations, responsables des spécialités, enseignant-chercheurs, enseignants professionnels
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Directeur de l'école, directeur des formations, directeur des études, responsables des spécialités, enseignant-chercheurs, enseignants professionnels, responsable de la formation continue de l'école
En contrat de professionnalisation	X		
Par candidature libre		X	

Par expérience *Date de mise en place :3 ans à partir de la mise en place du diplôme*	X		Directeur de l'école, directeur des formations, directeur des études, responsables des spécialités, enseignant-chercheurs, enseignants professionnels, responsable de la formation continue de l'école

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)	Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2009 (NOR ESR 0830119A) fixant la liste des écoles habilitées à délivrer le diplôme d'ingénieur.

Arrêté du 30 juin 2009 (NOR ESR S0900295A - BO Education Nationale n° 30 du 23 juillet 2009) de transformation de l'Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon en Ecole Polytechnique Universitaire de l'Université Lyon 1

Références autres :

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

http://polytech.univ-lyon1.fr/
http://www.polytech-reseau.org
https://www.univ-lyon1.fr/

Lieu(x) de certification :

Université Claude Bernard - Lyon 1 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Villeurbanne]
Université Claude Bernard Lyon 1
Campus LyonTech - La Doua
15 boulevard André Latarjet
69622 Villeurbanne Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Université Claude Bernard Lyon 1
Campus LyonTech - La Doua
15 boulevard André Latarjet
69622 Villeurbanne Cedex

Historique :

1992 : création de l'ISTIL (Institut des Sciences et Techniques de l'Ingénieur de Lyon).
2009 : Transformation en EPU (Ecole Polytechnique Universitaire de l'Université Lyon 1).
2012 : Intégration de l'EPU Lyon 1 au réseau Polytech, sous le nom de Polytech Lyon

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

https://www.univ-lyon1.fr

Université Claude Bernard Lyon 1

[redacted]

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

ATTENDUS ET CAPACITES D'ACCUEIL PARCOURSUP 2019 DE L'IUT LYON 1

Exposé des motifs :

1/ Capacités d'accueil Site de Villeurbanne Doua

Département	
GENIE BIOLOGIQUE - Option Analyses Biologiques et Biochimiques (ABB)	42
GENIE BIOLOGIQUE - Option Agronomie	42
GENIE BIOLOGIQUE - Option Diététique	28
CHIMIE	112
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE (GCCD)	145
GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCEDES (GCGP)	56
INFORMATIQUE – SITE DOUA	125
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)	161

Site de Bourg en Bresse

Département	
GENIE BIOLOGIQUE - Option Industries Agroalimentaires et Biologiques (IAB)	78
INFORMATIQUE – SITE BOURG EN BRESSE	70
GENIE THERMIQUE ET ENERGIE (GTE)	75
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (GEA)	54

Site de Villeurbanne Gratte-Ciel

Département	
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE (GEII)	200
GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE (GIM)	92
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE (GMP)	300
TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION (TC)	224
TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION – SYSTEMES INDUSTRIELS (TCSI)	56

2/ Attendus nationaux :

COMPETENCES GENERALES

* Etre capable de rechercher, structurer, analyser des informations issues de sources documentaires variées (presse, Internet, médias...),
* Détenir un bon niveau de culture générale.
* Avoir une maitrise du français écrite et orale permettant d'acquérir de nouvelles compétences, de communiquer en particulier en public,
* Avoir une connaissance suffisante de l'anglais et d'une seconde langue vivante permettant de progresser pendant la formation.

COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

* Connaitre, mobiliser et utiliser avec efficacité les outils quantitatifs et / ou calculs fondamentaux (pourcentages, fractions, règles de proportionnalité...)
* Utiliser les fonctionnalités fondamentales des outils informatiques de la bureautique : traitement de texte, tableur-grapheur, présentation assistée...

QUALITES HUMAINES

* Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques,
* Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite.

3/ Attendus locaux (spécificités par département) :

GENIE BIOLOGIQUE Toutes options confondues	**Compétences générales:** -Manifester de l'intérêt pour les sciences -Etre capable de mémoriser **Compétences techniques et scientifiques:** -Maitriser les connaissances et compétences scientifiques utilisées au lycée (SVT ou biotechnologie ou/et biologie, physique-chimie, mathématiques) -Etre apte aux manipulations de laboratoire, posséder des capacités d'observation **Compétences en qualités humaines:** -rigueur et persévérance -sens critique et discernement -savoir être (respect des règles et des personnes)
CHIMIE	**Avoir de bonnes bases scientifiques.**
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE	
GENIE CHIMIQUE GENIE DES PROCEDES	
INFORMATIQUE	
GEA	
GENIE THERMIQUE ET ENERGIE	**- avoir une curiosité pour les domaines de l'énergie, de la thermique ou de l'environnement** **- être dans la démarche de construction d'un projet professionnel**
GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIEL	
GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	**- Calcul mental : avoir une idée du résultat d'un calcul simple afin de pouvoir détecter une éventuelle faute de frappe sur la calculatrice, savoir calculer 5% de 1000 sans calculatrice, savoir rajouter ou retrancher 10% sans calculatrice ...** **- Mathématiques : savoir ajouter, multiplier et simplifier des fractions, savoir gérer des expressions avec plusieurs niveaux de traits de fractions, savoir inverser une expression simple (ex : v=x/t => t=x/v), savoir calculer un pourcentage, savoir appliquer une règle de proportionnalité (règle de trois), savoir reconnaître ou établir une équation de droite, savoir calculer une limite de fonction simple, connaitre la trigonométrie élémentaire : cercle trigo, cosinus, sinus et tangente des angles classiques, formule de cos(a+b), sin(a+b), connaître les nombres complexes (forme algébrique, forme trigonométrique, représentation dans le plan, addition, multiplication et division en forme**

	algébrique et trigonométrique, passage d'une forme à l'autre), connaître les fonctions usuelles (xy, cos, sin, tan, exp, ln, log), savoir calculer leurs dérivées, faire le lien entre pente et dérivée, savoir dériver une somme, un produit, un rapport ou une composition de deux fonctions, connaître la signification d'une intégrale, faire le lien avec l'aire sous la courbe et savoir la calculer par les primitives, savoir calculer un produit scalaire. - **Physique** : connaissance et compréhension des lois de Newton, connaître la signification d'une dérivée par rapport au temps, définition de l'énergie, de la puissance, liens entre force et pression, connaissances des unités classiques, des éventuels liens entre elles, connaissance de la signification des symboles de mega, kilo, milli, micro, et nano, savoir convertir des m en cm, des m^2 en cm^2, des m3 en litres etc...
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	COMPETENCES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES • Avoir un niveau scientifique et mathématique permettant d'aborder et d'acquérir de nouveaux concepts, • Etre capable d'appliquer une technique de résolution de problème, qu'il soit scientifique ou technique, • Etre capable d'évoluer dans un environnement numérique, • Aimer expérimenter et avoir le goût de la réalisation, • Savoir mobiliser ses savoirs pour répondre à une problématique scientifique, • Elaborer un raisonnement structuré et adapté à une situation scientifique. QUALITES HUMAINES • Avoir l'esprit d'équipe et savoir s'intégrer dans les travaux de groupe via les projets, travaux pratiques, • Savoir s'impliquer dans ses études et fournir le travail nécessaire à sa réussite, • Avoir une aptitude à planifier et organiser son travail, et à tenir ses engagements dans la durée
TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION et et TC SI	

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;
Vu l'avis du conseil de la composante en date du 3 décembre 2018 ;
Vu l'avis de la commission formation et vie universitaire du 12 décembre 2018 ;

Après avoir délibéré, **le Conseil d'administration a approuvé** les attendus et capacités d'accueil Parcoursup de L'IUT Lyon 1 pour l'année 2019.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12 2018
Le Président,
Frédéric FLEURY

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION N° 2018-294

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

CONVENTION-CADRE UCBL – AXEL'ONE (Plateforme AXEL'ONE CAMPUS)

Exposé des motifs :

Fondée par des personnes publiques (CNRS, IFPEN, ENS Lyon) et privées (RHODIA-SOLVAY, SUEZ, LIP, INSAVALOR, CPE Formation), l'association loi de 1901 AXEL'ONE a pour objet la constitution d'un *« pôle d'innovation, destiné à des projets de recherche collaborative sur les matériaux innovants et les procédés propres. À cet effet, l'association assurera la mise à disposition et la gestion de plateformes dédiées à cette recherche, associant des PME et bénéficiant des synergies entre industrie et recherche académique »* (*Statuts AXEL'ONE, art. 3*).

Une des trois plateformes de l'association AXEL'ONE, dénommée AXEL'ONE CAMPUS, est implantée au sein du campus LyonTech – la Doua sur deux parcelles dont l'UCBL est utilisatrice.

Comme les autres membres fondateurs d'AXEL'ONE, la société LIP a conclu le 13 janvier 2012 un « engagement de contribution aux projets collaboratifs de R&D » (ECPC) par lequel elle s'engage notamment à utiliser pendant la durée du contrat les structures et les moyens techniques de la plateforme AXEL'ONE du campus LyonTech – la Doua mis à disposition par AXEL'ONE.

Dans le prolongement de l'ECPC, l'association AXEL'ONE propose à l'UCBL de conclure une convention-cadre formalisant la réalisation à titre onéreux de prestations au profit de l'université, afin d'intégrer à la plateforme AXEL'ONE CAMPUS les projets de ses différents laboratoires.

Compte tenu de la circonstance que l'association AXEL'ONE a pour trésorier M. Javier OLAIZ, président de la société LIP (filiale de l'UCBL), ladite convention-cadre doit, en application des dispositions combinées des articles L. 712-2, 2°, L. 712-2, IV, 3° du code de l'éducation et 1.3 de la délibération n° 2016-030 du 22 mars 2016 portant délégation de compétences du CA de l'UCBL à son président, être approuvée par le conseil d'administration de l'université.

Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, **le conseil d'administration de l'UCBL a approuvé** la signature par son président de la convention-cadre UCBL-AXEL'ONE portant prestations d'accompagnement aux projets collaboratifs de la plateforme AXEL'ONE CAMPUS.

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièce jointe : Convention-cadre de prestations d'accompagnement aux projets collaboratifs AXEL'ONE-401-CAMPUS-2017

CONFIDENTIEL

PROJET

CONVENTION-CADRE
DE PRESTATIONS D'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS COLLABORATIFS
AXEL'ONE-401-CAMPUS-2017

ENTRE

AXEL'ONE, association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901,
dont le siège social est situé Rond-Point de l'Échangeur, les Levées, 69360 Solaize,
représentée par Monsieur Didier BONNET, Directeur Exécutif, dûment habilité à l'effet des présentes,

ci-après désignée le « **Prestataire** »

d'une part,

ET

L'UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1 (UCBL), établissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel,
dont le siège social est situé 43 Boulevard du 11 Novembre 1918, 69100 Villeurbanne,
représentée par Monsieur Frédéric FLEURY, Président, dûment habilité à l'effet des présentes,

ci-après désigné le « **Client** »

d'autre part ;

Ci-après désignées, à titre individuel, une « **Partie** » et, à titre collectif, les « **Parties** ».

ETANT PRÉALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

A. Le pôle d'innovation pour le secteur de la chimie-environnement dénommé AXEL'ONE est une structure d'exploitation unique créée sous forme d'association de type Loi 1901 aux termes d'un acte en date du 24 juin 2011. Les membres fondateurs de l'association AXEL'ONE sont Rhodia-Solvay, IFP Energies Nouvelles, Suez Environnement, Lyon Ingénierie Projets (filiale de valorisation l'Université Claude Bernard Lyon 1), CPE FCR (filiale de formation continue de CPE Lyon), le CNRS, Insavalor (filiale de valorisation de l'INSA), et de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon.

B. AXEL'ONE est constituée de trois plateformes collaboratives destinées à accueillir et à favoriser le développement de projets collaboratifs avec l'objectif de susciter la mise en place de synergies entre l'industrie et la recherche académique dans les domaines des procédés propres et des matériaux innovants.

Pour faciliter le passage de l'idée au stade industriel, AXEL'ONE s'appuie sur les plateformes établies sur trois sites situés dans deux zones de l'agglomération lyonnaise :

- La plateforme CAMPUS, pour le développement de la recherche fondamentale et l'expérimentation à petite échelle sur le site du campus universitaire Lyon-Tech-La Doua à Villeurbanne ;

- La plateforme Procédés Innovants (PPI) à Solaize ;

- La plateforme Matériaux Innovants (PMI) à Saint-Fons ;

C. Lyon Ingénierie Projets « LIP », filiale à cent pour cent du Client a signé un Engagement de Contribution aux Projets Collaboratifs de R&D « ECPC » en date du 13 janvier 2012 avec AXEL'ONE pour garantir un volant de projets collaboratifs réalisés sur le site AXEL'ONE Campus. À ce titre, un ou plusieurs laboratoires dont le Client a la tutelle ou la cotutelle, seront amenés à faire appel aux prestations d'hébergement et de service d'AXEL'ONE Campus pour la réalisation des dits projets collaboratifs ou pour exercer des activités de recherche contractuelle.

D. Le Client est informé que la plateforme CAMPUS est implantée sur un terrain relevant de son domaine public, l'Université Claude Bernard Lyon 1 « UCBL » assurant le portage de l'immobilier du bâtiment situé sur le domaine universitaire Lyon-Tech-La Doua, 5 avenue Gaston Berger 69100 Villeurbanne. De ce qui précède dans le présent paragraphe, AXEL'ONE et l'UCBL ont signé une convention d'occupation précaire effective à compter de la date de signature du constat d'achèvement des travaux du bâtiment intervenue le 21 décembre 2017.

E. L'organisation d'une mise en concurrence s'avère impossible ou à tout le moins manifestement inutile en raison, d'une part, de l'objet de la présente convention-cadre ci-après désignée « Convention » et de ses contrats d'application et/ou spécifiques, et d'autre part, du faible degré de concurrence dans le secteur des plateformes collaboratives en matière de chimie-environnement.

Par ailleurs, l'UCBL et AXEL'ONE s'accordent sur la circonstance que le montant total hors taxes de la présente Convention et de ses contrats d'application et/ou spécifiques ne devra pas, avant qu'ils ne soient expirés, dépasser le seuil européen de procédure formalisée applicable en matière de fournitures et de services.

Dès lors, l'UCBL et AXEL'ONE concluent la présente Convention ainsi que ses contrats d'application et/ou spécifiques sans publicité ni mise en concurrence préalables, sur le fondement du 10° de l'article 30 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

F. Compte tenu des promesses et engagements mutuels exposés dans la présente Convention de prestation d'accompagnement aux projets collaboratifs, les Parties conviennent de définir les règles applicables aux différents projets bénéficiant des services fournis par AXEL'ONE.

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – Objet

La présente Convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles AXEL'ONE met à disposition du Client pour la réalisation de projets collaboratifs impliquant des unités de recherche mixtes ou propres, ci-après désignées « Laboratoires », dont il a la tutelle ou la cotutelle en accord avec la ou les cotutelle(s), des locaux ci-après désignés « **Locaux** » et des prestations de service telles que définies à l'article 2 ci-dessous.

La présente Convention bien que relative pour partie à la mise à disposition de Locaux par le Prestataire au profit du Client, compte tenu d'une part de la spécificité de la plateforme et de la nature des Locaux, ainsi que du paragraphe D du préambule ne saurait notamment constituer un bail à court terme, ni un bail commercial, les Parties déclarant expressément en avoir pleine connaissance.

La présente Convention sera également accordée et acceptée conformément aux charges, clauses et conditions exposées dans ladite Convention que le Prestataire et le Client rempliront et exécuteront, notamment en relation avec le paragraphe D du préambule.

ARTICLE 2 – Description des Prestations d'Hébergement et Service

2.1 Mise à disposition de Locaux sur la Plateforme CAMPUS

Les Locaux mis à disposition, situés 5 avenue Gaston Berger 69100 Villeurbanne, consistent en des kits comportant des bureaux et/ou des laboratoires et des parties communes.

Chaque projet fera l'objet d'un contrat d'application, ci-après « Contrat d'Application » dont un modèle figure en Annexe 5, stipulant les surfaces concernées, le coût et la durée des prestations d'hébergement et de services.

Il est expressément indiqué que les Locaux mis à disposition pourront contenir du mobilier et des équipements (tels que notamment du mobilier de bureau, des tables de laboratoire, hottes de laboratoire) appartenant au Prestataire. Ce mobilier et ce matériel seront considérés appartenir aux Locaux mis à disposition.

2.2 Prestation de service d'accompagnement aux projets collaboratifs

Afin de faciliter l'activité de recherche et de développement du Client dans le cadre des Locaux mis à disposition et de favoriser les synergies entre les clients présents sur la plateforme d'innovation, le Prestataire pourra assurer tout ou partie des services suivants tels que plus amplement décrits en Annexe 5, ces services étant précisés au cas par cas pour chaque projet dans le Contrat d'Application correspondant mentionné en 2.1 ci-dessus :

- appui pour l'accueil et l'implantation sur le site,
- coordination des activités du site,
- appui en matière de coordination Hygiène Sécurité Environnement "HSE",
- appui logistique au Client,
- assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'implantation des activités R&D du Client sur le site,
- coordination des prestataires externes intervenant sur la plateforme,

Toutes les demandes de services complémentaires par le Client pourront être faites par courriel.

ARTICLE 3 – Description des Prestations d'Accès à des Outils Mutualisés

Le Client peut avoir accès à sa demande pour un Laboratoire dont il est tutelle ou cotutelle, à un ou plusieurs outils mutualisés implantés sur l'une des plateformes du Prestataire énoncées dans le préambule, chaque prestation d'accès étant précisée au cas par cas pour chaque projet dans le Contrat d'Application correspondant mentionné en 2.1 ci-dessus.

Dans certains cas le Prestataire pourra être conduit à fournir une prestation d'opérateurs mutualisés qui fera également l'objet d'un contrat spécifique, ci-après « Contrat Spécifique » dont un modèle figure en Annexe 6.

ARTICLE 4 – Description des Prestations de R&D

Le Client pourra avoir accès à des prestations de services R&D effectuées pour son compte à sa demande par le Prestataire**,** laquelle prestation fera l'objet d'un Contrat Spécifique.

ARTICLE 5 – Modalités des Prestations d'Hébergement et Service

5.1 Nature de l'utilisation des Locaux

Le Client utilisera les Locaux mis à disposition pour des activités de recherche conformément aux activités décrites pour chaque projet dans le Contrat d'Application correspondant à l'exclusion de toute autre activité.

Par conséquent, l'utilisation ne pourra pas être modifiée sans l'accord préalable écrit du Prestataire.

Le Client devra personnellement obtenir ou faire obtenir toutes les autorisations administratives nécessaires pour l'exercice de ses propres activités et payer toutes sommes, taxes et tous frais relatifs aux activités exercées dans les Locaux mis à disposition, mais n'autorisera l'utilisation desdits Locaux par aucun tiers sans l'autorisation écrite préalable du Prestataire, sauf stipulation contraire de la présente Convention.

Le Prestataire déclare et garantit qu'il a la libre disposition des Locaux mis à disposition pour l'activité de la plateforme CAMPUS, qu'il a le pouvoir de conclure la présente Convention et que toutes les autorisations nécessaires pour l'exécution de ses obligations aux termes de la présente Convention ont été obtenues et resteront pleinement valables et en vigueur pendant la durée de la Convention.

Toute cession partielle ou totale de la Convention de même que toute sous-location totale ou partielle est formellement interdite.

5.2 Conditions générales d'utilisation

5.2.1 Le Client ne devra rien faire qui serait de nature à troubler anormalement le voisinage ou l'utilisation des locaux voisins ou l'exercice des activités du Prestataire.

5.2.2 Une liste des employés du Client (ou, le cas échéant, des employés des autres partenaires du projet se trouvant dans les Locaux mis à disposition à tout moment, (les « **Employés Autorisés** ») sera fournie au Prestataire dans un délai de deux (2) semaines suivant la signature de chaque Contrat d'Application. Le Client s'engage à informer le Prestataire par écrit (lettre ou courrier électronique) de tout changement concernant les Employés Autorisés. Ces derniers recevront du Prestataire, dans les meilleurs délais, des clés ou badges leur donnant libre accès aux Locaux mis à disposition.

Pour des raisons de confidentialité, le Client reconnaît que l'accès auxdits Locaux par toute personne autre que les Employés Autorisés sera strictement soumis aux règles expresses pertinentes d'accès aux personnes extérieures telles que définies dans les règles intérieures mentionnées ci-dessous et décrites à l'Annexe 1.

Le Client se conformera et fera en sorte que ses Employés Autorisés et les visiteurs extérieurs (autorisés par ledit Client) se conforment :

(i) aux règlements en matière de contrôle, hygiène, sécurité et environnement (à savoir les règlements en matière d'hygiène et de sécurité imposés par la loi et ceux imposés par le Prestataire joints à l'Annexe 1) applicable aux Locaux mis à disposition et à l'exercice des activités du Client.
(ii) aux règles intérieures conformément aux stipulations de l'Annexe 1.
(iii) aux règles d'entreposage et toutes autres règles d'entreposage applicables aux activités du Client conformément aux stipulations de l'Annexe 1.
(iv) à toutes règles applicables aux Locaux mis à disposition à la date des présentes ou qui pourront être définies à l'avenir par la direction du site imposées par des contraintes extérieures (telles que, par exemple, le renforcement du niveau du plan Vigie Pirate).

Pour les besoins de la présente Convention, les règlements et règles faisant l'objet des points (i) à (iv) ci-dessus sont désignés les « **Règles** ».

5.2.3 Le Client se conformera, pendant l'utilisation des Locaux mis à disposition, à toutes les lois et toute la réglementation applicables.

5.2.4 Conformément aux Règles, le Client s'engage à aviser le Prestataire dans les meilleurs délais après avoir pris connaissance de tout accident survenu à l'un de ses Employés Autorisés dans les Locaux mis à disposition, y compris en cas d'utilisation du « numéro d'urgence » s'il y a lieu.

5.2.5 Les Employés Autorisés du Client et /ou de sa ou de ses cotutelle(s) travaillant dans les Locaux mis à disposition resteront sous la responsabilité dudit Client et /ou de la cotutelle et sous son autorité et sa supervision hiérarchiques, quelles que soient les circonstances. Lesdits Employés ne pourront en aucune circonstance revendiquer quelque subrogation que ce soit. Le Prestataire ne saurait assumer quelque responsabilité que ce soit en conséquence.

5.2.6 Afin de vérifier l'état des Locaux mis à disposition ou de ses installations, le Prestataire aura libre accès auxdits Locaux ainsi qu'aux voies de passage techniques à condition :

- d'une part, qu'il ait adressé vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf urgence, une demande d'accès motivée au Client ;

- et d'autre part, que le Client n'ait pas refusé expressément au Prestataire ladite demande d'accès, notamment compte tenu des activités particulières qu'il y réalise. Le Client devra assortir son refus d'une nouvelle proposition de date pour l'accès sollicité.

5.2.7 Par ailleurs, le Prestataire précise et le Client déclare en prendre bonne note que :

- les Locaux mis à disposition font partie d'un tout indivisible objet d'une convention d'occupation précaire conclue entre le Prestataire et l'UCBL ;

- la présente Convention expirera au plus tard à la date d'expiration de la convention d'occupation précaire que le Prestataire a signé avec l'UCBL.

5.3 Entretien – Travaux – Réparations

5.3.1 Implantation des projets sur la plateforme

Le Prestataire assurera la maitrise d'œuvre du projet. Le Client (maître d'ouvrage du projet) définira par un cahier des charges fonctionnel l'expression de son besoin et le Prestataire pour le compte du Client mettra à exécution les études et les travaux d'intégration du projet jusqu'à la réception des travaux par le Client.

5.3.2 Entretien – Réparations

Les Parties s'engagent à établir un état des lieux pour les Locaux mis à disposition à l'entrée du Client dans lesdits Locaux et à la libération de ceux-ci, et ce à l'issue de l'ensemble des projets faisant l'objet d'un ou plusieurs Contrat(s) d'Application correspondant, lorsque lors de la signature d'un Contrat d'Application, il est confirmé qu'il s'agit du dernier projet hébergé de la série.

L'entretien des Locaux mis à disposition sera assuré par le Prestataire et est inclus dans le prix des services facturés au Client et définis dans le Contrat d'Application correspondant.
Sous réserve de ce qui précède et sans préjudice des engagements du Prestataire au terme de la présente Convention, le Client maintiendra ou fera maintenir, pendant la durée du Contrat d'Application, les Locaux mis à disposition en bon état d'entretien, d'utilisation et de sécurité.

5.3.3 Maintenance

Le Client devra, lorsque nécessaire, souscrire tout contrat de maintenance et d'entretien, portant sur les équipements pouvant se trouver dans les Locaux mis à disposition (qui ne feraient pas l'objet d'un contrat de maintenance par l'intermédiaire du Prestataire) et en assumer directement la gestion et les frais y afférents. Ces contrats devront être transmis au Prestataire afin qu'il s'assure de leur conformité au cahier des charges techniques de l'Immeuble et/ou que ces contrats sont suffisants pour assurer la maintenance et l'entretien des Locaux mis à disposition conformément aux stipulations de la Convention.

5.3.4 Travaux

Le Client pourra réaliser des travaux sur ses équipements implantés dans les Locaux mis à disposition conformément au règlement du site concerné figurant en Annexe 1 « Site », sous réserve de l'autorisation écrite préalable du Prestataire. Toutefois, sans préjudice des stipulations de la convention d'occupation précaire conclue entre l'UCBL et AXEL'ONE, le Client s'interdit d'exécuter ou faire exécuter tous travaux qui impactent le bâtiment et/ou les installations telles que fluides, électricité, sans que cette énumération soit limitative, de tels travaux ne pouvant être effectués que sous le contrôle du Prestataire comme indiqué en 5.3.1.

À l'expiration ou la résiliation du Contrat d'Application, il appartient au Client sans notification spécifique du Prestataire à cet effet de préparer son déménagement avec un délai suffisant ainsi que la remise en état des Locaux mis à disposition, les travaux effectués et équipements installés au titre du 5.3.2 et du 5.3.4 respectivement, devant être retirés par le Client au plus tard à la fin du Contrat d'Application. Si les modifications résultant desdits travaux ne sont pas retirées et sont acceptés par le Prestataire (le souhait de non retrait ayant été formulé par le Client au moins un (1) mois avant l'échéance), ils bénéficieront aux Locaux mis à disposition et bénéficieront au Prestataire sans obligation pour ce dernier de rembourser le Client des coûts desdits travaux.

Par ailleurs, au cas où le Contrat d'Application serait résilié du fait d'une résiliation préalable de la convention d'occupation précaire signée entre l'UCBL et le prestataire ou l'échéance de ce contrat serait concomitante à la résiliation de la convention, la décision de maintien ou de retrait des éléments précités relèverait de la seule compétence du Client. Dans cette hypothèse, aucune obligation ou coût de ce fait ne serait supporté par le Prestataire.

5.4 <u>Dépôt de garantie</u>

Le LIP filiale du Client étant contributeur ECPC du Site, le Client s'organisera avec le LIP afin que ce dernier verse au Prestataire une caution au titre de l'ECPC et il sera de ce fait dérogé à l'obligation de dépôt de garantie au titre de la présente disposition.

5.5 <u>Charges liées à l'activité du Client</u>

Les charges relatives à l'activité (abonnements IT et copieur, gestion des déchets banaux, consommations IT, copieur et utilités dans la limite d'un plafond) sont incluses dans l'offre faisant l'objet de la présente Convention.

Les charges relatives aux prestations spécifiques telles que notamment l'hébergement de serveurs informatiques dans un data center, la gestion des déchets industriels dangereux, l'accès à des locaux pré-équipés et les consommations d'utilités hors plafonds seront spécifiées par projets dans le Contrat d'Application.

Les conditions de paiement des dites charges sont identiques à celles décrites dans les articles 13.1 et 13.3.

Le Client paiera en bonne et due forme toutes taxes relatives aux Locaux mis à disposition et à son activité à condition que celles-ci résultent directement de la Convention ou de l'utilisation des Locaux mis à disposition (et, pour lever toute ambiguïté, non pas celles étant attachées ou résultant directement de la propriété des Locaux mis à disposition).

5.6 <u>Restitution des Locaux mis à disposition</u>

5.6.1 À la résiliation ou l'expiration du Contrat d'Application le Client s'engage à restituer les Locaux mis à disposition en bon état de réparation et d'entretien, sauf en ce qui concerne l'usure normale (incluant, pour lever toute ambiguïté, la détérioration des Locaux mis à disposition résultant de leur utilisation normale), ledit état devant être constaté dans l'état des lieux visé à l'Article 5.3.2 ci-dessus. Tous les aménagements, améliorations ou embellissements faits par le Client ayant la nature d'immeuble par destination bénéficieront en fin de Contrat d'Application au Prestataire, sans indemnité au profit du Client en fin de Convention et sans préjudice du droit réservé au Prestataire d'exiger leur enlèvement et la remise en tout ou partie des Locaux mis à disposition dans leur état initial, tel qu'il ressort du descriptif figurant à l'Annexe 1 du Contrat d'Application, aux frais du Client.

Lorsque la résiliation du Contrat d'Application résulte de la résiliation de la convention d'occupation précaire ou que son échéance est concomitante à la résiliation de ladite convention, les dispositions du dernier paragraphe de l'article 5.3.4 sont applicables.

5.6.2 Si le Client ne libère pas les Locaux mis à disposition à l'expiration ou à la résiliation du Contrat d'Application, conformément aux dispositions des articles 11.1 et 11.2 d'une part, et/ou si sous réserve des dispositions prévues en 5.6.1 ci-dessus, le Client n'a pas effectué, avant sa sortie, toutes réparations à sa charge, d'autre part, le Client sera, alors qu'il occupe encore les Locaux mis à disposition ou à compter de son départ, redevable envers le Prestataire d'une indemnité journalière égale au double du prix qui aurait été applicable à la prestation en cours hors taxes payable à la fin de chaque semaine (tel que précisé en Annexe 2), augmenté des charges, le tout calculé sur une base journalière, pendant le temps nécessaire pour la remise en état des Locaux mis à disposition dans leur configuration initiale.

Le paiement de l'indemnité n'interdit pas au Prestataire d'obtenir la réparation du préjudice réellement subi, notamment à raison de l'impossibilité de relouer les Locaux mis à disposition dès le départ du Client.

Le règlement des sommes dues par le Client aura lieu à la première demande du Prestataire ou du gestionnaire de l'Immeuble.

5.7 <u>Etat des risques naturels et technologiques</u>

Conformément aux Articles L.125-5 et R.125-6 du Code de l'environnement, un état des risques naturels et technologiques établi au titre de l'arrêté préfectoral en vigueur dans la municipalité dans laquelle les Locaux mis à disposition sont situés est joint à la Convention à l'Annexe 4.

En outre, le Prestataire déclare qu'à sa connaissance les Locaux mis à disposition n'ont subi aucun sinistre donnant lieu à une indemnisation au titre de l'assurance couvrant les risques de catastrophe naturelle (Article L.125-2 du Code des Assurances) ou technologique (Article L.128-2 du Code des Assurances).

Le Client prend acte de ces informations, déclare en être satisfait et assumera la responsabilité sans recours à l'encontre du Prestataire à cet égard.

5.8 <u>Conditions suspensives - Résiliation</u>

5.8.1 À défaut de paiement à son échéance, d'une seule échéance du montant de la prestation d'hébergement et services, ainsi que des frais de commandement et d'autres frais de poursuites, ou encore d'inexécution d'une seule des conditions stipulée à la présente Convention et un mois après un commandement de payer ou une sommation d'exécuter contenant déclaration par le Prestataire de son intention d'user du bénéfice de la présente clause, demeuré infructueux, la présente Convention sera résiliée de plein droit si bon semble au Prestataire, sans qu'il soit besoin de former aucune demande en justice, sauf au Client à obtenir des tribunaux, suspension de l'application de la présente clause justifiant de sa bonne foi.

Si, à l'expiration des délais fixés, le Client toujours défaillant refusait de quitter les lieux loués, il suffirait pour l'y contraindre, d'une simple ordonnance de référé rendue par le Tribunal compétent de Lyon, exécutoire nonobstant opposition ou appel, et sans caution.

Il est bien entendu qu'en cas de paiement par chèque, le Prix de la prestation ne pourra être considéré comme réglé qu'après son encaissement effectif nonobstant la remise de la

quittance, et la clause résolutoire pourra être acquise au Prestataire dans le cas où le chèque ne serait pas approvisionné.

5.8.2 Si les Locaux mis à disposition viennent à être détruits en totalité par vétusté, vice de construction, inondation, grève, faits de guerre, guerre civile, émeute, incendie ou autre cause indépendante de la volonté du Prestataire, la Convention sera résiliée de plein droit, sans indemnité de part et d'autre, mais sans préjudice des droits du Prestataire contre le Client si la destruction peut être imputée à ce dernier.

En cas de destruction partielle des Locaux mis à disposition du fait d'un incendie ou de toute autre cause, il sera fait application des dispositions de l'article 1722 du Code civil.

ARTICLE 6 – Modalités des Prestations d'Accès à des Outils Mutualisés

6.1 Correspondants-Horaires d'accès aux outils mutualisés

Chaque Partie désignera un correspondant qui sera chargé de veiller à la bonne exécution du Contrat d'Application et au suivi des accès aux outils. Ils seront notamment chargés d'assurer le décompte des jours d'accès aux outils au titre du Contrat d'Application.

Les horaires d'accès aux outils implantés sur les différentes plateformes sont du lundi au vendredi de 7 H 00 à 20 H 00. Les jours de fermeture des plateformes (notamment en période de congés) seront indiqués sur le pré-planning. Toutefois, le Client pourra avoir accès aux outils en dehors des jours et horaires indiqués avec l'autorisation préalable écrite d'AXEL'ONE, sur demande et justificatifs adressés au moins une semaine à l'avance à cet effet.

6.2 Habilitation des personnels du Laboratoire

Les personnels du Laboratoire ayant accès aux outils et/ou devant opérer les outils bénéficieront d'une formation assurée par le Prestataire avec délivrance d'une autorisation à opérer les outils.

Lors de sa présence sur la plateforme concernée, le personnel du Laboratoire est tenu de respecter le règlement intérieur de ladite plateforme, ainsi que les règles spécifiques pouvant s'appliquer dans la zone des outils. Toutes instructions utiles lui seront données à ce sujet au moment de son arrivée. Le personnel du Laboratoire est tenu de se conformer à toute prescription et obligations en matière d'hygiène et de sécurité ainsi qu'à toutes règlementations concernant l'usage et la détention de matériels, pour les matériels et outils installés sur la plateforme concernée.

Les personnels du Laboratoire accueillis sur l'une des plateformes demeureront sous l'autorité hiérarchique et disciplinaire de leur employeur. Le Client et/ou sa ou ses cotutelles continuera/continueront à assumer à l'égard de son personnel toutes les obligations sociales et fiscales en tant qu'employeur et d'exercer envers lui toutes les prérogatives de gestion.

6.3 Modalités de réservations des outils

Un pré-planning pour les six (6) mois suivants sera élaboré le 15 du mois précédent d'un commun accord des correspondants des Parties. Ce pré-planning identifiera les jours d'accès ainsi que les plages indisponibles qui sont réservées au Prestataire pour ses activités propres, ou par des tiers, soit correspondent à des périodes de fermeture de la plateforme concernée ou de maintenance/réparation sur les outils.

Chaque Partie s'engage à informer l'autre Partie de toute modification du calendrier de façon à ce que le nombre de jours d'accès soit limité aux accès définis dans le Contrat d'Application.

6.4 Cas d'indisponibilité des outils

Le Prestataire se réserve la possibilité, pour des motifs dûment justifiés, notamment en cas de panne, d'interrompre l'accès aux outils. Le correspondant du Prestataire en informera dans les meilleurs délais le correspondant du Laboratoire et fera ses meilleurs efforts pour attribuer de nouveaux horaires, en accord avec les jours d'ouverture du Laboratoire, en compensation de l'indisponibilité occasionnée. Tout créneau réservé qui ne pourrait être honoré ne saurait être décompté du temps d'accès accordé au Laboratoire sur les outils.

6.5 Conditions d'utilisation des outils

Pour chaque Période d'accès aux outils réservée par le Laboratoire, le Client et le Prestataire établiront les documents suivants :

a) Avant la prise en main des outils

- Un état des lieux, notamment un état des outils,
- Une analyse de risques (matériaux, procédés),
- Un permis de démarrage signé des deux Parties.

b) À l'issue de chaque période d'accès, un état des lieux de sortie détaillant notamment l'état des outils.

6.6 Obligations du Laboratoire utilisateur

6.6.1 Le Client s'engage à se conformer aux programmes de test et à la nature des produits engagés. Toute utilisation des outils par le Laboratoire pendant la campagne d'utilisation, autre que celle prévue dans les programmes de tests précités, devra impérativement faire l'objet d'une information préalable écrite au Prestataire, afin d'évaluer l'impact sécurité ou procédé.

6.6.2 Le Client s'engage à utiliser les outils en respectant notamment les instructions données par le Prestataire. Par conséquent, le Client s'oblige à confier l'opération des outils à des personnels qualifiés ayant reçu au minimum la formation nécessaire, ledit personnel étant indiqué dans le Contrat d'Application.

6.6.3 Le Client notifiera au Prestataire dans les meilleurs délais le détail des dysfonctionnements, afin de lui permettre de faire effectuer les réparations dans les meilleurs délais et donner au Prestataire ou au fournisseur requis par le Prestataire, accès aux outils concernés. En cas d'indisponibilité des outils, les dispositions de l'article 6.4 s'appliqueront.

6.6.4 A l'issue de chaque période d'accès, le Client s'oblige à rendre les outils au Prestataire en bon état de fonctionnement, sauf cas de dysfonctionnement ou panne des outils dûment notifiés au Prestataire.

6.7 Obligations du Prestataire

6.7.1 Le Prestataire s'engage à mettre à disposition du Client les outils pour la durée et selon le planning et assurera les services suivants sur les outils :

i) mise à dispositions des outils « prêts à l'emploi, décontaminés et fonctionnels » ;
ii) communication au Client de toutes les informations utiles relatives aux outils et à leur bon fonctionnement en fonction de leur destination ;

iii) formation des opérateurs du Client avec délivrance d'une autorisation à opérer les outils ;
iv) maintenance et entretien des outils ;
v) gestion des travaux à réaliser sur les outils (hors équipements complémentaires répondant aux besoins du Laboratoire) ;
vi) prise en charge des assurances liées aux outils.

6.7.2 Le Prestataire n'est pas responsable de la sécurité des personnels du Laboratoire opérant sur les outils. Le Client est seul responsable de la sécurité du personnel du Laboratoire. En conséquence, le Client informera le Prestataire des mesures qu'il aura prises et s'oblige à se conformer à toutes mesures qui pourraient lui être recommandées par le Prestataire dans la zone des outils, dont l'application devra être suivie par la personne responsable en la matière au sein du Laboratoire, à savoir par l'assistant de prévention ainsi que le cas échéant par le chef de service chargé de la santé et de la sécurité des agents placés sous sa responsabilité.

6.7.3 Le Prestataire s'engage à ne revendiquer aucun droit sur les résultats des travaux réalisés par le Client à l'aide des outils.

6.8 Assistance-Services additionnels

Dans le cadre de l'accès du Client aux outils, le personnel du Prestataire s'engage sur demande du Client à porter assistance au personnel du Laboratoire pour la mise en œuvre des outils, en développement de méthode. Il est entendu que le personnel du Prestataire ne fournira aucune assistance intellectuelle dans le cadre du Contrat d'Application et les données issues des travaux effectués par le Laboratoire à l'aide des outils seront traités par le Laboratoire.

Par ailleurs, le Prestataire s'engage à fournir une aide ponctuelle au personnel du Laboratoire en cas notamment de déficience ou de défaillance des outils.

Toute autre défaillance n'est pas comprise dans le Contrat d'Application et sera soumise à facturation complémentaire par le Prestataire.

En outre, dans le cas où le Client souhaiterait que les outils soient ponctuellement opérés par un personnel du Prestataire, une telle demande fera l'objet d'un devis et d'un Contrat Spécifique .

ARTICLE 7 – Modalités des Prestations de R&D

7.1 Conditions générales

7.1.1 Le Prestataire s'engage à apporter sa meilleure diligence dans l'exécution des prestations de R&D faisant l'objet du Contrat Spécifique, dans le strict respect des règles de l'art et de toutes les conditions spécifiées dans ce contrat.

7.1.2 Le Prestataire ne sous-traitera pas toute ou partie de la prestation de R&D qui lui est confiée sans l'accord préalable du Client.

7.1.3 Le Prestataire effectue la prestation de R&D en tant qu'entrepreneur indépendant.

7.1.4 Le Prestataire s'engage à fournir les Livrables définis dans le devis en annexe du Contrat Spécifique.

7.1.5 Tout retard de mise à disposition des informations requises risque de retarder l'achèvement de la prestation de R&D, toute insuffisance d'informations pouvant obérer la qualité et/ou la complétude des résultats.

7.1.6 Pour les besoins de la Convention, « Livrable » désigne l'ensemble des résultats et/ou éléments issus de la réalisation de la prestation de R&D que le Prestataire s'est engagé à livrer au Client ; les Livrables sont listées dans la proposition technico-commerciale ou le devis.

7.2 Modalités d'exécution de la prestation de R&D

7.2.1 Des réunions seront programmées, si besoin entre les représentants du Client et du Prestataire. Au cours de ces réunions, l'avancement des travaux objet de la prestation de R&D sera examiné par le Client et le programme pourra être précisé ou aménagé d'un commun accord des Parties.

7.2.2 Si des travaux complémentaires s'avéraient nécessaires, les Parties se réuniront et décideront, dans le cadre d'un avenant au Contrat Spécifique, des conditions financières et délais dans lesquels le Prestataire effectuerait les prestations de R&D complémentaires.

7.2.3 Des Livrables tels que définis dans le Contrat Spécifique intégrant les résultats de la prestation de R&D, notamment le rapport final qui détaillera les travaux effectués ainsi que les résultats obtenus, tel qu'indiqué dans le devis en annexe du Contrat Spécifique, seront remis au Client par courrier à l'attention de son représentant.

7.2.4 Les représentants des Parties pour le suivi des prestations R&D sont spécifiés dans le Contrat Spécifique.

7.3 Engagement du prestataire

7.3.1 Le Prestataire s'engage à :

a) attribuer les moyens et facilités qu'il possède et qui s'avèrent être nécessaires pour la bonne réalisation de la prestation de services,
b) ce que la prestation de R&D soit réalisée par un personnel compétent,
c) réaliser la prestation de R&D dans les délais définis dans l'offre de services,
d) fournir les Livrables au Client.

7.3.2 Le Prestataire et son personnel ne sont ni préposés, ni employés du Client.

7.4 Garanties

À l'exception des engagements du Prestataire au titre de l'article 7.3.1, le Prestataire ne donne aucune garantie et ne prend aucun engagement quant aux conséquences (techniques, économiques ou financières) de l'application et de la mise en œuvre des Livrables par le Client ou par des tiers en ce qui concerne leurs performances, leur fiabilité, leur jouissance paisible, ou autre. Par ailleurs, le Prestataire exclut toute obligation de fournir des Livrables correspondant à des besoins particuliers du Client ou comportant des qualités spécifiques, sauf dans le cas où ces exigences ont été définies de façon explicite dans l'offre de services.

En conséquence, le Client reconnaît et accepte que l'utilisation des Livrables sera et demeurera à ses seuls risques et profits, sans recours d'aucune sorte auprès du Prestataire pour d'éventuels dommages subis à l'occasion de cette utilisation, sauf en cas de faute lourde ou de faute intentionnelle de la part du Prestataire.

7.5 Réception des Livrables

7.5.1 Les Livrables seront fournis au Client en fonction des dates figurant dans la proposition technico-commerciale ou le devis

7.5.2 Sauf comme précisé en Annexe 1, le Client dispose d'un délai d'un (1) mois à compter de la date d'achèvement de la prestation de R&D pour accepter les Livrables ou pour démontrer leur éventuelle non-conformité. A défaut de réaction écrite du Client dans ce délai, les Livrables seront considérés comme définitivement acceptés.

7.5.3 Si, en application du paragraphe précédent, le Client apporte la preuve qu'une partie des Livrables serait non-conforme aux engagements pris par le Prestataire, ce dernier s'engage à refaire lorsque c'est le cas, à ses seuls frais, les travaux en cause.

ARTICLE 8 - Dispositions Communes aux Prestations

8.1 Devis

8.1.1- Acceptation du Devis incluant l'offre de services au titre des articles 2, 3 et 4

Au-delà d'un délai de trois (3) mois à compter de la date d'envoi du devis et sans réponse du Client, le Prestataire se réserve le droit de modifier le prix et/ou le planning de la prestation, voire de révoquer l'offre de services. Toute modification du prix et/ou du planning sera notifié au Client, les autres conditions du contrat correspondant demeureront alors valables.

8.1.2 Par ailleurs, les dispositions relatives à la durée, au prix des prestations au titre des articles 2, 3 et 4, à la propriété industrielle ainsi qu'à la confidentialité font l'objet d'un Contrat d'Application et/ou Spécifique dont les modèles figurent en Annexes 5 et 6.

8.2 Portée et modifications

8.2.1 La prestation de services est définie en tenant compte des informations échangées lors des discussions préliminaires menées par les Parties à ce sujet, notamment les objectifs poursuivis par le Client et l'expertise que possède le Prestataire dans le domaine technique relatif à la prestation de services. Chaque Partie, professionnelle dans son domaine, affirme qu'elle a fait le nécessaire pour s'assurer que les informations ainsi divulguées à l'autre Partie sont suffisantes pour que l'autre Partie puisse conclure le présent Contrat en connaissance de cause.

8.2.2 Tout changement, modification, révision ou altération de la prestation de services nécessitera l'accord préalable écrit des Parties.

8.3 – Fourniture d'Informations

8.3.1 Le Client s'engage à fournir en temps utile au Prestataire toutes les informations requises permettant l'implantation des équipements et/ou l'accès aux outils et/ou la réalisation d'une prestation de R&D, ou l'opération d'outil par le Prestataire au titre des articles 5, 6 et 7. Après réception, le Prestataire examinera succinctement si, dans le cadre de la prestation de services et des objectifs poursuivis par le Client, les informations peuvent

être considérées comme (qualitativement et quantitativement) appropriées et complètes, et il informera promptement le Client de toute insuffisance éventuelle des informations.

8.3.2 La réception par le Prestataire des informations nécessaires à la réalisation des prestations mentionnées en 8.3.1, de même que toute demande d'informations complémentaires qu'il juge utiles, ne saurait être interprétée comme une garantie de la part du Prestataire que les informations reçues sont complètes, adéquates et/ou appropriées à la bonne réalisation de la prestation de services. Le Client garde la responsabilité finale d'examiner et de vérifier que toutes les informations transmises au Prestataire sont appropriées et complètes, le Client étant seul à connaître la finalité des objectifs qu'il poursuit.

8.3.3 Tout retard de mise à disposition des Informations requises risque de retarder le délai d'achèvement de la prestation de services. Toute insuffisance des informations mises à disposition du Prestataire risque d'aboutir à des résultats incomplets ou insuffisants.

ARTICLE 9 - Propriété Intellectuelle

9.1 Tous les éléments techniques, financiers, économiques communiqués par une Partie à l'autre Partie pour les besoins de la réalisation de prestation de services restent la propriété de la Partie qui les a communiqués aux fins exclusives de la dite prestation de services.

9.2 Les résultats de la prestation de services, à l'exclusion des informations relevant du 9.1 qui appartiendraient au Prestataire, sont la propriété du Client qui pourra en faire librement usage.

9.3 Les dispositions particulières font l'objet des Contrats Spécifiques

ARTICLE 10 – Confidentialité – Traitement des Données personnelles

10.1 Seront considérés comme confidentiels, ci-après « Informations Confidentielles », toutes les informations (comprenant sans limitation les rapports, spécifications ou autres instructions particulières, des objectifs de recherche) ainsi que tous supports physiques intégrant lesdites informations échangés entre les Parties conformément à la présente Convention, y compris notamment, les données obtenues de l'autre Partie dans le cadre de la présente Convention. Il en est ainsi, sous réserve de l'indication de la mention « CONFIDENTIEL » sur le support physique, ou de la confirmation écrite de la nature confidentielle dans un délai de deux (2) semaines à compter de la date de la divulgation orale ou visuelle de l'information.

10.2 Étant donné leur nature confidentielle, chaque Partie récipiendaire s'engage à ne pas divulguer les Informations Confidentielles citées au 10.1 et à prendre toute mesure pour en empêcher la divulgation.

a) Dès lors, et plus particulièrement pour ce qui concerne les informations relevant de l'article 9.1, la Partie récipiendaire s'engage à prendre toutes dispositions pour garder le secret sur toutes les informations précitées que la Partie communicante lui communiquera par écrit, oralement ou de toute autre manière tel que précisé à l'article 10.1, à ne pas divulguer les informations précitées sans l'accord préalable écrit de la Partie communicante.

Les informations précitées de la Partie communicante seront communiquées par la Partie récipiendaire aux seuls membres de son personnel employés directement à l'exécution de la prestation de services. Lesdits employés seront avisés de la nature confidentielle des informations précitées de la Partie communicante et de leurs obligations à cet égard.

b) Les dispositions ci-dessus seront également applicables aux données et informations auxquelles la Partie récipiendaire pourrait avoir accès à l'occasion de visites qu'elle pourrait effectuer dans des locaux de la Partie communicante où des informations précitées sont à l'étude ou exploitées.

10.3 Les obligations au titre du présent article 10 ne s'appliquent cependant pas aux informations précitées lorsque la Partie récipiendaire pourra démontrer :

a) qu'elles faisaient déjà partie du domaine public, lors de leur communication,
b) qu'elles étaient déjà en sa possession avant communication,
c) qu'elles lui ont été communiquées par un tiers légalement habilité, sans restriction quant à leur divulgation, ce tiers ne les tenant pas directement ou indirectement de la Partie communicante,
d) qu'elles ont été développées indépendamment par les employés ou mandataires de la Partie récipiendaire sans que ceux-ci aient eu accès à ces informations précitées.

La Partie récipiendaire s'engage à informer les personnes concernées par cette Convention de leurs obligations de confidentialité.

10.4 Les dispositions de l'article 10 resteront en vigueur pour la durée de la présente Convention et dix (10) ans à compter de son échéance.

10.5 Nonobstant les dispositions de l'article 10.2, le Prestataire est, sous réserve d'avoir obtenu l'accord explicite du Client, autorisé à divulguer les Informations Confidentielles à ses sous-traitants, sous réserve toutefois que le sous-traitant se soit préalablement engagé à respecter les obligations de confidentialité figurant dans la présente Convention.

10.6 Sauf stipulation contraire du Contrat d'Application et/ou du Contrat Spécifique, les résultats appartenant au Client au titre de l'article 9.2 seront considérés comme des Informations Confidentielles par le Prestataire.

10.7 Les Parties se conformeront aux dispositions du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du conseil du 27 avril 2016 entré en vigueur le 25 mai 2018 (Règlement général de Protection des Données – RGPD), relatif à la protection des données personnelles des personnes physiques lors du traitement, de la circulation et du stockage de telles données de personnes physiques impliquées de quelque façon que ce soit et à quelque titre que ce soit dans les activités relevant de la présente Convention.

Les données personnelles doivent être exactes et mises à jour lorsque nécessaire. Elles doivent être adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont recueillies. Leur durée de conservation sous une forme permettant l'identification des personnes ne peut excéder la durée nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées.

Pour les besoins de l'application des dispositions du RGPD, les Parties s'obligent sans que ce soit limitatif, à faire usage de moyens techniques et organisationnels assurant un niveau de protection des données personnelles approprié par rapport aux risques encourus, y compris chaque fois que cela s'impose :

- les moyens pour assurer la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité, la sécurité des systèmes de traitement et services ;

- les moyens pour restaurer la disponibilité et l'accès à une donnée personnelle dans les délais requis en cas d'incident physique ou technique ;

- une procédure pour tester régulièrement et évaluer l'efficience des mesures techniques et organisationnelles aux fins d'assurer la sécurité du traitement

Les Parties s'obligent à fournir à la personne dont les données personnelles sont traitées toutes les informations exigées par la réglementation, notamment celles relatives à ses droits en relation avec les données collectées et à leurs modalités d'exercice, tel que précisé au chapitre III du RGPD.

ARTICLE 11 – Durée

11.1 Sauf résiliation anticipée au titre des articles 11.2 et 11.3, la présente Convention est conclue et acceptée pour **une période commençant à courir à compter de la date de signature du constat d'achèvement des travaux du bâtiment, soit le 21 décembre 2017 (date d'Effet), à l'exception de l'article 10.7 relatif à l'application du RGPD prenant effet le 25 mai 2018.** La présente Convention prendra fin de droit le 31 décembre 2021.

Au moins trois (3) mois avant le 31 décembre 2021, les Parties se réuniront et négocieront la prolongation de la présente Convention ou sa modification par avenant.

11.2 Chaque Partie aura le droit de résilier la présente Convention (y compris tous services stipulés dans celle-ci faisant l'objet d'un Contrat d'Application et/ou Spécifique) :

(i) à tout moment, en cas de manquement substantiel à la présente Convention par l'autre Partie s'il n'a pas été remédié au dit manquement dans un délai de trente (30) jours suivant l'envoi d'une notification par lettre recommandée avec avis de réception y afférent par la Partie non défaillante ;

(ii) conformément aux stipulations de l'Article 17 (Force Majeure), sous réserve d'un préavis de trois (3) mois donné au Prestataire par lettre recommandée avec avis de réception ;

(iii) en cas de résiliation anticipée par l'UCBL de la convention d'occupation précaire conclue avec AXEL'ONE. Dans cette hypothèse, chacune des Parties pourra résilier de plein droit la présente Convention, sans formalité judiciaire, sans indemnité ni préavis tant à l'égard du Prestataire que du Client.

Toutefois, la présente Convention restera en vigueur pour les besoins et la durée des contrats spécifiques sur le modèle des Annexes 5 et/ou 6 ayant pris effet avant le date d'effectivité de l'échéance ou la résiliation de la Convention, et seulement pour les besoins de ces contrats.

11.3 Dans l'hypothèse où le montant hors taxes de la présente Convention ainsi que de ses contrats d'application et/ou spécifiques atteindrait avant le 31 décembre 2021, le seuil européen de procédure formalisée applicable en matière de fournitures et de services et prévu par les dispositions du décret 2016-360 du 25 mars 2016, le contrat d'application et/ou spécifique qui sera à l'origine du dépassement du seuil ainsi que la présente Convention seront résiliés de plein droit à la date à laquelle le seuil précité aura été atteint. La Convention restera toutefois en

vigueur pour les besoins des contrats d'application et/ou spécifiques en cours d'exécution qui ne seront pas à l'origine du dépassement de seuil précité.

11.4 À l'expiration ou en cas de résiliation de la présente Convention, les dispositions des articles 6.7.3, 7.4, 9, 10 pour la durée prévue audit article, 18 et 19 resteront en vigueur.

ARTICLE 12 – Prix des Prestations

Le prix mensuel ou au forfait des prestations sera précisé pour chaque projet dans le ou les Contrats d'Application et/ou le Contrat Spécifique. Une grille tarifaire des prestations d'hébergement-service est indiquée en Annexe 2, la prestation d'hébergement stricto-sensu étant sans frais pour le Client.

12.1 S'agissant des prestations d'hébergement-service, les prix des kits environnés seront indexés chaque année au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice SYNTEC, sans toutefois que le Prix puisse être inférieur au Prix de l'année précédente.

L'indexation s'effectuera en prenant :

- comme indice de référence (base 2017), l'Indice SYNTEC de juillet 2016, soit deux cent cinquante-cinq virgule soixante-dix (255,70).

- pour l'indice de révision, l'indice du même trimestre et mois civils de l'année suivante.

  Cette révision sera notifiée par le Prestataire au Client en début de chaque année calendaire.

Le fait pour le Prestataire de ne pas procéder à la révision immédiate du montant du Prix ne sera pas considéré comme une renonciation ou un abandon du droit des Parties de demander ultérieurement l'application rétrospective de l'indice.

12.2 Les prix forfait Locaux équipés et accès à outils ne seront pas indexés, compte tenu des amortissements.

12.3 Les prix forfaits utilités et maintenance outils seront ajustés en fin d'année calendaire ou à l'expiration du Contrat d'Application, lorsque la durée de celui-ci est inférieure à l'année calendaire, en fonction des consommations réelles du Client. Les consommations d'utilités et maintenance outils dépassant en montant le plafond inclus dans le forfait hébergement et de services spécifié en Annexe 2 feront l'objet d'une facturation complémentaire au réel.

12.4. En tout état de cause, le montant total hors taxes de la présente Convention et de ses contrats d'application et/ou spécifiques est limité au seuil européen de procédure formalisée applicable en matière de fournitures et de services et prévu par les dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Le dépassement du seuil précité avant le 31 décembre 2021 entrainerait de plein droit, dans les conditions prévues à l'article 11.3, la résiliation de la Convention et du contrat d'application et/ou spécifique qui serait à l'origine du dépassement dudit seuil.

Afin que les Parties s'assurent conjointement du non dépassement du seuil précité, le Prestataire s'oblige à fournir à la direction des services financiers (DSF) du Client, à l'occasion de la conclusion de chaque nouveau contrat d'application et/ou spécifique, l'état des rémunérations versées jusqu'alors par le Client au Prestataire en vertu de la présente Convention et de ses contrats d'application et/ou spécifiques.

ARTICLE 13 – Paiement

13.1 Prestations d'hébergement-service et d'accès aux outils mutualisés

Pour chaque Contrat d'Application, sous réserve de ce qui est précisé à l'article 12 en matière de prestation d'hébergement, la prestation sera payée trimestriellement d'avance et exigible le premier jour de chaque trimestre et, pour la première fois à la date d'Effet de la présente Convention, (calculé *prorata temporis*). Les trimestres commenceront le 1er janvier, 1er Avril, 1er juillet et 1er octobre.

Les références bancaires du Prestataire seront communiquées au Client.

Sauf demande expresse du Client dans les Contrats d'Application, AXEL'ONE facturera une unique facture détaillant l'ensemble des projets faisant l'objet de Contrats d'Application.

Dans l'hypothèse où la facture de la prestation ne serait pas adressée un (1) mois avant l'échéance, le délai de paiement de la facture sera prorogé de manière à ce que le Client dispose d'un (1) mois entre l'envoi de l'appel et la date d'échéance de la facture. Dans ce cas, les pénalités éventuellement applicables ne commenceront à courir qu'à compter de la nouvelle date d'échéance.

13.2 Prestations R&D

La rémunération du Prestataire, ainsi que les modalités de paiement, sont définies dans le devis et la Convention Spécifique correspondants.

La rémunération est fixée de façon ferme, fixe et nette de toutes taxes ou autres charges, qu'elle qu'en soit la nature, qui pourraient s'ajouter au prix de la prestation de R&D.

Lorsqu'applicables, s'ajouteront à la rémunération susvisée, les frais courants engagés par le Prestataire pour effectuer la prestation de R&D, tels que les frais de déplacement, d'hébergement et de séjour, dans tous les cas où le déplacement du Prestataire découlerait implicitement de la prestation de R&D, ou aurait été approuvé par le Client. Ces frais seront facturés à prix coûtant hors taxes.

Les paiements sont effectués dans les trente (30) jours suivant la date de facturation par virement bancaire au compte indiqué sur la facture.

Pour tout règlement non effectué à la date prévue, les dispositions de l'article 13.3 sont applicables.

Aucune compensation entre la rémunération du Prestataire au titre de l'Offre de Services et des sommes éventuellement exigibles par le Client auprès du Prestataire en vertu d'autres contrats ou offres ne pourra être effectuée sans l'accord préalable écrit du Prestataire.

Le Prestataire se réserve le droit de suspendre l'exécution de ses engagements au titre de la présente Convention, telle que mise en œuvre dans le Contrat Spécifique concerné dans tous les cas où le Client ne règle pas le prix conformément à l'échéancier figurant dans l'Offre de Services ou le devis.

13.3 Retard de paiements

Le Client fera tous paiements dus en vertu de la Convention au Prestataire par virement sur le compte désigné. Lorsqu'une partie de la facture est contestée par le Client, il s'engage à payer la partie non contestée, tout en appliquant la procédure de l'article 19 pour régler le sort de la partie contestée. S'il s'avère que la contestation du Client était sans fondement, il devra régler des intérêts de retard au Prestataire selon les dispositions ci-dessous.

Tout paiement de la prestation ou de tout autre somme due par le Client au Prestataire, qui ne sera pas effectué à sa date d'exigibilité portera des intérêts au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur le premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit (8) points de pourcentage, courant de la date d'exigibilité à celle du paiement effectif, ces intérêts étant payables avec la somme principale.

Le Prestataire aura en outre droit au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante (40) Euros, le Prestataire se réservant néanmoins le droit de réclamer une indemnisation complémentaire, sur justificatif, lorsque les frais réellement exposés sont supérieurs à ce montant.

Ces intérêts seront ajoutés à l'avis d'échéance du trimestre suivant.

ARTICLE 14 – Assurance – Responsabilité et Recours

14.1-<u>Prestation hébergement - service</u>

14.1.1 Le Client souscrira, à ses frais, les assurances nécessaires, pour mener ses activités, incluant :

(a) Les Locaux mis à disposition ainsi que tous les agencements et installations connexes contre les risques d'incendie, d'inflammation, d'explosion, de dommage électrique, de vol, de vandalisme, de dégât des eaux ;

(b) Et les conséquences financières de sa responsabilité civile vis-à-vis des tiers, y compris ses voisins, résultant, notamment, de l'exercice de ses activités, ses employés, son matériel, son entreposage et son utilisation des produits chimiques ou autres.

14.1.2 Le Client maintiendra toutes les polices d'assurances susmentionnées pendant toute la durée de la Convention et paiera toutes les primes et cotisations à échéance et en présentera les justificatifs à première demande du Prestataire.

14.1.3 Le Client convient de communiquer au Prestataire toute modification apportée à ses polices d'assurance relatives aux Locaux mis à disposition.

14.1.4 Le Client devra, dès qu'il en a connaissance, déclarer à la compagnie d'assurance tout en informant le Prestataire simultanément dans un délai de cinq (5) jours, de tout dommage ou détérioration survenant dans les Locaux mis à disposition relevant de l'assurance et sera responsable de toute conséquence, le cas échéant, découlant directement et exclusivement du défaut de déclaration ponctuelle.

14.2- <u>Prestations accès outils / R&D</u>

14.2.1 Sous réserve des dispositions prévues à l'article 7.4 ci-dessus, le Prestataire prendra à sa charge tous frais relatifs :

- aux accidents et/ou décès de son personnel résultant de dommages, accidents, quelle qu'en soit la nature,

- à toutes pertes et/ou destruction (partielle ou totale) d'équipement et/ou matériel de son fait et/ou des résultats de la prestation de services qu'il a effectuée pour le Client.

Il est entendu que le Prestataire déchargera le Client de toute responsabilité et de toute demande de dommages et intérêts, frais et charges relatifs à ces accidents.

En particulier, le Prestataire est tenu de remédier aux pertes et/ou destruction des résultats de sa prestation de services, conformément aux dispositions de la présente Convention, sans aucun frais supplémentaire à la charge du Client.

14.2.2 Réciproquement, le Client prendra à sa charge tous frais relatifs :

- aux accidents de son personnel résultant de dommages, accidents qu'elle qu'en soit la nature,

- à toutes pertes et/ou destruction (partielle ou totale) d'équipement et/ou matériel et/ou résultats de la prestation de service effectuée par le Prestataire, du fait du Client ou de son personnel.

Il est entendu que le Client déchargera le Prestataire de toute responsabilité et de toute demande de dommages et intérêts, frais et charges relatifs à ces accidents.

14.2.3 Chacune des Parties fera son affaire de toutes les conséquences pécuniaires, directes ou indirectes, de la responsabilité civile qu'elle encourt, à raison de tous dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers du fait de son exécution de la présente Convention.

14.2.4 Pendant toute la durée de la présente Convention, le Prestataire sera tenu de souscrire et de maintenir en état de validité les polices d'assurance ci-après, étant entendu que tous coûts y relatifs sont à la charge du Prestataire :

a) Assurance contre tous accidents des employés suivant les dispositions des lois en vigueur

b) Assurance contre tous dommages et/ou pertes de ses équipements couvrant la valeur totale commerciale desdits équipements

c) Assurance contre tous dommages à des tiers. Dans cette police, les biens et le personnel du Client seront couverts au titre des tiers.

14.2.5 Le Client confirme avoir conclu une police d'assurance en cours de validité auprès d'une Compagnie notoirement solvable couvrant sa responsabilité civile.

Le Client s'engage à fournir au Prestataire une attestation d'assurance préalablement à la signature de la Convention.

ARTICLE 15 – Tolérance

Toute tolérance concernant les conditions de la présente Convention, quelles qu'en soient la fréquence et la durée, ne pourra jamais être considérée comme une modification desdites conditions ou une renonciation à ces dernières. Par conséquent, le fait pour une Partie de ne pas présenter de réclamation face à une défaillance de l'autre Partie ne constituera en aucun cas une renonciation de ladite Partie.

ARTICLE 16 – Frais

Chaque Partie supportera ses propres frais et charges engagés relativement à la rédaction, la négociation et la signature de la présente Convention, y compris les frais de son conseil juridique.

ARTICLE 17 – Force Majeure

17.1 Aucune Partie ne saurait être tenue responsable de son inexécution ou retard d'exécution au titre des présentes si ladite exécution est rendue impossible du fait de tout événement constituant une Force Majeure. En cas d'incapacité partielle de toute Partie d'exécuter la présente convention en raison d'un événement de Force Majeure, ladite Partie sera excusée de ladite exécution dans la mesure de son incapacité partielle d'exécuter.

17.2 Pour les besoins de la présente Convention, le terme « Force Majeure » désignera des évènements tels que, mais non limités aux catastrophes naturelles, incendies, inondations, actes souverains (expropriation), actes de violence de tiers (terrorisme, sabotage), explosions, accidents, pannes techniques, grèves générales, pénuries ou indisponibilité de matériaux, carburants, électricité ou matériel étant (i) imprévisibles, (ii) au-delà du contrôle de la Partie demandant à être excusée, et (iii) qui ne pouvaient pas être évités ou empêchés par la Partie demandant à être excusée.

17.3 La Partie concernée par un événement de Force Majeure devra en aviser dans les meilleurs délais l'autre Partie en lui donnant des détails suffisants de l'impact escompté dudit événement, qu'elle s'efforcera de minimiser. Elle devra également fournir à l'autre Partie accès à tout justificatif pertinent valablement demandé par cette dernière et l'informer de la cessation dudit événement de Force Majeure.

17.4 Si, après notification à l'autre Partie d'un événement de Force Majeure, l'une des Parties est excusée de l'exécution de ses obligations conformément au présent Article, et si ladite excuse empêche l'exécution correspondante des obligations de l'autre Partie, l'exécution de cette dernière sera alors également excusée dans la mesure de l'incapacité d'exécution de la Partie l'ayant avisée.

17.5 En cas de persistance de l'événement de Force Majeure pendant plus de trente (30) jours suivant avis y afférent et si la Partie affectée n'est pas en mesure, au terme de ladite période de trente (30) jours, de fixer, dans la mesure du raisonnable, la date à laquelle elle compte, de bonne foi, être en mesure d'exécuter ses obligations au titre de la présente Convention, la Partie n'étant pas affectée aura le droit de résilier la présente Convention ou toute partie de celle-ci affectée par l'inexécution avec effet immédiat.

ARTICLE 18 – Notification

18.1 Tous avis ou autres communications devant ou pouvant, au titre de la présente Convention, être donnés le seront (i) par écrit et remis personnellement contre avis de réception daté et signé par le destinataire ; ou (ii) envoyés par lettre recommandée ou certifiée avec avis de réception affranchie ; ou (iii) envoyés par service de messagerie express (tous frais payés d'avance) ; ou (iv) envoyés par télécopie ou par mail et confirmés par lettre recommandée (affranchie, avec avis de réception) postée au plus tard le jour ouvré suivant (ladite confirmation devra inclure une copie du rapport d'activité correspondant) adressés comme suit :

- Le Prestataire :
  AXEL'ONE
  Rond-Point de l'Echangeur, les Levées
  69360 SOLAIZE

- Le Client :

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1
43 boulevard du 11 novembre 1918
69622 VILLEURBANNE CEDEX

Si elle est remise personnellement, ladite communication sera réputée remise à sa réception effective ; si elle est envoyée par courrier, elle sera réputée remise à la date de remise indiquée sur le reçu délivré par le service postal pertinent ou, si le destinataire omet ou refuse d'accepter la remise, à la date de ladite omission ou dudit refus ; si elle est envoyée par messagerie express, elle sera réputée remise à la réception effective dudit message express ; et si elle est envoyée par télécopie ou mail, elle sera réputée remise à l'heure et le jour indiqués sur le rapport d'activité correspondant (étant cependant entendu que, dans toute éventualité, tout avis ou communication reçu après dix-huit (18) heures (heure locale au lieu de réception) un jour ouvré ou tout jour n'étant pas un jour ouvré sera réputée reçue à neuf (9) heures (heure locale au lieu de réception) le jour ouvré suivant).

Toute Partie, par avis écrit adressé à l'autre Partie donné conformément à l'article 18.1, pourra changer l'adresse ou les personnes auxquels les avis ou copies d'avis seront adressés.

18.2 **Intégralité de l'accord** – La présente Convention et ses Annexes énoncent l'intégralité de l'accord des Parties relatif à l'objet de la présente Convention et annulent et remplacent tous contrats, accords, communications, discussions, déclarations et garanties antérieurs, oraux ou écrits, entre les Parties relativement à l'objet de la Convention.

18.3 **Modifications écrites** – La présente Convention et ses Annexes ne pourront être modifiés que par écrit signé par les Parties.

18.4 **Intitulés** – Les intitulés des articles et paragraphes contenus dans la présente Convention ont été insérés pour seule référence et n'auront pas d'incidence sur la signification ou l'interprétation de la présente Convention.

18.5 **Divisibilité** – La présente Convention sera réputée divisible et la nullité ou l'inapplicabilité de tout terme ou toute stipulation n'aura pas d'incidence sur la validité ou l'applicabilité de la présente Convention. Par ailleurs, à la place de tout terme ou toute stipulation nul ou inapplicable, il est de l'intention des Parties de le remplacer par une stipulation dont les termes seront aussi similaires que possible à la stipulation nulle ou inapplicable.

18.6 **Renonciation** – Sauf stipulation contraire de la Convention, chaque Partie pourra renoncer par écrit à faire valoir le respect par l'autre Partie (dans la mesure où ledit respect est en faveur de la Partie effectuant ladite renonciation) de tout terme, engagement ou condition contenu dans la présente Convention (sauf en cas d'obligation légale). Le fait qu'une Partie ne fasse pas valoir une violation, un manquement ou tout défaut au titre de toute stipulation de la présente Convention par l'autre Partie ne saurait être interprété ou ne saurait constituer une renonciation à ladite stipulation ou une renonciation à faire valoir toute autre violation, tout autre manquement ou tout autre défaut au titre d'une stipulation de la présente Convention.

18.7 **Annexes** – Les Annexes jointes à la présente Convention en font partie intégrante.

18.8 **Autres garanties** - Les Parties s'engagent à signer et conclure tous instruments légaux et exécuteront tous actes qui sont ou pourront devenir nécessaires pour donner effet aux objets de la présente Convention suite à la conclusion de celui-ci.

18.9 **Communiqués** – Lorsque le Client souhaitera faire référence directement ou indirectement à AXEL'ONE que ce soit, dans une publicité, un communiqué de presse ou un communiqué adressé

à toute publication professionnelle ou spécialisée, celui-ci devra soumettre au préalable à AXEL'ONE ladite référence pour approbation.

ARTICLE 19 – Règlement des Litiges - Droit applicable

La présente Convention sera régie et exécutée conformément au droit français, à l'exclusion de toutes règles de compétence législative pouvant imposer l'application du droit d'une autre juridiction.

Préalablement à toute instance judiciaire, les Parties s'efforceront à résoudre à l'amiable toute contestation qui naîtraient entre elles à l'occasion de l'exécution ou de l'interprétation de la présente Convention Tous litiges, différends ou recours découlant ou se rapportant à la présente Convention qui n'auront pas été résolus à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours à compter de la date de la notification de la réclamation d'une Partie à l'autre Partie seront soumis à la compétence exclusive du Tribunal de compétent de Lyon.

EN FOI DE QUOI, la présente Convention est signée en deux (2) exemplaires qui seront chacun considérés être un original par le représentant habilité de chacune des Parties

Date :

AXEL'ONE	**UCBL**
Didier BONNET	**Frédéric FLEURY**
Directeur Exécutif	**Président**
_____	_____

(FAIRE PRÉCÉDER LA SIGNATURE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »)

Liste des Annexes

Annexe 1	Règlement du site AXEL'ONE concerné, Charte HSE AXEL'ONE, Charte de bonne utilisation des ressources informatiques d'AXEL'ONE
Annexe 2	Grille tarifaire 2017
Annexe 3	Services Complémentaires de l'article 2
Annexe 4	Etat des risques naturels et technologiques
Annexe 5	Contrat d'Application pour hébergement et service et Accès aux Outils Mutualisés (modèle)
Annexe 6	Contrat Spécifique pour prestation de R&D/Opérateur et autres prestations hors Annexe5 (modèle)

ANNEXE 1

Règlement site d'AXEL'ONE CAMPUS

2017- Réglement site
CAMPUS Version 1 .pc

Charte HSE AXEL'ONE

Charte HSE Axel'One
V1.0

Charte de bonne utilisation des ressources informatiques d'AXEL'ONE

Charte de bonne
utilisation des ressour

ANNEXE 2

Grille Tarifaire 2017

	Coût annuel
Coût d'hébergement et services	10 000 € / kit de 15 m2
Coût d'aménagement interne des labos	800 à 1600 € / kit de 15 m2 selon les aménagements

	Plafonds des consommations incluses dans le forfait hébergement et de services
Imprimantes : copies et impressions	300 impression/copies par mois et par personne
Téléphonie fixe : consommations téléphoniques	10 h par mois et par poste téléphonique
Gaz réseaux : consommations (Air analyse, Air comprimé, Argon, Azote BP et HP, Hélium, Hydrogène BP et HP)	500 € / an par kit de 15 m2

ANNEXE 3

Services Complémentaires des articles 2.1 et 2.2

ANNEXE 3.1 - Offre de service AXEL'ONE

A- Les prestations suivantes sont incluses dans le Prix de la Convention d'hébergement et de service :

- L'accès aux zones privées (bureau, labos, halls) du kit
- L'accès aux zones communes du bâtiment (salles de réunions, salle de convivialité, zone de stockage de produits chimiques pour les kits hall et laboratoire)
- Les consommations des utilités des zones communes
- Les infrastructures pour la fourniture des utilités principales
- Chauffage et climatisation de toutes les zones
- L'encadrement et l'appui par le personnel d'Axel'One pour l'accueil sur le site et la coordination des activités du site
- L'appui en matière de coordination HSE (intégration des projets sur le site, contrôle du respect de la charte HSE Axel'One, accueil sécurité dans le bâtiment, visite HSE et appui au démarrage)
- L'appui en matière de coordination HSE (intégration des projets sur le site, contrôle du respect de la charte HSE Axel'One, accueil sécurité dans le bâtiment, visite HSE et appui au démarrage)
- Le contrôle règlementaire des équipements communs liés aux infrastructures d'Axel'One
- La maintenance des infrastructures Axel'One
- L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'implantation des projets R&D sur le site
- La coordination des prestataires externes intervenant sur la plateforme
- L'infrastructure informatique (prises réseau)
- L'administration et support informatique pour la mise en place et connexion des outils projets
- Le soutien via les pôles de compétitivité partenaires au montage des projets collaboratifs
- L'entretien des espaces intérieurs et extérieurs (parties communes, espaces verts…), le nettoyage des bureaux, des laboratoires et halls techniques, la maintenance des infrastructures dépendant d'Axel'One, la surveillance du site
- L'accès à une interface client : facturation Axel'One, document juridique, réservation des salles de réunions

B- Les prestations suivantes sont comprises dans le forfait Locaux équipés :

- Le mobilier de bureau (postes de travail standard Axel'One)
- Le mobilier scientifique des laboratoires
- Les abonnements IT (téléphonie, réseau informatique, copieurs)
- Les consommations IT dans la limite des plafonds définis
- Les consommations énergétiques et utilités des zones privatives de bureau et laboratoire dans la limite des plafonds définis
- Fourniture et nettoyage des vêtements EPI

C- Restent à la charge du Client :

- L'ensemble des charges liées à la conduite des projets techniques (équipements et outils expérimentaux, personnel opérationnel du projet, le montage, la gestion, le suivi des projets collaboratifs et de la R&D, l'ensemble des consommables)
- Les frais d'étude, d'implantation et de démantèlement des outils sur la plateforme (des prestataires seront proposés par Axel'One pour bureaux d'études et entreprises externes pour réalisations des travaux)
- Les analyses préliminaires de sécurité des projets et des outils des prestataires seront proposées par Axel'One (avec participation HSE d'Axel'One)
- La rédaction des fiches de poste et d'analyse de risque
- Le suivi des expositions des salariés
- Le contrôle règlementaire des équipements privés (un prestataire pourra être proposé par Axel'One).
- La maintenance spécifique des outils et équipements liés à aux projets spécifiques des clients
- Le matériel IT bureautique et scientifique (PC, serveurs...)
- Les logiciels pack bureautique et assistance

- Les frais de gestion des déchets spécifiques (opérateurs proposés par Axel'One). Dans le cas où un déchet spécifique ne pourrait être traité par les prestataires d'Axel'One, le surcoût de la mise en place de ce traitement serait à la charge du projet
- Le déménagement, transport et manutention (prestataire proposé par Axel'One)
- Les assurances (RC et multirisques) en lien avec leur activité sur la plateforme

ANNEXE 3.2 - NIVEAU DE SERVICES IT

MISE A DISPOSITION DE CONNEXIONS
TELEPHONIQUES ET INTERNET

OBJET

Niveau de services pour la mise à disposition d'un abonnement téléphonique et d'un abonnement Internet.

GARANTIES

- Mise à disposition d'un abonnement téléphonique, d'une ligne téléphonique et d'un poste téléphonique par personne et d'au maximum cinq lignes supplémentaires par client hébergé. Disponibilité de la connexion téléphonique 24h/24, 7j/7, excepté pendant 5 heures/an max et 2h/mois max entre 8h et 18h.
- Mise à disposition d'une connexion Internet 24h/24, 7j/7, excepté pendant 5heures/an max et 2h/mois max entre 8h et 18h.
- Pour la connexion Internet, les sites hébergeant du contenu illicite, à savoir ceux dont les propos ou la promotion d'activités sont punis par une loi française, sont filtrés automatiquement.
- Afin de faciliter la gestion des services IT, il est recommandé que le Client nomme un référent SI qui sera l'interlocuteur privilégié avec la direction SI d'Axel'One.

- Prise en charge d'un dysfonctionnement les jours ouvrés de 8h30 à 17h30.
- Diagnostic du dysfonctionnement, interface avec les sous-traitants et fournisseurs d'Axel'One.
- Garantie de temps de prise en charge : 4 heures dans au-moins 95% des cas.
- Le temps de résolution dépendra du type de panne. La garantie est de J+1 dans au-moins 95% des cas pour un incident ne nécessitant pas de remplacement de matériel impliquant un délai plus long.

MODALITES D'INTERVENTION EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT

- Pour une prise en charge rapide et pour assurer la traçabilité, le signalement d'un dysfonctionnement sera effectué à l'adresse informatique@axel-one.com.
- Axel'One doit avoir la possibilité d'interroger un ou plusieurs membres compétents du personnel du client qui ont subi la difficulté en cause.
- Axel'One n'intervient que sur ces équipements.
- Axel'One doit avoir le libre accès aux équipements.
- Les référents Axel'One en charge d'un incident sont (dans l'ordre) : le responsable SI, le responsable Maintenance, le Directeur du site . Ils sont seuls habilités à traiter le dysfonctionnement et à déclencher l'intervention des sous-traitants et fournisseurs.
- Tout dysfonctionnement fera l'objet d'une fiche d'anomalie indiquant le contexte et la description du dysfonctionnement, les mesures curatives mises en oeuvre ainsi que les mesures préventives proposées pour éviter que le dysfonctionnement ne se reproduise.
- Suite à un incident, le client a à sa charge la remise en fonctionnement de ses propres équipements.

ANNEXE 3.3 - NIVEAU DE SERVICE COPIEUR MULTI-SERVICES

OBJET

Niveau de services pour la mise à disposition d'un copieur multi-services.

GARANTIES

- Mise à disposition d'un ou plusieurs copieur(s) permettant d'imprimer, de copier et scanner des documents en format A4 et A3, en Noir & Blanc et Couleurs.
- La confidentialité des documents est géré par un code d'impression affecté à chaque entité hébergée par Axel'One. Aucune donnée n'est stockée sur disque dur.
- Possibilité de copies en format A0 (copieurs spécifiques installés hors Axel'One).

- Prise en charge d'un dysfonctionnement les jours ouvrés de 8h30 à 17h30.
- Diagnostic du dysfonctionnement, interface avec les sous-traitants et fournisseurs d'Axel'One.
- Garantie de temps de prise en charge : 4 heures.
- Le temps de résolution dépendra du type de panne. La garantie est de J+1 pour un incident ne nécessitant pas de remplacement de matériel impliquant un délai plus long.

MODALITES D'INTERVENTION EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENT

- Le signalement d'un dysfonctionnement sera effectué par téléphone ou message.
- Axel'One doit avoir la possibilité d'interroger un ou plusieurs membres compétents du personnel du client qui ont subi la difficulté en cause.
- Les référents Axel'One en charge d'un incident sont (dans l'ordre) : le responsable Maintenance, le responsable SI, le Directeur du site . Ils sont seuls habilités à traiter le dysfonctionnement et à déclencher l'intervention des sous-traitants et fournisseurs.

ANNEXE 4

Etat des risques naturels et technologiques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture du Rhône

Commune de VILLEURBANNE

Informations sur les risques naturels et technologiques
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° **2009-3944** du **20 juillet 2009** mis à jour le **26 avril 2011**

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n — **oui** X **non** ___

Approuvé date **02/03/2009** aléa **inondation**

Les documents de référence sont :

Arrêté d'approbation du PPRN pour les inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire du Grand Lyon – secteur Lyon Villeurbanne — Consultable sur internet **X**

PPRN pour les inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire du Grand Lyon – secteur Lyon Villeurbanne, consultable en mairie — Consultable sur internet **X**

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPR t]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t — **oui** **non**

___ date ___ effet ___

___ date ___ effet ___

Les documents de référence sont :

___ Consultable sur internet ___

___ Consultable sur internet ___

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité
en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité	Forte zone **5**	Moyenne zone **4**	Modérée zone **3**	Faible zone **2**	Très faible Zone **1**
				X	

pièces jointes

5. Cartographie
extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

Carte de l'emprise des zones règlementées par le PPRN pour les inondations du Rhône et de la Saône sur le territoire du Grand Lyon - secteur Lyon Villeurbanne – approuvé le 02/03/2009

6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date : 26 avril 2011 — Le préfet de département

Pour le Préfet,
la Secrétaire Générale

Josiane CHEVALIER

ANNEXE 5

Modèle de Contrat d'Application

CONTRAT D'APPLICATION
HEBERGEMENT ET SERVICES DE PROJETS COLLABORATIFS
ACCES A OUTILS MUTUALISES

Référence AXEL'ONE-XXX/YYY-CAMPUS-2017

ENTRE

AXEL'ONE
Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Rond-point de l'échangeur, les Levées 69360 Solaize,
représentée par Monsieur Didier BONNET, Directeur Exécutif, dûment habilité à l'effet des présentes
ci-après désignée le "Prestataire"

d'une part,

ET

L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1, Etablissement public à caractère scientifique et professionnel, dont le siège social est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918 à Villeurbanne (69100), représentée par Monsieur Frédéric FLEURY, Président, dûment habilité à l'effet des présentes,

ci–après désignée le « Client »

Agissant au nom et pour le compte du LABORATOIRE (UMR XXX),
dirigé par YYY,
et ayant reçu mandat de signature de la ou des cotutelle(s) de l'UMR,
ci-après désigné le "Laboratoire"

d'autre part,

AXEL'ONE et l'UCBL pouvant aussi être désignées individuellement "Partie" ou collectivement "Parties".

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Le Prestataire et le Client ont signé une convention-cadre d'accompagnement aux projets collaboratifs AXEL'ONE-401-CAMPUS-2017, ci-après désignée « Convention » précisant que chaque projet fera l'objet d'un contrat d'application, plusieurs projets pouvant faire l'objet d'un même contrat d'application.

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Définitions

Pour les besoins du présent Contrat :

1.1 « **Accès** » désigne conformément à l'article 3 de la Convention auquel il est soumis, le droit d'usage des Outils décrits à l'article 4 ci-dessous par les personnels du Laboratoire.

1.2 « **Formation** » désigne l'enseignement des bonnes pratiques opératoires par le personnel qualifié du Prestataire au Laboratoire pour lui permettre d'opérer les Outils en Accès lorsque nécessaire, dans le respect des règles de sécurité HSE de CAMPUS.

1.3 « **Maintenance** » désigne l'ensemble des opérations nécessaires à programmer régulièrement dans le cadre de l'article 6.4 de la Convention pour assurer une opérabilité optimale des outils (changement de pièces qui s'usent de manière préventive, étalonnage, métrologie).

1.4 « **Outils** » désignent les outils précisés à l'article 5.

Article 2 - Objet

Le présent contrat d'application, ci-après désigné « Contrat », a pour objet de définir les conditions et modalités spécifiques d'accompagnement et d'hébergement, au titre des articles 2 et 5 de la Convention ainsi que l'Accès à des outils mutualisés au titre des articles 3 et 6 de la Convention, relatifs aux projets indiqués à l'article 3, ci-après désigné « Projets ».

Article 3 - Définition des projets et de leurs implantations

Nom du projet	Laboratoire / UMR	Responsable scientifique	Plateau concerné	Nombre de kit	Taux d'occupation (%)	Date de démarrage	Durée (mois)
Projet 1							
Projet 2							
Projet 3							
Projet 4							

Le projet XX est un projet qui vise à …….

Article 4 - Description des Locaux

Les surfaces privatives occupées par le Client correspondent aux locaux suivants :
- 1 Laboratoire XXX (XX m2)
- X espaces bureautiques dans l'espace tertiaire 11.009 mis à disposition pour l'ensemble des projets hébergés sur le plateau XXX.

Les surfaces communes partagées correspondent aux locaux suivants :

- Salles de réunion,
- Espace de convivialité,
- Zones de stockage : de produits volatiles 10.008, de polymères 10.009, de produits 10.030.

Le Client reconnaît qu'à sa connaissance, les Locaux mis à disposition ont été reçus en bon état de fonctionnement. L'état des lieux reflètera l'état et les conditions de fonctionnement desdits Locaux.

Le plan des Locaux sera annexé à l'état des lieux mentionné à l'article 5.3.2 de la Convention.

Article 5 – Description des Outils

Nom du projet	Outil(s) concerné(s)	Taux d'occupation (%)	Date de démarrage	Durée (mois)
Projet 1				
Projet 2				
Projet 3				
Projet 4				

Article 6 - Prix des prestations d'hébergement et d'accès aux outils pour les projets

Année	Durée (mois)	Prix kit environné (euros)	Forfait locaux équipés (euros)	Forfait utilités (euros)	Amortissement outils (euros)	Maintenance Outils (euros)	Total (euros)
2018							
2019							
2020							
2021							

Ce coût inclut l'ensemble des prestations de l'offre de service du Prestataire énoncé aux articles 2 et 3 de la Convention et tel que décrit plus en détail dans l'Annexe 3 de ladite Convention.

L'ensemble des dispositions de la Convention sont applicables à la prestation de services, sauf dispositions contraires du présent Contrat.

Article 7 - Facturation

Les factures seront envoyées à l'adresse ci-dessous selon les modalités définies dans les articles 13.1 et 13.3 de la Convention :

XXX
Adresse
A l'attention de : XXXX
Tél. : XXXX
Adresse mail : XXXX

Article 8 - Modification des prestations

Toute modification des prestations devra faire l'objet d'un avenant au Contrat.

Article 9 - Divers

Toutes les dispositions de la Convention, à l'exclusion des dispositions spécifiques aux prestations de R&D, non modifiées par le présent Contrat, sont applicables.

Article 10 – Durée

Le présent Contrat prend effet le XXXX et restera en vigueur pour une durée de XXXX (XXX) mois. A son échéance, les dispositions des articles 6.7.3, 9, 10, 18 et 19 de la Convention resteront en vigueur pour la durée indiquée dans lesdits articles.

Toutefois, dans l'hypothèse où le montant total hors taxes de la Convention ainsi que de ses contrats d'application et/ou spécifiques atteindrait, avant le 31 décembre 2021, le seuil européen de procédure formalisée applicable en matière de fournitures et de services et prévu par les dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le présent Contrat sera résilié de plein droit à la date à laquelle le seuil précité aura été atteint, à la condition que ce même contrat soit à l'origine du dépassement dudit seuil.

EN FOI DE QUOI, le présent Contrat est signé en deux (2) exemplaires originaux par le représentant habilité de chacune des Parties

Date :

AXEL'ONE
Didier BONNET
Directeur Exécutif

_____

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1
Frédéric FLEURY
Président

_____

Visa UMR XX
Nom
Fonction

_____

Visa Responsable scientifique Projet
Nom
Fonction

(FAIRE PRÉCÉDER LA SIGNATURE DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »)

ANNEXE 6

Modèle de Contrat Spécifique

CONTRAT DE PRESTATION R&D/OPÉRATEUR OUTIL/Autres

Référence AXEL'ONE-XXX-CAMPUS-2017

ENTRE

AXEL'ONE

Association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé Rond- Point de l'Échangeur, les Levées 69360 Solaize
ci-après désignée le "Prestataire"
et représentée par Monsieur Didier BONNET, Directeur Exécutif,

d'une part,

ET

L'UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1,
Etablissement public à caractère scientifique et professionnel, dont le siège social est situé 43 boulevard du 11 novembre 1918 à Villeurbanne (69100),
représentée par Monsieur Frédéric FLEURY, Président, dûment habilité à l'effet des présentes,

ci–après désignée le « Client »

Agissant au nom et pour le compte du LABORATOIRE (UMR XXX)
dirigé par YYY,
et ayant reçu mandat de signature de la ou des co-tutelle(s) de l'UMR,
ci-après désigné le "Laboratoire"

d'autre part,

AXEL'ONE et l'UCBL pouvant aussi être désignées individuellement "Partie" ou collectivement "Parties".

ETANT PREALABLEMENT EXPOSE QUE :

Le Laboratoire est spécialisé dans……et réalise un projet relatif à……, ci-après désigné « **Projet** » bénéficiant d'un accompagnement au titre de la convention cadre de prestations d'accompagnement aux projets collaboratifs AXEL'ONE-401-CAMPUS-2017, signée entre le Client et le Prestataire, ci-après désignée « Convention ».

Le Client pour les besoins du Laboratoire dans la perspective du Projet souhaite bénéficier d'un Accès aux compétences et confier au Prestataire une prestation de recherche consistant à……., (et/ou à bénéficier de l'assistance d'un opérateur Outils, ci-après désigné « Opérateur pour la mise en œuvre des Outils) , ci-après désignée « Prestation » pour le compte du Laboratoire.

IL EST ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 - DÉFINITIONS

1.1 « Accès » désigne conformément à l'article 3 de la Convention auquel il est soumis, le droit d'usage des Outils par les personnels du Laboratoire.

1.2 « Formation » désigne l'enseignement des bonnes pratiques opératoires par le personnel qualifié d'AXEL'ONE au Laboratoire pour lui permettre d'opérer les Outils en Accès, dans le respect des règles de sécurité-HSE de CAMPUS.

1.3 « Maintenance » désigne l'ensemble des opérations nécessaires à programmer régulièrement pour assurer une opérabilité optimale des Outils (changement de pièces qui s'usent de manière préventive, étalonnage, métrologie).

1.4 « Opérateur » désigne un intervenant AXEL'ONE qualifié aux fins d'opérer les Outils en prestation pour le compte du Laboratoire.

1.5 « Outils » désignent les Outils précisés dans le préambule.

1.6 « Prestation » désigne la prestation de R&D (*ou réalisée par un Opérateur/ autre*) indiquée dans le préambule, telle que détaillée dans le devis communiqué par AXEL'ONE au Laboratoire intégrant l'offre d'AXEL'ONE, ledit devis accepté par le Client figurant en annexe du présent Contrat.

ARTICLE 2 - OBJET

Le présent contrat de Prestation, ci-après désigné « Contrat » a pour objet de définir les conditions et modalités de la Prestation effectuée à la demande et pour le compte du Client, au titre des articles 4 et 7 de la Convention faisant l'objet du devis en annexe.

Le Contrat est constitué comme suit :
- Du présent document ;

- Du devis 2018- xxx-yyy, incluant l'offre de services, datés du DDD 2018 en annexe

En cas de contradiction ou d'ambiguïté entre les documents cités, priorité sera donnée aux documents selon l'ordre énoncé ci-dessus.

ARTICLE 3 – MODALITÉS D'EXECUTION

Les représentants de Parties aux fins de l'article (7.2 et/ou 6.2) de la Convention sont pour :

Le Client : **xxxx**
Tél :

Adresse mail :

Le Prestataire : **xxxx**
Tél :
Adresse mail :

ARTICLE 4 – RÉMUNERATION – MODALITÉS DE PAIEMENT

a) Le prix total de la Prestation est fixé à la somme de …….. euros hors taxes (… € HT), tel que détaillé et précisé dans le devis. Ce prix est majoré de la TVA en vigueur à la date de facturation.
b) Les frais des missions effectuées à la demande du Client, frais de voyage et de séjour seront remboursés au Prestataire par le Client sur présentation des justificatifs.
c) Le prix de la Prestation sera payé par le Client selon l'échéancier suivant :
   - Xx pour cent (x%) à la signature du Contrat ;
   - Yy pour cent (y%) à la remise du rapport final de la Prestation.

   Les factures faisant référence au présent Contrat (AXEL'ONE- XX-CAMPUS-2017 seront payées par le Client dans les trente (30) jours de la réception de celles-ci par le Client par virement au compte par AXEL'ONE.
d) Sous réserve de ce qui précède, les articles 13.2 et 13.3 de la Convention sont applicables.

ARTICLE 5 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

5.1 Au cas où les technologies du Prestataire énoncées dans l'article 9.1 de la Convention seraient nécessaires au Client pour l'exploitation des résultats de la Prestation, un accord de licence sera négocié de bonne foi entre les Parties en temps utile.

5.2 Nonobstant les dispositions de l'article 10 de la Convention, rien dans le Contrat ne pourra être interprété comme empêchant le Prestataire de réaliser des Prestations identiques ou similaires à la Prestation pour le compte de tiers.

OU pour Accès (Opérateurs)

Les résultats des travaux réalisés dans le cadre du présent Contrat, qu'ils soient effectués ou non avec l'assistance d'AXEL'ONE, deviendront de plein droit dès leur création, la propriété exclusive du Client qui en fait usage sous sa seule responsabilité. Le Client dispose du droit de les exploiter librement pour quelque usage que ce soit sans qu'AXEL'ONE puisse s'y opposer, ni réclamer une rémunération autre que celle prévue dans le présent Contrat. Le Client pourra procéder à son nom à toute formalité en vue de la préservation de ses droits le cas échéant.

ARTICLE 6 - DIVERS

Toutes les dispositions de la Convention à l'exclusion des dispositions spécifiques à l'hébergement et service et à l'Accès à Outils, non modifiées par le présent Contrat, sont applicables.

ARTICLE 7 – DURÉE DU CONTRAT

7.1 La Prestation sera réalisée à compter de la date de signature du présent Contrat. La durée de la Prestation est estimée aux périodes prévues dans le devis. Le Prestataire s'efforcera de réaliser la

Prestation dans le délai défini. Si le délai ne peut être respecté, le Prestataire s'engage à en informer le Client le plus rapidement possible.

7.2 a) Le présent Contrat prend effet à la date de sa dernière signature et restera en vigueur pour la durée de la Prestation précisée dans le devis mentionné à l'article 2 ci-dessus.

À l'expiration ou en cas de résiliation du présent Contrat, les dispositions de l'article 5 du Contrat, ainsi que des articles 7.4, 9, 10 pour la durée prévue audit article 18 et 19 de la Convention restent en vigueur.

b) Dans l'hypothèse où le montant total hors taxes de la Convention ainsi que de ses contrats d'application et/ou spécifiques atteindrait, avant le 31 décembre 2021, le seuil européen de procédure formalisée applicable en matière de fournitures et de services et prévu par les dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, le présent Contrat sera de plein droit résilié à la date à laquelle le seuil précité aura été atteint, sous réserve de la satisfaction des deux conditions cumulatives suivantes :
- d'une part, le présent Contrat devra être à l'origine du dépassement dudit seuil ;
- d'autre part, le présent Contrat ne devra pas avoir exclusivement pour objet une prestation de R&D.

En foi de quoi, le présent Contrat est signé par les représentants habilités des Parties en deux (2) exemplaires originaux.

Pour AXEL'ONE	Pour UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON 1
Didier BONNET Directeur Exécutif	Frédéric FLEURY Président

Annexe

PRESTATIONS DE R&D

Devis décrivant la prestation, les livrables et le prix dont un type figure dans cette annexe

Université Claude Bernard Lyon 1

[redacted]

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2018

TARIFS DE PRESTATIONS-SECTEUR SANTE

Exposé des motifs :

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Afin de faciliter la lisibilité et le suivi de ces éléments de tarification, la direction des services financiers de l'établissement s'est proposée de compiler les différentes propositions faites au CA, et demande ainsi à votre conseil de bien vouloir adopter les tarifs détaillés en annexes, au nom des structures concernées suivantes :

- *Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux,*
- *Faculté d'Odontologie*
- *Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF*
- *Plateforme ANICAN IMAGE*
- Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche
- *Plateforme ANIPHY*
- *Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est*
- *Plateforme NeuroChem*
- Plateforme PRIMAGE
- *Plateforme ProfileXpert*
- *Plateforme Animalerie ZEBRAFISH*
- *Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR*
- *Secteur Santé – Locations des Salles et Amphithéâtres*
- *Secteur Santé – Tarifs des Prestations Audiovisuelles* Rockefeller
- *Secteur Santé – Tarifs des Prestations d'Affranchissement*
- *Secteur Santé – Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation*

Les tarifs sont indiqués hors taxe (si les montants sont mentionnés TTC et sauf mention contraire, la TVA est de 20%) et sont applicables à compter du 1er janvier 2019.
Vu le Code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université ;

Le conseil d'administration dans sa séance du 18 Décembre, a approuvé les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

- Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux, Annexe 1
- Faculté d'Odontologie, Annexe 2
- Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF, Annexe 3
- Plateforme ANICAN IMAGE, Annexe 4
- Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche, Annexe 5
- Plateforme ANIPHY, Annexe 6
- Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est, Annexe 7
- Plateforme NeuroChem, Annexe 8
- Plateforme PRIMAGE, Annexe 9
- Plateforme ProfileXpert, Annexe 10
- Plateforme Animalerie *ZEBRAFISH*, Annexe 11
- Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR, Annexe 12
- Secteur Santé – Location des Salles et Amphithéâtres, Annexe 13
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations Audiovisuelles Rockefeller Annexe 14
- Secteur Santé – Tarif des Prestations d'Affranchissement Annexe 15
- Secteur Santé – Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation Annexe 16

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2019

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Tarifs 2019 et annexes

Annexe 1

Faculté de Médecine et de Maïeutique
Lyon Sud - Charles Mérieux

Tarifs 2019

Centre Financier : 03F1000 / 93303

Utilisation de la plateforme pédagogique de numérisation de lames

Le Laboratoire Multimédia Médical de la Faculté de Médecine et de Maïeutique Lyon Sud - Charles Mérieux, propose pour la numérisation des lames, les tarifs suivants accessible à tous les laboratoires du secteur public et du secteur industriel :

Prix public 50€ HT / Heure
Prix privé 100€ HT / Heure

Demande d'adoption des tarifs de la plateforme pédagogique de numérisation des lames à compter du 1er janvier 2019 (sans changement par rapport à 2016, 2017 et 2018) :

Prix public 50€HT/heure
Prix privé 100€ HT/heure.

Annexe 2

Faculté d'Odontologie

Tarifs 2019

Centre Financier : 914P3000 / 933914

TARIFS 2019 - ODONTOLOGIE Location de Salles et Amphithéâtres	
Salles de TP :	**Tarif à la prestation**
Salles de Réception :	
Amphithéâtre :	

TARIFS 2019 - ODONTOLOGIE Analyses	
Prélèvement Plaque Dentaire :	**10 Euros l'analyse**

Annexe 3

Plateforme ALECS : Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF

Tarifs 2019

Centre Financier : R25ALECS / 933R25ALEC

TARIFS DES ANIMALERIE LYON-EST MODULES CONVENTIONNEL & SPF (ALECS) - Année 2019 Services proposés et tarifs indicatifs (HT)				
Description de prestation	**Tarifs**			
Module SPF	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453) (-10% sur la facture finale concernant l'hebergement)	Académiques avec convention d'infrastructure	Académiques sans convention d'infrastructure et hors SFR **Ticket annuel d'entrée: 525€**	Industriels
prix de l'hébergement par jour/souris à la date d'entrée dans Mayakind (= date d'identification (4-6 jours) ou date de réception) Inclus: hébergement, réalisation des identifications, des sevrages, des demandes de lancement, d'arrêt et de modification de croisements et des demandes de mise à mort	0,120 €	0,120 €	0,144 €	Sur devis
Quarantaine des animaux (hébergement et réalisation d'un contrôle sanitaire)	550 €	550 €	660 €	Sur devis
Transfert aseptique d'embryon à partir de mâles hébergés dans le module de décontamination (compremant un contrôle sanitaire sur la première génération)	1 150 €	1 150 €	1 390 €	Sur devis
Transfert aseptique d'embryon à partir de lignée extérieure sans hébergement des mâles dans le module de décontamination (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	1 000 €	1 000 €	1 200 €	Sur devis
Transfert aseptique d'embryon à partir d'ovocytes congelés (comprenant un contrôle sanitaire sur la première génération)	1 150 €	1 150 €	1 390 €	Sur devis
Cryoconservation de spermatozoïdes : réalisation et envoi des paillettes, test de contrôle qualité inclus (conservation des paillettes sur le site de Janvier à la charge du client).	600 €	600 €	720 €	Sur devis
Greffe d'ovaire à partir de lignées extérieures (contrôle sanitaire compris)	827 €	827 €	992 €	Sur devis
Greffe d'ovaire à partir de lignées hébergées au SPF (hors achat des souris)	220 €	220 €	264 €	Sur devis
Implantations d'embryons obtenus par Fécondation In Vitro à partir de paillettes de sperme congelé	1 000 €	1 000 €	1 200 €	Sur devis
Implantations d'embryons obtenus à partir de paillettes d'embryons congelés	800 €	600 €	720 €	Sur devis
Implantations d'embryons obtenus à partir d'embryons frais	500 €	500 €	600 €	Sur devis
Bagues d'oreilles (hors coût de pose)	0,3 euros/l'unité	0,3 euros/l'unité	0,36 euros/l'unité	Sur devis
Prestations diverses * (tri vaginaux, pesée, demande d'observation particulière, réidentification, injection IP, prélèvements, pose de bagues ...)	44€/ hr	44€/ hr	52,8€/hr	Sur devis
**Si moins d'une heure pour une manipulation : facturation au quart d'heure non divisable*	11 €/quart d'heure	11 €/quart d'heure	13,2 €/quart d'heure	Sur devis
Autres prestations	sur devis	sur devis	sur devis	sur devis
boite innovive de transport = un compartiment	6 euros	6 euros	7,2 euros	Sur devis
boite cartonné Anet = 4 compartiments	24 euros	24 euros	28,8 euros	sur devis

Module Conventionnel	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453) (-10% sur la facture finale concernant l'hebergement)	Académiques avec convention d'infrastructure	Académiques sans convention d'infrastructure et hors SFR Ticket annuel d'entrée: 525€	Industriels
prix de l'hébergement sans gestion de reproductions par jour/souris à la date d'entrée dans Mayakind (= date d'identification (4-6 jours) ou date de réception)	0,085 €	0,085 €	0,102 €	Sur devis
prix de l'hébergement avec gestion de reproduction par jour/souris à la date d'entrée dans Mayakind (= date d'identification (4-6 jours) ou date de réception) Inclus: hébergement, réalisation des identifications, des sevrages, des demandes de lancement, d'arrêt et de modification de croisements et des demandes de mise à mort	0,110 €	0,110 €	0,132 €	Sur devis
Quarantaine des animaux (hébergement et réalisation d'un contrôle sanitaire)	550 €	550 €	660 €	Sur devis
Manipulations (gavages, prélèvement, etc.)	44€/ hr	44€/ hr	52,8€/hr	Sur devis
**Si moins d'une heure pour une manipulation : facturation au quart d'heure non divisable*	11 €/quart d'heure	11 €/quart d'heure	13,2 €/quart d'heure	Sur devis
Hébergement rats	0,176 €	0,210 €	0,210 €	0,252 €
Refacturation d'achat de souris, de produits hors destination SPF et conventionnelle	*frais de gestion 10%*	*frais de gestion 10%*	*frais de gestion 10%*	*Sur devis*
Poste d'anesthésie (prix de l'utilisation pour une période maximale d'une demi-journée)	*10,5 euros*	*10,5 euros*	*12,6 euros*	*12,6 euros*
Médicaments	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453)	Académiques avec convention d'infrastructure	Académiques sans convention d'infrastructure	Industriels
Ketamin 1000 - 10 ml	10,79	10,79	12,95	Sur devis
Domitor 10ml	68,3	68,3	81,96	Sur devis
Antisedan 10 ml	81,23	81,23	97,48	Sur devis
Xylovet 50 ml	4,52	4,52	5,42	Sur devis
Ketamin 500 - 10 ml	6	6	7,20	Sur devis
Ketofen 10% 50 ml	38,54	38,54	46,25	Sur devis
Ocrygel 10 Gr	6,18	6,18	7,42	Sur devis
Ophtalon 5 Gr	5,01	5,01	6,00	Sur devis
Rimadyl 20 ml	31,15	31,15	37,38	Sur devis
Rompun 2 % 25 ml	46,37	46,37	55,64	Sur devis
Tetracaïne 1 % 4 ml	8	8	9,60	Sur devis
Colle chirugicale 3M VetBond (3ml)	21	21	25,20	Sur devis
BUPRECARE 0,3MG/ML 5x1 ml	17,78	17,78	21,34	Sur devis
lurocaîne (100ml)	6,88	6,88	8,26	Sur devis
Isocare 1000mg/g 250 ml	46,76	46,76	56,11	

Isoflo 100% 250 ml	76	76	91,20	
Isoflu-Vet 1000mg/g 250 ml	73,67	73,67	88,40	
Isoflurin 1000mg/g 250 ml	78,54	78,54	94,25	
Euthanasol	59,2	59,2	71,04	Sur devis
DOPRAM V GOUTTES 10 ML	12,4	12,4	14,88	
G4 100 ML	16,73	16,73	20,08	
Consommable	Unités contributrices (SFR US7/UMS3453)	Académiques avec convention d'infrastructure	Académiques sans convention d'infrastructure	Industriels
sacs de litière 10 kg	9,7	9,7	11,64	Sur devis
sacs d'aliment A04 - 10 kg	19	19	22,80	Sur devis
sacs d'aliment A03 - 10 kg	21	21	25,20	Sur devis
Sachet de surchaussure 500	34	34	40,80	Sur devis
CELL SIZZLE (EnviroDry- carton de 10 Kg)	47,05	47,05	56,46	Sur devis
TOP BRICK Mice (morceaux de bois- carton de 1000 briques	62,04	62,04	74,45	Sur devis
Module de décontamination				
Montant de la déduction forfaitaire pour gestion du module de décontamination sur prestation du module SPF	150/mois	/	/	/
Contacts:				
Jean-Michel Vicat (responsable technique du module SPF):	04 78 77 10 11	jean-michel.vicat@univ-lyon1.fr		
Angèle Chamousset (responsable technique du module conventionnel)	04 78 77 86 13	angele.chamousset@univ-lyon1.fr		
Fabienne Rajas (responsable technique du module décontamination)	04 78 77 10 28	fabienne.rajas@univ-lyon1.fr		

Relevé de prestations bi-annuels (Janvier-Juillet et Août-Décembre)

Annexe 4

Plateforme ANICAN IMAGE

Tarifs 2019

Centre Financier : R25ANICAN / 933R25ANIC

Tarifs valables du 01/01/2019 au 31/12/2019

Le plateau d'imagerie AniCan Image est situé au sein de la plateforme d'expérimentation AniCan du CRCL sur le site du CLB soutenu par un investissement d'avenir PhenoCan.

Les modalités d'imagerie *in vivo* disponibles chez la souris sont l'échographie (photoacoustique), la tomographie à rayon X et la fluorescence 3D. L'échographie et le scanner X peuvent-être adaptés pour le rat.

Prestations (en HT) :

Désignation	Tarifs Académiques / recherche Publique			Tarifs Privés		
	Horaires	**½ Journée**	**Journée**	**Horaires**	**½ Journée**	**Journée**
Echographie (Vevo LAZR) (Environ 3–4 souris/h)	**116 €/h**	**350 €**	**650 €**	**249 €/h**	**700 €**	**1300 €**
Photoacoustique (Vevo LAZR) (Environ 2–3 souris/h)	**198 €/h**	**550 €**	**1 000 €**	**498 €/h**	**1 500 €**	**2 900 €**
Scanner à rayon X (Quantum FX) (Environs 12 souris/h)	**103 €/h**			**218 €/h**		
Fluorescence 3D (FMT 4000) (Environ 4-5 souris/h)	**83 €/h**			**169 €/h**		

Annexe 5

Plateforme ANAPATH Recherche : Anatomopathologie Recherche

Tarifs 2019

Centre Financier : R25ANIPATH / 933R25ANIP

Tarifs valables du 01/01/2019 au 31/12/2019

La plateforme Anatomopathologie Recherche, située sur le site du CLB met à la disposition de la communauté scientifique lyonnaise (utilisation avec assistance technique ou utilisation en autonomie après formation) un microdissecteur laser Palm Microbeam IV (Carl Zeiss) et un lecteur ELISPOT Immunospot S6 Ultra-V (C.T.L.). Ces deux équipements ont été acquis dans le cadre de l'investissement d'avenir EQUIPEX PHENOCAN (ANR-11-EQPX-0035 PHENOCAN).

Prestations (en HT) :

Désignation	Tarifs académiques / recherche publique	
	Sans assistance	Avec assistance
Microdissecteur laser Palm Microbeam	**20 € / heure**	
Lecteur ELISPOT	**20€ / plaque**	**40 € / plaque**

Annexe 6

Plateforme ANIPHY

Tarifs 2019

Centre Financier : R25ANIPHY / 933R25APHY

PRESTATIONS	Prestations Externes		Prix Académiques - Prestations Internes	
	Montant HT € **RAT**	Montant HT € **SOURIS**	Montant HT € **RAT**	Montant HT € **SOURIS**
Hébergement/Entretien des Animaux				
Groupe	Sur devis	Sur devis	0,48 / jour	0,21 / jour
Individuel	Sur devis	Sur devis	0,80 / jour	0,25 / jour
Suivi/Soins des Animaux				
Manipulations (gavage, injections, pesée)- minimum 1/4 h incompressible	Sur devis	Sur devis	40 / h	40 / h
Pesée	Sur devis	Sur devis	0,2	0,2
Médicaments et solutés	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Interventions chirugicales				
Utilisation poste anesthésie (appareil + consommables)	Sur devis	Sur devis	10 / h	10 / h
Télémétrie : système Data Sciences International	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Implant pour PA + Activité				
Implant pour Biopotentiels (ECG,EMG) + Activité				
Implant pour PA + Biopotentiels + Température + Activité				
Analyse des données télémétriques	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Chirurgie vasculaire				
Cathétérisation vasculaire				
- Artère	Sur devis	-	30	-
- Veine	Sur devis	-	30	-
- Combinaison	Sur devis	-	50	-
Chirurgie nerveuse				
Implantation d'électrodes sur nerfs périphériques	Sur devis	-	Sur devis	-
Stimulation électrique de nerfs périphériques	Sur devis	-	Sur devis	-
Autre intervention	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Mesures physiologiques				
Calorimétrie Indirecte				
Mesure 4 jours pour 8 souris en simultané	Sur devis	Sur devis	-	320
Détermination de la composition corporelle ou biopsie par RMN (Minispec)	Sur devis	Sur devis	3	3
Activité physique				
Activité physique spontanée par cadre infra-rouge	Sur devis	Sur devis	15	15
Enregistrement de roue d'activité (1 à 7 souris)	Sur devis	Sur devis	-	12,5 / 24h
Test d'endurance simple (1 à 6 souris, 1 à 3 rats)	Sur devis	Sur devis	15 / h	15 / h
Test d'endurance couplé à la télémétrie	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Test d'endurance couplé à la calorimétrie	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Test d'endurance + calorimétrie + télémétrie cardio-vasculaire	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Autres mesures				
Test d'agrippement	-	Sur devis	-	15 / h
Prise de pression artérielle par plethysmographie	Sur devis	Sur devis	10,5	10,5
Prèlèvements (dosages réalisés par le demandeur)				
Sang , tissus et organes	Sur devis	Sur devis	40 / h	40 / h
conditionnement des échantillons	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Test bandelette glucose	Sur devis	Sur devis	2	2
Test de tolérance à l'insuline	Sur devis	Sur devis	15	15
Test de tolérance au glucose	Sur devis	Sur devis	15	15
Aide à la rédaction du document de saisine	Sur devis	Sur devis	15 / h	15 / h
Autres Prestations	Sur devis	Sur devis	Sur devis	Sur devis

Plateforme CIQLE : Centre d'Imagerie Quantitative de Lyon Est

Tarifs 2019

Centre Financier : R25CIQLE / 933R25CIQL

TARIFS MICROSCOPIE ELECTRONIQUE (MET)	**Privé**	**Académique**	**Membre SFR**
Location des équipements	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Vacation de MET 3h (Ultrastructure)	400,00 €	197,00 €	97,00 €
Vacation de MET 3h (Microanalyse)	500,00 €	300,00 €	211,00 €
Vacation de MET 3h (Tomographie)	450,00 €	240,00 €	193,00 €
Vacation ultramicrotome (1h)	50,00 €	40,00 €	25,00 €
Prestation de travail à façon en MET	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Forfait inclusion	41,00 €	32,00 €	19,00 €
Coupe semi fine	11,00 €	8,00 €	5,00 €
Coupe ultrafine	33,00 €	25,00 €	15,00 €
Contraste	13,00 €	10,00 €	6,00 €
Coloration négative	13,00 €	10,00 €	6,00 €
Cryosubstitution	165,00 €	127,00 €	75,00 €
Simple immunomarquage (mise au point avec anticorps primaire	430,00 €	185,00 €	105,00 €
Analyse d'image (tomo et corrélative) 1h	90,00 €	39,00 €	17,50 €
Rédaction de rapport d'analyse	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Prestation particulière	Sur devis	Sur devis	Sur devis
TARIFS MICROSCOPIE PHOTONIQUE (MP)			
Location des équipements	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Vacation vidéomicroscope 1h (fourniture de gaz incluse), Spinning Disk	30,00 €	10,00 €	6,00 €
Vacation scanner de lame 1h	30,00 €	10,00 €	6,00 €
Vacation Microscopie conventionnelle 1h	20,00 €	6,00 €	4,00 €
Vacation Microscopie confocale, superrésolution, SPIM 1h	90,00 €	40,00 €	18,00 €
IMPORTANT *: Un personnel peut vous assister lors de vos vacations sans surcoût à condition que vous soyez présent. Pour toute demande de prise de données en votre absence, deux vacations vous seront facturées. La période de formation à l'utilisation se fait pendant la période d'assistance à l'issue de laquelle vous serez autorisés à utiliser l'équipement en autonomie.*			
TARIFS LIBRE SERVICE			
Location des équipements	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Station de travail Imagerie (Imaris / Huygens / ImageJ)	20,00 €	10,00 €	5,00 €
Impression 3D avec assistance	Sur devis	Sur devis	Sur devis
TARIFS projet analyse d'image			
Elaboration d'un cahier des charge au préalable	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Analyse d'image par le personnel (tous logiciels disponibles) 1h	90,00 €	40,00 €	18,00 €
Autres prestations	Sur devis	Sur devis	Sur devis

TARIFS HISTOLOGIE			
Histologie sur tissu fixé - inclusion en paraffine	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Forfait Inclusion - Coupe - HPS	16,00 €	12,00 €	8,00 €
Forfait Inclusion - Coupe - Coloration spéciale	20,00 €	15,00 €	10,00 €
Forfait Inclusion - Coupe - HPS Os (décalcification)	30,00 €	20,00 €	15,00 €
Inclusion en paraffine seule après décalcification	10,00 €	7,00 €	5,00 €
Coupe Sériée 3 Niveaux	6,00 €	4,50 €	3,00 €
Coupe Sériée 6 Niveaux	12,00 €	9,00 €	6,00 €
Coupe Sériée 12 Niveaux	24,00 €	18,00 €	12,00 €
Coupe Sériée 24 Niveaux	40,00 €	30,00 €	20,00 €
Inclusion en paraffine	6,00 €	5,00 €	3,00 €
Lame blanche	4,00 €	3,00 €	2,00 €
Coloration HE/HPS	7,00 €	5,00 €	3,50 €
Coloration spéciale	9,00 €	6,00 €	4,50 €
Traitement échantillons spéciaux (Coupes sériées, organe complexe,…)	Sur devis	Sur devis	Sur devis
IHC sur automate (par lame)	25,00 €	20,00 €	14,00 €
Mise au point d'immunomarquage	Sur devis	Sur devis	Sur devis
Utilisation des appareils	**HT (€)**	**HT (€)**	**HT (€)**
Utilisation libre Microtome 1h	20,00 €	15,00 €	8,00 €
Utilisation libre Cryostat 1h	20,00 €	15,00 €	8,00 €
Utilisation libre Station Analyse Histolab 1h	20,00 €	6,00 €	4,00 €

Plateforme NeuroChem

Tarifs 2019

Centre Financier : R25CRNLNEU / 933R25CRNL

Prestation proposée :	Tarif Académique	Tarif Industriel
Biocapteur : (Glucose, lactate, glutamate, D-sérine, choline, monoxyde d'azote)	140,00 €	190,00 €
Microélectrode : (Sans fonctionnalisation)	110,00 €	150,00 €
Electrode des références :	20,00 €	30,00 €
Enregistrement in vivo : (Monitoring à base de biocapteurs électrodhimiques)	300,00 €	450,00 €
UPLC : (Mise en route et étalonnage de la technique)	200,00 €	280,00
UPLC : (Dosage de D-sérine)	17,00 €	20,00 €

Plateforme : PRIMAGE

Tarifs 2019

Centre Financier : R25PRIMAGE / 933R25PRIM

Un règlement intérieur a été rédigé en avril 2018 sur injonction de la DDPP. Il a été validé par la DDPP et les bureaux éthiques et modèles animaux du CNRS et de l'INSERM.

1. Tarif Journalier pour Utilisateur Académique :

- Jours de semaine "basique" (croquette-sciure) : **1.8€/Jour/Singe**

- Jours de semaine "all included" (croquette-sciure -fruits-EPI) : **2.8 €/Jour/Singe**

- Week-ends et Jours Fériés : **Supplément 2.8 €/Jour/Singe de contribution à la permanence assurée par le CRNL soit 5.6 €/Jour/Singe** (Pour Info : Bilan Vacations 2018 =7 364€ / 115 Jours / 23 (16+5+2 animaux) = 2.8 €)

2. Tarif Journalier pour utilisateur privé :

- 11 €/Jour/Singe

3. Suppléments :

Le règlement intérieur prévoit que les médicaments et les contrôles sanitaires des animaux hébergés dans la plateforme Primage soit achetés/effectués par les responsables de l'Établissement Utilisateur Impact/CRNL qui héberge la plateforme. Ils sont refacturés ensuite aux équipes propriétaires des animaux.

Plateforme ProfileXpert

Tarifs 2019

(Attention : Format A3 par défaut)

Centre Financier : R25PROFILE / 933R25PROF

	CODE REFERENCES	DESIGNATION	Unité	Conditionnement	Prix Prestations Académiques	Prix Privés
0. Communs (C)						
0a	C1- Design Expérimental	Préparation du projet et du design expérimental	1 par projet	1 par projet	320.00	336.00
0b	C2- Rendu	Rapport Qualité, Transmissions des données, Rapport de r	1 par projet	1 par projet	300.00	315.00
0c	C3-Suivi de projet	Uniquement pour les projets à façon V3D (10% de la somm	1 par projet	1 par projet	nettre 10% du devis PF	nettre 10% du devis PF.
1. Microdissection (M)						
1	M1-Test	Test microdissection	Forfait	Forfait	419.94	484.55
2	M2-Matériels	Matériels pour coupe	Forfait	forfait	81.66	94.22
3	M3-Coupe	Préparation et Réalisation des coupes	Tissu	10 coupes	67.09	77.41
4	M4-LCMstandart	Traitement & LCM standart	1/2 journée	1/2 journée	325.18	375.21
5	M5-LCM délicat	Traitement & LCM délicat	1/2 journée	1/2 journée	338.73	390.84
6	M7-LCM-MADisposition	Mise à dispostion	1/2 journée	1/2 journée	196.51	226.74
2. Lignées Lymphoblastoides (L)						
7	L1- CréaLignées-Frais	Création de lignées lymphobalstoides à partir de cellules	Lignées	forfait	1014.30	1227.30
8	L2-CréaLignées-congel	Création de lignées lymphobalstoides à partir de cellules	Lignées	forfait	1011.63	1224.07
9	L3-StockageLignées	Conservation des lignées lymphoblastoides	Forfait	forfait	20.78	25.15
3. RT-PCR temps reel (V)						
10	QP1-DesignOligos	Design et synthèse des oligos	couple amorces	1 Couple	44.25	51.06
11	QP1-DesignOligos	Design et synthèse des oligos pour amplicon sequencing	amorce	1 primer	119.44	137.82
12	QP1-DesignOligos	Design et synthèse des oligos pour amplicon sequencing	amorce	1 primer	44.25	51.06
13	QP2-6RT- Iscript	Reverse transcription Iscript	échantillon	6 échantillons	63.03	72.72
14	QP2-12RT- Iscript	Reverse transcription Iscript	échantillon	12 échantillons	109.32	126.14
15	QP2-6RT- QPuantitect	Reverse transcription Quantitect	échantillon	6 échantillons	356.77	411.66
16	QP3-Run-qPCR-32P	PCR temps réel (Roche)- Carousel (32 points)	run=32 pts (4)	run	135.49	156.33
17	QP3-qPCR-1P-LC480	PCR temps réelPlaque 96 puits -LC480 Roche	Plaque	Plaque 96 puits	264.42	305.10
18	V3-GénotypageHRM-qPCR	Génotypage qPCR	Plaque	Plaque	207.16	239.03
19	QP3-ForfaitLC480	Forfait qPCR LC480 (plaque et service)	Plaque	Forfait	79.44	91.66
20	QP3-qPCR-1E-LC480	LightCycler SYBR Green I	Réaction	1 échantillon	1.93	2.23
21	QP5-6E-Ampli-1R	Amplification des ARN prealable qPCR	échantillon	6 échantillons	822.89	949.49

22	QP5-12E-Ampli-1R	Amplification des ARN prealable qPCR	échantillon	12 échantillons	1410.72	1627.75
23	QP5-6E-Ampli-2R	Amplification des ARNs-2 rounds qPCR	échantillon	6 échantillons	1266.00	1460.77
24	QP5-12E-Ampli-2R	Amplification des ARNs-2 rounds qPCR	échantillon	12 échantillons	2127.08	2454.32
25	QP5-Ampli-ADNg	Amplification de l'ADNg (MDA)	échantillon	24 échantillons	785.14	905.93
26	QP6-1RT- MAD	Mise à disposition matériel et consommable- Reverse Tran	échantillon	12 échantillons	13.77	15.89
27	QP7-1Run-32P-MAD	Mise à disposition matériel et consommable pour PCR en t	run=32 pts (4)	1 run	98.89	114.10
28	QP7-LC480-MAD	Mise à disposition matériel et consommable pour PCR en t	plaque	plaque	159.02	183.48

3.1 qPCR (Applied)

29	qPA1-EXP	Forfait expérimentation	Prestation	Forfait	40.64	46.89
30	qPA2-qPCRSybR-96E	qPCR plaque Applied	aque96 echanı llon	1 plaque 96 points	253.34	292.32
31	qPA2-qPCRSybR-Forfait	Forfait qPCR SYBR	Forfait	1 plaque	75.93	87.61
32	qPA2-qPCRSybR-Conso1E	Reaction qPCR SYBR Applied	échantillon	1 échantillon	1.85	2.13
33	qPA2-Sonde TaqMan	Sonde TaqMAn	le50 Rt-PCR150 qP(	1 sonde 50 RT-PCR 150qPCR	286.52	330.60
34	qPA2-TaqMan miRT-6 ech	Synthèse des cDNA & sonde taqman- miRNA	échantillon	6 échantillons	82.76	95.49
35	qPA2-TaqMan miRT-12 ech	Synthèse des cDNA & sonde taqman- miRNA	échantillon	12 échantillons	91.67	105.77
36	qPA2-TaqManQPCR-Forfait	qPCR TaqmanqPCR-Forfait	Forfait	1 plaque	93.43	107.80
37	qPA2-TaqManQPCR-Conso-1E	qPCR TaqmanqPCR-Conso	échantillon	1 échantillons	1.92	2.21
38	qPA2-TaqManQPCR-96E-UniMastR	qPCR TaqmanqPCR-96	Plaque	1 plaque 96 points	250.61	289.16
39	qPA2-TaqManQPCR-96E-Fast	qPCR TaqmanqPCR-96	Plaque	1 plaque 96 points	356.80	411.69
40	qPA2-qPCRSybR-96E_MAD	Mise à disposition réactifs et matériels pour qPCR plaque S	Plaque	1 plaque 96 points	224.83	259.41
41	qPA2-TaqManQPCR-96E-FastMAD	Mise à disposition réactifs et matériels pour qPCR plaque T	Plaque	1 plaque 96 points	220.22	254.10

3.2 C1 et Biomark

42	C1-RNA-qPCR-small cell	C1 capture cell & pre-amplification for qPCR small cell	Plaque	1 plaque	782.01	902.32
43	C1-RNA-qPCR-medium/large cell	C1 capture cell & pre-amplification for qPCR	Plaque	1 plaque	799.21	922.16
44	C1-RNAseq-small cell	C1 capture cell & pre-amplification for RNAseq small cell	Plaque	1 plaque	2012.68	2322.33
45	C1-RNAseq-medium/large cell	C1 capture cell & pre-ampplification for RNAseq medium/l	Plaque	1 plaque	2029.88	2342.17
46	C1-miRNA-small cell	C1 capture cell & pre-ampplification for miRNA small cell	Plaque	1 plaque	868.31	1001.89
47	C1-miRNA-medium/large cell	C1 capture cell & pre-ampplification for miRNA medium/la	Plaque	1 plaque	902.70	1041.58

48	C1-genome-small cell	C1 capture cell & pre-ampplification for genome small cell	Plaque	1 plaque	1406.10	1622.43
49	C1-genome-medium/large cell	C1 capture cell & pre-ampplification for genome medium/l	Plaque	1 plaque	1431.90	1652.19
50	C1-RNAseq-medium cell - 800	C1 capture cell & pre-amplification for RNAseq medium	Plaque	1 plaque	3300.67	3808.46
51	C1-RNA-qPCR-small cell -MAD	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pour cell capture & preamplification	Plaque	1 plaque	681.36	786.19
52	C1-RNA-qPCR-medium/large cell -M	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	698.56	806.03
53	C1-RNAseq-small cell -MAD	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	1912.04	2206.20
54	C1-RNAseq-medium/large cell -MA	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	1929.24	2226.04
55	C1-miRNA-small cell -MAD	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	767.66	885.77
56	C1-miRNA-medium/large cell -MAI	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	802.06	925.46
57	C1-genome-small cell -MAD	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	1305.46	1506.30
58	C1-genome-medium/large cell -MA	Mise à disposition de l'appareil C1 avec consommable pou	Plaque	1 plaque	1331.26	1536.07
59	C1-Formation	Formation à l'utilisation de l'appareil	Journée	1 journée	292.78	337.83
60	qPCR-biomark-48x48	qPCR sur plaque 48 x 48 sur Biomark	Plaque	1 plaque	533.35	615.40
61	qPCR-biomark-96x96	qPCR sur plaque 96 x 96 sur Biomark	Plaque	1 plaque	1434.41	1655.09

4. Purification acides nucléiques (P)

62	P1-ForfaitCoupe	Couteau et carboglace	Prestation	Projet	66.83	77.11
63	P1-Coupe	Coupe Tissu pour lyse	échantillon	1 échantillon	11.44	13.20
64	P1-Broyage	Broyage Tissu-FastPrep	échantillon	1 échantillon	8.41	9.70
65	P1- Broyage TissuLyser_12E	Broyage TissuLyser	échantillon	1 à 12	25.39	29.30
66	P1-Aiguille	BroyageAiguille	échantillon	1 échantillon	12.73	14.69
	P2-Extractions ARN					
67	P2-6E-ARN Trizol	Extraction ARN totaux Trizol	échantillon	6 échantillons	99.46	114.76
68	P2-12E-ARN Trizol	Extraction ARN totaux Trizol	échantillon	12 échantillons	194.18	224.05
69	P2-12E- GlobinClear	Elimination des ARN de Globin- Globin Clear	échantillon	12 échantillons	484.25	558.75
70	P3-ForfaitARN	Forfait extraction ARN totaux	Forfait	1 à 24 échantillons	124.00	143.08
71	P3-ForfaitARN	Forfait extraction ARN sang-PAXgene	Forfait	1 à 24 échantillons	230.34	265.77
	P4-ARNKit					
72	P4-RNAPurif	Purification des ARN	échantillon	1 échantillon	11.09	12.80
73	P4-RNAPurif_FQ	Purification des ARN pour petites quantités	échantillon	1 échantillon	13.70	15.80
74	P4-RNAPurif_plant	Purification des ARN de plantes	échantillon	1 échantillon	15.04	17.36
75	P4-RNAPurif_blood	Purification d'ARN sang total	échantillon	1 échantillon	9.60	11.07
76	P4-RNAPurif_viral	Purification ARN viraux	échantillon	1 échantillon	6.19	7.14
77	P4-RNAPurif_FFPE	Purification ARN échantillons FFPE	échantillon	1 échantillon	14.62	16.87
78	P4-RNAPurif_Muscla	Purification ARN de muscle	échantillon	1 échantillon	13.46	15.54
79	P4-smallRNAPurif	Purification ARN et petits ARNs	échantillon	1 échantillon	10.59	12.22

80	P4-RNaPurif_Blood-2	Purification ARN sang total - kit 2	échantillon	1 échantillon	22.49	25.95
	P5-Qiacube					
81	P5-ExtractionQiacube-12e	Extraction ARN totaux Qiacube-12 échantillons	échantillon	12 échantillons	243.82	281.33
82	P5- Forfait Qiacube-12E	Forfait extraction ARN totaux Qiacube	échantillon	12 échantillons	110.78	127.82
	P5-ADN Extraction					
83	P6-ForfaitADN-61a12	Forfait extraction ADN	Forfait	1 à 24 échantillons	196.29	226.49
	P7-ADNKit					
84	P7-DNAPurif	Purification des ADN	échantillon	1 échantillon	5.49	6.34
85	P7-DNAPurif_FQ	Purification des ADN pour petites quantités	échantillon	1 échantillon	7.06	8.15
86	P7-DNAPurif_blood	Purification d'ADN de sang total	échantillon	1 échantillon	4.59	5.29
87	P7-DNAPurif_FFPE	Purification ADN à partir d'échantillons FFPE	échantillon	1 échantillon	7.27	8.39
88	P7-DNAPurif_circ	Purification d'ADN circulant	échantillon	1 échantillon	20.39	23.53
89	P7-DNAPurif_viral	Purification ADN/ARN viraux (surnageants, fluides	échantillon	1 échantillon	25.28	29.17
90	P8-Purification ADN sur gel	Purification d'ADN sur gel	échantillon	6 échantillons	101.08	116.62
91	P9-DNAPurif_bacteries	Purification d'ADN bactérien	échantillon	1 échantillon	10.89	12.57
92	P10-DNAPurif_bact_Z	Purification d'ADN bactérien	échantillon	1 échantillon	9.77	11.27
93	P11-DNAPurif_bact_control	Communauté bactérienne - Contrôle d'extraction	échantillon	1 par projet	41.47	47.85
94	P10-DNA/RNA-water	Purification ARN/ADN de microorganismes à partir d'eau	échantillon	1 échantillon	24.13	27.84
	Autres					
95	CleanupAmpure	Cleanup Ampure	Forfait	1 à 96 échantillons	290.00	334.43

5. Quantification et Qualité des acides nucléiques

96	Q1-Gamme Green	Quantification ARN / ADN - Green - gamme étalon	Gamme	gamme	30.70	35.42
97	Q1- Dosage Green	Quantification ARN / ADN - Green	échantillon	1 - 25 échantillons	23.67	27.32
98	Q2-11PK-QC éch	Quantification & QC des ARN en petites quantités	Forfait	1 à 11échantillons	117.89	136.02
99	Q3-12PK-QC éch	Quantification & QC des ARN	Forfait	1 à 12	119.34	137.69
100	Q4-11PK-QC éch	Quantification & QC des ADN	Forfait	1 à 11	122.33	141.15
101	Q5- Qualité & dosage ADN	Quantification & QC des ADN	Forfait	1 à 12	36.53	42.14
102	Q5- Gel+ Gamme QUBIT	Gamme Qubit+gel d'agarose	Forfait	1 à 12	36.89	42.56
103	Q5- Gel+ Qubit_12E	QC ADN - Contrôle qualité & quantification des ADN (Quantification Qubit & Gel d'agarose)	échantillon	1 à 12 échantillons	88.66	102.30
104	Q6-QC-Qubit-HS-DNA_11E	Quantification Qubit & Contrôle Qualité sur Bioanalyser	Forfait	1 à 11	191.57	221.04
105	Q7-QC-Qubit/Nano-12E	Quantification Qubit & Contrôle Qualité sur Bioanalyser	Forfait	1 à 12	192.89	222.57
106	Q8-QC-Qubit/pico-11E	Quantification Qubit & Contrôle Qualité sur Bioanalyser des ARN en petites quantités	Forfait	1 à 11 échantillons	187.13	215.92
107	Q8-QC-Quantus/frag_DNA_11E	Quantification et contrôle qualité des ADN sur Fragment	Forfait	1 à 11	80.86	93.30
108	Q8-QC-Quantus/frag_RNA_11E	Quantification et contrôle qualité des RNA sur Fragment	Forfait	1 à 11	81.38	93.90

109	Q8-QC-Quantus/frag_DNA_95E	Quantification et contrôle qualité des ADN sur Fragment	Forfait	95 échantillons	427.70	493.50
110	Q8-QC-Quantus/frag_RNA_95E	Quantification et contrôle qualité des RNA sur Fragment	Forfait	95 échantillons	427.97	493.82
111	Q9- QUBIT	Quantification Qubit	échantillon	1 échantillon	4.32	4.98
112	Q9-Qubit Plaque	Dosage Qubit en plaque- 40 échantillons	échantillon	40 échantillons	71.00	81.92

7. Expression Affymetrix (EA)

113	EA1-4PK-1round-Marquage	Marquage et QC des marquages (Affymetrix)	échantillon	4 échantillons	626.21	722.55
114	EA1-6PK-1round-Marquage	Marquage et QC des marquages (Affymetrix)	échantillon	6 échantillons	896.75	1034.71
115	EA1-12PK-1round-Marquage	Marquage et QC des marquages (Affymetrix)	échantillon	12 échantillons	1677.39	1935.45
116	EA2-4PK-2round	Amplification 2 rounds, Marquage et QC des marquages	échantillon	4 échantillons	1207.83	1393.64
117	EA2-6PK-2round	Amplification 2 rounds, Marquage et QC des marquages	échantillon	6 échantillons	1773.12	2045.91
118	EA2-12PK-2round	Amplification 2 rounds,Marquage et QC des marquages	échantillon	12 échantillons	3422.57	3949.12
119	EA3-4PK-3round	Amplification 3 rounds, Marquage et QC des marquages	échantillon	4 échantillons	1513.19	1745.98
120	EA3-6PK-3round	Amplification 3 rounds, Marquage et QC des marquages	échantillon	6 échantillons	2227.38	2570.05
121	EA3-12PK-3round	Amplification 3 rounds, Marquage et QC des marquages	échantillon	12 échantillons	4292.53	4952.92
122	EA1-12PK-Mpro_Ambion12E	Marquage et QC des marquages Procaryote- Ambion	échantillon	12 échantillons	3200.17	3692.50
123	EA1-12PK-Mpro_Amptec12E	Marquage et QC des marquages Procaryote- Amptec	échantillon	12 échantillons	2258.57	2606.05
124	EA3-4PK-DegradARN	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	4 échantillons	979.43	1130.11
125	EA3-6PK--DegradARN	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	6 échantillons	1403.36	1619.26
126	EA3-12PK--DegradARN	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	12 échantillons	2644.16	3050.96
127	EA3-4PK-DegradARN-2R	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	4 échantillons	1543.31	1780.74
128	EA3-6PK--DegradARN-2R	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	6 échantillons	2276.35	2626.56
129	EA3-12PK--DegradARN2R	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	12 échantillons	4398.05	5074.68
130	EA3-4PK-DegradARN-3R	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	4 échantillons	1965.59	2267.98
131	EA3-6PK--DegradARN-3R	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	6 échantillons	2905.98	3353.05
132	EA3-12PK--DegradARN3R	Amplification, marquage et QC ARN dégradé	échantillon	12 échantillons	5649.73	6518.92
133	EA4-4PK-Hybridation	Hybridation, lavages, révélation et scanning	échantillon	4 échantillons	295.47	340.92
134	EA4-6PK-Hybridation	Hybridation, lavages, révélation et scanning	échantillon	6 échantillons	415.64	479.58
135	EA4-12PK-Hybridation	Hybridation, lavages, révélation et scanning	échantillon	12 échantillons	696.88	804.09
136	EA4-12PK_Pro--Hybridation	Hybridation, lavages, révélation et scanning de puce	échantillon	12 échantillons	663.97	766.11
137	EA5-Scanning	Scanning	puce	1 puce	20.51	23.66
138	EA6/900466	Human genome U133 plus 2.0	puces	2 puces	1257.68	1451.16
139	EA6/900470	Human genome U133 plus 2.0	puces	6 puces	3773.02	4353.48
140	EA6/900506	Rat genome 230 2.0	puces	2 puces	1182.28	1364.16
141	EA6/900820	Rat genome 230 2.0	puces	6 puces	3546.82	4092.48
142	EA6/900496	Mouse genome 430 2.0	puces	2 puces	1257.68	1451.16
143	EA6/900498	Mouse genome 430 2.0	puces	6 puces	3773.02	4353.48
144	EA6/900562	Bovine genome array	puces	6 puces	2334.39	2693.52

145	EA6/900624	Porcine genome array	puces	6 puces	2334.39	2693.52
146	EA6/900591	Chicken genome array	puces	6 puces	3402.05	3925.44
147	EA6/900726	Canine genome 2.0 array	puces	6 puces	3573.96	4123.80
148	EA6/900532	Drosophila genome 2.0 array	puces	6 puces	2334.39	2693.52
149	EA6/900383	C-Elegans array	puces	5 puces	2209.22	2549.10
150	EA6/900553	GeneChipnE.coli Genome 2.0 Array	puces	6 puces	1556.26	1795.68
151	EA6/900553	Yeast array	puces	6 puces	1556.26	1795.68

10.Tilling/ Exon Expression (XE)

152	XE1-4PK-Marquage	Marquage des ARN	échantillon	4 échantillons	1114.42	1285.87
153	XE1-6PK-Marquage	Marquage des ARN	échantillon	6 échantillons	1392.70	1606.96
154	XE1-12PK-Marquage	Marquage des ARN	échantillon	12 échantillons	2181.09	2516.64
155	XE1-12PK-1roundNUGEN	Marquage des ARN petites quantités, kit 1	échantillon	12 échantillons	3322.72	3833.90
156	XE1-24PK-1roundNUGEN	Marquage des ARN petites quantités, kit 1	échantillon	24 échantillons	6631.59	7651.83
157	XE1-12PK- ARN FFPE- 1roundNUGE	Marquage des ARN FFPE kit 1	échantillon	12 échantillons	3706.23	4276.42
158	XE1-12PK- ARN FFPE- kit Sensation	Marquage ARN FFPE kit 2	échantillon	12 échantillons	883.38	1019.29
159	XE2-4PK-Hybrid	Hybridation, lavages, révélation et scanning (exons)	échantillon	4 échantillons	324.70	374.65
160	XE2-6PK-Hybrid	Hybridation, lavages, révélation et scanning (exons)	échantillon	6 échantillons	450.20	519.46
161	XE2-12PK-Hybrid	Hybridation, lavages, révélation et scanning (exons)	échantillon	12 échantillons	770.65	889.22
162	XE3-Scanning	Scanning	puce	1 puce	21.93	25.31
163	XE4/900649	Human exon 1.0 ST array	puces	2 puces	1179.26	1360.68
164	XE4/900620	Rat exon 1.0 ST array	puces	2 puces	1070.68	1235.40
165	XE4/900817	Mouse exon 1.0 ST array	puces	2 puces	1179.26	1360.68
166	XE4/900772	GeneChip® Human Tiling 2.0R Array Set	puces	7 puces	2470.11	2850.12
167	XE4/900774	GeneChip® Human Tiling 1.0R Array Set	puces	14 puces	4940.21	5700.24
168	XE4/900852	GeneChip® Mouse Tiling 2.0R Array Set	puces	7 puces	2470.11	2850.12
169	XE4/900853	GeneChip® Mouse Tiling 1.1R Array Set	puces	14 puces	4940.21	5700.24
170	XE4/900645	GeneChip® S. cerevisiae Tiling 1.0R Array	puces	6 puces	3592.06	4144.68
171	XE4/900647	GeneChip® S. pombe Tiling 1.0FR Array	puces	6 puces	2334.39	2693.52
172	XE4/GeneST	Gene ST array (homme, souris, rat)	puces	2 puces	633.36	730.80
173	XE4/HTA-2	GeneChip Human transcriptome 2.0	puces	2 puces	723.84	835.20
174	XE4/HTA-10	GeneChip Human transcriptome 2.0	puces	10 puces	3619.20	4176.00
175	XE4/HTA-pack10	Pack GeneChip Human Transcriptome 2.0 + marquage	échantillons + puce	10 échantillons +	4055.02	4678.86
176	XE4/HTA-pack10	Pack GeneChip Human Transcriptome 2.0 + marquage	échantillons + puce	30 échantillons +	12169.56	14041.80
177	XE4/ref affy	autres puces exon Affymetrix	puce	2, 5, 6 et 30	#VALEUR!	#VALEUR!

11. ChIP on chip (IP) sur puces promoter

178	IP1-6E-1round	Amplification	échantillon	6 échantillons	435.05	501.98

179	IP1-12E-1round	Amplification	échantillon	12 échantillons	796.50	919.04
180	IP1-6E-2round	Amplification additionnelle	échantillon	6 échantillons	534.87	617.16
181	IP1-12E-2round	Amplification additionnelle	échantillon	12 échantillons	939.36	1083.88
182	IP2-6E-Marquage	Fragmentation et marquage	échantillon	6 échantillons	370.04	426.97
183	IP2-12E-Marquage	Fragmentation et marquage	échantillon	12 échantillons	583.06	672.76
184	IP3-6E-Hybridation	Hybridation, lavages, révélation & scanning	échantillon	6 échantillons	369.19	425.98
185	IP3-12E-Hybridation	Hybridation, lavages, révélation & scanning	échantillon	12 échantillons	608.63	702.26
186	IP4-Scanning	Scanning	puce	1 puce	8.43	9.73
187	IP5-2P-puce promoter	Human promoter	puces	2 puces	1134.02	1308.48
188	IP5-6P-puce promoter	Human promoter	puces	6 puces	3402.05	3925.44

12. Genotypage Affymetrix(G) Ne pas proposer pour projet inferieur à 80-100 échantillons car implique achat d'un kit de 100

189	G1-5PK	Traitement et preparation des échantillons- Scanning des	échantillon	5 échantillons	1883.09	2172.80
190	G1-8PK	Traitement et preparation des échantillons- Scanning des	échantillon	8 échantillons	2611.00	3012.69
191	G2-Scanning	Scanning d'1 lames	Lame	1 lame	5.33	6.15
192	G3-SNP6	Puce SNP 6.0	Lame	5 lames	1945.32	2244.60

13. Genotypage IScan (IG)

193	GI1-ForfaitGenotypage	Forfait Génotypage Iscan	Forfait	1 à 4 lames	2708.94	3125.69
194	GI2-QC FFPE-12 ech	QC ADN FFPE	échantillon	12 échantillons	355.31	409.97
195	GI2-QC FFPE-24 ech	QC ADN FFPE	échantillon	24 échantillons	567.70	655.04
196	GI3-Restore ADN-12 ech	Restoration ADN	échantillon	12 échantillons	1473.62	1700.33
197	GI3-Restore ADN-24 ech	Restoration ADN	échantillon	24 échantillons	2673.24	3084.50
198	GI3-ScanIllumina	Scan des lames	Lame	4 Lames	127.46	147.07
199	GI4-Omni1	HumanOmni1-Quad v1 & scanning	Lame 4ech/lame	4 Lames 4	4109.42	4741.63
200	GI4-OmniExp	HumanOmniExpress v1 & scanning	Lame 12ech/lame	4 lames 12	4112.31	4744.97
201	GI4-Omni2.5	HumanOmni2,5 v1 & scanning	Lame 8ech/lame	2 Lames 8	3856.83	4450.18
202	GI4-Omni5	Human exome Beadchip	Lame 4ech/lame	4 Lames 4	1200.30	1384.96
203	GI4-CNV	Human CNV100W v1 & scanning	Lame 12ech/lame	4 lames 12	2414.43	2785.87
204	GI4-OmniExpressFFPE	HumanOmniExpress FFPE-12 v1 & scanning	Lame 12ech/lame	2 lames 12	1804.47	2082.08
205	GI4-MAIZE	MaizeSNP50 Beadchip & scanning	Lame 12ech/lame	2 lames 12	1874.43	2162.81

206	GI4-Human	HumanExome Beadchip & scanning	Lame 24ech/lame	2 lames 24	1203.19	1388.29
207	GI4-SALMON	iSelect Salmon	Lame 24 ech/lame	24 échantillons	64.83	74.81

14. Methylation IScan (MI)

208	MI2- Forfait Iscan	Forfait Methylation Iscan	Forfait	1 à 4 lames	1141.37	1316.96
209	MI3-LameMethylation27	HumanMethylation27 DNA Analysis BeadChip & scanning	Lame 12ech/lame	2 lames 12	7505.19	8659.83
210	MI3-LameMethylation450	HumanMethylation450 DNA Analysis BeadChip & scanning	Lame 12ech/lame	2 lames 12	9782.27	11287.23
211	MI3-LameMethylation450	HumanMethylation450 DNA Analysis BeadChip & scanning	Lame 12ech/lame	4 lames 12	18419.52	21253.29
212	MI4-LameMethylationEPIC	HumanMethylationEPIC DNA Analysis BeadChip & scanning	Lame 8ech/lame	2 lames 8	8658.81	9990.93
213	MI4-LameMethylationEPIC	HumanMethylationEPIC DNA Analysis BeadChip & scanning	Lame 8ech/lame	4 lames 8	15753.81	18177.47
214	MI4-LameMethylationEPIC	HumanMethylationEPIC DNA Analysis BeadChip & scanning	Lame 8ech/lame	12 lames 8	47259.91	54530.67

15. Expression IScan (EI)

215	EI1-Marquage-6E	Amplification et Marquage	échantillon	6 échantillons	905.10	1044.35
216	EI1-Marquage-8E	Amplification et Marquage	échantillon	8 échantillons	1033.17	1192.12
217	EI1-Marquage-12E	Amplification et Marquage	échantillon	12 échantillons	1289.31	1487.67
218	EI1-Marquage-16E	Amplification et Marquage	échantillon	16 échantillons	1726.65	1992.29
219	EI1-Marquage-24E	Amplification et Marquage	échantillon	24 échantillons	1960.23	2261.80
220	EI2-Hybridation Lavage	Hybridation, lavage & révélation	Lame	1 à 4 lames	742.68	856.93
221	EI3-FFPE-Analyse2Lames	Marquage, hybridation , Scanning et Lame pour ARN FFPE	Lame	2 lames	5705.41	6583.17
222	EI3-FFPEAnalyse 4 lames	Marquage, hybridation , Scanning et Lame pour ARN	Lame	4 lames	10835.83	12502.88
223	EI3-Human	HumanHT-12 v4.0 Expression BeadChip Kit & scanning	Lame 12ech/lame	2 lames 12	2466.69	2846.18
224	EI3-MouseWG6	MouseWG-6 V2,0 Expression BeadChip Kit & scanning	Lame 6ech/lame	2 lames 6	2618.99	3021.92
225	EI3-MouseRef-8	MouseRef-8 V2,0 Expression BeadChip Kit & scanning	Lame 8ech/lame	2 lames 8	2213.34	2553.86

17. miRNA (Applied)

226	miAP2-1P	Synthèse des cDNA-Human or Rodent	Plaque (8)	1 plaque A ou B 1	83.96	96.88
227	miAP2-2P	Synthèse des cDNA-Human or Rodent	Plaque(8)	2 plaques (A et B) 1 échantillon	88.89	102.57
228	miAP3-1P	Synthèse des cDNA avec pré-amplification-Human or Rodent	Plaque	1 plaque A ou B 1	195.92	226.06
229	miAP3-2P	Synthèse des cDNA avec pré-amplification-Human or Rodent	Plaque	2 plaques (A et B) 1 échantillon	241.31	278.44
230	miAP4-Detection	Detection des plaques (qPCR)	Plaque	1 plaque	90.21	104.08
231	miAP5/TaqmanA	Taqman array A & Detection des plaques	Plaque	4 plaques A 4 échantillons	2327.59	2685.68
232	miAP5/TaqmanB	Taqman array B & Detection des plaques	Plaque	4 plaques B 4 échantillons	2327.59	2685.68
233	miAP5/huTaqmanA+B	TaqMan® Array Human MicroRNA A+B Cards & Detection des plaques	Pack: 4 lamesA 4lamesB	8 plaques (4A+4B) 4 échantillons	3036.70	3503.88
234	miAP5/RoTaqmanA+B	TaqMan® Array Rodent MicroRNA A+B Cards Set & Detection des plaques	Pack: 4 lamesA 4lamesB	8 plaques (4A+4B) 4 échantillons	3036.70	3503.88

18. miRNA Affymetrix

235	mA1-6PK-1round :	Marquage des miRNA et QC des marquages	échantillon	6 échantillons	466.34	538.08
236	mA1-12PK-1round :	Marquage des miRNA et QC des marquages	échantillon	12 échantillons	778.50	898.26
237	mA2-6PK :	Hybridation, lavages, révélation et scanning	échantillon	6 échantillons	550.97	635.73
238	mA2-12PK :	Hybridation, lavages, révélation et scanning	échantillon	12 échantillons	692.42	798.94
239	mA3- MiRNA array	Genechip miRNA 3.0 Array	puce	2 puces	723.84	835.20

19. Banques (Bq)

	Banques					
	Banques "Classiques" à choisir par défaut					
240	BanquesADNPCRfree<6E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	345.19	398.30
241	BanquesADN-PCRfree-24E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	217.26	250.69
242	BanquesADN-PCRfree-48E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	140.44	162.05
243	BanquesADN-PCRfree-96E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	131.13	151.31

244	Banques DirectRapid-mRNA<6E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	271.21	312.93
245	Banques DirectRapid-mRNA-24E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	173.38	200.06
246	Banques DirectRapid-mRNA-48E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	119.28	137.63
247	Banques DirectRapid-mRNA-96E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	117.09	135.10
248	BanquesRNApre-ampli Random<6E	Banques avec Pré-amplification Random des ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	690.30	796.50
249	BanquesRNApre-ampli Random-24	Banques avec Pré-amplification Random des ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	475.08	548.17
250	BanquesRNApre-ampli Random-48	Banques avec Pré-amplification Random des ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	376.67	434.62
251	BanquesRNApre-ampli Random-96	Banques avec Pré-amplification Random des ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	510.62	589.17
252	Banques ADN NXT-XT<6E	Construction de Banques ADN petit génome, amplicons Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	224.33	258.84
253	Banques ADN NXT-XT-24E	Construction de Banques ADN petit génome, amplicons Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	145.96	168.41
254	Banques ADN NXT-XT-48E	Construction de Banques ADN petit génome, amplicons Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	93.04	107.36
255	Banques ADN NXT-XT - 96E	Construction de Banques ADN (petit génome, amplicons), NXT-XT	Banque	1 banque	87.65	101.13
256	Banques ADN NXT-XT - 96E- C1	Construction de Banques ADN (petit génome, amplicons), NXT-XT	Banque	1 banque	43.80	50.54
257	Banques_totalRNAdir_lowinput<6E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	419.28	483.79
258	Banques_totalRNAdir_lowinput-24	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	280.30	323.42
259	Banques_totalRNAdir_lowinput-48	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	178.56	206.03
260	Banques_totalRNAdir_lowinput-96	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	176.24	203.35
261	Banques_microbiome_16S<6E	Réalisation et contrôle qualité des banques 16S	Banque	1 banque	78.21	90.25
262	Banques microbiome_16S-24E	Réalisation et contrôle qualité des banques 16S	Banque	1 banque	40.47	46.70
263	Banques microbiome_16S-48E	Réalisation et contrôle qualité des banques 16S	Banque	1 banque	26.95	31.09
264	Banques microbiome_16S-96E	Réalisation et contrôle qualité des banques 16S	Banque	1 banque	22.92	26.44

	Autres banques					
265	BanquesADN<6E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	304.35	351.18
266	BanquesADN-24E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	195.45	225.52
267	BanquesADN-48E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	136.85	157.91
268	BanquesADN-96E	Construction des Banques ADN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	132.25	152.59
269	BanquesChIPseq<6E	Construction des Banques ChIPseq Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	285.33	329.23
270	BanquesChIPseq-24E	Construction des Banques ChIPseq Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	172.46	198.99
271	BanquesChIPseq-48E	Construction des Banques ChIPseq Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	136.85	157.91
272	BanquesChIPseq-96E	Construction des Banques ChIPseq Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	122.80	141.69
273	BanquesRNAdir_1<6E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	578.09	667.03
274	BanquesRNAdir_1-24E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	373.45	430.91
275	BanquesRNAdir_1-48E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	316.43	365.11
276	BanquesRNAdir_1-96E	Construction des Banques directionnelles Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	314.01	362.32
277	BanquesADN-low<6E	Construction de Banques ADN à partir de faible quantité Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	282.57	326.05
278	BanquesADN-low-24E	Construction de Banques ADN à partir de faible quantité Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	190.55	219.86
279	BanquesADN-low-48E	Construction de Banques ADN à partir de faible quantité Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	147.09	169.72
280	BanquesADN-low-96E	Construction de Banques ADN à partir de faible quantité Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	131.83	152.11
281	Banque RNA FFPE low input< 6	Construction des Banques ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	410.21	473.32
282	Banque RNA FFPE low input -2	Construction des Banques ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	277.52	320.21

283	Banque RNA FFPE low input-48	Construction des Banques ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	217.21	250.63
284	Banque RNA FFPE low input-96	Construction des Banques ARN Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	213.26	246.07
285	Banque RRBS<6E	Construction des Banques RRBS Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	551.17	635.96
286	Banque RRBS-24E	Construction des Banques RRBS Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	363.42	419.34
287	Banque RRBS-48E	Construction des Banques RRBS Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	257.22	296.79
288	Banque RRBS-96E	Construction des Banques RRBS Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	222.02	256.18
289	Banques small RNA<6E	Construction des Banques smallRNA Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	530.00	611.54
290	Banques small RNA<30E	Construction des Banques smallRNA Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	350.00	403.85
291	Banques small RNA>30E	Construction des Banques smallRNA Quantification et Contrôles Qualités des Banques	Banque	1 banque	285.00	328.85
	Reaction DSN					
292	HiSq4-DSN Norm-6E	Réaction DSN Normalisation RNA/smallRNA	échantillon	6 échantillons	1293.12	1492.06
293	HiSq4-DSNNorm_11E	Réaction DSN Normalisation RNA/smallRNA	échantillon	11 échantillons	1819.34	2099.23
294	BqSq4-ForfaitDSN-SmallRNA/RNA	Experimentation Normalisation RNA ou small RNA	Forfait	1 à 11 échantillons	1819.34	2099.23
295	BqSq4- 1E-RéactionDSN-SmallRNA	Normalisation smallRNA- DSN reaction	échantillon	1 échantillon	766.90	884.88
	convertion Bisulite					
296	MI1- Bisulfite-12E	Conversion Bisulfite	échantillon	12 échantillons	709.02	818.10
297	MI1-Bisulfite-24E	Conversion Bisulfite	échantillon	24 échantillons	1128.42	1302.02
298	MI1.1-Bisulfite-96E	conversion bisulfite	échantillon	96 échantillons	777.38	896.97
	Depletion Ribosomique / Génome d'hôte					
299	Sp_depl_rRNA_1E	Réaction de déplétion ribosomique	réaction	1 réaction	275.27	317.61
300	Sp_depl_rRNA_6E	Réaction de déplétion ribosomique	réaction	1 à 6 réactions	974.53	1124.45
301	Sp_depl_rRNA_24E	Réaction de déplétion ribosomique	réaction	7 à 24 réactions	3129.63	3611.11
302	Sp_depl_rRNA_host-bact_6E	Réaction de déplétion ribosomique hôte et bactérie	réaction	1 à 6 réactions	974.53	1124.45
303	Sp_depl_rRNAhost-bact_24E	Réaction de déplétion ribosomique hôte et bactérie	réaction	7 à 24 réactions	3129.63	3611.11
304	Sp_depl_rRNA_low-input_1E	Réaction de déplétion ribosomique petites quantité et	réaction	1 réaction	265.60	306.46
305	Sp_depl_rRNA_low-input_6E	Réaction de déplétion ribosomique petites quantité et	réaction	1 à 6 réactions	916.51	1057.51
306	Sp_depl_rRNA_low-input_24E	Réaction de déplétion ribosomique petites quantité et	réaction	7 à 24 réactions	3395.21	3917.54
307	Sp_depl_globin_1E	Réaction de déplétion des ARN de globine	réaction	1 réaction	275.27	317.61
308	Sp_depl_rglobin_6E	Réaction de déplétion des ARN de globine	réaction	1 à 6 réactions	974.53	1124.45

309	Sp_depl_globin_24E	Réaction de déplétion des ARN de globine	réaction	7 à 24 réactions	3129.63	3611.11
310	Sp_capt_polyA	Réaction de capture des mRNA	réactions	1 à 18 échantillons	193.90	223.73
	Traitements enzymatiques spécifiques					
311	BqSq-Klenow/DNAss	Conversion ADNss en ADNdb	1 à 11 échantillons	1 à 11 échantillons	245.15	282.86
	Contrôle qualité banques extérieures					
312	BqSq-QC	QC banques	1 à 11 échantillons	1 à 11 échantillons	248.66	286.91
	Pre-amplification NGS					
313	Abq_Amplification_ARN	Amplification des ARN polyA	réaction	12 réactions	0.00	2989.91
314	Abq_Amplification_ARN	Amplification des ARN polyA	réaction	24 réactions	4168.02	4809.25
315	Abq_Amplification_ARN	Amplification des ARN polyA	réaction	48 réactions	6523.81	7527.48
316	Abq_Amplification_ARN	Amplification des ARN polyA	réaction	96 réactions	10283.86	11865.99
317	Abq_Amplification_ARN	Amplification des ARN polyA	réaction	192 réactions	15735.11	18155.89
318	Abd_Amplification_ARN_3'	Amplification des ARN polyA pour le séquençage 3'	réaction	96 réactions	8453.50	9754.04
319	Abq_ADN_WGA_forfait	Amplification ADN single cell	forfait	squ'à 48 échantillo	144.81	167.09
320	Abq_ADN_WGA_reaction	Amplification ADN single cell	on (max 12 échant	1 échantillon	44.04	50.81

20. HiSeQ (HiSq) Seq

	Sequencage HiSeq 2500 High **8 x 150M reads**					
321	Séquencage-SR50-KitV3	. Génération des Clusters- Kit Truseq SR V3 . Séquencage-Kit Truseq SBS Version3 . Contrôle de séquençage PhiX . Lecture 1x50pb	Ligne	1 ligne	1485.69	1714.25
322	Séquencage-SR100-KitV3	. Génération des Clusters- Kit Truseq SR V3 . Séquencage-Kit Truseq SBS Version3 . Lecture 1x100pb . Contrôle de séquençage PhiX	Ligne	1 ligne	2181.15	2516.71
323	Séquencage-PE50-KitV3	. Génération des Clusters- Kit Truseq PE V3 . Séquencage-Kit Truseq SBS Version3 . Lecture 2x50pb . Contrôle de séquençage PhiX	Ligne	1 ligne	2575.92	2972.21
324	Séquencage-PE100-KitV3	. Génération des Clusters- Kit Truseq PE V3 . Séquencage-Kit Truseq SBS Version3 . Lecture 2x100pb . Contrôle de séquençage PhiX	Ligne	1 ligne	4036.15	4657.09
	Sequencage HISEQ2500 Rapi **2 X 150 M reads**					
	Cluster sur Cbot (banques différentes sur les lignes)					

325	Séquencage-SR50-FastCb	Sequencage SR50 Rapid: . Génération des Clusters Cbot, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1x50pb	Ligne	1 ligne	1878.42	2167.40
326	Séquencage-SR100-FastCb	Sequencage SR100 Rapid: . Génération des Clusters Cbot, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1x100pb	Ligne	1 ligne	2486.51	2869.05
327	Séquencage-PE50-FastCb	Sequencage PE50 Rapid: . Génération des Clusters Cbot, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X50pb	Ligne	1 ligne	2849.18	3287.52
328	Séquencage-PE100-FastCb	Sequencage PE100 Rapid: . Génération des Clusters Cbot, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X100 pb	Ligne	1 ligne	3889.12	4487.45
329	Séquencage-PE150-FastCb	Sequencage PE150 Rapid: . Génération des Clusters Cbot, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150 pb	Ligne	1 ligne	5141.31	5932.28
330	Séquençage-PE250-FastCb	Sequencage PE250 Rapid: . Génération des Clusters Cbot, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X250 pb	Ligne	1 ligne	6091.35	7028.48
	Cluster sur HiSeq (même banques sur les lignes)					
331	Séquencage-SR50-FastHI	Sequencage SR50 Rapid: . Génération des Clusters HISEQ, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1x50pb	Ligne	1 ligne	1573.80	1815.92
332	Séquencage-SR100-FastHI	Sequencage SR100 Rapid: . Génération des Clusters HISEQ, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 1x100pb	Ligne	1 ligne	2181.89	2517.57
333	Séquencage-PE50-FastHI	Sequencage PE50 Rapid: . Génération des Clusters HISEQ, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X50pb	Ligne	1 ligne	2544.57	2936.04
334	Séquencage-PE100-FastHI	Sequencage PE100 Rapid: . Génération des Clusters HISEQ, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X100pb	Ligne	1 ligne	3584.51	4135.97
335	Séquencage-PE150-FastHI	Sequencage PE150 Rapid: . Génération des Clusters HISEQ, Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X150pb	Ligne	1 ligne	4836.69	5580.80
336	Séquençage-PE250-FastHI	Sequencage PE250 Rapid: . Génération des Clusters HiSEq Séquencage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture 2X250 pb	Ligne	1 ligne	5786.73	6677.00

21. mISeQ (HiSq)

	Flowcell Standard V2 - 15M reads					
337	MiSeq-stdv2-SR50	Séquençage MiSeq standard V2 1 X 50 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	1327.60	1531.84
338	MiSeq-stdv2-PE150	Séquençage MiSeq standard V2 2 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	2013.41	2323.16
339	MiSeq-stdv2-PE250	Séquençage MiSeq standard V2 2 X 250 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	2488.13	2870.92
	Flowcell Micro V2 - 4 M reads					
340	MiSeq-microv2-PE150	Séquençage MiSeq micro V2 2 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	1769.11	2041.28
	Flowcell Nano V2 - 1M reads					
341	MiSeq-nanov2-PE150	Séquençage MiSeq nano V2 2 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	1339.33	1545.38
342	MiSeq-nanov2-PE250	Séquençage MiSeq nano V2 2 X 250 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	1814.05	2093.14
	Flowcell Standard V3 - 25M reads					
343	MiSeq-stdv3-SR150	Séquençage MiSeq standard V3 1 X 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	1745.95	2014.56
344	MiSeq-stdv3-PE75	Séquençage MiSeq standard V3 2 X 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	1745.95	2014.56
345	MiSeq-stdv3-PE300	Séquençage MiSeq standard V3 2 X 300 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	3408.07	3932.39

22. NextSeQ500 (NxtSq)

	Flowcell Mid - 130M reads					
346	NeSqMid-SR150	Séquençage NextSeq Mid output SR 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	2019.13	2329.77
347	NeSqMid-PE75	NextSeq Mid output PE 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	2019.13	2329.77
348	NeSqMid-PE150	NextSeq Mid output PE 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	3271.82	3775.18
	Flowcell High - 400M reads					
349	NeSqHi-SR75	Séquençage NextSeq High output SR 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	2414.26	2785.68
350	NeSqHi-SR150	Séquençage NextSeq High outputSR 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	4506.93	5200.31

351	NeSqHi-PE75	NextSeq High output PE 75 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	4506.93	5200.31
352	NeSqHi-PE150	NextSeq High output PE 150 - Séquençage, Contrôle de séquençage PhiX, Lecture	run	1 run	7195.24	8302.20

23. Analyse des données (A)

	Analyse primaire - pour chaque projet					
353	A1-Analyse-IR-array	Génération des données brutes (fichier CEL)	Forfait	pour 6 puces	53.12	61.29
354	A1-Analyse-IR-seq	Génération des données brutes (fichiers FastQ,	Forfait	pour 1 ligne	53.12	61.29
	Analyse secondaire					
355	A2-Alignement	Alignement & Génération des fichiers BAM	Ligne	1 ligne	250.00	350.00
356	A2-Comptage des tags	RNAseq - Comptage des Tags	squ'à 10 échantillo	1 à 10 échantillons	300.00	400.00
357	A2-Comptage des tags	RNAseq - Comptage des Tags	squ'à 20 échantillo	11 à 20 échantillons	400.00	500.00
358	A2-TransDiff	Analyses en composantes principales Analyse de l'expression différentielle des gènes ou miRNA ou ARN non codants entre différentes conditions (génération des listes de gènes différentiellement	Forfait	1 à 3 conditions	550.00	700.00
359	A2-TransDiff	Analyses en composantes principales Analyse de l'expression différentielle des gènes ou miRNA ou ARN non codants entre différentes conditions (génération des listes de gènes différentiellement	Forfait	≥ 10 conditions	2000.00	2400.00
360	A2-Analyse miRNA/ Transcriptome	Analyse différentielles des miRNAs, recherche de cibles prédictives dans bases de données, comparaison avec	Forfait	≤ 10 conditions	1650.00	2100.00
361	A2-Analyse variant d'épissage conn	. Analyse différentielle classique entre différente conditions	Forfait	≤ 10 conditions	1650.00	2100.00
362	A2-Analyse variant d'épissage inco	. Analyse différentielle classique entre différente conditions . Recherche d'épissages alternatifs différentiellement exprimés	Forfait	Forfait	2000.00	2400.00
363	A2- GenomeSNP/INDEL	Recherche de polymorphismes (SNP), d'insertions-délétions (InDel) et annotation et prédiction sur séquences codantes (prédiction en ac aminés),	Forfait	≤ 30 échantillons	1650.00	2100.00
364	A2- GenomeLOH/CNV	Recherche de variation du nombre de copies alléliques (CNV), de pertes d'hétérozygotie (LOH) avec visualisation	Forfait	Forfait	1650.00	2100.00

365	A2- Analyse de génome	Recherche de polymorphismes (SNP), d'insertions-délétions (InDel) et annotation et prédiction sur séquences codantes (prédiction en ac aminés), localisation chromosomique Recherche de variation du nombre de copies alléliques	Forfait	≤ 30 échantillons	2000.00	2400.00
366	A2- GenomeVariant	Recherche de variations de structures (réarrangements,	Forfait	Forfait	2000.00	2400.00
367	A2-ElimGenomeHôte	Recherche du génome de l'hôte (alignement sur l'hôte)	Forfait	1 échantillon	550.00	700.00
368	A2-ElimGenomeHôte	Recherche du génome de l'hôte (alignement sur l'hôte)	Forfait	> 30 échantillons	6000.00	7000.00
369	A2-Id-virus/bact	Recherche des contaminants: analyse sur les bases NCBI de virus et de bactéries	Forfait	≤ 4 échantillons	2200.00	2800.00
370	A2-Id-virus/bact	Recherche des contaminants: analyse sur les bases NCBI de virus et de bactéries	Forfait	e 5 à 15 échantillon	2000.00	2400.00
371	A2-Id-virus/bact	Recherche des contaminants: analyse sur les bases NCBI de virus et de bactéries	Forfait	> 15 échantillons	5000.00	6000.00
372	A2-Id-virus/bact	Recherche des contaminants: analyse sur les bases NCBI de bactéries, levures, moisissures Reconstruction des séquences virales identifiées	Forfait	≤ 4 échantillons	2200.00	2800.00
373	A2-Id-virus/bact	Recherche des contaminants: analyse sur les bases NCBI de bactéries, levures, moisissures Reconstruction des séquences virales identifiées	Forfait	e 5 à 15 échantillon	2000.00	2400.00
374	A2-Id-virus/bact	Recherche des contaminants: analyse sur les bases NCBI de bactéries, levures, moisissures Reconstruction des séquences virales identifiées	Forfait	> 15 échantillons	5000.00	6000.00
375	A2- analyse-IIR	Extraction et normalisation des données DETAILS SELON ANALYSE A REALISER	Forfait	journée	550.00	700.00
376	A2- analyse-IIR	Alignement, normalisation DETAILS SELON ANALYSE A REALISER	Forfait	semaine	2000.00	2400.00
377	A2- analyse-IIR	Extraction et normalisation des données DETAILS SELON ANALYSE A REALISER	Forfait	mois	5000.00	6000.00
378	A2-analse-IIR	Extraction et normalisation des données DETAILS SELON ANALYSE A REALISER	Forfait	6 mois	20000.00	24000.00
	Analyse Biologique					
379	A3-AnalyseFonc	Analyse Fonctionnelle : Enrichissement des fonctions moléculaires, fonctions biologiques, voies de signalisation	Forfait	journée	550.00	660.00
380	A3-AnalyseBiologique	**DETAILS SELON ANALYSE A REALISER**	Forfait	journée	550.00	660.00
381	A3-AnalyseBiologique	**DETAILS SELON ANALYSE A REALISER**	Forfait	semaine	2000.00	2400.00
382	A3-AnalyseBiologique	**DETAILS SELON ANALYSE A REALISER (ingenuity inclus)**	Forfait	semaine	2000.00	2400.00

383	A3-AnalyseBiologique	**DETAILS SELON ANALYSE A REALISER (ingenuity inclus sauf voie moléculaire custom)**	Forfait	mois	5000.00	6000.00
	Analyse Biologique Ingenuity					
384	A4-Ingenuity-Etape1	Mise en forme et chargement des données	Condition	1 chargement	530.00	600.00
385	A4-AnalyseFonc-Ingenuity	Analyse Fonctionnelle : Enrichissement des fonctions moléculaires, fonctions biologiques, voies de signalisation	Forfait	1	450.00	550.00
386	A4-Ingenuity-AnalyseRéseaux	Analyse Fonctionnelle : mise en évidence d'interaction moléculaires hors voie canoniques	Forfait	semaine	2000.00	2400.00
387	A5- Ingenuity-Formation-MiseADis	Chargement d'un jeu de données Formation à l'utilisation du logiciel (1/2 journée) Mise à disposition avec assistance (1 journée ou deux 1/2 journées)	Fofait	forfait	1200.00	1384.62
388	A5-Ingenuity-formation	Formation utilisation du logiciel	Forfait	journée	550.00	700.00
389	A5-Ingenuity-MiseADispo	Accès au logiciel	Forfait	1 heure	10.00	11.50

24. Autres Prestations

390	PD-Biofidal	Séquençage dans le 2 sens- Biofidal	Essai	Essai	16.59	19.14

25. DEPArray

391	D-CellSearch	DEPArray - Cell Search - CTC fixées Sélection et récupération de cellules	1 plaque	1 plaque	575.98	664.59

Remise Commerciale Possible : La Plateforme ProfileXpert peut appliquer, de manière ponctuelle, des réductions sur le prix catalogues des prestations mentionnés ci-dessus. Ces réductions de prix qui ne dépasseront pas 20% des prix catalogues proposés par la plateforme prennent en compte les réductions octroyées par certains fournisseurs sur certains produits, à certain moment de l'année et pour un certain volume de commande qui sont nécessaires à la réalisation de la prestation facturées par la plateforme. La plateforme souhaitant impacter en parti l'économie réalisé à leur client.

Annexe 11

Plateforme Animalerie ZEBRAFISH

Tarifs 2019

Centre Financier : R25ZEBRA / 933R25ZEBR

Prestations	Unité de facturation	Tarifs - Euros HT		
		Académiques		Non Académiques
Hébergement	par aquarium par mois	15 €		38 €
Poisson adulte	unité	1 €		2,50 €
Ponte	+/- 100 œufs	12 €		30 €
Injecteur	1/2 journée	10 €		25 €
Sexage et répartition des poissons	par aquarium	8 €		20 €
Pack entrée #1 [œufs + injection]		150 €		375 €
Pack entrée #2 [poissons adultes Wild Type]		100 €		250 €
Pack entrée #3 [poissons adultes extérieurs]	par lignée	100 €		250 €
Autres prestations	Sur devis uniquement			

Pack entrée #1 [œufs + injection] : 3 pontes de 200 œufs - 2 séances d'injection avec assistance - 1 séances d'injection autonomes - 15 capillaires pour injection - formation au fonctionnement de la structure

Pack entrée #2 [poissons adultes Wild Type] : 15 poissons adultes Wilde Type (AB/TU) fournis et 3 mois d'hébergement - formation au fonctionnement de la structure

Pack entrée #3 [poissons adultes extérieurs] : 1 cube indépendant (10L et jusque 45 poissons adultes) et 3 mois d'hébergement - formation au fonctionnement de la structure.

Pontes : Facturées en fonction de la quantité demandée par multiple de +/- 100 œufs

Annexe 12

Service Commun des Animaleries de Rockefeller : SCAR

Tarifs 2019

Centre Financier : R25SCAR / 933R25SCAR

Tous les animaux hébergés à l'animalerie, y compris à titre de transit, seront entrés et sortis sur le logiciel Mayakind ce qui entraine la facturation d'une création d'accès pour un montant de 50 euros HT. Cette facturation est unique et l'accès d'une durée indéfinie.

- ***Hébergement - Entretien des animaux :***

	Tarif Académique	***Tarif Non Académique***
Souris	0.10 € HT/Jour	0.16 € HT/Jour
Rat	0.18 € HT/Jour	0.27 € HT/Jour
Lapin	4.50 € HT/Jour	6.75 € HT/Jour
Porc (hors équarrissage)	45 € HT/Semaine	65 € HT/Semaine

- ***Description des Prestations de Reproduction effectuées par l'équipe du SCAR :***

	Tarif académique	***Tarif non académique***
Mise en croisement des animaux : • Mise en place des cages d'accouplement • Vérification jusqu'à obtention du bouchon vaginal • Séparer les males des femelles (si besoin) • Vérification de la gestation • Mise à jour Mayakind et étiquette	0.5 euros HT par Mise en accouplement	0.75 € HT par mise en accouplement
Détection et déclaration de naissances sur Mayakind (Week-End et Jour Férié compris)	0.5 euros HT par déclaration	0.75 € HT par déclaration
Sevrages : séparation par sexe des petits de la mère + Mise à jour Mayakind et étiquettes	1 euros HT par cage à sevré	1.5 euros HT par cage à sevré
Marquage : • Identification effectué à l'aide de : - Bague oreille, - Orteil à la seule condition qu'il soit aussi utilisé pour le génotypage des animaux, - Puce électronique (à la charge de l'utilisateur). • Mise à jour Mayakind et étiquettes	1 euros HT par cage	1.5 euros HT par cage
Génotypage : • Effectuer les biopsies (inclus le matériel et son nettoyage) : - Bout de queue, - Ou oreille, - Ou orteil à la seule condition qu'il soit effectué avant 7 jours post-naissance mais aussi utilisé pour l'identification des animaux.	1 euros HT par cage à effectué	1.5 euros HT par cage à effectué

- ***Description des Refacturations de consommables :***

Sac Aliment A04 / Safe : 21.70 euros HT / Sac
Sac Litière Rongeurs : 11.2 euros HT / Sac

- ***Autres prestations :*** Nous consulter

Annexe 13

Secteur Santé
Locations des Salles et Amphithéâtres

Tarifs 2019
des locations de salles et amphithéâtres
pour les locaux relevant du secteur Santé

Centre Financier : 06SLPE201 / 933SLPE

Les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2019, sont soumis à la TVA au taux normal (20%).

Ils sont différenciés selon la durée de location (1/2 journée minimum), selon si la location a lieu en semaine ou le week-end et selon la qualité du preneur (partenaires ou extérieurs) déterminée dans la convention d'occupation temporaire tenant lieu de contrat de location.

Il a été procédé à la création d'un tarif différencié (site santé Est) pour les halls réservés vides ou aménagés (mobiliers, grilles…).

Il y a également la création d'un forfait de tournage en extérieur (Site Santé Est).

Si la situation de location l'exige, l'université pourra être amenée à refacturer au preneur les frais de nettoyage ou de sécurité (gardiennage notamment) dont elle se sera acquittée auprès de ses fournisseurs.

SITE SANTE EST

SALLES NORMALES

Nom	Partenaires semaine HT		Partenaires weekend HT		Extérieur semaine HT		Extérieur weekend HT	
LAENNEC/ ROCKFELLER/ CIER	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR
AMPHI > 400 (supérieur à 400)	480 €	850 €	600 €	1 200 €	1 100 €	1 400 €	1 500 €	2 500 €
AMPHI > 100 et ≤ 400 (supérieur à 100 et inférieur ou égal à 400)	240 €	470 €	300 €	600 €	500 €	900 €	850 €	1 400 €
AMPHI ≤ 100 (inférieur ou égal à 100)	180€	340€	250€	490€	320€	620€	490€	950€
SALLE > 60 (supérieur à 60)	120€	210€	160€	300€	240€	300€	300€	500€
SALLE >30 et ≤ 60 (supérieur à 30 et inférieur ou égal à 60)	100€	180€	120€	220€	180€	250€	230€	420€
SALLE LEARNING LAB	120€	210€	160€	300€	240€	300€	300€	500€
SALLE ≤ 30 (inférieur ou égal à 30)	80 €	150 €	100 €	180 €	150 €	220 €	210 €	380 €

SALLES DE PRESTIGE

Nom	Partenaires semaine HT		Partenaires weekend HT		Extérieur semaine HT		Extérieur weekend HT	
ROCK / LAENNEC	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR
SALLE POT DE THESE	150 €	240 €	180 €	300 €	180 €	300 €	300 €	400 €
SALLE DES THESES	180 €	270 €	220 €	370 €	220 €	370 €	370 €	600 €
SALLE DES ROBES	90 €	140 €	120 €	200 €	120 €	200 €	200 €	300 €
SALLE DU CONSEIL	150 €	240 €	180 €	300 €	180 €	300 €	300 €	400 €

	Partenaires semaine HT		Partenaires weekend HT		Extérieur semaine HT		Extérieur weekend HT	
HALL	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR	1/2 JOUR	JOUR
Forfait hall équipé	70 €	130 €	90 €	150 €	90 €	150 €	100 €	170 €

EXTERIEURS

Forfait pour les tournages : **360 € HT/jour**

Secteur Santé
Tarifs des Prestations Audiovisuel Rockefeller

Tarifs 2019

Centre Financier : 06SLPE204 / 933SLPE

1) DUPLICATION DE CASSETTES VHS, BHU, U MATIC, BETA, DVI, VHS C, HI 8

SUPPORTS	TARIFICATION INTERNE	TARIFICATION EXTERNE
Duplication sur CD ROM fourni	1,50 €HT	7,00 €HT
Duplication sur CD ROM non fourni	3,50 €HT	16,00 €HT
Duplication sur DVD ROM fourni	16,00 €HT	35,00 €HT
Duplication sur DVD ROM non fourni	20,00 €HT	40,00 €HT

2) TRANSFERT DE FICHIER (Word, Power Point, Excel, PDF) sur clés USB
Les clés USB sont à fournir au service audiovisuel

Taille du fichier sur la clé	1 à 50 exemplaires		50 à 499		500 à 1000		1000 et +	
	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe
1 à 254 MO	0,80 €HT	1,00 €HT	0,70 €HT	0,90 €HT	0,60 €HT	0,80 €HT	0,50 €HT	0,70 €HT
254 à 512 MO	0,90 €HT	1,10 €HT	0,80 €HT	1,00 €HT	0,70 €HT	O,90 €HT	0,60 €HT	0,80 €HT
512 MO à 1 GO	1,00 €HT	1,20€HT	0,90 €HT	1,10 €HT	0,80 €HT	1,00 €HT	0,70 €HT	0,90 €HT
1 GO à 2 GO	1,10 €HT	1,30€HT	1,00 €HT	1,20 €HT	0,90 €HT	1,10 €HT	0,80 €HT	1,00 €HT

3) TRANSFERT DE FICHIER (Word, Power Point, Excel, PDF) sur CD ROM ou DVD ROM

SUPPORTS	1 à 50 exemplaires		50 à 499		500 à 1000		1000 et +	
	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe	Tarif interne	Tarif externe
CD ROM fourni	1,50 €HT		1,30 €HT		1,10 €HT		0,90 €HT	
CD ROM non fourni	2,00 €HT	2,50 €HT	1,80 €HT	2,00 €HT	1,60 €HT	1,50 €HT	1,40 €HT	1,00 €HT
DVD ROM fourni	2,50 €HT		2,30 €HT		2,10 €HT		1,90 €HT	
DVD ROM non fourni	4,50 €HT	4,50 €HT	4,30 €HT	4,30 €HT	4,10 €HT	4,10 €HT	3,90 €HT	3,90 €HT

Secteur Santé
Tarifs des Prestations d'Affranchissement

Tarifs 2019

Centre Financier : 06SLPE201 / 933SLPE

Dans le cadre de la gestion des Sites de Santé Rockefeller et Laënnec, Le SLP Santé offre un service de navette interne et centralise également l'affranchissement des courriers à destination de l'extérieur.

Pour ce service, la facturation est gérée par le SLP qui refacture ensuite le coût de l'affranchissement aux clients externes ou internes à l'Université qui sont hébergés sur les sites de l'UCBL avec un surcoût de 3% de frais de gestion.

Secteur Santé
Tarifs des Prestations des Plateaux Techniques de Simulation

Tarifs 2019

Centre Financier : 06SAMSEI / 933SAMSEI

- *Tarifs Généralistes :*

	Typologie	Journée	Demi journée	Journée prix interne (DU DIU maison)	Demi journée prix interne (DU, DIU maison)
1	Haute fidélité	1500	800	700	350
2	Basse Fidélité	600	350	300	150
3	Relationnel	700	350	400	200
	Action hors les murs mannequin HF (sans cout transport) avec accompagnement technique	700	400		
	Le lieu sans usage et accompagnement technique et sans frais de gardiennage si hors horaires habituels	560	280	500	250

- *Tarifs Spécifiques Ecole de Chirurgie :*

	€ HT			
Simulation	**Prix Unité Pédagogie Interne DU - DIU**	**Prix Unité Recherche Interne (Programme Lyon1 / Partenaires)**	**Prix Unité Extérieur (Pédagogie - Recherche)**	**Forfait Sponsort (3 Unités)**
Orga Type 1 :	550,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	3 500,00 €
Plasmaphérèse :	150,00 €	320,00 €	400,00 €	500,00 €
Orga Type 2 :	100,00 €	1 000,00 €	1 250,00 €	4 000,00 €
Prelev / Prepa Piece Anatomique :	20,00 €	20,00 €	40,00 €	100,00 €
	Max 1 Jour			
Accès plateau 1 :	250,00 €	300,00 €	560,00 €	2 000,00 €
Accès plateau 2 :	280,00 €	330,00 €	600,00 €	2 500,00 €
Salle de Cours EdC :			560,00 €	800,00 €

Les tarifs applicables à compter du 1er janvier 2019, sont soumis à la TVA au taux normal (20%).

Ils sont différenciés selon la durée de location (1/2 journée minimum) et selon qu'il s'agisse d'un utilisateur interne à l'UCBL ou bien externe.

Université Claude Bernard Lyon 1

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 décembre 2018

TARIFS DE PRESTATIONS – SECTEUR SCIENCES

Exposé des motifs :

Dans le cadre des diverses activités de l'université, il est nécessaire de faire adopter par le conseil d'administration les éléments de tarification permettant la prise en charge financière et comptable de prestations réalisées tant pour le compte de structures internes à l'établissement qu'à des organismes extérieurs, par voie de facturation.

Afin de faciliter la lisibilité et le suivi de ces éléments de tarification, la direction des services financiers de l'établissement s'est proposée de compiler les différentes propositions faites au CA, et demande ainsi à votre conseil de bien vouloir adopter les tarifs détaillés en annexes, au nom des structures concernées suivantes :

- *Faculté des Sciences et Technologie*	*Annexe 1*
- *Centre Technologique des Microstructures*	
- *L'Herbier*	
- *Plateforme SERRE*	
- *Le PRABI : pole Rhône Alpes de Bioinformatique*	
- *Plateforme Biologie Moléculaire (DTAMB)*	
- *Plateforme Eco Aquatron*	
- *L'Observatoire*	
- *Département BIOLOGIE*	*Annexe 2*
- *Département CHIMIE*	*Annexe 3*
- *Département GENIE ELECTRIQUE ET DES PROCEDES*	*Annexe 4*
- *Département INFORMATIQUE*	*Annexe 5*
- *Département MATHEMATIQUES*	*Annexe 6*
- *Département MECANIQUE*	*Annexe 7*
- *Département PHYSIQUE*	*Annexe 8*
	Annexe 9

Les tarifs sont indiqués hors taxe (si les montants sont mentionnés TTC et sauf mention contraire, la TVA est de 20%) et sont applicables à compter du 1er janvier 2019.

Vu le Code de l'Education ;

Vu les statuts de l'Université ;

Après avoir délibéré, le conseil d'administration a approuvé les tarifs détaillés en annexes et présentés par les structures suivantes :

Université Claude Bernard Lyon 1

- Faculté des Sciences et Technologie
- Centre Technologique des Microstructures
- L'Herbier
- Plateforme SERRE
- Le PRABI : pole Rhône Alpes de Bioinformatique
- Plateforme Biologie Moléculaire (DTAMB)
- Plateforme Eco Aquatron
- L'Observatoire
- Département BIOLOGIE
- Département CHIMIE
- Département GENIE ELECTRIQUE ET DES PROCEDES
- Département INFORMATIQUE
- Département MATHEMATIQUES
- Département MECANIQUE
- Département PHYSIQUE

Ces tarifs sont applicables à compter du 1er janvier 2019

Nombre de membres : 28
Nombre de membres présents ou représentés : 18
Nombre de voix favorables : 18
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0

Fait à Villeurbanne, le 19.12.2018

Le Président,

UNIVERSITÉ CLAUDE BERNARD LYON I PRÉSIDENCE

Frédéric FLEURY

Pièces jointes : Tarifs 2019 et annexes

Faculté des Sciences et Technologie
CRB 01

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service
FACULTE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Centre financier 01ADMIN

Désignation du type de facturation

Facturation de location de stands au Double-Mixte, et sponsoring, dans le cadre du Forum entreprises Lyon 1

Prestation	Montant HT
Location stand 6 m2	852
Location stand 10 m2	1420
Location stand jeune pousse innovante	210
Exposant supplémentaire	20
Sponsoring or	2000
Sponsoring argent	1200
Sponsoring bronze	600
Sponsoring exclusif sacoche	3000
Sponsoring exclusif cordon tour de cou	1500
Sponsoring des pauses café et buffet	1500

Nom et signature du responsable

PREVEL Brigitte

FORUM ENTREPRISES 2019 :
TARIFS 2019

Prestations	Tarif normal	Tarif négocié (-20%)
LOCATIONS DES STANDS		
Location d'un stand : 6m2 (2 personnes)	142 €/m2 (soit 852€ HT/1022,40 € TTC)	113,60€/m2 (soit 681,60€ HT/817,92€ TTC)
Location d'un stand : 10m2 (3 personnes)	142 €/m2 (soit 1420€ HT/1704€ TTC)	113,60€/m2 (soit 1136€ HT/1363,20€ TTC)
OFFRE SPECIALE "Jeunes pousses innovantes" réservée aux entreprises de 3 ans d'existence maximum (= location d'un stand de 6m2)	210€ (soit 252€ TTC)	168€ (201,60€ TTC)
SPONSORING		
Sponsor Or	2000 € HT/2400 € TTC	1600 € HT/1980 € TTC
Sponsor Argent	1200 € HT/1440 € TTC	992 € HT/1152 € TTC
Sponsor Bronze	600 € HT/720 € TTC	480 € HT/576 € TTC

CONDITIONS DE VENTE **:**

Ce tarif comprends :

* stands de 6m2 :	* le stand , cloisons mélaminées (2 ou 3 faces selon implantation), équipé de 2 tables et 4 chaises et d'une enseigne d'identification de l'entreprise
	* les pauses café le matin pour 2 personnes
	* le repas du midi (buffet ou plateau-repas) pour 2 personnes
	* l'accès au wifi
	* 1 branchement électrique 220V-1,5kw
	* moquette au sol
* stands de 10m2 :	* le stand , cloisons mélaminées (2 ou 3 faces selon implantation), équipé de 3 tables et 6 chaises et d'une enseigne d'identification de l'entreprise
	* les pauses café le matin pour 3 personnes
	* le repas du midi (buffet ou plateau-repas) pour 3 personnes
	* l'accès au wifi
	* 1 branchement électrique 220V-1,5kw
	* moquette au sol

TARIFS 2019

LOCATION STAND EQUIPE 6 M² (2 PERSONNES): 852 € HT (1022,40 € TTC)

Stand équipé de 6 m² comprenant : 2 tables, 2 chaises exposants, 2 chaises visiteurs, marquage au sol (moquette), cloisons en mélaminé (côté et fond), rails, enseigne fond blanc, 1 branchement électrique (220V – 1,5 kW), accès WIFI, 2 accès pour 2 personnes au forum (déjeuner et pauses)

STAND EQUIPE 10 M² (3 PERSONNES) : 1420 € HT (1704 € TTC)

Stand équipé de 10 m² comprenant : 3 tables, 3 chaises exposants, 3 chaises visiteurs, marquage au sol (moquette), cloisons en mélaminé (côté et fond), rails, enseigne fond blanc, 1 branchement électrique (220V – 1,5 kW), accès WIFI, 3 accès pour 3 personnes au forum (déjeuner et pauses)

OFFRE SPECIALE JEUNE POUSSE INNOVANTE : 210 € HT (252 € TTC)

1 table haute , 2 chaises de bar, dans l'espace ENTREPRENEURIAT marqué au sol (moquette), 1 branchement électrique (220V – 1,5 kW), accès WIFI, 2 accès pour 2 personnes au forum (déjeuner et pauses). Possibilité d'apporter du matériel de démonstration (nous contacter)

TARIF EXPOSANT SUPPLEMENTAIRE

FULL PASS : 20€ HT (22 € TTC)

accès à l'ensemble de l'évènement, pauses, repas

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : Centre Technologique des Microstructures (CTμ)

Centre financier : R01CTMU / RD-R01CTMUX

Désignation du type de facturation

Cf. Document joint

Prestation	Montant HT

Nom et signature du responsable
M. Stéphane GAVARINI

TARIFS 2019

Tarifs des abonnements de microscopes (Hors Taxes)

Nombre de journées	Abonnements Microscopie Electronique MEB FEI QUANTA 250, MET JEOL 2100F, MEB ZEISS Merlin compact (x1)		Abonnements Microscopie Electronique MEB HITACHI S800, MET PHILIPS CM120, CONFOCAL (x 0,8)	
	Public	Privé	Public	Privé
1	408	816	326	652
2	734	1468	587	1174
5	1651	3302	1321	2642
10	2974	5948	2379	4758
20	5055	10110	4044	8088
1	Tarif réduit pour la formation initiale : 253 / jour			

Les abonnements sont à prendre au préalable

- **Abonnements** : il n'est pas proposé d'abonnement pour des durées supérieures à 20 jours ; il est possible de prendre plusieurs abonnements identiques ou de durées différentes dans la même année.

Forfait préparation d'échantillon

	Préparation d'échantillons destinés à être observés au CTμ		Préparation seule (sans observation au CTμ)	
	Public	Privé	Public	Privé
Utilisation d'un appareil de préparation d'échantillon à froid : (EMPACT, HPM100, AFS, cryo ultramicrotomie, cryotransfert Gatan)	82 €/jr		Sur devis	
Consommables EM PACT/HPM100	39 € (les 10 cupules)			
Métallisation	Inclus dans le tarif de séance de microscopie électronique		62 € (10 sessions)	135 €
Point critique			250 € (1 jours)	Sur devis
Ultra-microtomie (1 jr)			250 € (1 jours)	
Microtome (coût horaire)			21 €*	

* Ajouter le coût de réaffutage si utilisation du couteau du CTμ (sur devis)

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Plateforme « Serre et Chambres Climatiques »

Crédits universités : R01FR3728 – RDFR3728SE
Crédits autres : 933R013728 – 933R01SERR#

Désignation du type de facturation :
La plate-forme « Serre et Chambres Climatiques » loue des surfaces de cultures en serre, phytotrons, pièces climatiques et aquarium et assure la production végétale et le suivi d'expérimentation pour ces utilisateurs.

Prestation	*Montant HT*
Location de surface dans les cellules de la serre	
Laboratoire membre des FR de biologie	2 € /m^2 /semaine
Laboratoire académique	4 € /m^2 /semaine
Industriel	6,5 € /m^2 /semaine
Location des armoires phytotroniques	
Laboratoire membre des FR de biologie	1,5 € /jour
Laboratoire académique	3 € / jour
Industriel	5 € / jour
Location de la chambre climatique « Strader » et chambre climatique Darwin A	
Laboratoire membre des FR de biologie	2 € / jour
Laboratoire académique	4 € / jour
Industriel	6,5 € / jour
Location de la chambre climatique « Aralab » et Ineltec	
Laboratoire membre des FR de biologie	3,5 € / jour
Laboratoire académique	5 € / jour

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

PRABI-AMSB

Crédits universités : R01FR3728 – RDFR3728PR
Crédits autres : 933R013728 – 933R01PRABI#

Désignation du type de facturation :
Le PRABI-AMSB assure les prestations décrites ci-dessous et pour lesquelles deux tarifs sont proposés, suivants que l'environnement universitaire est ou non facturé. Ces tarifs n'incluent pas les frais de gestion que doit payer le PRABI-AMSB aux différentes tutelles (ces frais, sur lesquels le PRABI-AMSB n'a aucun contrôle, seront ajoutés sur les factures au tarif en cours). L'ensemble des prix ci-dessous s'entendent hors-taxes.

Prestation	Tarif académique	Tarif général
Location de la salle formation sans utilisation des moyens informatiques, coût journalier	100 €	100 €
Location de la salle formation avec utilisation des moyens informatiques(1), coût journalier	1000 €	1000 €
Réalisation d'un projet(2), coût horaire	40 €	80 €
Réalisation d'un projet, coût journalier	300 €	600 €
Réalisation d'un projet, coût journalier avec les laboratoires ayant signé une convention	150 €	
Formation, coût journalier	1500 €	
Utilisation des services en ligne(3)	0 €	0 €

(1) Ce prix inclus la salle, 16 ordinateurs portables, la connexion aux serveurs et leur utilisation, un vidéo projecteur.
(2) Les projets doivent être soumis suivant la procédure décrite sur le site du PRABI-AMSB, après acceptation un devis est réalisé gratuitement par le PRABI-AMSB.
(3) Obligation « déontologique » de citer les auteurs des outils utilisés.

Guy PERRIERE – Directeur du PRABI

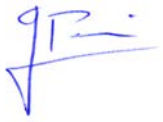

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Plateforme « DTAMB »

Crédits universités : R01FR3728 - RDFR3728DT
Crédits autres : 933R013728 – 933R01DTAM#

Désignation du type de facturation :

La plateforme DTAMB est amenée à répondre à des demandes de prestations en biologie moléculaire pour le développement technologique et l'analyse de la biodiversité.

Prestation	Montant HT		
	Membres FR	Laboratoire académique	Industriel
Utilisation PCR quantitative en temps réel, coût horaire	2.00€	4.00€	8.00€
Utilisation PCR digitale, coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Consommables spécifiques pour PCR digitale (pour 1 barrette de 8 puits)	20.00€	20.00€	20.00€
Utilisation du robot Qiagility, coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation du Bluepipin, coût horaire	2.00€	4.00€	8.00€
Consommables et réactifs spécifiques pour Bluepipin (pour 4-5 échantillons)	50.00€	50.00€	50.00€
Utilisation du Qiacube (incluant les consommables spécifiques mais pas les réactifs), coût horaire	8.00€	16.00€	32.00€
Utilisation du spectrophotomètre UVmc2 de SAFAS, coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation du spectrofluorimètre Xenius de SAFAS, coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation d'une ultracentrifugeuse Beckman, Optima LE80 ou Optima Max / forfait fixe	10.00€	20.00€	40.00€
Utilisation d'une ultracentrifugeuse / coût horaire	1.00€	2.00€	4.00€
Utilisation de l'étireuse et de la biseauteuse à capillaires, coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Utilisation de l'Imageur Fusion FX, coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
Prise en charge d'essais expérimentaux par un personnel de la plateforme, coût journalier incluant l'utilisation des appareils plus (1) fonctionnement et maintenance	65.00€		

	appareils plus (1) fonctionnement et maintenance ou (2) fonctionnement, maintenance et amortissement ou (3) fonctionnement, maintenance, amortissement et salaire	65.00€	125.00€	263.00€
	Quantification ADN/ARN au Qubit4 / 6 échantillons et gamme (incluant les réactifs)	14.00€	18.00€	20.00€
	Utilisation du Megaruptor (fragmentation contrôlée de l'ADN), coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
	Utilisation du Bioanalyser (sans les réactifs), coût horaire	4.00€	8.00€	16.00€
	Prestation au Bioanalyser 2100 : analyse nano RNA / puce de 11 échantillons (incluant les réactifs)	60.00€	70.00€	90.00€
	Prestation au Bioanalyser 2100 : analyse HS DNA / puce de 11 échantillons (incluant les réactifs)	90.00€	100.00€	120.00€

signature du responsable
Nicole COTTE PATTAT

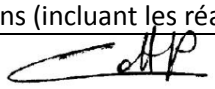

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Plateforme « EcoAquatron»

Crédits universités : R01FR3728 – RDFR3728EC
Crédits autres : 933R013728 – 933R01ECOQ#

Désignation du type de facturation :
Location de salles et de matériel pour l'expérimentation et la recherche sur animaux invertébrés, ectothermes et endothermes sauvages.

Prestation	Montant HT		
	Membres FR	Laboratoire académique / hors FR	Industriel
Location : pour 1 semaine : salle 1 (insectes)	30.00 €	40.00 €	45.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 2, 3, 4 (30 m² chacune)	90.00 €	112.00 €	135.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 8 (23 m²)	70.00 €	107.00 €	105.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 5 (20 m²)	62.00 €	77.50 €	93.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 6 (25 m²)	77.00 €	96.00 €	115.50 €
Location: pour 1 semaine : salle 7 (10 m²)	32.00 €	48.00 €	48.00 €
Location : pour 1 semaine : salle 9 (15 m²)	47.00 €	70.50 €	70.50 €
Location : pour 1 semaine : enceinte climatique	32.00 €	40.00 €	48.00 €
Vente boite de 250 grillons	15.00 €	15.00 €	15.00 €
Vente boite de 100 criquets	35.00 €	35.00 €	35.00 €
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 souris	0.80 €	0.95 €	1.60 €
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 rat	0.90 €	1.10 €	1.80 €
Tarifs pour l'enseignement : 20 % de réduction sur chaque location de salle soit :			
Location : pour 1 semaine : salle 1 (insectes)	24.00 €	34.40 €	
Location : pour 1 semaine : salle 2, 3, 4 (30 m² chacune)	72.00 €	104.40 €	
Location : pour 1 semaine : salle 8 (23 m²)	56.00 €	84.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 5 (20 m²)	49.60 €	72.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 6 (25 m²)	61.60 €	92.00 €	
Location : pour 1 semaine : salle 7 (10 m²)	25.60 €	40.00 €	
Vente boite de 250 grillons	12.27 €	12.27 €	
Vente boite de 100 criquets	35.00 €	35.00 €	
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 souris	0.80 €	0.95 €	
Hébergement : pour 1 semaine pour 1 rat	0.90 €	1.10 €	

Observatoire
CRB 927

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : Observatoire/ service de diffusion des savoirs

Centre financier 933R27DC

Désignation du type de facturation

Soirées de l'Observatoire grand public : la soirée dure 2h. Deux parcours sont proposés : un pour les adultes et un pour les familles. En cas de mauvais temps, la soirée est maintenue et les observations sont remplacées par d'autres activités.

Visite de jour pour les groupes adultes : visite en journée de 1h à 1h30, les mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires sur le patrimoine historique et instrumentale de l'Observatoire. Observations au 1m de vénus ou la Lune si possible. Observations du Soleil au solarscope. Groupes constitués de 10 à 25 personnes.

Visite de jour pour les centres aérés/ groupe constitués : visite en journée de 1h30 les mercredi après-midi ou pendant les vacances scolaires. La visite comprend une visite de jour + une séance de découverte du ciel + jeu (construis ta base lunaire). Groupe limité à 12 enfants. Age : 8-12 ans.

Visite de jour pour les scolaires : comprend deux ateliers + une visite de jour.

Intervention en classe : 1h à 2h. Un intervenant (conférences, manipulations).

Vente de sweat-shirts

Soirée d'observations pour les scolaires : 2h – 1 séance de découverte du ciel + observations

Prestation	Montant HT
Soirée grand public tarif adulte	5
Soirée grand public tarif enfant	2.5
Visite de jour pour les groupes adultes – tarif par personne	5

Visite de jour pour les centre aérés/groupes constitués – tarif par enfant	2.5
Visite de jour scolaire : 1 classe	50
Visite de jour scolaire : ½ classe (0 à 15 personnes)	25
Soirée d'observations scolaire : 1 classe	75
Soirée d'observation scolaire : ½ classe	37.5
Intervention en classe	60
Sweat shirt – tarif personnel de l'Observatoire	20.83
Sweat shirt – tarif extérieur	25

Nom et signature du responsable
Isabelle DANIEL
Directrice de l'Observatoire de Lyon

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service Observatoire de Lyon

Centre financier 933R27LOC - OTP 933927CHAM

Désignation du type de facturation
Location des 2 chambres de l'Observatoire du site de Saint Genis Laval

Prestation	Montant HT
Nuitée	30 €
Semaine	120 €
Mois	240 €

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service Observatoire de Lyon

Centre financier 933R27LOC/OTP à créer
927S4010/PIL927INFR

Désignation du type de facturation

Mise à disposition des locaux de l'Observatoire de Lyon – site de Saint Genis Laval

- Mise à disposition de la salle « ancienne bibliothèque »
- Mise à disposition des locaux de l 'Observatoire sur la journée comprenant : salle de conférence, local social, parc

Prestation	Montant HT
Mise à disposition de la salle « ancienne bibliothèque »	
UCBL, CNRS, ENS et associations	
½ journée ou soirée	100 €
Journée	200 €
Extérieurs	
½ journée ou soirée	200 €
Journée	400 €
Mise à disposition de la salle de conférence, du local social et du parc de l'Observatoire	
UCBL, CNRS, ENS et associations	500.00 €
Extérieurs	1 000.00 €

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Formation
Observatoire de Lyon
CF 927F1020 & 927F1030

Désignation du type de facturation

Ecoles de Terrain : participation financière demandée aux étudiants

Prestation	Montant HT
Une participation financière est demandée aux étudiants pour les écoles de terrain et excursions obligatoires dans les parcours à hauteur de 3 tickets RU (3.25€ unité)	9.75€/jour

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : Observatoire de Lyon

Centre financier : *927S4010 & 933R27VEHI*

Désignation du type de facturation

L'Observatoire est doté de minibus et de véhicules de service que nous mettons à disposition en location.

Un tarif spécifique de location est appliqué pour les UMR 5276 et UMR 5574 de l 'Observatoire qui s'élève à 0.30€ par kilomètres parcourus
Le tarif de 100€ par jour s 'applique pour les locations de nos minibus par d 'autres composantes de l'Université.
Le tarif de 100€ HT par jour + 20% TVA s 'applique pour les locations par les organismes extérieurs à l'UCBL et les associations en relation avec les Sciences de la Terre

Prestation	Montant HT
UMRs rattachées à l'Observatoire	0.30€/km
Autres composantes UCBL	100€ par jour
Organismes extérieurs à l'UCBL	100€ par jour (+TVA)

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Service Infographie-Posters de l'Observatoire de Lyon

CF R273721 & CF 933R27INFO

Désignation du type de facturation :

- Infographie / PAO (conception et assistance à la création, retouche numérique) ;
- Production de supports visuels grands formats (posters, affiches, tirages photo) ;
- Plastification (< 1 m en largeur) ;
- Numérisation haute définition (300-1200 dpi) grand format (< 44' en largeur) ;
- Reprographie.

Attention !
Les prix peuvent varier en fonction de la qualité du support d'impression (supports spéciaux à la demande) et de la surface réelle imprimée. Pour les formats non standards, le prix appliqué est calculé proportionnellement à la surface imprimée, en tenant compte du format standard le plus proche.

Prestation	*Tarif Non-Observatoire (Montant HT en €)*	*Tarif Observatoire **(*)** (Montant HT en €)*
Impression de posters / affiches / photos :		
Format 44 pouces (111,76** x **158 cm) :		
Textile	105	75
Bâche	85	70
Papier photo brillant 250 g / lustré 260 g	80,00	60,00
Papier couché épais 180 g	50,00	40,00
Papier couché épais 120 g	40,00	30,00
Papier de qualité pré-print 80 g	20,00	15,00
Format A0 (84,1** x **118,9 cm) :		
Textile	70	50
Bâche	55	45
Papier de gamme *'Fine Art'*	84,00	65,00
Papier photo brillant 250 g / lustré 260 g	75,00	55,00
Papier photo brillant 185 g / 210 g	64,00	44,00
Papier couché épais 180 g	40,00	30,00

Papier couché épais 120 g	35,00	25,00
Papier de qualité pré-print 80 g	17,50	12,50
Format A1 (59,4 x ***84,1 cm) :***		
Textile	40	30
Bâche	30	25
Papier de gamme *'Fine Art'*	56,00	40,00
Papier photo brillant 250 g / lustré 260 g	50,00	34,00
Papier photo brillant 185 g / 210 g	42,00	30,00
Papier couché épais 180 g	25,00	20,00
Papier couché épais 120 g	24,00	16,00
Papier de qualité pré-print 80 g	12,00	08,00
Format A2 (42 x ***59,4 cm) :***		
Textile	25	20
Bâche	20	16,50
Papier de gamme *'Fine Art'*	31,00	26,50
Papier photo brillant 250 g / lustré 260g	27,50	22,50
Papier photo brillant 185 g / 210 g	22,00	17,00
Papier couché épais 180 g	15,00	12,50
Papier couché épais 120 g	12,50	10,00
Papier de qualité pré-print 80 g	06,25	05,00
Cartons rigides :		
Carton semi-glacé 870 g (72,8 x 103 cm)	100,00	80,00
Carton mat 1170 g (61 x 76,2 cm)	80,00	60,00
Œillets *(métal ou plastique)* ***:***	01,00	01,00
'Poster box' *(boite de transport personnalisable en plastique pour poster en textile plié) :*	09,00	09,00
Tube à posters *(en carton rigide de sécurité)* ***:***	05,00	05,00
Plastification :		
(Différents types de films, finition brillant ou mat)		
Format A0 *(épaisseur 75 ou 125 µm)*	20,00	12,50
Format A1 *(épaisseur 75 ou 125 µm)*	10,00	06,25
Format A2 *(épaisseur 75 ou 125 µm)*	06,00	04,00
Format A3	02,50	02,00
Format A4	01,50	01,00
Format A5	01,00	00,75
Numérisation :		
Format < 0,5 m^2	06,00	04,00
Format > 0,5 m^2	07,00	05,00
Impression / Copies (A5, A4, A3) :		
(Tarifs basés sur le format A4)		
Sur papier blanc :		***(**)***
Noir et blanc 80 à 250 g	00,04 à 00,06	00,03 à 00,05
Couleur 80 à 250 g	00,20 à 00,25	00,15 à 00,20

Sur papier couleur :		
Noir et blanc 80 - 160 g	00,06 – 00,07	00,04 – 00,05
Couleur 80 - 160 g	00,22 – 00,25	00,17 – 00,20
Cartes de visites *(par planche de 10)* ***:***	02,50	01,50
Façonnage et fournitures :		
Ramette de papier 80 g	05,00	04,00
Plat de couverture grain cuir 250 g	00,25	00,20
Couverture plastique	00,20	00,15
Transparent	00,20	00,15
Reliure spirale plastique *(Ø variable)*	00,50 à 01,00	00,40 à 00,80
Reliure spirale métallique *(Ø variable)*	00,50 à 03,60	00,50 à 02,00
Reliure thermocollée *(différents modèles)*	01,20 à 03,00	01,00 à 02,50
Infographie / PAO :		
Conception, retouche, mise au net de fichiers	30,00 / heure	25,00 / heure *(mise au net non facturée)*

(*) *Le 'tarif Observatoire' est appliqué à l'Observatoire de Lyon et à la Cellule Congrès de L'UCBL.*

(**) *'Tarif Observatoire' spécial pour l'enseignement : impression A4 noir et blanc = 00,02 € (papier blanc 80-90g) ou 00,04 € (papier blanc 100-250g) ; impression A4 couleur = 0,12 € (papier blanc 80-120g).*

Nom et signature du responsable
La Directrice de l'Observatoire de Lyon
Isabelle DANIEL

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Centre de datation par le Radiocarbone

Centre financier : 933R27C14

Désignation du type de facturation

Préparation d'échantillon et Analyse de radiocarbone pour datation

Prestation	Montant HT
datation Classique, délai 4-5 mois	250,00 €
datation Classique, Rapide, délai 3 mois	350,00 €
datation Classique Chronodate, délai 7 semaines	450,00 €
datation par Accélérateur (AMS), délai 4,5 mois	330,00€
datation par Accélérateur (AMS), Rapide, délai 3,5 mois	350,00 €
datation par Accélérateur (AMS), Chronodate, délai 2 mois	450,00€
datation par Artemis (comptage à Saclay)	100,00€
Expertise de produits naturels et bio-sourcés	270,00€

Nom et signature du responsable
Christine OBERLIN, Directrice du Centre de Datation par le Radiocarbone

Centre de Datation par le Radiocarbone
Université Lyon 1 - CNRS - UMR 5138
Campus de la Doua - 40 bd Niels Bohr
69100 Villeurbanne - France
Tél. : +33 (0)4 72 44 82 57

BIOLOGIE
CRB 961

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : Plateforme des TP de Génétique

Centre financier : 961F1070

Désignation du type de facturation

Occupation des salles de TP de Génétique, rez de chaussé du bâtiment Gregor Mendel, la Doua, avec utilisation des petits et gros matériels de Génétique Moléculaire et Cellulaire ainsi que le consommable tels les produits chimiques et le petit matériel jetable.

Prestation	Montant HT
Utilisation des salles de TP de Génétique pour un enseignement ou une formation interne à l'UCBL La demi-journée	200 euros

Nom et signature du responsable

Bénédicte Durand

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Département ou service : Plateforme des TP de Génétique

Centre financier : 961F1070

Désignation du type de facturation

Occupation des salles de TP de Génétique, rez de chaussé du bâtiment Gregor Mendel, la Doua, avec utilisation des petits et gros matériels de Génétique Moléculaire et Cellulaire ainsi que le consommable tels les produits chimiques et le petit matériel jetable.

Prestation	Montant HT
Utilisation des salles de TP de Génétique La demi-journée	400 euros

Nom et signature du responsable

Bénédicte Durand

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Département ou service FST

Centre financier 961F1090

Désignation du type de facturation
Facturation interne

Prestation	Montant HT
Tarif horaire utilisation des salles de TP de Microbiologie (interne Ucbl hors régie microbiologie)	12 € par tranche de 3 heures

Nom et signature du responsable : VALIENTE MORO Claire, LUIS Patricia

GIESELER Kathrin

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service UMR 5557 ECOLOGIE MICROBIENNE

Centre financier CF933R615557AICUMR5557

Désignation du type de facturation
Analyses d'échantillons sur la plateforme AME UMR 5557 Ecologie Microbienne

Prestation	Monta HT
Tamisage de sol/sédiment (/échantillon)	5.0
Détermination de la teneur en eau du sol/sédiment (/échantillon)	5.0
Mise sous atmosphère de N_2/He/CO_2 (/échantillon)	3.0
Dosage de N_2O (/échantillon)	5.0
Dosage de CH_4 (/échantillon)	5.0
Dosage de CO_2 (/échantillon)	5.0
Dosage de O_2 (/échantillon)	5.0
Dosage de C_2H_4 (/échantillon)	10.0
Extraction $CaCl_2$ pour dosages anions et cations du sol (/échantillon)	15.0
Dosage ammonium (NH_4^+) en solution (/échantillon)	10.0
Dosage calcium (Ca^{2+}) en solution (/échantillon)	10.0
Dosage potassium (K^+) en solution (/échantillon)	10.0
Dosage magnésium (Mg^{2+}) en solution (/échantillon)	10.0
Dosage chlorures (Cl^-) en solution (/échantillon)	8.0
Dosage nitrite (NO_2^-) en solution (/échantillon)	8.0
Dosage nitrate (NO_3^-) en solution (/échantillon)	8.0
Dosage phosphate (PO_4^-) en solution (/échantillon)	8.0
Cinétique de production de N_2O - Dénitrification (/échantillon, cinétique sur 7h)	16.0
Cinétique de production de CO_2 - Respiration (/échantillon, cinétique sur 7h)	16.0
Cinétique de production de C_2H_4 - Fixation N_2 (/échantillon, à définir avec client)	6.5
Cinétique de production de NO_3^-/NO_2^- - Nitrification (/échantillon, cinétique sur 10h)	25.0

Nom et signature du responsable

CHIMIE
CRB 962

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

DEPARTEMENT CHIMIE-BIOCHIMIE
CF962P3000 – OTP962REPROGR
CF933962AUTR - AIC

Désignation du type de facturation

REPROGRAPHIE

Prestation	Montant HT
Format A0 (84.1x118.9 cm) :	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	60€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	50€
Paper photo glossy 250g	30€
Papier couché mat 180g	25€
Format A1 (59.4x84.1 cm)	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	50€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	40€
Paper photo glossy 250g	30€
Papier couché mat 180g	20€
Format A2 (42x59.4 cm)	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	45€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	35€
Paper photo glossy 250g	25€
Papier couché mat 180g	20€
Format A3 (29.7x42cm)	
Tissu Polyester Mat Etanche a l'eau 130g/m2	35€
Bâche PVC Couchée blanc mate B1 450g/m2	25€
Paper photo glossy 250g	15€
Papier couché mat 180g	5€
Supplément pour format > A0 (tous supports)	15€
Encapsulage RV, film 75µm semi brillant	
Format A0	15€
Format A1	5€
Format A2	2.5€
Format A3	1.25€
Format A4	0.50€
Œillets plastique	
(transparent, blanc, métal) 12mm	0.50€ les 4

Nom et signature du responsable

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : ICBMS – UMR5246

Centre financier : R625246PLA tarifs internes / établissements publics
933R625246 tarifs externes privés

Désignation du type de facturation

Synthèse chimique à façon de molécules organiques par le service de Chimiothèque :
Les tarifs proposés comprennent l'étude de faisabilité d'un projet (bibliographie, proposition d'une voie de synthèse du composé cible), la réalisation des travaux de chimie au laboratoire (manipulations) ainsi que les analyses (caractérisation de l'identité du composé par RMN, masse, IR, etc …). Si besoin, les travaux peuvent prendre en compte l'optimisation et l'étude de paramètres réactionnels (solvants, réactifs, mise en œuvre pratique…) en fonction des contraintes définies par le client. De plus, la montée en échelle ou l'intensification d'un procédé de synthèse pour la production de quantités plus importantes peut être étudiée (faisabilité, profil énergétique, reproductibilité…).

Domaines d'application : biologie et santé, molécules bioactives, caractérisation d'impuretés, matériaux, recherche pharmaceutique, cosmétiques, etc…

Prestation	Montant HT
Synthèse organique à façon, tarif externe/ heure	48€ / heure
Synthèse organique à façon, tarif interne/ heure	25€ / heure

Nom et signature du responsable

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Centre Commun de Spectrométrie de masse – UMR 5246 ICBMS

933R625246, R625246SPM

Désignation du type de facturation

Analyses d'échantillons par spectrométrie de masse

TARIFS DES ANALYSES (Membres de l 'ICBMS-UMR5246 – UCBL-CNRS-INSA-ESCPE)

Prestation	Montant HT
ESI/BRMS	5.50
ESI/HRMS	16.50
APCI/BRMS	5.50
APCI/HRMS	16.50
DESI	20
Coldspray	30
LC- ESI/BRMS	40
LC-ESI /HRMS	50
EI/BRMS	7
EI/HRMS	20
CI/BRMS	7
CI/HRMS	20
GC-EI/BRMS	10
GC-CI/BRMS	10
GC-EI/HRMS	30
GC-CI/HRMS	30

TARIFS DES ANALYSES (Service public local : non membre de l'ICBMS et membre ICL)

Prestation	Montant HT
ESI/BRMS	11
ESI/HRMS	22
APCI/BRMS	11
APCI/HRMS	22
DESI	25
Coldspray	35
LC- ESI/BRMS	60
LC-ESI/HRMS	70
EI/BRMS	15
EI/HRMS	25
CI/BRMS	15
CI/HRMS	25
GC-EI/BRMS	15
GC-CI/BRMS	15
GC-EI/HRMS	40
GC-CI/HRMS	40

TARIFS DES ANALYSES (service public extérieur)

Prestation	Montant HT
ESI/BRMS	20
ESI/HRMS	30
APCI/BRMS	20
APCI/HRMS	30
DESI	35
Coldspray	60
LC- ESI/BRMS	80
LC-ESI/HRMS	90
EI/BRMS	20
EI/HRMS	30
CI/BRMS	20
CI/HRMS	30
GC-EI/BRMS	35
GC-CI/BRMS	35
GC-EI/HRMS	55
GC-CI/HRMS	55

Des tarifs spéciaux sont négociés sous forme de contrat pour analyses en nombre ou analyses spéciales (développement de méthodes, etc).

Nom et signature du responsable **Nom et signature du directeur**

Alexandra BERLIOZ-BARBIER *Olivier PIVA*

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : CCRMN

Centre financier : R625246PLA tarifs internes / établissements publics
933R625246 tarifs externes privés

Désignation du type de facturation : Réalisation de spectres RMN

établissements publics

Prestation	Montant HT
Analyses RMN 300MHz	6 euros/h
Analyses RMN 400MHz	7 euros/h
Analyses RMN 300MHz	8 euros/h
préparation des échantillons et exploitation des résultats par le personnel du CCRMN	15 euros/h

établissements privés

Prestation	Montant HT
Analyses RMN 300MHz	35 euros/h
Analyses RMN 400MHz	50 euros/h
Analyses RMN 300MHz	60 euros/h
préparation des échantillons et exploitation des résultats par le personnel du CCRMN	100 euros/h

Réduction de 15% le week-end, de 70% en cas de collaboration, facturation minimum 10 minutes.

Nom et signature du responsable
ANNE BAUDOUIN

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Institut des Sciences Analytiques -UMR 5280

Plateforme SPECTROMETRIE ATOMIQUE

933R625280

Désignation du type de facturation

Mise à disposition d'équipements ICP, analyses d'éléments par spectrométrie ICP, préparations d'échantillons et caractérisation par spectrométrie Laser.

Prestation	Montant HT
Mise à disposition des équipements ICP -OES et ICP-MS, fluides, laboratoires et outils de formation	600 € / 3j
Analyses d'éléments par spectrométrie IC P-OES et AAS	300 € par ½ journée
Analyses d'éléments par spectrométrie ICP -MS	450 € par ½ journée
Préparation d'échantillon(s)	90 euros par échantillon
Caractérisation par Spectrométrie Laser	450 euros par ½ journée

Nom et signature du responsable

Nicole GILON-DELEPINE

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Institut des Sciences Analytiques -UMR 5280
Plateforme FORMULATION

933R625280

Désignation du type de facturation

Analyses pour formulation et déformulation sur appareillage de type : HPLC, CPG, Rhéomètre, Zétamètre, Granulomètre

Prestation	Montant HT
Analyses effectuées en Chimie Analytique sur appareillage divers de type HPLC, CPG, Rhéomètre, Zétamètre, Granulomètre, MEB	**400 euros**
Mise à disposition des appareillages pour effectuer divers travaux en chimie analytique	**250 euros**

Nom et signature du responsable

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service LGPC

Centre financier : R625285 - LGPC

Désignation du type de facturation

Caractérisations physico chimiques

Prestation	Montant HT
Surface BET	
Laboratoires CNRS- ICL	35 €
Laboratoires publics	110 €
Industriels et laboratoires privés	160 €
Mesures d'isothermes physisorption N2	
Laboratoires CNRS- ICL	75 €
Laboratoires publics	110 €
Industriels et laboratoires privés	160 €
Analyses granulométriques voie liquide solution aqueuse	
Laboratoires CNRS- ICL	35 €
Laboratoires publics	110 €
Industriels et laboratoires privés	160 €
Analyses granulométriques voie liquide solution non aqueuse	
Laboratoires CNRS- ICL	50 €
Laboratoires publics	150 €
Industriels et laboratoires privés	250 €
Microscopie Electronique à Balayage	
Laboratoires CNRS- ICL	35 €
Laboratoires publics	110 €
Industriels et laboratoires privés	160 €

Potentiel zéta	
Laboratoires CNRS- ICL	65 €
Laboratoires publics	190 €
Industriels et laboratoires privés	310 €
Angle de contact	
Laboratoires CNRS- ICL	20 €
Laboratoires publics	60 €
Industriels et laboratoires privés	80 €
Tension interfaciale	
Laboratoires CNRS- ICL	20 €
Laboratoires publics	60 €
Industriels et laboratoires privés	80 €

Nom et signature du responsable

Pascal Fongarland
Directeur

GENIE ELECTRIQUE ET DES PROCEDES
CRB 963

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service :
Plateforme Nanolyon-Institut des nanotechnologies de Lyon

Centre financier 963

Désignation du type de facturation
La tarification de la plateforme comprend différents postes :

1. **un coût journalier d'accès** qui couvre les frais de fonctionnement (consommables salle blanche et chimie, fluides, traitement de l'air) et qui donne accès aux paillasses de salle blanche et aux petits équipements (fours, tournette, plaques chauffantes, équipements métrologiques)

2. **un coût journalier d'utilisation d'équipements technologiques spécifiques** (sans opérateur)

3. **un coût horaire de formation**/habilitation à l'utilisation en autonomie d'équipements technologiques par un personnel de la plateforme

4. **des coûts de prestation de service** pour la découpe de substrats à la scie diamantée.
5. **des coûts de prestation** d'écriture de masques Chrome sur verre 4 ''

Prestation	Montant HT
Accès à la plateforme NanoLyon (1) *coût journalier*	125 €
Utilisation d'équipements technologiques spécifiques (2) *coût journalier*	750.00 €
Formation/habilitation à l'utilisation autonome d'équipements technologiques (3) *coût horaire*	62,50 €
Prestation de découpe de substrats (4) *coût horaire*	62,50 €
Prestation d'écriture de masques Chrome sur verre 4 '' (résolution 2µm)	250.00 €

Nom et signature du responsable

INFORMATIQUE
CRB 964

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Département Informatique

Centre financier : 964P3000 PIL964DIRECTIONX

Désignation du type de facturation

Inscriptions d'étudiants aux examens de certification LPIC (Administrateurs Linux)

Prestation	Montant HT (pas de TVA)
Session d'examen (tarif académique pour chaque passage) : étudiants : Certifications LPIC 101, LPIC 102, LPIC 201,LPIC 202, LPIC 301, LPIC 302, LIPC 303	90€ par examen
Session d'examen (tarif entreprise pour chaque passage) : extérieurs : Certifications LPIC 101, LPIC 102, LPIC 201, LPIC 202	160€ par examen
Session d'examen (tarif entreprise pour chaque passage) : extérieurs : LPIC 301, LPIC 302, LIPC 303	240€ part examen

Nom et signature du responsable

Behzad SHARIAT-TORBAGHAN
Directeur du Département Informatique
Faculté des Sciences et Technologies
Université Claude Bernard - Lyon 1

UNIVERSITE CLAUDE BERNARD
FST
DEPARTEMENT
INFORMATIQUE
LYON 1

MATHEMATIQUES
CRB 965

IREM

	Quantité	Prix HT	Prix TTC	Montant
MATERIEL PEDAGOGIQUE ALEPH			**(TVA 20 %)**	
Règle-équerre petit modèle (17 cm)		1,25 €	1,50 €	
Règle-équerre grand modèle (21 cm)		1,33 €	1,60 €	
Rapporteur géométrique		1,33 €	1,60 €	
Rapporteur trigonométrique		1,33 €	1,60 €	
NOUVEAUTÉS			**(TVA 5,5 %)**	
Construire les nouveaux nombres au cycle 3: Fractions et décimaux		25,50 €	26,90 €	
Le rallye mathématique dans la classe : un jeu très sérieux !		16,02 €	16,90 €	
Créer avec GeoGebra : exemples de réalisation et fiches techniques pour des mathématiques dynamiques		28,44 €	30,00 €	
Carnets de voyages en Algébrie, Philippe Caldéro		14,22 €	15,00 €	
Carnets de voyage en Analystan Jérôme Germoni, Tewfik Lahcène, Philippe Caldéro		14,22 €	15,00 €	
Le calcul mental au collège		18,96 €	20,00 €	
La géométrie plane du cycle 3 au collège		9,48 €	10,00 €	
PUBLICATIONS CLASSIQUES				
Le rallye de la fête des mathématiques (1993)		5,50 €	5,80 €	
Démoz Narration de Recherche en Mathématiques (cédérom IREM-IFÉ)		9,48 €	10,00 €	
Ressources pour l'Accompagnement Personnalisé : mathématiques & histoire-géographie, sciences de la vie et de la terre, sciences-physiques.		11,37 €	12,00 €	
LE LGD mène l'enquête… (cédérom) *en réédition*		9,48 €	10,00 €	
Mathématiques et surdité (coédition IREM-CRDP, 2010)		18,96 €	20,00 €	
Exprime : Expérimenter des problèmes innovants en mathématiques à l'école (co-édition INRP- IREM 2010)		11,37 €	12,00 €	
Les pratiques du problème ouvert (co-édition CRDP-IREM, 2007)		13,27 €	14,00 €	
PROBLÈMES				
50 problèmes (et plus si affinités) du CM à la sixième…(2011)		4,74 €	5,00 €	
50 problèmes (et plus si affinités) élèves 6^{e}-5^{e} (2005)		2,84 €	3,00 €	
50 problèmes (et plus si affinités) élèves 4^{e}-3^{e} (2005)		2,84 €	3,00 €	
ÉCOLE, COLLÈGE ET TRANSITION				
De l'arithmétique au collège (2004)		9,48 €	10,00 €	
Les nombres, leur enseignement au collège et leur vie dans la société (colloque Lyon Confluence) (2002)		9,48 €	10,00 €	
La proportionnalité dans tous CES états (2001)		8,25 €	8,70 €	
Initiation au raisonnement déductif au collège (1992)		11,37 €	12,00 €	
Autour de Thalès (1995)		8,25 €	8,70 €	
Enseigner la statistique du CM à la Seconde Pourquoi ? Comment ? (1998)		12,99 €	13,70 €	
LYCÉE				
Introduction à la théorie des graphes - Butinage graphique (IREM-CRDP, 2006)		18,01 €	19,00 €	
Atelier scientifique tome 1 (2004)		5,69 €	6,00 €	
Atelier scientifique tome 2 + cédérom (2007)		8,53 €	9,00 €	
Mathématiques dynamiques - Activités avecc la TI-nspire pour la classe de Seconde (coédition INRP - 2009)		18,96 €	20,00 €	
Mathématiques dynamiques - Activités avecc la TI-nspire pour la classe de Première et compléments de Seconde (coédition INRP - 2010)		18,96 €	20,00 €	

Mathématiques dynamiques - Activités avecc la TI-nspire pour la classe de Terminale (Coédition IFE - 2011)		18,96 €	20,00 €	

ÉPISTÉMOLOGIE – HISTOIRE

La démonstration mathématique dans l'histoire (1989)		17,16 €	18,10 €	
La figure et l'espace (1993)		19,91 €	21,00 €	

DIDACTIQUE – PÉDAGOGIE

Textes fondateurs du calcul infinitésimal (ELLIPSES) (2006)		17,06 €	18,00 €	
Le statut logique des énoncés dans la classe de maths (2000)		10,24 €	10,80 €	
Actes U.E. : «Développer la recherche scientifique à travers l'étude de situations mathématiques» (1996)		6,82 €	7,20 €	
La transposition didactique en mathématiques, physique, biologie (1989)		6,82 €	7,20 €	
Varions notre enseignement avec les problèmes ouverts		6,82 €	7,20 €	
Les copies en questions - entretien d'explicitation (2002)		6,82 €	7,20 €	
L'axiomatique de HILBERT (l'enseignement de la géométrie) (1998)		11,56 €	12,20 €	
Analyse d'une formation en maths en Licence - Tome 1 (2001)		6,16 €	6,50 €	
Analyse d'une formation en maths en Licence - Tome 2 (2001)		6,16 €	6,50 €	

DIVERS AUTOUR DES MATHÉMATIQUES

La relativité ou l'observateur oublié (Aléas, 2003)		28,44 €	30,00 €	
Entretiens avec des mathématiciens (1989)		8,25 €	8,70 €	
Pythagore, Euclide et toute la clique (1992)		15,83 €	16,70 €	
Les « Resveries » de Fermat (1993)		15,83 €	16,70 €	
« Ce diable d'homme » d'Euler (1994)		25,97 €	27,40 €	
Une époque de transition : « Lagrange et Legendre » (1997)		24,55 €	25,90 €	
Gauss « Princeps Mathématicorum (1997)		24,55 €	25,90 €	
Girard Desargues bourgeois de Lyon, mathématicien, architecte (1997)		17,35 €	18,30 €	

CÉDÉROMS

Fragments d'une exposition cédérom (simulation du hasard) (2002)		11,37 €	12,00 €	
Nouvelles pratiques pédagogiques en LP liées aux TICE		8,53 €	9,00 €	

THÈSES

L'utilisation des quantificateurs en première année universitaire (thèse Faïza Chellougui, 2004)		9,48 €	10,00 €	
Recherches sur l'articulation entre la logique et le raisonnement mathématique dans une perspective didactique (habilitation Viviane Durand-Guerrier, 2005)		9,48 €	10,00 €	

MECANIQUE
CRB 967

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Département MECANIQUE

Centre financier 967P3000 eotp PIL967 ATEL

Désignation du type de facturation

FACTURATION INTERNE

Prestation	Montant HT
USINAGE	16€/HEURE

PRESENTATION DES TARIFS
2019

Département
MECANIQUE

Centre financier 933967 ATELIERMECX
(AIC)

Désignation du type de facturation

FACTURATION EXTERNE

Prestation	Montant UT
USINAGE	19€/HEURE

Nom et signature du responsable

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service LBMC UMR_T 9406

Centre financier R679406

Désignation du type de facturation : forfait par essai, à la journée ou à la semaine d'utilisation, de mise en œuvre ou de location d'équipements scientifiques (hors personnel et éventuel transport et assurance)

Prestation	Montant HT
Utilisation de la plateforme de biomécanique expérimentale[1]	150€
Utilisation du laboratoire L2[1]	150 €
Utilisation de la salle d'analyse du mouvement[1]	150 €
Essai sur barres de Hopkinson[1]	55 €
Essai sur bloc-barre[1]	50 €
Essai sur grande catapulte sur mur de choc[2]	1 200 €
Essai sur chariot décéléré grande catapulte[2]	1 200 €
Essai sur petite catapulte[2]	900 €
Essai sur machine servo-hydraulique INSTRON[2]	260 €
Essai sur impacteur horizontal à hauteur variable[2]	50 €
Essai sur puits de chute vertical[2]	50 €
Essai sur machine d'essais LF Technologies[2]	350 €
Essai sur système de capture du mouvement (10 caméras)[3]	300 €
Essai sur système rapide (1 kHz, 4 caméras) de capture du mouvement VICON[3]	120 €
Essai sur système de capture du mouvement (8 caméras) Motion Analysis[3]	100 €
Essai sur système de capture du mouvement (10 caméras) Optitrack[3]	50 €
Essai sur système de capture du mouvement KneeKG[3]	50 €
Essai sur caméra numérique rapide PHOTRON SA3, avec des éclairages HMI adaptés[1]	250 €
Essai sur Bras robot KUKA LBR iiwa 14R820[1]	370 €
Location mannequin de lest (Homme ou Femme)[4]	500 €
Location mannequin HYBRID III instrumenté[4]	600 €
Location mannequin enfant instrumenté[4]	600 €
Location mannequin THOR instrumenté[4]	800 €
Location d'un système acquisition 16 voies DEWETRON[4]	100 €
Location d'une plateforme de force Bertec[1]	25 €
Location d'une cellule de charge 6 axes Denton[1]	20 €
Location d'un système de mesure optique de microdéformations VIC3D[1]	70 €
Location d'un pendule[1]	50 €

Location d'un système de stéréovision RD Vision à 2 caméras Falcon Teledyne DALSA[1]	50 €
Location d'une cabine de numérisation 3D SYMCAD ST à 4 caméras[1]	70 €
Location d'un système de capture du mouvement à 6 capteurs inertiels Xsens MTw[1]	30 €
Location d'une nappe de pression XSensor PX100[1]	45 €
Location d'un système d'enregistrement électromyographique 16 voies Aurion ZeroWire[1]	85 €
Mise en œuvre d'un système d'acquisition 16 voies DEWETRON[3]	180 €
Mise en œuvre d'un mannequin HYBRID III instrumenté[4]	600 €
Mise en œuvre d'un mannequin enfant instrumenté[4]	600 €
Mise en oeuvre d'un mannequin THOR[4]	800 €
Mise en œuvre d'un système d'acquisition 32 voies MINIDAU embarquable en choc - Tarif forfaitaire par module 32 voies (ajouter le coût en fonction du nombre de capteurs) et par essai (hors personnel)	290 €

[1] Tarif forfaitaire à la journée
[2] Tarif forfaitaire par essai (hors instrumentation, hors mannequin, hors caméra, hors personnel)
[3] Tarif forfaitaire par essai (hors personnel)
[4] Tarif forfaitaire à la semaine (hors transport et assurance)

Nom et signature du responsable

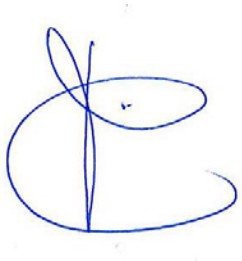

David MITTON

PHYSIQUE
CRB 968

PRESENTATION DES TARIFS 2019

Département ou service : Institut Lumière Matière UMR 5306

Centre financier : R685306

Désignation du type de facturation : Prestations de services

TARIFS PRESTATIONS 2019 : SECTEUR PRIVE

POUR TOUTE COLLABORATION, NOUS CONTACTER

Prestation	**Montant HT**
Travaux de microscopie électronique en transmission : Microscope haute résolution JEOL • Avec Expert • Sans expert	735 / ½ journée
Travaux de microscopie électronique à balayage - • Avec Expert • Sans expert	735 / ½ journée 315 / ½journée
Travaux Magnétomètrie à SQUID • Avec Expert • Sans expert	735 / ½journée 315 / ½ journée
Travaux AFM • Avec Expert • Sans expert Pointe AFM tapping	735 / ½journée 315 / ½ journée 40 € la pièce
Travaux Microscopie confocale (Leica) • Avec Expert	735 / ½journée
Synthèse ou traitement de matériaux à hautes pressions (1 à 15 GPa) et hautes températures (T_{amb} à 1700°C)	600 / expérience
Analyse spectroscopique (absorption, luminescence, dichroïsme, XPS, UPS, XRF, Raman…) • Avec Expert • Sans expert • En environnement extrême (très hautes pressions) avec expert	840 / ½ journée 420 / ½ journée 1000 / ½ journée
Travaux d'imagerie LIBS 100Hz • Avec Expert • Sans expert Travaux d'imagerie LIBS 10Hz • Avec Expert • Sans expert	735 / ½ journée 315 / ½ journée 630 / ½ journée 210 / ½ journée

Synthèse agrégats et nanoparticules (sources à vaporisation laser, synthèse chimique…)	1700 / journée
Impression 3D - *Imprimante de type polyjet, impression de résine acrylate polymérisée par UV* - *Le temps d'impression est principalement fonction de la hauteur de la pièce. Estimation du temps d'impression : 2 à 4mm/h.* - *Taille maximale hors-tout de la pièce imprimée (mm) :* - *L x l x h : 250 x 200 x 150* Le tarif est calculé en fonction du poids de la pièce finie (quantité de matériau) Heure de conception Métallisation	 1 €/g 100 € 110 €/pièce
Diffusion scientifique effectuée par des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ILM	110 euros / heure

TARIFS PRESTATIONS 2019 : LABORATOIRES DE RECHERCHE, SECTEUR PUBLIC
POUR TOUT PROJET DE COLLABORATION, NOUS CONTACTER.

Prestation	**Montant HT**
Travaux de microscopie électronique en transmission : Microscope haute résolution JEOL • Avec Expert • Sans expert	 420 / ½ journée 315 / ½ journée
Travaux de microscopie électronique à balayage - • Avec Expert • Sans expert	 315 / ½ journée 160 / ½ journée
Travaux Magnétométrie à SQUID • Avec Expert • Sans expert	 315 / ½ journée 160 / ½ journée
Travaux AFM • Avec Expert • Sans expert • Pointe AFM tapping	 315 / ½ journée 160 / ½ journée 40 € la pièce
Travaux Microscopie confocale (Leica) • Avec Exper	 315 / ½ journée
Synthèse ou traitement de matériaux à hautes pressions (1 à 15 GPa) et hautes températures (T_{amb} à 1700°C)	450 / expérience
Analyses spectroscopique ou structurale (absorption, luminescence, dichroïsme, XPS, UPS, XRF, Raman…) • Avec Expert • Sans expert • En environnement extrême (très hautes pressions) avec expert	 420 / ½ journée 210 / ½ journée 600/ ½ journée

Travaux d'imagerie LIBS 100Hz • Avec Expert Travaux d'imagerie LIBS 10Hz • Avec Expert	315 / ½ journée 210 / ½ journée
Synthèse agrégats et nanoparticules (sources à vaporisation laser, synthèse chimique…)	1000 / journée
Impression 3D - *Imprimante de type polyjet, impression de résine acrylate polymérisée par UV* - *Le temps d'impression est principalement fonction de la hauteur de la pièce. Estimation du temps d'impression : 2 à 4mm/h.* - *Taille maximale hors-tout de la pièce imprimée (mm) :* - *L x l x h : 250 x 200 x 150* Le tarif est calculé en fonction du poids de la pièce finie (quantité de matériau) Heure de conception Métallisation	 0.60 €/g 50 € 50 €/piece
Diffusion scientifique effectuée par des enseignants-chercheurs et chercheurs de l'ILM	110 euros / heure

- ***Ces tarifs ne prennent pas en compte les frais de déplacement éventuels.***
- ***Si plus de 10 prestations facturées sur 6 mois, remise de 10 % pour prestation avec expert et 20 % pour prestation sans expert.***

Université Claude Bernard Lyon 1

Pôle de Gestion Financière Doua
Bâtiment Gabriel Lippmann
Université Claude Bernard Lyon 1

PRESENTATION DES TARIFS2019

Département ou service : IPNL UMR 5822

Centre financier : R685822/RD5822IPNL

Désignation du type de facturation

La tarification relative aux activités proposées par l'IPNL comprend différents postes :

- un coût horaire correspondant à l'utilisation de l'implanteur ionique et la prise en charge des échantillons par les personnels techniques de l'IPNL
- un tarif journée d 'utilisation de l 'accélérateur Van de Gra aff (VDG 4MV - pour de l 'analyses irradiation ou implantation)
- un tarif horaire d 'utilisation de l 'accélérateur Van de Gra aff (VDG 4MV - pour de l 'analyses irradiation ou implantation)

Prestation	**Montant HT**
Implantation ionique et prise en charge des échantillons	210 € / heure
Analyses ou Implantation sur VDG 4MV - Tarif journée	1 550 € / journée
Analyses ou Implantation sur VDG 4MV - Tarif horaire	210 € / heure

Nom et signature du responsable

TABLEAU RECAPITULATIF TARIFS 2019 *(mise à jour le 11 décembre 2018)*			
UB	**CENTRE FINANCIER**	**OTP**	**TYPE DE FACTURATION**
FST 01	**01ADMIN**	**XFORUM_FST_TVAX**	Location Stands aux entreprises exposant au Forum Entreprises Lyon1
	R01CTMU	**RD_R01CTMUX**	Tarif de location de matériel de microscopie - forfait cryo-microscopie -
	933R014271	**933R01HERB**	Prestation Herbiers : visite pédagogique de l'herbier, vente de supports
	R013728 - 933R013728	**RDFR3728SE et 933R01SERR#**	Location de surface de culture en serre, en phytotrons, et chambres climatiques
	R013728 - 933R013728	**RDFR3728PR et 933R01PRABI#**	Réalisation de projets de formation et de recherche, de développement en bio inforamtique par plateforme PRABI-AMSB
	R013728 - 933R013728	**RDFR3728DT et 933R01DTAMB#**	Analyse et utilisation de laboratoire
	R013728 - 933R013728	**RDFR3728EC et 933R01ECOQ#**	Location de salles pour expérimentation
Observatoire 927	**933R27DC - 927D5000**	**933927DIFFX et 927FORMENSEIGNANTSX**	Visite /Intervention en classe/Soirée d'observation
	933R27LOC	**933927CHAMX**	Location chambres
	933R27LOC - 927S4010	**933927CHAMX et PIL927INFRX**	Mise à dispositon de locaux
	927F1020 - 927F1030	**F27LICENCEX et F27-MASTERX**	Cout stage terrain DST
	933R27VEHI - 927S4010	**933R27VEHICULES et 927VEHICULES**	Location du parc minibus - TARIFACTION AU KM
	933R27INFO - RD273721	**933R27INFO et RD3721INFO**	Reprographie - infographie - Ventes d'ouvrages -Série Travaux et Documents des Laboratoires de Géologie de Lyon)
	933R27C14	**933R27CARBX**	Echantillons - Datations par le radiocarbone
Biologie 961	**933961GENE - 961F1070**	**933961GENEX et F61GENETIQUEX**	Utilisation des salles de TP de génétique
	961F1090	**F61MICROBIOLOGIEX**	Utilisation des salles de TP de microbiologie
	933R615557	**933R615557**	Analyses d'échantillons sur la plateforme AME UMR 5557 Ecologie Microbiènne
Chimie 962	**962P3000 - 933962AUTR**	**PIL962REPROGRAPHIEX et 933962AUTR**	Reprographie - Utilisation equipement Départ Chimie-Biochimie
	933R625246 - R625246PLA	**933R62CHIM et RD5246CHIM**	Synthèse chimique à façon de molécules organiques par le service Chimiothèque
	933R625246 - R625246PLA	**933R62CCSM et RD5246CCSM**	Analyses d'échantillons par spéctrométrie de masse CCSM
	933R625246 - R625246PLA	**933R62CRMN et RD5246CRMN**	RMN
	933R625280	**933R625280**	Prestations Plateforme Spectrométrie Atomique
	933R625280	**933R625280**	Prestations Plateforme Formulation
	R625285		Caractérisations physico chimiques
GEP 963	**933R635270 - R635270**	**933R635270 et RD5270-INLX**	Couts de prestation ou d'utilisation de la plateforme NanoLyon
Informatique 964	**964P3000**	**PIL964LINUX**	Tarifs Inscriptions Certification LINUX
Mathématiques 965	**965D5000 - 933965**	**RDIREMLYONX et 933965IREM**	Tarification IREM
Mécanique 967	**967P3000 - 933967**	**PIL967ATEL et ATELIERMECX**	Facturation fabrication de pièces mécaniques - Tarif externe et interne
	R679406		Forfait de mise en noeuvre ou de location d'équipements scientifiques
Physique 968	**933R685306 - R685306**	**933R685306 et RD5306_ILMX**	Prestation de service - Utilisation de microscope et magnétomètre à SQUID - Système ou traitement de matériaux à haute pression
	R685822 - RD5822IPNL		Analyse et implantation ionique - M à D véhicule et tarif au km